le temps de l'histoire

Michel VOVELLE

LES SANS-CULOTTES MARSEILLAIS

Le mouvement sectionnaire du jacobinisme au fédéralisme

1791-1793



PUP

Les sans-culottes marseillais

Le mouvement sectionnaire du jacobinisme au fédéralisme 1791-1793

Michel Vovelle

- Éditeur : Presses universitaires de Provence
- Année d'édition : 2009
- Date de mise en ligne : 21 janvier 2013
- Collection : Le temps de l’histoire
- ISBN électronique : 9782821827554



Référence électronique :

VOVELLE, Michel. *Les sans-culottes marseillais : Le mouvement sectionnaire du jacobinisme au fédéralisme 1791-1793*. Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2009 (généré le 09 novembre 2013). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pup/959>. ISBN : 9782821827554.

Édition imprimée :

- ISBN : 9782853997300
- Nombre de pages : 235

Cinq mille Sans-culottes marseillais, suivis jour après jour, grâce à un exceptionnel bonheur de sources, deux années durant de 1791 à 1793 quand la ville à l'avant garde de la Révolution jacobine «tourne mal», devenue l'un des pôles de la révolte fédéraliste. L'ambition était d'en rendre compte par une approche quantitative de la fréquentation des assemblées sectionnaires. Une enquête de grande ampleur a été menée dans les années 1960-1970, associant au chercheur des groupes d'étudiants. Des obstacles que l'on relate ont fait abandonner le chantier ; l'auteur, mais aussi la démarche historique ont pris d'autres chemins. Ce livre en publie aujourd'hui les résultats. Ce n'est pas seulement un témoignage historiographique que l'on exhume, c'est le fruit d'une recherche sur des chantiers et des problèmes toujours ouverts. L'héritage de l'enquête quantitative n'a pas perdu toute pertinence.

Sommaire

Préface

A Monique qui nous a quittes le 13 octobre 2008

1Ma femme Monique m’a toujours soutenu et encouragé dans mon travail, mais elle m’a aussi aidé directement. Relectrice attentive et éclairée, indulgente sans complaisance, elle s’était habituée aux détours de mon style moins limpide que celui de notre ami Maurice Agulhon, « tournoyant » disait-elle. Mais elle était aussi avec mérite le recours de la relecture d’un manuscrit trop long, celle à qui revient la tâche ingrate de couper les derniers mots en trop.

2Mais elle a fait plus et c’est pour cela (pas seulement) que me reviennent des souvenirs précieux, quelques flashes… En 1973, nous étions mariés depuis peu de temps, je sortais du deuil de ma première épouse Gaby en 1969. Si tant est qu’on sort jamais du deuil. Pierre Nora m’avait confié – avec scrupules… « c’est un sujet qui fait peur » – la préparation d’un petit livre de textes commentés, *Mourir autrefois,* dans la collection « Archives » : ils couvraient la période moderne des xviie et xviiie siècles. Monique m’a accompagné dans ce pèlerinage à risque à travers les textes de la pastorale, de la littérature, des mémoires. Nous avons laissé nos deux petites filles à ma vieille tante (encore jeune) et nous avons passé à la Bibliothèque Nationale, rue de Richelieu, un mois d’août délicieux dans un Paris désert. Retenant deux places voisines, nous commandions chacun la veille la dizaine d’ouvrages autorisés dans la journée. Ils nous arrivaient trois par trois, nous les parcourrions avidement, sélectionnant les passages à photocopier, les échangeant entre nous, passionnés, surpris, étonnés de nos découvertes… « Mon doux Seigneur faites-moi un collyre de votre sang » disait Madame de Blemur… Au retour il fallait sélectionner, couper, mais cette mort était devenue familière, presque apprivoisée comme disait Philippe Ariès, même si j’ai détesté Fénelon, détaillant les turpitudes du

mariage, pour aborder *in fine* le cas d'un couple uni, sans faille, mais il faudra bien que l'un des deux s'en aille le premier… « et c'est là que je les attends ».

3Dans un autre moment de ma recherche, je retrouve Monique, toujours discrète, mais engagée directement dans une aventure de découverte d'un autre genre. C'est en 1986, à Paris, où nous affrontons tous deux les sollicitations et les épreuves des années du Bicentenaire de la Révolution. On m'a passé commande, initiative déraisonnable des Éditions Sociales, de cet ouvrage démesuré – cinq tomes *in folio*, 3 000 images, qui masquent 500 pages de texte – et qui s'appellera *La Révolution, images et récit*. Absorbé par de multiples tâches, j'ai accepté ce challenge car l'image m'a toujours passionné et la Révolution aussi. Mais j'ai l'idée qu'il faut construire d'abord le bâti du parcours des 91 chapitres qui vont s'enchaîner en une « grande fresque » comme aurait dit mon maître Labrousse. Pour ce faire, j'ai fouillé partout, ou presque, ouvrages anciens et récents, catalogues. Je n'y ai pas trouvé les 3 000 images, heureusement, laissant place à la découverte, mais les 2 000 photocopies qui esquissent la trame d'ensemble sont là. C'est-à-dire dans la grande maison familiale gardoise, que nous occupons seuls, Monique et moi, avec une de nos filles, Sylvie, alors étudiante, en ce mois d'août (on sait bien que c'est en août que les universitaires travaillent). Il y a à l'étage des chambres inoccupées, pour parents, pour enfants, et des lits, des tables, des commodes : tous sont couverts des 91 dossiers de photocopies, qui s'empilent au fil des allées et venues de mes deux aides, Monique et Sylvie, faisant naître l'esquisse d'une esquisse des chapitres à venir. Dans l'étape suivante, j'ai eu des collaborateurs professionnels. Pas en foule toutefois, et j'ai ri du récit que m'a fait Monique, quand l'ouvrage publié a été promu par les diffuseurs du Livre Club Diderot : au lycée Lavoisier où elle enseignait à Paris, les professeurs avaient été conviés par un bonimenteur intrépide à admirer le travail de « Michel Vovelle entouré d'une équipe de 25 collaborateurs ». Elle n'a rien dit.

4La dernière fois, c'était en septembre 2008, lorsque je travaillais avec peine et scrupules aux derniers chapitres de mon *Sans-culottes marseillais*, des problèmes surgissaient, des interrogations, face auxquelles le corpus

fossile de mes listings, de mes brouillons et de mes fiches n’offrait pas de réponse. Trop occupé de mes sectionnaires, j’avais négligé les jacobins avec qui ils avaient été en symbiose avant qu’une lutte fratricide les oppose. Pour approfondir cette dialectique, ce que m’apportaient les auteurs, américains ou autres, ne me satisfaisait pas, on le voit au fil des pages du livre. Retourner aux sources, que j’avais le souvenir d’avoir pratiquées… voici plus de quarante ans, à Marseille aux Archives municipales, comme aux Archives départementales, alors rue Saint-Sébastien ? J’ai gardé longtemps le souvenir d’une confidence de Pierre Goubert, au lendemain de sa retraite, qui m’avait frappé : « Tu sais, mon petit vieux, cela fait plus de vingt ans que je ne suis plus retourné aux archives ». Puis j’avais appris que cela peut arriver à une bonne partie des chercheurs, comme lui ou moi, dans le déroulement d’une carrière, investie dans d’autres formes d’expression. Mon recyclage, à 75 ans, s’est fait en compagnie de Monique, volontaire pour toutes expériences, et apte aussi bien que moi à reprendre le chemin.

5Voici deux seniors, un peu gauches, accueillis avec amabilité par le personnel de la nouvelle grande Bibliothèque municipale de Marseille à l’Alcazar, puis aux Archives départementales dans leur nouveau site. La première étape est décevante : les listes de jacobins que j’avais consultées, comme les chercheurs anglo-saxons, dans le fonds « Michel de Léon » sont devenues inatteignables. Au fil des déménagements le classement des pièces est devenu opaque. Je ne trouve rien en allant à la pêche, en aveugle, au fil des bobines de microfilms que l’on présente avec gentillesse. Monique qui a assisté impuissante à ma recherche m’accompagne sur le second site, celui de la dernière chance, aux Archives départementales. Leur directeur, qui m’a encouragé, est malheureusement en déplacement, mais l’accueil est cordial au bureau, même si le magasinier bourru proteste contre les cartons que ce drôle de senior débutant lui a fait sortir inutilement. À quoi je tente de répondre : « c’est cela la recherche ».

6Il faut avouer que nous devons avoir une drôle de dégaine, deux vieux maladroits, qui ont déposé leur sac dans un casier, armés de leur seul crayon à papier que Monique va faire tailler par la présidente de séance, indulgente et étonnée. J’ai trouvé les registres que je cherchais, les listes miracles des 1 250 jacobins saisis au vol, dirait-on, avant leur dispersion. Nous avons

deux jours pour recopier, en nous partageant les cahiers manuscrits, l'état-civil et la carrière de nos gens. Nous nous appliquons l'un et l'autre, échangeant quelques paroles à voix basse, soucieux de garder le rythme, de temps en temps une petite distraction : tiens voilà un de tes concitoyens, me glisse Monique, un compagnon natif de « Chartrenbosse ». À la fin de la seconde journée, le rythme devient infernal, seule l'indulgence de la présidente de salle nous permet d'engloutir nos dernières victimes. Nous sortons épuisés, contents sans doute autant qu'étonnés de cette expérience. Dans ce cadre moderne, aux côtés de quelques chercheurs assidus devant leur écran, deux seniors armés de leur crayon à papier revisitent un chantier délaissé depuis des décennies. Rencontre de l'ancien et du nouveau, à placer en épilogue de mon introduction et de l'évocation des avatars du Sans-culotte marseillais. Quand nous sommes ressortis des Archives départementales, sous un soleil de fin d'été, c'est avec la sensation d'avoir partagé ici, curieusement, un moment précieux de rencontre et d'échange. Une petite bulle de ce que l'on appelle le bonheur.

Introduction

Les tribulations du Sans-culotte

1Cet ouvrage, s’il paraît un jour, sera sans doute le dernier. Jouant sur deux dimensions, une étude quantitative des classes et luttes de classes à Marseille sous la Révolution, mais introduite par le récit des conditions de sa longue gestation, il va au-devant de réactions diverses. Parmi les historiens et lecteurs, jeunes ou vieux d’aujourd’hui certains le liront avec agacement voire avec une franche hostilité, d’autres avec commisération comme témoignage d’une historiographie d’hier – qui n’est plus la nôtre comme on disait autrefois –, quelques-uns y trouveront matière à une réflexion sur une aventure personnelle, mais aussi sur une recherche dont on expose les résultats et les pistes ouvertes, en assumant l’héritage d’une histoire sociopolitique de la Révolution française que les chroniqueurs à la mode désignent aujourd’hui comme archaïque.

Diogène une lanterne à la main, compte, mesure et pèse…

2Donc, voilà Vovelle qui exhume des fiches de cinquante ans d'âge ; ce « Sans-culotte marseillais » dont il a toujours parlé tantôt avec une pointe de nostalgie, et plus souvent avec une ironie amère. Une thèse inaboutie, aventure banale dans une génération, où il était fréquent de chercher sa voie, sous l'égide ou en rupture avec les maîtres protecteurs. Comme les autres j'avais été, à mes débuts dans les années 50, solliciter d'Ernest Labrousse un sujet de mémoire sur la Commune et m'étais retrouvé investi d'une recherche sur les structures sociales à la .n du xviiie siècle dans ma ville d'origine de Chartres. Je n'ai pas regretté cet apprentissage, et si j'ai regimbé quand le maître m'a proposé, au sortir de l'agrégation un sujet de thèse sur la « Révolution agricole », pour parfaire mon initiation, j'ai accepté d'affronter sous sa conduite l'épreuve redoutable des « Problèmes méthodologiques posés par l'utilisation des sources de l'enregistrement dans une étude d'histoire sociale ». Cette centaine de pages, soigneusement revues par le maître, est sans doute le plus méconnu de mes travaux. Il date… et pourtant que l'on veuille bien considérer qu'à l'époque, à part un guide général de Madame Vilar Bérogain, seuls deux archivistes (Font-Réaux dans la Drôme et Prouzat dans le Puy-de-Dôme) s'étaient risqués à inventorier le fatras de registres et de tables, des Insinuations d'Ancien Régime à l'Enregistrement des actes à partir de ses premiers pas sous la Révolution. Autant de richesses qui venaient à peine d'être livrées par l'administration aux fonds départementaux. Je me suis jeté à l'eau, si l'on peut dire, dans ce grenier que l'archiviste d'Eure-et-Loir m'ouvrit, avec un sourire un peu goguenard. De mon traitement de cette masse de données, illustration du quantitatif « à la main » comme on le pratiquait à l'époque, avec une machine à calculer rustique, initialement à manivelle, on pensera aujourd'hui ce que l'on voudra, comme l'œuvre d'un prospecteur dans l'utilisation d'une source depuis lors si banalisée, ou comme une histoire d'un autre temps.

3Cela ne me donnait pas pour autant un sujet de thèse, les plaines de grande culture, fort convoitées, m’échappaient, et plus de deux ans de service militaire sous d’autres horizons, m’ont vu à ma libération en 1961 prendre un poste d’assistant à la Faculté des Lettres d’Aix-en-Provence.

Comment il se fait provençal

4Changeant d’horizon, j’ai commencé à prospecter ce qui allait devenir pour un quart de siècle sans discontinuité, ma nouvelle patrie.

5Je surprendrai plus d’un par le choix d’un thème que j’ai alors proposé à Marcel Reinhard après la retraite d’Ernest Labrousse, qui gardait par ailleurs ma fidélité : « La Contre Révolution en Provence ». Cette idée ne m’était pas venue de François Furet, que je connaissais peu, et qui l’a émise également dans ces années, comme une piste à suivre, sans s’y engager lui-même.

6Mais sans doute la convergence n’est pas fortuite en ces temps, même si elle dévoile deux types de réactions opposées aux sollicitations de l’histoire vécue, qui ont interpellé notre génération. Comme tant d’autres, contemporains ou plus âgés que moi, j’avais été bouleversé par les événements de 1956 et ceux qui ont suivi. Budapest : une révolution assassinée ou une contre révolution ? Des certitudes ou des illusions nourries depuis l’adolescence, voire l’enfance – sur la Révolution qui s’avance… et qui vaincra – étaient contrebattues par l’histoire.

7Beaucoup ont réagi avec violence dans la condamnation d’un système qui les avait mystifiés. À quelques années près, moins directement engagé dans une activité militante, j’ai choisi de continuer à croire à la Révolution, gardant par ailleurs une lucidité et un regard critique que mes réflexions durant la guerre d’Algérie avaient fait mûrir.

Révolution et contre-révolution après 1956

8Est-ce pour cela que je m'engageais, à mon arrivée en Provence, sur le thème bien ambitieux de la dialectique révolution – contre-révolution, loin d'être à la mode comme il l'est devenu depuis lors ? Comment « tourne » une révolution, en bien comme en mal : c'est ce qui me passionnait dans l'épisode des affrontements provençaux durant la décennie révolutionnaire.

9Le chantier était trop vaste et l'ambition démesurée comme j'en pris assez vite conscience : même si j'ai étudié puis fait suivre par mes étudiants de maîtrise les mouvements populaires de la Provence dans leur montée de 1789 à 92, mon attention s'est focalisée sur Marseille et les luttes dont elle a été le cadre : cette évolution singulière qui va faire d'un des épicentres urbains du jacobinisme le plus avancé jusqu'en 1792 l'un des sites majeurs de la révolte fédéraliste, prélude entrecoupé d'épisodes contradictoires à une durable vocation de ville blanche ou légitimiste jusqu'au siècle suivant.

Pourquoi Marseille ? Entrée du Sans-culotte

10Le Sans-culotte marseillais fait donc ici son entrée dans ma carrière : mais avant de le présenter, il importe que je l'inscrive plus largement dans le contexte historiographique et point seulement personnel, dans lequel il trouve sa place. Georges Lefebvre était mort en 1959, après avoir consolidé le prestige encore peu contesté d'une approche sociale (mais aussi politique !) de la Révolution française. Français ou étrangers (Suratteau, Soboul, Markov, Rudé, Tønnesson, Saitta) historiens du mouvement populaire organisé ou des foules révolutionnaires illustraient un courant dont on se plaira plus tard à dénoncer l'hégémonie, ce qui n'était que partiellement vrai. J'ai entrevu Georges Lefebvre qui m'a dédicacé sa « Grande Peur » un jour de grand froid, au Vel d'Hiv, puis il m'a reçu à son domicile : de mon pèlerinage je retiens ce trait paradoxal « Ne faites pas comme Soboul, il a fait la dernière thèse d'histoire politique de la Révolution ». Cela, Georges Lefebvre ne le pensait pas vraiment, mais l'avis en forme de boutade était significatif. La thèse d'Albert Soboul sur les Sans-culottes parisiens venait de sortir en 1958, l'auteur rongeait son frein au CNRS puis à Clermont. Sans trop le connaître encore, j'étais du nombre de ceux qui admiraient la nouveauté de son approche, son refus du dogmatisme, d'une explication classiste, trop simpliste. Mais ma formation me rattachait plus directement à un autre héritage vis-à-vis duquel Soboul restait circonspect : « Ne sociologise pas trop » me disait-il lors d'un premier contact. Façon de me mettre en garde contre « Labrousse et ses structures… ». Un réformiste vers qui se tournaient néanmoins chercheurs de la gauche jusqu'à l'extrême gauche, qui les associait à cette « grande fresque » dont il rêvait de couvrir l'espace français, à partir des études monographiques des structures sociales du xviiie au xixe siècle. Dès 1955, il avait, dans son discours programme du Congrès International des Sociétés Savantes à Rome, édicté les méthodes d'une approche quantitative appuyée sur les sources massives dont il ouvrait les perspectives : le Notarial, le Fiscal, l'Enregistrement. Et l'on a vu comment j'avais, à ma mesure été

embauché dans l'équipe, où se pressaient, sur leurs chantiers, M. Agulhon, J.-C. Perrot, P. Deyon, M. Garden, J. Dupaquier, F. Furet… L'école labroussienne occupait un espace considérable, dans le cadre universitaire, en rivalité avec les territoires de l'empire braudelien aux Hautes Études. Mais l'ambitieux projet a tourné court, à la retraite du maître, après 1964, date charnière sur laquelle il faudra bien revenir.

11Au départ, toutefois mon Sans-culotte marseillais était plus labroussien que soboulien, dans son ambition d'une sociologie quantitative du mouvement populaire dans le grand port méditerranéen.

Plus labroussien que soboulien : la porte du laboratoire

12Pour le comprendre, il convient d’esquisser pourquoi j’avais la conscience – ou illusion – de disposer à Marseille d’un cadre et d’un exceptionnel bonheur de sources, dont Albert Soboul n’avait pas eu l’équivalent à Paris, il s’en faut. S’il avait pu, pour dresser le portrait du Sans-culotte parisien à partir de quelques centaines de cas, recourir essentiellement aux dossiers des procédures engagées contre les militants jacobins lors de la réaction thermidorienne (enrichis il est vrai de toutes les notations qui ont permis plus tard à Raymonde Monnier de dresser le répertoire du personnel sectionnaire parisien), il m’est apparu alors possible pour ma part d’explorer beaucoup plus largement par accès direct aux procès-verbaux de nombreuses sections le vivier du militantisme sectionnaire dans cette grande cité de plus de 100 000 habitants.

13Dans la très riche série des registres quotidiennement tenus des assemblées des 21 sections urbaines, j’ai pu dans huit cas constituer un fichier nominatif des présences par séances entre 1791 et le printemps 1793 quand éclate la révolte fédéraliste, suivant au jour le jour sur plus de cent semaines, 5 000 Sans-culottes, sur les 12 à 15 000 que l’on peut supposer avoir existé (en extrapolant à partir de cet échantillon). Des noms, des noms plus d’une fois orthographiés avec fantaisie (il m’est arrivé au hasard de la manipulation d’un fichier de m’apercevoir que tel bon Provençal Amic n’était autre que l’exotique Zamith), des prénoms approximatifs… toutes joyeusetés dont les historiens de terrain savent s’accommoder. Mais surtout, ces fichiers que j’ai constitués personnellement et ensuite enrichis avec l’aide d’étudiants de DES puis de maîtrise dont mon patron aixois, André Bourde, me déléguait généreusement la direction, auraient risqué de rester muets sans le recours complémentaire à d’autres sources d’identification, car assez rares étaient les procès-verbaux comportant l’indication de la profession et/ou d’autres éléments de signalement. Une quête passionnante

– ou exaspérante – s’esquissait. La chance a été de retrouver une autre source, assez providentielle, qui a permis d’identifier un grand nombre de Marseillais : en l’occurrence un recensement réalisé en septembre 1793, dans un but policier évident, au lendemain de la reconquête de la ville par les troupes de la Convention. N’allons point en faire la merveille des merveilles : établies par des commissaires inégalement instruits, ces fiches par « îles » à l’intérieur des sections requièrent beaucoup de travail pour des résultats inégaux : le dénombrement est incomplet, couvrant 60 % de la population en gros, ce qui n’est pas rien. Aussi a-t-il fallu chercher et exploiter des sources complémentaires : les cartes de sûreté de l’an IV, les états de sections cadastraux pour les propriétaires, les emprunts forcés de l’an II et de l’an IV, les almanachs commerciaux ou professionnels… à vrai dire toutes sortes de listes consultables. Tant et si bien qu’il a été possible dans près des trois-quarts des cas de savoir qui s’est montré dans mes sections marseillaises, des débuts du mouvement jacobin en 1791 à la crise fédéraliste du printemps 1793 : somme toute de voir comment la Révolution y a bien ou mal tourné, si l’on peut me passer ce raccourci.

14Le recensement de 1793, tel que j’en ai effectué ou dirigé l’exploitation, est devenu le terrain propice à toute une série d’enquêtes sur la démographie, la famille, la sociologie, l’inscription dans l’espace urbain, du peuple de Marseille : plus qu’une simple mise en contexte pour les 5 000 Sans-culottes insérés dans ce vivier. La prise en compte, parfois précise (quoiqu’inégalement) de l’état-civil, de l’habitat, des structures d’âge et des structures familiales, des provenances géographiques et de la date d’implantation, l’insertion dans les différents quartiers, quelques aperçus sur la richesse ou l’accession à la propriété : voilà autant de paramètres que cette pesée globale permettait de prendre en compte, autorisant l’esquisse d’un tableau des réalités sociales de Marseille à la fin du xviiie siècle. De ces enquêtes, j’ai livré quelques aperçus dans mon livre aujourd’hui bien oublié publié au Québec en 1980 sous le titre « De la cave au grenier ». Si tant est qu’il ait connu une véritable audience hors d’un cercle de spécialistes nationaux ou locaux : mais l’édition méridionale n’avait pas été accueillante à ces travaux et je garde le souvenir de la réponse désinvolte de telle éditrice m’avouant qu’elle n’appréciait les auteurs que morts. D’où la délocalisation du produit au Québec. En anticipant ainsi sur des tribulations

à venir, je ne voudrais pas perdre de vue mon Sans-culotte, qui quinze ans plus tôt, dans les années 60 commençait à prendre consistance. Mais l’ampleur même de la prospection, qu’elle s’applique à la population marseillaise toute entière, ou à l’élite privilégiée du militantisme sectionnaire, posait des problèmes à la fois techniques et méthodologiques de classement et de traitement quantitatif.

Le guêpier du code socioprofessionnel

15Je n’étais pas seul à les affronter, au sein des équipes de chercheurs alors à l’œuvre. Je les avais déjà rencontrés dans mes premières études urbaines sur ma patrie d’origine, Chartres, et sans m’égarer sur une piste nouvelle, je rappellerai que ces études ont fait en 1980, la même année que « De la cave au grenier » l’objet d’une publication sous le titre « Ville-campagne : Chartres et la Beauce au xviiie siècle » : grâce à l’initiative de François Hincker aux Éditions Sociales, cette autre thèse inaboutie n’a pas été perdue. De ces premières prospections, je ne retiendrai, pour l’exemple, que l’article élaboré avec mon ami Daniel Roche sur « Bourgeois, rentiers, propriétaires, éléments pour la définition d’une catégorie sociale à la fin de l’ancien régime ». La recherche d’une méthode d’approche appropriée des catégories socioprofessionnelles était au cœur de nos préoccupations. Et je garde le souvenir d’une visite commune de Daniel Roche et moi-même à François Furet qui confesse « J’ai 20 000 fiches sur la bourgeoisie parisienne et je ne sais pas quoi en faire. »

16Avant de prendre le parti de se tourner délibérément vers une autre démarche, il a cependant tenté avec Adeline Daumard qui travaillait sur les élites parisiennes de la Restauration, de proposer une réponse, ou un modèle, qu’un article de sa partenaire commenta dans la revue d’Histoire Moderne et Contemporaine en 1963 : Adeline Daumard proposait un projet de code socioprofessionnel applicable à la société d’Ancien Régime, enchaînant sur un autre adapté à la société du premier xixe siècle. En collaboration avec François Furet elle illustrait la démarche dans un *Cahier des Annales ESC* intitulé « Structures et relations sociales à Paris au xviiie siècle ». La source support choisie était le corpus des contrats de mariage, l’une des plus fournies et la plus large socialement. La pièce centrale de l’essai (sans pour autant déprécier les commentaires des auteurs) était bien une série de graphiques – croisant en abscisse les degrés de fortune (ou d’aisance) supputés à partir de l’apport des conjoints au mariage et en ordonnée les catégories socioprofessionnelles de référence, adaptées du

code Daumard. Méritoire, l’entreprise laissait apparaître ses faiblesses : les classes de richesse, sommairement établies, faisant apparaître des discontinuités (de 10 en 10… puis de 100 en 100), dessinaient une courbe en cloche aux décrochements artificiels. Puis le codage socioprofessionnel a fait sourire. Adeline Daumard dans son projet avait voulu s’inspirer, en les adaptant, des codes de l’INSEE. De zéro à neuf, dans cette période de la préhistoire du traitement statistique, où les balbutiements de la mécanographie prônée à l’École des Hautes Études par Marcel Couturier s’enlisaient dans les fiches perforées, le découpage décimal s’imposait. Jacques Dupaquier, qui a de la culture, parlera du « lit de Procuste de la mécanographie ». Nous nous sommes tous, bon gré mal gré couchés sur le lit de Procuste.

17Dans l’essai de Furet-Daumard, la ventilation des catégories sociales se cherchait, tant bien que mal, sans trop de difficultés pour les groupes supérieurs de l’aristocratie et de la bourgeoisie, plus besogneuse dans la sphère de l’échoppe et de la boutique, insuffisante dans le monde rural, le tout s’achevait en débandade dans la case 9, celle du rebut où les étudiants côtoyaient les oisifs les mendiants et les sans aveu. En un temps où la théorie des élites était reçue, propagée en France sous la plume de Denis Richet, on avait répugné à privilégier les rapports de classe et, on mêlait maladroitement le socio et le professionnel.

18C’est du moins ce que j’ai écrit dans le compte rendu dont j’avais été chargé – privilège rare – dans les *Annales Historiques de la Révolution française* en 1961 (ou 2 ?) : et c’est pour le novice que j’étais alors, le souvenir d’une collaboration encore sans nuages avec le rédacteur en chef, Albert Soboul. À la réception de mon texte, il en approuva la densité critique, ajoutant une admonestation sur la propension aux compromis, qui m’avait amené dans une première partie à vanter les mérites des auteurs : il l’avait supprimée avec ce commentaire laconique : « Le père Lefebvre ne faisait jamais de compliments ». De mon compte rendu tronqué, François Furet alors ne semble pas avoir tenu rigueur puisqu’il me dit, aussi laconiquement que Soboul « J’ai lu ton compte rendu, tu as raison. »

19C’est que nous restions embarqués sur le même bateau ; même si Furet songeait déjà à prendre le large. En chargeant une équipe entière – M. Agulhon, F. Furet, J. Dupaquier, M. Bouloiseau, L. Bergeron, Roche, M. Reberioux, C. Perrot, A. Olivesi et moi-même – j’en oublie, qu’ils me le pardonnent – de travailler à l’élaboration d’un code socioprofessionnel unique pour le passage du xviiie au xixe siècle, Ernest Labrousse avait non seulement l’ambition de contribuer à rendre homogène le foisonnement des études urbaines et locales en cours mais il réaffirmait la pertinence du « socioprofessionnel » comme clef d’analyse de ces sociétés.

20C’était trop pour le courant de contestation alors animé avec une autorité croissante par Roland Mousnier, l’adversaire pugnace du courant marxiste dans l’historiographie, contradicteur de Porschnev sur le chantier des émotions populaires, et ici de la vision « classiste » de Labrousse. C’est en ces années que Mousnier a développé son contre modèle, des « sociétés d’ordres » plus appropriées selon lui pour expliquer les sociétés de l’époque moderne que celui des sociétés de classes, issues de la révolution industrielle. Je simplifie bien sûr, au risque de paraître caricatural, mais relater dans toute une ampleur les aspects et enjeux de ce débat idéologique et méthodologique nous entraînerait trop loin, même s’il est essentiel à notre propos.

21Labrousse avait conscience de la rigidité du codage que nous lui proposions – du moins certains d’entre nous dont j’étais l’un des porte-parole : respectant les contraintes d’un tableau limité à 10 tranches en abscisses comme en ordonnées, croiser les secteurs de production (le professionnel) et les rapports de production (le social). Difficile exercice par les regroupements imposés à une société fluide et en mouvement. Nous avions bien conscience de la nécessité d’adjoindre à ce code binaire de reconnaissance globale, plusieurs chiffres renvoyant à une nomenclature professionnelle pour affronter le foisonnement des métiers. Ernest Labrousse m’avait chargé d’explorer comme test de référence le code des patentes de 1828. Je garde aujourd’hui le souvenir, avec le sourire, de cette mission quasi impossible, qui exposait au fil de besogneux regroupements à des rencontres inattendues parfois cocasses, du marchand de poudrette au « ferblantier-étameur en ambulance se déplaçant avec chiens dans un rayon

de quatre lieues ». Mais s’il pouvait paraître envisageable d’aboutir à un résultat acceptable pour les sociétés urbaines, quel casse-tête pour le monde rural : mon outil de travail fut dans ce domaine la prospection systématique des monographies portant sur le monde agraire, soit, à part quelques exceptions encore rares, plutôt que des thèses d’histoire, celles que l’âge d’or de la géographie régionale, de Vidal de La Blache à Demangeon avait multipliées depuis le début du siècle. Je me suis battu avec les « pagès » ou « bientenants », « estivandiers », « estibaudiers », « faisandiers »… Et cela m’a beaucoup appris.

1964 - Journée des dupes à Saint-Cloud

22L’aventure a trouvé sa conclusion lors du colloque organisé à l’École Normale de Saint-Cloud par Daniel Roche en 1964 sur les structures et relations sociales. Tout le gratin de l’histoire sociale était là, des maîtres Labrousse et Mousnier, aux disciples déjà confirmés Goubert, Chaunu, aux chercheurs émergents parmi lesquels s’était recrutée notre équipe hétérogène. Le projet de code que j’avais été chargé de présenter, maladroitement ficelé après d’ultimes tractations avait été rejeté par le maître dans les jours précédents, et c’est Jacques Dupaquier qui fut chargé de présenter un rapport, d’où il apparaissait qu’il n’était ni faisable, ni même légitime de s’astreindre à élaborer un code général : aux chercheurs, chacun dans son coin de fabriquer le sien, en fonction des réalités du terrain.

23Ce grand bon sens a prévalu : Mousnier et Labrousse sont repartis apparemment réconciliés, le premier avait gagné et l’hégémonie qu’il fit peser dans les années suivantes sur l’histoire sociale moderne à sa façon, a contribué durablement à l’asphyxie de ce qui avait un temps un des chantiers les plus dynamiques de l’historiographie française.

La diaspora. On me chasse de Marseille et je me convertis aux mentalités

24À la fin des années 60 s'est opérée la diaspora des chercheurs qui avaient travaillé sous la direction de Labrousse. Le quantitatif est passé de mode alors même que les moyens de l'informatique lui ouvraient des perspectives de manipulations jusqu'alors inconcevables. Mais les approches sociologiques « classistes » étaient devenues suspectes, et bientôt considérées comme obsolètes, réductionnistes. La grande vague de l'histoire des mentalités dans les années 70 a submergé le massif de l'histoire sociale qui « compte, mesure et pèse ». Quelques-uns ont persévéré et rempli leur contrat avec panache. Maurice Garden à Lyon, Pierre Deyon à Amiens, – fut-ce en infléchissant leur démarche – ainsi vers la démographie chez Jean-Claude Perrot à Caen. Maurice Agulhon que l'on peut créditer de trois thèses magistrales illustre par ce cumul le cheminement de l'histoire sociale labroussienne (fut-ce sous la direction de Girard) dans sa monographie de Toulon comme dans le tableau de la société provençale à la fin de l'Ancien Régime, à une ouverture pionnière en histoire des mentalités, dans « Pénitents et Francs-maçons dans l'ancienne Provence ». Quant à François Furet, on sait comment il a abandonné sa thèse parisienne pour de nouvelles aventures.

25Chacun a frayé son chemin à sa manière, et en fonction des contingences heureuses ou malheureuses de sa carrière. Les circonstances dans lesquelles j'ai, non pas abandonné à leur sort les Sans-culottes marseillais, mais renoncé à en faire une thèse ne représentant qu'un épisode individuel assez banal dans la foire aux thèses de l'époque et dans le contexte du tournant général que je viens de rappeler. Alors que le chantier prenait de l'ampleur, en s'enrichissant de nouvelles perspectives de traitement, on me fit savoir avec bienveillance par la voix de mon maître aixois, Pierre Guiral, que mes entreprises marseillaises risquaient de gêner un chercheur local, Monsieur Martinet, estimable érudit qui travaillait dans des conditions difficiles à un

sujet sur la Contre-révolution sous le Directoire. La bienséance commandait que je me retire, la décision fut emportée au lendemain d'un épisode comique dans lequel les deux protagonistes reçurent presque simultanément à Paris les conseils d'Albert Soboul – pour moi « Ne t'inquiète pas, il ne finira jamais sa thèse » (pronostic exact) et pour mon collègue « Méfiez-vous de Vovelle ». Épisode que je rappelle sans rancune car il y avait chez Soboul quelque chose qui rappelle Monsieur Hardouin, le personnage de Diderot dans « Est-il bon, est-il méchant ? », et sincèrement le désir de faire plaisir à tout le monde.

26Tant et si bien qu'en 1964, j'ai moi aussi viré de bord, et me suis converti sur un chantier que j'avais déjà abordé en prospectant l'étude de la déchristianisation de l'an II dans le Midi, à l'invitation de Marcel Reinhard. J'ai présenté à la Société d'Histoire Moderne un discours programme de mon entrée en histoire des mentalités sur le thème des deux déchristianisations – brutale de l'an II, mûrie au cours du siècle des Lumières – telle que j'ai alors entrepris d'en suivre le cheminement au fil des testaments provençaux du xviie et xviiie siècle. Incorrigible quantitativiste, je transposais au domaine des mentalités et qui plus est des mentalités religieuses, chasse gardée, ma manie compilatrice. Cette imprudence fut mal accueillie, et dans la séance pour moi mémorable que j'évoque, un dieu ou un démon malicieux a voulu que le rôle d'exécuteur des hautes œuvres soit revenu à mon ami Soboul qui proclama haut et ferme qu'il ne se permettrait jamais pour sa part d'appliquer ces méthodes au domaine de la foi. J'aurais pu ne pas m'en remettre. Je me suis obstiné : la façon dont, au fil des malheurs de la vie, j'ai mené à bien la rédaction et la soutenance en 1971 de « Piété baroque et déchristianisation. Les attitudes devant la mort en Provence au xviiie siècle » est une autre aventure que je n'évoquerai pas ici.

27Mais j'avais conservé de l'amitié pour mes Sans-culottes, pour ce fichier déjà ébauché des 5 000 militants de l'armée morte du jacobinisme marseillais.

Je garde un regret pour le Sans-culotte et m’applique à l’informatique

28Ce qui m’a amené à garder une place dans mes activités de recherche au chantier marseillais, c’est sans doute la perspective de lui donner une autre dimension par le recours au traitement informatique de l’imposant corpus virtuel. Je n’ai jamais eu de compétence dans ce domaine, et seul un goût ancien pour la statistique, et la manipulation des masses peut expliquer sans doute ma propension. Au sortir de la manipulation « manuelle » des 20 000 testaments provençaux de ma thèse, illustration de la méthode artisanale, on pourra comprendre aussi que j’ai souhaité accéder à d’autres techniques.

29Ce qui n’a pas changé, c’est le parti pris de la recherche, par l’application du code socioprofessionnel mis au point en 1964, dont je suis ainsi, et sans doute resterai l’unique utilisateur. Le travail que je présente en devient une tentative de démonstration de sa valeur opératoire pour aborder une société urbaine en ces temps. Je ne suis pas pour autant resté figé sur des positions rigides : mais la possibilité, désormais, de faire exploser le cadre minimaliste du tableau croisé à dix cases et de la codification binaire, a permis d’introduire grâce au traitement informatique la nomenclature diversifiée des professions, les données complémentaires de l’état civil, du statut, et le suivi de l’activité au jour le jour au fil de la période.

30Pour ces manipulations le recours à des professionnels était nécessaire : deux jeunes collègues de la Faculté de Droit, Squarzoni et Gutsatz ont accepté de se charger de ce chantier, en répondant aux exigences successives que je formulais, découvrant avec eux les virtualités de croisement des données que l’outil informatique autorisait. L’ouverture d’esprit des deux informaticiens aux problématiques proprement historiques d’une part, la bonne volonté de l’historien en ma personne ont permis d’élaborer, en plusieurs campagnes un traitement global et la mise au point

de plusieurs sous-fichiers d’exploitation : c’est la matière du bilan que je vais présenter. Pourquoi pas plus tôt ? C’est que l’investissement technique comme la juste rétribution des informaticiens impliquait un financement, soit en l’occurrence une subvention que j’ai sollicitée du CNRS à titre d’aide individuelle.

Quand on veut des fonds pour les culottes des Sans-culottes…

31Ici se place dans le parcours vagabond auquel nous entraîne le Sans-culotte marseillais un épisode que l'on pourra estimer comique, mais qui est plus qu'anecdotique. Le rejet de ma demande par la Commission compétente m'a été commenté indirectement par des voies différentes. Le doyen Godechot, un sage, qui avait défendu le dossier s'étonnait de la futilité des arguments opposés : « Ils ont des drôles de noms » avait-on dit de mes deux collègues (Godechot, révoqué par Vichy pour ses origines était assez pointilleux sur ces détails). Plus explicite fut le commentaire que mon collègue et encore patron André Bourde me transmit comme l'écho d'une rencontre parisienne avec un de ses amis membres de la commission « Quand on veut des fonds pour les culottes des Sans-culottes, on doit s'adresser à des tricoteuses ».

32Que faire d'autre sinon de rire de cette plaisanterie de bon aloi ? On pourra dire que j'ai été mauvais joueur quand, dans la campagne électorale suivante pour le renouvellement des instances du CNRS, j'ai introduit dans ma profession de foi de candidat (sans espoir) la relation de l'incident. Cela me valut des correspondances vengeresses, m'assurant de leur « très faible estime ».

33Cela me valut aussi, et c'est pourquoi je donne à cet épisode une place particulière, l'inimitié affirmée d'un des membres des instances du CNRS, le professeur François Crouzet qui m'invectiva vivement, lors d'une réunion du groupe d'histoire religieuse de Jean Delumeau, en s'étonnant que je m'autorise à me produire en sa présence. La bienveillance du directeur Monsieur Lisle, me permit de rester.

34Même s'il n'est que l'écho d'une boutade de séance, le conseil officieux de la Commission du CNRS était bon. Si c'est de mes deniers familiaux que j'ai financé le traitement informatique, je me dois de rendre hommage aux « tricoteuses » sans lesquelles ce travail n'aurait pas été mené à bien.

On n’a qu’à s’adresser à des tricoteuses

35Autant et plus que par la collaboration indispensable avec les techniciens de l’informatique, à vrai dire complémentaire fut la constitution de fichiers initiaux « à la main » à partir des sources initiales registres sectionnaires, recensement et tous autres documents, sur un modèle soigneusement établi pour ne laisser échapper aucune donnée. Je l’avais élaboré lors de mes prospections directes. J’ai eu la chance d’être secondé par des étudiant(e)s motivés et scrupuleux.

36C’est ici qu’il convient d’introduire pour leur rendre leur dû la cohorte des « tricoteuses » dont le collègue anonyme du CNRS avait préconisé l’emploi. J’espère que ces chercheurs dont je garde le souvenir, et que je rencontre parfois enseignant(e)s pères et mères de famille, proches de la retraite et toujours émus au souvenir de leur année de maîtrise ne prendront pas en mauvaise part cette appellation, et que comme les Sans-culottes d’autrefois ils y verront un titre de noblesse révolutionnaire.

37Sur près d’une vingtaine d’étudiants qui, entre 1964 et 1975, parmi les nombreux diplomitifs que me déléguaient mes maîtres Guiral et surtout Bourde, puis que je dirigeais sans intermédiaire à partir de 1971, se sont enrôlés sous la bannière des chantiers marseillais, le fait qu’il n’y eut que trois garçons pour une quinzaine de filles ne suffirait pas à justifier le terme de « tricoteuses », mais il reflète ici comme ailleurs la forte féminisation de nos élèves.

38Ils ou elles ont travaillé en fonction de la disponibilité des sources, en individuel ou parfois en équipes sur les chantiers les plus lourds. Pionnière, Andrée Bensoussan ouvrit la marche en 1964 avec la section 21, de la place Castellane, encore un faubourg, mais surtout à partir de 1969 jusqu’à 75 le rythme fut continu : monographies sectionnaires (Monique Lagier sections 1 et 2 en 1972, Nicole Laurent, sections 12 et 7 la même année, Marc

Dragoni, section 4 en 1973, Sylvie Brico section 17 en 1974), mais aussi études de groupes professionnels ou ethniques : Josette Zanzi étudiait les portefaix (1969) quand Solange Perez s'attaquait au monde de la mer (1969), Françoise Trabant au groupe composite des Italiens (1969), Marie Solange Fruteau aux pauvres et mendiants (1971). Puis nos ambitions se sont faites plus globalisantes : l'équipe constituée par Françoise Rouget, Muriel Sauty et Nicole Patouillard, associant ses efforts, a mené à bien en 1971 une « approche sociologique de la population marseillaise en 1793 d'après le recensement ». Leurs résultats ont été repris et nuancés en 1975 par Mme Reynaud Lefaucheur, qui a mis en valeur la présence et le rôle des femmes. La même année Serge Fiori traitait des « Structures de la famille à Marseille en 1793 ».

39Cette énumération laisse de côté d'autres travaux moins directement impliqués dans le programme mais dont les données ont été exploitées comme le travail sur le clergé et la vie religieuse (Viviane Santini, 1965) ou les études démographiques dirigées par mon collègue M. Terrisse. Mais je ne voudrais pas oublier les enquêtes sur les « Foules et journées révolutionnaires à Marseille » (Dominique Radiguet, 1968) ou sur « Enragés et Hébertistes à Marseille, sociologie et idéologie » (Catherine Teulle, sd mais assurément dans ces années « chaudes »).

40Avec ces soutiens, en culture dérobée au sein de mes diverses activités pédagogiques ou de recherche, j'ai bouclé le dossier marseillais à la fin des années 70, classé mes listings et esquissé un découpage de l'ouvrage à venir quand j'aurais les moyens de le mettre au point.

Mise en sommeil. Est-il trop tard ?

41Ma promotion en 1983 à la tête de l'Institut d'Histoire de la Révolution jusqu'en 93, et les sollicitations de la préparation du Bicentenaire m'ont empêché de reprendre mes fiches. Elles intéressaient des chercheurs : je les ai communiquées au britannique Stephen Clay qui prépare depuis vingt-cinq ans et plus une thèse sur Marseille sous le Directoire, et proposait, après avoir enrichi ses fichiers de l'apport des miens, de me rendre la pareille : mais l'échange fraternel est resté limité à ma participation.

42En 1986, sur l'initiative de Jacques Guilhaumou, qui a su convaincre ses collègues de la rédaction de la Revue « Histoire et mesure », le premier numéro de cette publication a accueilli dans ses colonnes une présentation résumée de ma recherche en une vingtaine de pages. Je ne sais si elle a été reçue comme un adieu aux armes, un rappel déférent de l'ancienne histoire quantitativiste des années 60-70, ou comme une intention de persévérer.

43Avant d'expliquer pourquoi j'ai pris cette dernière décision, je m'autorise toutefois à relater l'heureuse fin de l'épisode des tricoteuses, afin que mon récit des tribulations du Sans-culotte ne paraisse pas trop entaché des amertumes ratiocinantes de la vieillesse.

Un *happy* end *festif*

44C’est dans l’atmosphère festive du Congrès International des Sciences Historiques à Montréal en 1995, que se situe la scène. Comme on le sait, l’une des occupations principales de cette savante rencontre est de préparer la suivante, en décidant du lieu où elle se tiendra. Choix convoité, quoique de moindre portée que celui des Jeux Olympiques. Parmi les candidates, Rome se désista, et Sidney réservait ses chances ultérieures. La lutte était chaude entre Jérusalem, Pékin et l’outsider Oslo qui l’emporta pour des raisons trop évidentes pour que j’en alourdisse ce récit. Mais la somptuosité des cocktails en fit le lieu apprécié des rencontres telles que celle que je vais relater. « Nous avons un compte à régler » m’invectiva vivement le collègue François Crouzet lors de la réception chinoise… Vous avez écrit sur moi des choses inadmissibles dans votre compte rendu des *Annales Historiques de la Révolution* [sur ma conférence présentée aux historiens britanniques]. Drapé dans ma bonne foi, je répondis que je n’avais fait que traduire littéralement à l’usage du public français le message qu’il avait porté en leur langue aux Anglais… Et rendez-vous pour le duel final fut fixé au cocktail des Israéliens, également de haut niveau, bien qu’inférieur à la démonstration de puissance chinoise. Je fis convenir à mon collègue que c’était bien lui qui avait tiré le premier en me désignant dans son tableau des protagonistes du Bicentenaire comme l’« Hypocritical Ayatollah » qui avait monté les opérations perfides contre François Furet. Je passe sur le parallèle qu’il dressait entre les historiens de bonne famille comme Furet, et les aigris de basse extraction, Mathiez, Lefebvre, Soboul, jusqu’à « Vovelle, père et mère instituteurs de village », de ce fait partisans de la subversion et dont on pouvait se demander ce qu’ils auraient fait s’ils avaient accédé au pouvoir. C’est impossible que j’aie écrit cela objectait mon collègue… Qui finalement éclata, « Mais vous savez bien à quoi cela remonte… cette histoire de tricoteuses ! » C’était donc cela ! Depuis vingt ans et plus ces méchantes femmes avaient tricoté dans sa tête.

45C’était l’heure de la paix des braves. Dans la chaleur du banquet, je conclus « Allez, il y a prescription ». Bien conscient que de ce fait j’interdisais aux historiens du futur de connaître de façon sûre le nom de l’auteur de la phrase historique. Mais la paix est à ce prix, c’est la leçon que j’ai retirée d’un verre de vin du Golan (miracle inattendu) et j’espère que pour mon collègue aussi, il n’y a pas lieu de la remettre en question.

Pourquoi pas ?

46Il faut revenir aux choses sérieuses. À l'occasion de leur dépôt à la médiathèque de Telemme (Université de Provence à Aix), j'ai repris contact avec la bonne vingtaine des travaux exécutés pour ce chantier, parmi les 600 mémoires de maîtrise que j'ai dirigés pour moitié à Aix et à Paris. Puis je me suis familiarisé à nouveau avec les listings du traitement informatique, qui m'attendaient en disgrâce, comme avec le plan de découpage et les ébauches de rédaction.

47J'en tire l'impression, peut-être présomptueuse, qu'il y a là quelque chose à transmettre. Le bilan de ces monographies vouées à tomber dans l'oubli. Celui d'une recherche, et d'un projet dont le thème reste central, et n'a pas que je sache été approfondi par cette voie.

48Anglo-saxons ou Français (il y eut à Bordeaux lors du Bicentenaire un colloque sur le fédéralisme, parmi d'autres rencontres) ont tendance à opiner avec bon sens qu'il y eut des fédéralismes, suivant des scénarios spécifiques en fonction des conditions locales. Sans contester cette évidence, Marseille offre l'illustration d'une voie originale, dont on retiendra, sans anticiper sur les conclusions à venir l'importance de la mobilisation populaire. Ouverture peut-être sur le fédéralisme jacobin sur lequel d'autres études (Dorigny, Guilhaumou) ont attiré l'attention.

49Mais ce qui reste ma dernière prétention, archaïsme qui se veut une nouveauté à l'heure de la postmodernité, c'est l'approche « classiste » si l'on veut ou à tout le moins sociologique, et la méthode de présentation qui la cautionne. Également le tableau de Marseille dans ses structures sociales qui ouvre le parcours, beaucoup plus que comme une mise en contexte.

50Je ne regrette point d’apparaître historiquement daté et c’est pourquoi j’ai tenu à préluder par l’évocation des tribulations du Sans-culotte marseillais au fil de ma carrière. Ce fragment des mémoires que je n’écrirai pas porte témoignage des avatars de l’historiographie et de la condition d’un chercheur dans le dernier demi-siècle.

51J’ai eu à affronter d’autres débats, d’autres polémiques et attaques frontales ou détournées : elles ont culminé durant mon passage à Paris dans les années du Bicentenaire, lorsque j’ai été diabolisé comme la caricature du jacobin. Mais je ne tiens pas à assumer une image de persécuté : j’ai eu aussi de grandes satisfactions dans ma carrière, des maîtres et des amis, des protecteurs que je n’oublie pas et des joies pédagogiques.

52Le dernier mot reviendra aux Parques, infatigables tricoteuses.

Chapitre I. *Sans-culottes, mode d’emploi*

1Dans la profession de foi sur laquelle s’ouvre cet ouvrage, j’ai fait état d’un bonheur de sources dans le cas de Marseille, autorisant une expérimentation originale en matière de traitement statistique. Il s’impose maintenant de présenter mes preuves, soit, pour plagier modestement la formule célèbre de Marc Bloch d’entrouvrir au moins la porte du laboratoire, en présentant ces sources puis la méthode de traitement.

Huit assemblées sectionnaires : une source privilégiée

2Pour explorer le militantisme sectionnaire en 1791-1793 dans cette grande ville de près de 100 000 habitants dont on aura un aperçu global dans un prochain chapitre, j'ai eu l'idée d'exploiter la richesse exceptionnelle des assemblées de sections, 24 pour la ville (33 avec le terroir) entre 1791 et 92 à partir des registres de leurs procès-verbaux, espacés, puis quotidiens à partir du printemps 1792 et jusqu'en juin 1793 au cœur de la révolte fédéraliste dont elles seront les acteurs essentiels, avant d'être entraînés dans la répression qui s'ensuivit. Ces procès-verbaux sont riches, livrant la chronique de la montée du mouvement de contestation, jusqu'à son apogée ou ses dérives, selon ce qu'on en pensera : à ce titre ils ont été visités par les historiens d'hier, tel que Georges Guibal, dans son ouvrage classique sur le Fédéralisme en Provence (1907), comme par certains travaux d'aujourd'hui. À la fin des années 50, Pierre Guiral avait fait réaliser par une de ses élèves, Mademoiselle Genta, un diplôme d'études supérieures sur cette source dont elle donnait un aperçu succinct. Aujourd'hui encore, elle recèle matière à de nouvelles prospections.

3Sans négliger le procès-verbal des séances, qui fournit la trame de référence à laquelle on se reportera constamment, c'est une voie d'exploitation singulière qui m'a retenu, valorisant l'existence assez fréquente de listes de présences nominatives lors de chaque réunion, sur une durée de plus de cent semaines : offrant matière à un décompte d'une ampleur et d'une précision dont Albert Soboul n'a pu bénéficier dans son étude des Sans-culottes parisiens. Mais de même que la série des registres des procès-verbaux déposée aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (L 1932 à 1948) n'est pas sans lacunes, *a fortiori* ces listes nominatives ne se rencontrent pas dans tous : ce sont huit sections sur 24 urbaines que j'ai pu exploiter ou faire travailler. Leur tenue même est inégale, parfois discontinue, mais la moisson reste impressionnante, livrant un fichier global

de plus de 5 000 (5 008 !) Sans-culottes marseillais signalés par leur présence occasionnelle pour les plus nombreux, susceptibles de s'élever au fil des semaines jusqu'à plusieurs dizaines d'occurrences chez les plus assidus.

4Quelle représentativité peut-on accorder à cet échantillon relativement massif, mais dont le choix résulte des caprices de la conservation, autant que de leur tenue initiale ? Assumant ce que mon plaidoyer peut avoir de partial, j'estime que le corpus rassemblé est à même de donner une image suggestive. Les 8 sections étudiées correspondent à une population de référence que l'on peut estimer à 35 000 habitants sur 92 à 93 000 que compte alors Marseille intra-muros (chiffres avancés avec réserves à partir des dénombrements de 1790 et de l'an III). Si l'on évalue (nous nous en justifierons) de 25 à 28 % du total le chiffre de la population masculine adulte dans chaque section, ces 5 000 militants représentaient un peu plus de la moitié des participants potentiels de chaque section, ce qui ne laisse pas d'étonner de prime abord.

5Mais la représentativité peut s'apprécier sous un autre angle : quelle place occupent ces sections dans l'espace social et politique du Marseille révolutionnaire ? On peut dire que le hasard a bien fait les choses : sur les huit sections en cause, quatre, la 1, la 2, la 4 et la 8 appartiennent au Marseille non seulement riche et aisé, mais engagé dans le mouvement fédéraliste, la 1 et la 2 dans les quartiers à l'est du cours, la 4 et la 8 de part et d'autre de la Canebière dans les rues où réside l'élite des négociants. En contrepoint, trois autres sections du vieux Marseille, la 7, la 12 et la 17, densément peuplées, illustrent trois aspects de Marseille populaire : la 7 sur la butte des Carmes, jouxte le bastion de la résistance jacobine qu'étaient les sections 11 et 13, la 12 présente une implantation déjà industrielle en bordure de l'anse de l'Ourse, et la 17 au pied du Fort Saint-Jean est par excellence le quartier des marins et des pêcheurs. La dernière à évoquer, la section 21 à la porte de Castellane offre le profil différent d'une section périurbaine, marginale.

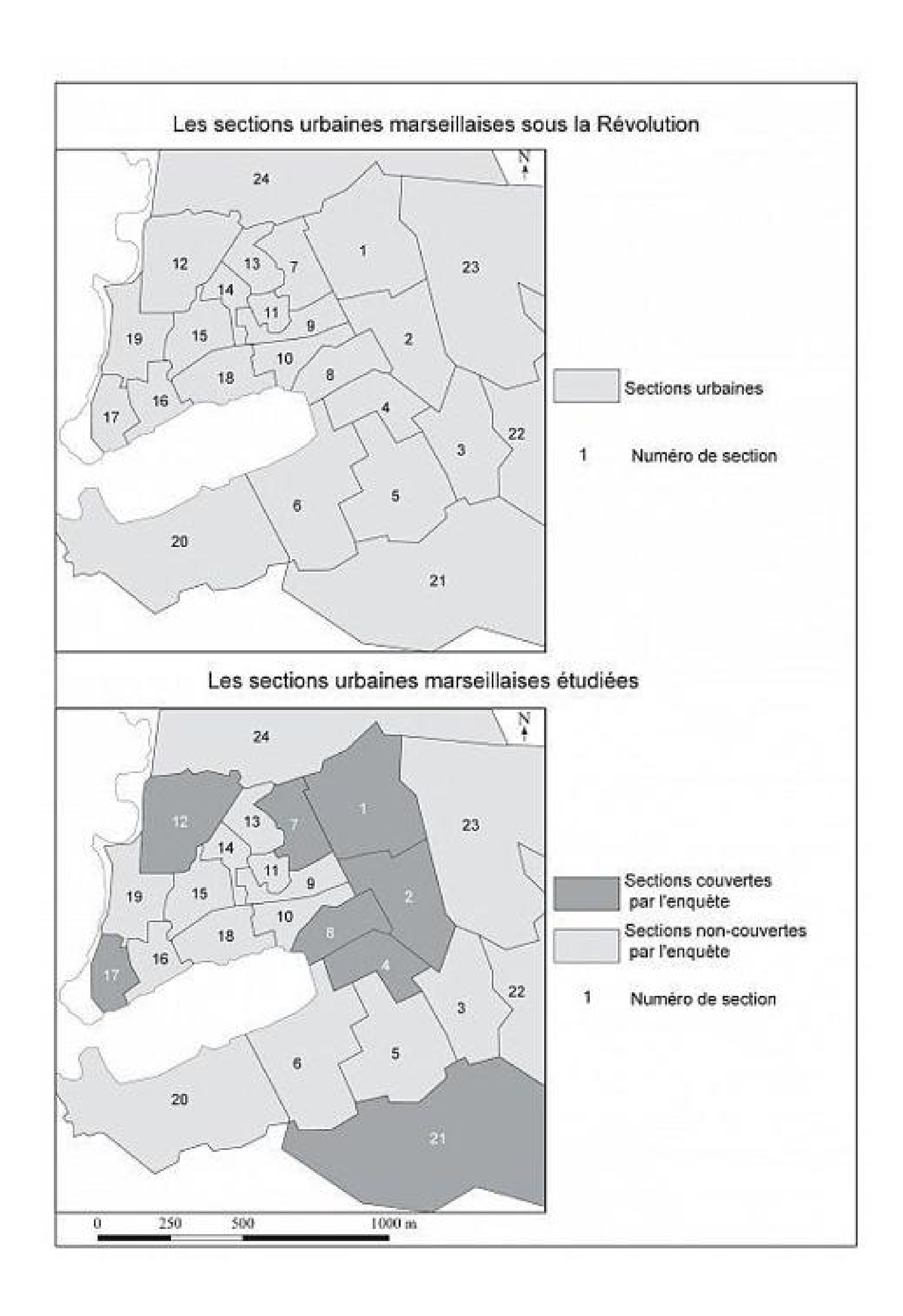


Planche 1 - Les sections marseillaises

6Cette esquisse, en vue de planter le tableau, ne devra pas nous dispenser d’analyser chacun de ces sites dans sa spécificité : elle autorise toutefois une approche globale que l’on peut présumer équilibrée.

7De taille, de population et de densité variable, comme de profil sociologique (et politique !) bien différents, ces sections ont accueilli une population militante importante comme on peut en juger :

		Population 1790	Superficie	Nombre de sectionnaire identifiés	Pourcentage de la population	Pourcentage du nombre des fédéralistes poursuivis
Les Recollets ou St Hommebon	1	3 772	16 ha	370	9,8	5,3
La Trinité ou La Palud	2	4 284	12 ha	840	19,6	6,9
Le Concert	4	3 972	7 ha	690	17,3	5,1
St Martinion ou les Pénitents Blancs	7	5 787	6 ha	720	12,4	2,3
Les Grands Augustins	8	4 430	6 ha	780	+17,6	4,1
L'observance dite des Phocéens	12	3 931	11 ha	660	16,7	1,3
St Laurent	17	2 444	4 ha	370	15,1	1,5
Le Manège	21	3 699	?	360	9,7	3,5
		35 000		4 790	13,6	Moyenne générale #3

8On se réserve de commenter par la suite ce tableau, à partir de ses évidences comme des problèmes qu'il pose, attestant que l'engagement militant n'est pas le reflet mécanique de la population virtuellement concernée.

Le recensement de septembre 1793

9Le fichier (les fichiers) nominatif des sectionnaires marseillais source première, et pivot central de la recherche, aurait risqué de rester muet, inexploitable si l'on s'était tenu à des listes de noms péniblement collationnés. La seconde chance rencontrée dans les archives marseillaises, je l'ai annoncée dans mon introduction, a été l'existence du dénombrement de population qui a été mené à partir de septembre 1793, lors de la reprise en main de la ville après l'entrée des troupes de la Convention de Carteaux. C'est dire qu'il répond à une visée, sinon totalement répressive du moins de contrôle d'une population par ailleurs touchée par une importante émigration que les listes permettent d'évaluer à plus de 1 000 « absents » (l'ensemble des listes marseillaises compte 1 505 émigrés dont 431 avant 1793) dont il faudra tenir compte, sans que la ponction ne touche la masse des habitants. Ceux-ci ont été visités par les enquêteurs, « isle » par « isle », maison par maison : et c'est un témoignage souvent émouvant qu'apportent ces fiches, inégalement tenues, parfois maladroitement rédigées mais suggestives d'une réalité de proximité difficile comme on dirait aujourd'hui. Il reste que ce corpus à constituer, peu maniable, assume ses limites. Au total 59 172 personnes sont répertoriées (26 535 hommes, 32 637 femmes) dont 40 014 de plus de 20 ans (17 449 hommes, 22 565 femmes), dissymétrie qui reflète en partie une réalité antérieure aux « événements », mais ne s'explique pas uniquement par le poids de l'émigration masculine. Des hommes se cachent, à l'évidence mais aussi les conditions mêmes de ce recensement improvisé expliquent qu'il soit bien incomplet. Toutefois touchant à peu près 60 000 individus, chiffres ronds, sur une population de Marseille-ville que les recensements de 1790 et de l'an IV établissent autour de 93 000 pour le premier, 92 000 pour le second, notre dénombrement rustique couvre les 2/3 de la population : et de fait c'est bien la proportion que l'on retrouve chez les sectionnaires que ses données permettent d'identifier.

10Le second fichier « recensement », doublant (en instance de confrontation) le fichier « sectionnaire » a, dans ses limites mêmes, paru suffisamment représentatif pour acquérir un traitement à part, pour lui-même : entendons qu'il a donné matière à toute une série d'exploitations menées par notre équipe sur la démographie, les structures familiales, la sociologie et même les activités économiques dans leur spatialisation, cette mise en espace s'avérant propre à fournir une géographie des quartiers et de l'habitat. C'est pourquoi nous lui réservons, d'entrée de jeu, une place qui va bien au-delà d'une simple introduction, en plantant les tréteaux du grand drame marseillais de 1792-93.

11Il ne convient pas pour cela d'oublier l'objectif premier de l'enquête : la traque des sectionnaires connus uniquement par leur nom. Si utile que fut le dénombrement qui nous permettait d'en identifier plus de la moitié, il s'imposait de recourir à des sources complémentaires, statistiques ou autres. « Autres » s'entend de toutes celles qui dans les histoires, et initialement dans les chroniques, rapports et relations du temps procuraient, au coup par coup des précisions sur les individus sortant si peu que ce soit de l'anonymat. Mais fidèle aux sources de la quantification familière aux élèves de Labrousse, nous avons prospecté toutes ou presque les sources complémentaires abordables : les cartes de sûreté de l'an III et IV registres de ces « passeports intérieurs » comme on dit pour simplification, utiles malgré leur décalage non négligeable vis-à-vis de l'événement, de même (avec la même réserve) les documents fiscaux de l'époque, en l'espèce les emprunts forcés de l'an II et IV, comme les documents fonciers des états de sections pour l'accès à la propriété bâtie. Enfin, on a exploité des documents catégoriels : ainsi le registre des prud'hommes pêcheurs, au rayon des manuscrits, ou les dictionnaires du commerce et des activités productives tels que celui de Mazet, utile vade-mecum dès l'époque…

12Ce « grignotage » complémentaire s'est avéré payant : certes la proportion de 43 % d'indéterminés professionnellement dans le fichier « sectionnaires » complété par l'apport de ces données peut apparaître peu triomphal. Ce sont malgré tout 2 850 Sans-culottes marseillais sur 5 000 qui nous livrent, outre le comptage de leur présence furtive ou assidue aux assemblées, quelques données susceptibles de les connaître.

13On craint, ce disant, de paraître céder à un réflexe de satisfaction un peu naïf, à l'issue d'un labeur que les tâcherons du travail d'archives tel qu'on le pratiquait à l'époque (il doit en rester) regarderont je l'espère avec sympathie, envers l'austère déchiffrage des noms mal orthographiés, des homonymies, des prénoms variables, des professions changeantes. À l'issue de la collecte, nous voici à la tête de milliers de fiches manuscrites, sur un modèle qui du maître aux élèves s'est normalisé, profitant de l'expérience pour ordonner la série des données susceptibles d'être recueillies, soit :

- nom et prénom(s)
- âge
- domicile -origine (département, province, pays)
- date d'arrivée à Marseille
- état-civil (célibataire, marié, veuf, épouse ? – enfants)
- propriétés foncières
- fortune (données fiscales)
- attitude politique connue (jacobin, fédéraliste… d'après les sources de la répression)
- décompte des présences

14On se doit de reconnaître qu'il est bien peu de fiches qui répondent à l'intégralité du questionnaire. L'examen des données à venir en révélera la richesse ou la rareté. Mais la massivité des identifications de base (âge, domicile, profession) est réelle. Elle garde le flou contre lequel tous les chercheurs ont pesté, ainsi sur l'incertaine distinction entre maîtres et compagnons, la versatilité des déclarations successives. Le problème au temps du quantitatif à la main restait bien d'affronter cette masse. Il fallait y mettre de l'ordre.

Le code de traitement

15C’est ici que l’on retrouve, au détour du chemin le problème du code, sans vouloir revenir sur les débats qui ont été évoqués plus haut, mais comme modèle expérimenté sur le terrain, à partir d’un site important. Enfant perdu de l’aventure collective et du dépôt de bilan de 1964, j’avais sous la main mon projet refusé. Il n’était point le pur produit de ma fantaisie personnelle, et je relis avec quelque nostalgie les tableaux de confrontation des projets Agulhon, Olivesi, Dupaquier, Vovelle…, les compromis prêts d’aboutir, la conscience de leur insuffisance. Rajouter un troisième chiffre pour assouplir la rigidité du code binaire ? C’était dans cette perspective qu’Ernest Labrousse m’avait envoyé prospecter le code des patentes de 1828 et battre la campagne, avant de déléguer à Dupaquier la charge du bilan de faillite. Je suis resté fidèle au principe sur lequel nous nous étions mis d’accord : sur notre tableau nous placions en ordonnée les secteurs de production, à partir de catégories largement définies, du secteur primaire au secteur tertiaire (Est-ce que cela se dit encore ?) sans oublier de réserver une place aux oisifs, et bien sûr aux indéterminés.

16Cela donnait pour résultat : 0. Agriculture, 1. Mines-pêche (avec prière à l’Être Suprême d’éviter les chevauchements), 2. Industries, 3. Artisanat, 4. Commerce, 5. Transports, 6. Professions Libérales, 7. Services, 8. Oisifs, 9. Indéterminés…

17Le compte est bon, même si l’on se bouscule un peu à l’occasion. En abscisse, les rapports de production avaient été longuement négociés, pour tenter de couvrir une large séquence chronologique de la société prérévolutionnaire (xvii-xviiie) au xixe siècle. Il s’agissait d’éviter le bricolage maladroit du premier projet élaboré par Adeline Daumard, inspiré du code de l’INSEE et qui mélangeant les registres, avait finalement abouti à deux codes successifs avant et après la Révolution. Le nôtre avait le mérite de la cohérence, faisant succéder par voie hiérarchique (?) des rapports de

classe : 0. Domestiques, 1. Manœuvres, 2. Apprentis, 3. Compagnons, 4. Cadres inférieurs, 5. Cadres supérieurs, 6. Producteurs dépendants, 7. Producteurs indépendants, 8. Patrons, 9. Indéterminés.

18Il restait assez laborieux d'établir une grille unique de statuts applicables aux rapports sociaux urbains et à ceux de la campagne, et nous en avions conscience. Mais il eut été pire de disjoindre les deux mondes, si étroitement imbriqués dans la société traditionnelle et encore longuement au xixe voire au xxe siècle.

19De la simplicité outrée de ce découpage offrant malgré tout 99 opportunités virtuelles (si l'on élimine les « indéterminés-indéterminés » !), nous avions bien conscience, bridés par la contrainte du cadre décimal.

20Au-delà de l'obstacle technique qui nous arrêtait, il y avait la contestation idéologique du principe même de croisement secteurs de production – rapports de production impliquant, avant et après le tournant du xviiie siècle l'existence de rapports de classe, à la base des rapports sociaux. Roland Mounsnier était en train de mettre ordre à cela, opposant à la société de classes de l'époque contemporaine de la Révolution Industrielle, la société d'ordres de l'ancien régime. L'intermariage devenait le test de l'appartenance commune à un groupe, et malheur aux vaincus, aux naïfs qui s'obstinaient à dire que pour l'apprécier il fallait bien commencer par connaître la profession.

21Ne remâchons pas plus qu'il ne convient le souvenir de ces combats d'un autre âge. J'ai conservé à titre expérimental mon code, avec ses imperfections parce qu'il me paraît encore opératoire, pour effectuer la pesée initiale à partir de laquelle d'un site à l'autre, sur une large période, la comparaison devient possible. À l'intérieur d'un ensemble urbain, local, régional… la confrontation s'opère à partir d'un même cadre de classement, entre différents groupes, ou nébuleuses. Ainsi pourrons-nous confronter le profil global de la population marseillaise (en rêvant à ce que donnerait la comparaison avec Lille, Bordeaux, Strasbourg…), à celui du groupe des

sectionnaires, appréciant l'intensité de la ponction du militantisme dans les différents groupes, mais aussi avec les jacobins, ou les fédéralistes connus par différentes sources, notamment celles de la répression de l'an II ou de l'an III pour les uns ou pour les autres. De même peut-on, sur le même moule, opposer la sociologie des foules marseillaises dans leurs visages successifs au fil des journées révolutionnaires, à celle du mouvement politique organisé.

22Si c'est sans vergogne et même avec conviction que j'utilise cet outil de travail, c'est bien parce qu'entre-temps les obstacles techniques à un élargissement ont disparu quand le traitement par ordinateur a ouvert de nouvelles perspectives. Et finalement, on peut regretter que le problème du code socioprofessionnel ait été évacué au moment même où son exploitation devenait facile. C'est alors il est vrai que l'anathème jeté sur la quantification par les courants en vogue de la classe historique a tendu à la renvoyer vers les disciplines voisines, sociologie ou psychologie.

23En m'adressant à des collègues statisticiens ouverts à l'histoire, et en me formant si peu que ce soit à leur contact, j'ai pu me libérer du carcan décimal (?) : le code renvoie à un répertoire, où pour chaque profession s'adjoint au préfixe à deux chiffres (secteur de production[1] + rapports de production[2]) un complément de trois chiffres qui désignent une profession donnée.

24La liste des professions a été établie à partir du dépouillement opéré initialement qui a affecté à chaque profession un numéro d'ordre en trois chiffres au fur et à mesure de son apparition dans l'enquête. Un cahier alphabétique remet de l'ordre dans cette population et sert de référence : c'est ici que je retrouve le souvenir du code des patentes de 1828 et suis en mesure de récuser l'accusation d'avoir négligé la réalité des métiers.

25361 appellations de métiers, ou d'état, soit par groupes :

	00. Agriculture	10. Mines-Pêche	20. Industrie	30. Artisanat	40. Commerce
Nb d'appellations	14	16	50	95	100
	50. Transports	60. Professions libérales	70. Services	80. Oisifs	90. Indéterminés
Nb d'appellations	7	17	55	7	

26Le souci de respect de la diversité a imposé un travail d'identification passant de l'auffier, au grabeleur, au mondeur et au malonier, sans se tromper sur le remolat qui n'est point un rémouleur (l'amoulayre que l'on retrouve dans la crèche provençale) mais un fabricant de rames… On n'a pu, tout en évitant de tomber dans l'amalgame, éviter quelques regroupements (briquetiers – fabricant de briques, emballeur-grabelleur, décrotteur-dégraisseur…). Ce foisonnement parfois cocasse, met cependant en valeur un certain nombre de professions ou d'états particulièrement fournis dans le corpus des sectionnaires, auquel nous nous référons, comme dans la population globale. Sans qu'on s'en étonne, les cordonniers viennent en tête (241 fiches), suivis des maçons (119), des propriétaires (102), des négociants (95), et leurs commis (91). Entre 60 et 80 représentants se rangent les tailleurs, les magasiniers, les portefaix, les tanneurs-corroyeurs, les chapeliers, les marchands et les menuisiers. Soit un total de 1 153 individus – 41 % au total – ventilés en 12 métiers : les plus fournis au moins justifient un traitement particulier, de même qu'il est loisible de constituer par affinité des groupes semi synthétiques plus souples que les catégories du codage.

27Il va de soi que nous ne pouvons, pas plus que nos devanciers, échapper à l'incertitude courante sur le statut de maître ou de compagnon, même si le partage a pu se faire approximativement.

28À partir des fichiers de ce répertoire comme des tableaux d'ensemble établis suivant le code, à commencer par les deux tableaux croisés de référence, celui qui présente les résultats du recensement de 1793 et celui qui rassemble les effectifs des sectionnaires, nous voici à même de pousser plus loin l'approfondissement de l'étude.

29Le traitement général des données de recensement se prête à deux présentations qui ont été successivement faites par le travail collectif de l'équipe Rouget-Sauty-Patouillard et celui de Thérèse Reynaud Lefaucheur qui en a affiné les résultats. Là où les premiers s'en tenaient à un recensement de la population active globale des chefs de famille, la seconde a eu le souci de hiérarchiser suivant le sexe les groupes d'âge par tranches de 20 ans, de la naissance à la mort. Elle distingue ainsi une population active, masculine et féminine, d'une population « oisive » (bourgeois, propriétaires, veuves, filles majeures) et d'une population passive (essentiellement juvénile garçons et filles et conjointes sans autre qualification).

30Pour une population totale de 59 172 personnes recensées, soit 32 637 femmes (55,15 %) et 26 535 hommes (44,85 %) elle arrive à la ventilation suivante :

	Femmes		Hommes		Total	
Actifs	5 341	25,57%	15 546	74,93%	20 887	35,30%
Oisifs	3 169	80,68%	759	19,32 %	3 928	6,63%
« Passifs »	24 127	70,20%	10 230	29,80%	34 357	58,07%

31Cette précision est précieuse pour la confrontation avec le militantisme sectionnaire masculin.

32Sur ces bases, une exploitation fractionnée a pu être menée suivant plusieurs axes donnant lieu à des statistiques, graphiques et cartes :

- Une sociologie de la population active et « oisive » par catégorie ou quand les effectifs s’y prêtent par professions.
- Une approche démographique d’après l’état-civil (célibataires, mariés, veufs) autorisant à dresser les pyramides des âges, et une étude de structures de la famille (nucléaire, large, incomplète) suivant les professions et les quartiers.
- Un aperçu des provenances géographiques et des dates d’arrivée à Marseille.
- Une mise en espace de toutes ces approches conduisant à une géographie du Marseille révolutionnaire, visualisée par cartes (ponctuelles pour certaines catégories et professions), par sections plus généralement.

33À partir des données de ce tableau d’ensemble, il est possible de focaliser l’attention sur l’objectif premier et qui n’a point été perdu de vue, de mesurer la ponction inégale qu’opère l’engagement sectionnaire dans la population active masculine. On poursuivra par l’étude du militantisme, que des croisements comme nous l’avons annoncé, avec d’autres fichiers (foules, jacobins, fédéralistes) enrichiront.

Une respiration globale

34Le traitement informatique présente comme un de ses avantages majeurs celui de faciliter le passage du tableau statistique à une mise en perspective diachronique de 1791 à 1793. Il faut beaucoup d'obstination pour traquer la population des sectionnaires dans les registres des séances de leurs assemblées. Entre juin 1791 où nous relevons les premières listes, et juin 93 où à notre regret s'arrêtent les listes transcrites, nous les avons suivies sur 105 semaines, mais en fait 64 où se sont effectivement tenues des séances : soit 23 de juin 91 au début de juin 92, période où elles sont généralement discontinues, correspondant à des assemblées électorales dans le cadre du fonctionnement des institutions de la monarchie censitaire, à l'exception d'une séquence entre novembre 91 et janvier 92 où elles se font momentanément quotidiennes et se peuplent dans la période troublée qui voit à Marseille l'affrontement avec les troupes suisses d'Ernest, le conflit entre la municipalité et le département, l'expédition d'Aix le 26 février 92 suivie le surlendemain de la première pendaison sauvage de la Cayole femme contre-révolutionnaire. Avant comme après cette première flambée, l'effectif reste limité dans la plupart des sections, à une cinquantaine de présents. C'est de juin à août 92, quand débute la permanence des sections et leur tenue quotidienne, que la poussée la plus forte s'inscrit gonflant les effectifs jusqu'à 150 (section 17), 200 (21), 250 à 300 (1, 2, 4). Très sensible est la décroissance à partir de septembre et jusqu'en février 93 : au lendemain des pendaisons, au temps de l'hégémonie du Club et des motions pour la mort du roi, les assemblées sectionnaires se dépeuplent, retombent à des chiffres peu supérieurs à ceux de 91-92. À partir d'avril 93 s'inscrit une nouvelle montée spectaculaire dans les sections riches (1, 2, 4) où elle culmine alors, avant de se stabiliser entre mai et août, tout en restant à un haut niveau : 400 présents, parfois plus lors des journées de mobilisation exceptionnelle, dès le début de la crise la section 1 avait accueilli 300 présents le 17 avril, 400 le 21 lors de la réception des Conventionnels en mission. Les sections plus populaires emboîtent le pas, parfois avec retard

(en juin dans la section 21), mais aussi plus modestement, en même temps que leurs tenues semblent s'espacer (du moins le relevé des noms).

35Cette esquisse d'une respiration globale, qui demande à l'évidence à être précisée par la suite, est le fruit d'une prospection inégalement couronnée de succès : sur les 24 sections urbaines, quatorze ne comptent pas de listes nominatives (c'est le cas pour la plupart des sections périphériques), quelques-unes ne donnent que des indications numériques et exceptionnellement un ou deux tableaux (s. 5 et 6). Quant aux huit que nous avons retenues, pour la continuité de leurs listes, elles ne sont point sans reproches (sur la 1 si les chiffres sont relevés jusqu'au bout, les noms s'arrêtent au 21 décembre 92, sur la 4 c'est à la fin de février 93, en janvier sur la 8, en avril sur la 12, en mai sur la 17…). Lacunes finales parfois compensées par la présence d'un tableau des suspects de fédéralisme… (section 5, 238 noms, sections 2 et 16 un relevé identique…). On a annoncé, dès l'ouverture de ce chapitre le nombre des militants dans chacune des sections analysées. Sont-ils tous du quartier ? Au début de la crise de 93, dans la section 1, qui n'est point la seule à s'inquiéter, on a dénoncé l'invasion d'étrangers, des mouvements suspects. Et des chercheurs ont ajouté foi à ces manœuvres pour faire « basculer » les sections.

36Notre enquête policière peut-elle éclairer ce mystère ? À tout le moins, le relevé des mouvements qu'autorisent les listings grâce au décompte par séances a-t-il permis de dresser des graphiques, globalement et par sections. C'est à partir de cette respiration que l'on peut pousser la curiosité plus loin en distinguant des périodes significatives afin d'analyser la stabilité ou le renouvellement de la population des militants.

37Quatre périodes ont été distinguées : une première de l'été 1791 jusqu'au printemps 1792 correspond aux sections comme organismes électoraux réunissant les citoyens actifs, la seconde brève mais intense couvre l'été 1792 de fin juin à septembre, invasion des assemblées à la chute de la royauté, de l'automne 92 au printemps 93 une troisième occupe la période jacobine de la dictature du club associant des mobilisations occasionnelles (les élections de l'hiver 92-93) à une désaffection générale. Enfin, la

dernière va de la crise du printemps 93 à la naissance du mouvement fédéraliste. En outre, j'ai tenu à analyser un certain nombre de journées remarquables entre l'été 92 et le printemps 93, à la recherche d'« instantanés » quand tourne le vent.

38Enfin, la souplesse du traitement informatique a permis de s'interroger sur le mouvement des arrivées, des départs – et des retours. Entre érosions et invasions, comment s'opère éventuellement le renouvellement des militants. Y a-t-il stabilité d'un noyau permanent ? L'analyse statistique de ces flux et reflux permettra peut-être d'émettre des hypothèses. Et en particulier de hiérarchiser les degrés du militantisme qui prend alors tournure. Dans cette perspective, j'ai été amené à distinguer à partir de seuils de présence les Sans-culottes de la *base* qui ont fait une visite à la section, des *occasionnels* qui y sont revenus quatre à cinq fois… jusqu'à huit, palier à partir duquel on peut risquer le terme de *militant*, cependant qu'au-delà de 20 on peut estimer avoir affaire à des *cadres*.

39Mais qu'on ne voie ici que l'annonce du développement à venir l'énoncé de la règle du jeu, tel que nous en déroulerons les phases après qu'une première partie nous ait introduit dans le cadre de la société marseillaise en Révolution.

Chapitre II. *Marseille en 1793*

1Qu’on ne s’imagine pas que nous pénétrons dans Marseille avec des intentions hostiles comme les troupes de l’armée de Carteaux, accueillies en fin août par leurs partisans déjà soulevés contre les Fédéralistes en déroute. S’il est vrai que nous tirons bon profit du recensement improvisé sans tarder dans un but évident de contrôle, il mérite mieux que d’être une source d’appoint dans l’identification des sectionnaires grâce à toutes les données qu’il apporte, quelles qu’en soient les limites et les incertitudes.

2En faire la pièce essentielle d’un tableau de Marseille serait excessif et ce n’est point à cela que nous prétendons. La cité phocéenne a suscité d’hier à aujourd’hui nombre d’études, certaines de grande valeur sur son histoire politique, institutionnelle, religieuse, que je me dispense de rappeler, faisant une exception toutefois, pour les historiens de l’économie et de la société, de Paul Masson, à Édouard Baratier, Félix Reynaud jusqu’à mon collègue Charles Carrière que j’évoque avec émotion. Point question de réécrire sur l’histoire de Marseille sous la Révolution une nouvelle synthèse à la suite de celle à laquelle j’ai collaboré naguère en 1986 ! De nouveaux chantiers de recherche se sont ouverts et de leur côté les essayistes d’aujourd’hui comme d’autrefois ne s’embarrassent pas d’austères prospections pour écrire sur la cité.

3Bien que cela ne représente pas, il s’en faut, l’unique motivation, je me sens un devoir de rendre compte, pour les valoriser avant qu’ils ne s’oublient au bout de trente ans, les travaux des étudiants que j’ai cités dans mon chapitre introductif, et qui se reconnaîtront je l’espère dans mes pages. Amendés souvent, car il y avait dans nos recherches bien des tâtonnements de la part du maître d’œuvre, des naïvetés du côté de ses élèves, ce qui n’enlève rien au souvenir de l’ardeur et de la conviction avec laquelle ils ont affronté les austères chantiers du quantitatif à la main pour des résultats

souvent remarquables. Marie-Françoise Guerriero et Serge Fiori, en 1975 en appliquant à l'étude des structures de la famille marseillaise, les techniques alors mises à la mode par Peter Laslett, exprimaient à la fois leur regret d'exploiter de seconde main le fichier de leurs prédécesseurs l'équipe Rouget-Sauty-Patouillard sur la sociologie urbaine et leur reconnaissance à leur égard. Madame Reynaud Lefaucheur, attirée par les études féminines (on ne parlait pas encore de « gender ») animées par ma collègue Yvonne Kniebilher, corrigeait pour sa part à bon escient ses devanciers, en distinguant de ce qu'ils avaient amalgamé dans la population active, les travailleuses féminines. Cela l'amenait à accoler aux « oisifs » masculins la cohorte des veuves et des filles majeures, et à autonomiser dans les fiches du dénombrement une population « passive » majoritairement féminine dans les classes d'âge adulte. Appellations discutables mais utile distinction. Chemin faisant, ouverts aux problématiques encore neuves des migrations, sur lesquelles les chercheurs marseillais n'étaient point inactifs (É. Témime) comme de celles des marginaux et de ce qu'on n'appelait plus classes dangereuses (ne nous vieillissons pas !) mais pas encore les exclus, nous travaillions de compagnie, maître et élèves sur les Italiens (Françoise Trabant) associés aux gavots (M. Vovelle), comme sur le prolétariat flottant que j'ai traqué dans ses garnis d'après le registre qui consigne leur présence en 1791-93, démontrant que nous n'étions pas esclaves d'une seule source.

4De tout ceci résulte un peu plus qu'un patchwork, sans avoir la noblesse et encore moins la prétention d'un tableau. Deux ou trois choses que je sais d'elle : en réactualisant quelques publications ponctuelles aujourd'hui oubliées ou inaccessibles *Les migrations en Provence au xviii*^e^ *siècle, Italiens et Gavots dans la population marseillaise, Le prolétariat flottant à Marseille sous la Révolution* tous trois extraits de « De la cave au grenier » (l'un de mes premiers « testaments » voici 25 ans), j'aurais souhaité les intégrer à la suite de ce chapitre dans le cadre d'une composition plus suivie.

5Ainsi, à partir des recherches menées d'après le recensement de 1793 pouvons-nous disposer des bases de références géographiques, sociologiques et démographiques aptes à préparer à la compréhension des attitudes collectives et des enracinements des sectionnaires marseillais.

Le cadre : des sections, des « isles » et des rues

6Marseille 1793 : j’ai crédité l’agglomération dans mon chapitre de l’histoire de la ville d’un chiffre intermédiaire entre 118 000 habitants en 1791 et 115 000 en 1796 en reprenant les estimations anciennes de la « Statistique 1820 » du préfet de Villeneuve, considérées comme vraisemblables, s’entend abstraction faite du bouleversement momentané de l’été 93 avec l’émigration et la fuite qu’il a entraînées. Surtout ce chiffre englobe la population de la ville intra-muros, de ses faubourgs proches mais aussi de son terroir étendu. Celui-ci, d’après des évaluations que je ne discuterai pas, doit compter autour de 25 000 habitants, majoritairement ruraux, ce qui laisse à la cité et à ses abords 92 à 93 000 habitants. Tenons-nous à cet ordre de grandeur, qui en fait une des très grandes villes du royaume, au rang des quatre plus importantes après Paris.

7La cité telle que les documents cartographiques contemporains nous en détaillent le plan est pour l’essentiel renfermée dans les remparts édifiés sous Louis XIV. Du fort Saint-Jean jusqu’à l’anse de l’Ourse à la pointe nord, ils vont d’ouest en est jusqu’à la Porte d’Aix et à la rue de la Paix, puis descendant vers le sud jusqu’au cours Julien, ils enserrent au midi les quartiers dits de Rive Neuve jusqu’au fort Saint-Nicolas qui referme la boucle autour du Vieux-Port. Dix portes ouvrent sur l’extérieur, les plus importantes, la porte d’Aix au nord, les portes des Fainéants et de Noailles à l’Est, la porte de Rome au sud, sont prolongées par des faubourgs inégalement développés.

8Cette localisation sommaire n’a pour but que d’introduire à la circonscription de l’espace dont les sections sont le produit. À la veille de la Révolution, Marseille et son terroir étaient divisés en 28 districts, 23 pour la ville et 5 pour le terroir. Les mesures prises par l’Assemblée Constituante le 14 décembre 1789, organisant les municipalités, se sont traduites localement

par l’instauration des sections électorales, provisoirement 25 en juin 1790, puis très vite, 24 urbaines et 8 rurales : c’est cette division qui prévaudra de septembre 1790 à l’an III. Intra-muros on compte 13 sections dans le vieux Marseille au nord du Lacydon, 7 dans les quartiers neufs de l’Est et du Sud et 4 pour les faubourgs.

9Nous avons eu l’occasion en présentant l’échantillon étudié d’évoquer ces unités, regroupant un certain nombre d’îles, calibrées sur un effectif moyen de 3 500 à 4 000 habitants et de ce fait d’étendue très variable entre 2 hectares pour la plus petite, la section 11, et 24 hectares pour la section 20, plus encore pour celles qui sont au-delà des murs. Dans ce cadre, les densités de population sont extrêmement contrastées allant de moins de 15 000 habitants au kilomètre carré à la périphérie (14 945 dans la section 20) à des plafonds de 145 650 (section 11) et 146 833 (section 17), qui révèlent un entassement exceptionnel.

10Un tableau (page 28), établi à partir des résultats du recensement de 1790 rassemble ces données qui, avancées avec toutes les réserves d’usage, expriment des ordres de grandeur vraisemblables, deux cartes en transcrivent graphiquement le paysage d’ensemble.

11La première est une carte de localisation, guide pour les commentaires à venir, elle associe des numéros aux noms des sections, qui sont généralement ceux du local dans lequel se tenaient les séances. Au fil du déroulement de la Révolution, certaines appellations ont été révolutionnarisées on en jugera, quoique le procédé ait été moins systématique qu’à Paris. Bénéficiant du support du plan Campion (1792), cette carte n’a pas été aisée à établir : un travail du savant archiviste Billioud, mis au point par moi-même, a précisé le découpage des rues et des îles. On y constate déjà dans la physionomie des quartiers les contrastes qui sont le legs de la géographie et de l’histoire. Le vieux Marseille au nord du Lacydon conserve un lacis très dense de rues étroites et de ruelles, du port jusqu’aux escarpements de la Butte des Moulins et des Carmes, avec une concentration maximale au pied du fort Saint-Jean, et au sommet de la butte : c’est le cœur du Marseille laborieux et pauvre (sections, d’ouest en est 17, 16, 18, 10, 11, 14, 13, 7, 9 et 8). Au nord,

au bord de l'anse de l'Ourse, l'habitat se desserre dans la section 12. C'est surtout vers l'est, dans le secteur circonscrit entre le bastion des Dames et la porte d'Aix au nord, le port et la Canebière au sud, reliés par l'axe nord sud du Grand Cours à la rue d'Aix, qu'un habitat moins dense dans des sections plus vastes accueille une population qui y prend ses aises – négociants ou bourgeois – tendance qui s'accentue dans la section 1, de quartiers récents faiblement peuplés, et plus encore hors les murs dans la section 23. La Canebière fait bien office de frontière entre la densité encore très forte de la section 8 tournée vers le port, avec vue sur le Cours, et les ordonnances de la section 4, de taille relativement modeste, mais abritant la place de la Bourse et le Théâtre et où les beaux hôtels introduisent à un autre monde. C'est celui du Marseille des Lumières dont la section 5 est l'épicentre, avec ses axes réguliers, rue de Rome, rue Saint-Ferréol, rue Paradis. La section 3 en bordure sud-est dont l'axe est la rue d'Aubagne garde une tournure plus populaire pour ne point dire faubourienne, terme qui ne s'applique qu'à demi à la section 21 incomplètement bâtie encore, ouvrant sur la porte de Castellane. Au sud du Vieux-Port, le Marseille dit de Rive Neuve mérite bien son nom : c'est une conquête relativement récente que l'urbanisation de la vaste section 5, sur et autour de l'ancien arsenal des galères, dont l'héritage se retrouve dans la trame du quartier où les négociants ont édifié leurs entrepôts, les entrepreneurs leurs ateliers. Plus à l'ouest, entre le port et la rue de la Corderie au pied de l'escarpement de Notre-Dame de la Garde, s'étend la section 6, un espace largement occupé par les chantiers et les ateliers, jusqu'au butoir du site historique de Saint-Victor, puis du fort Saint-Nicolas.

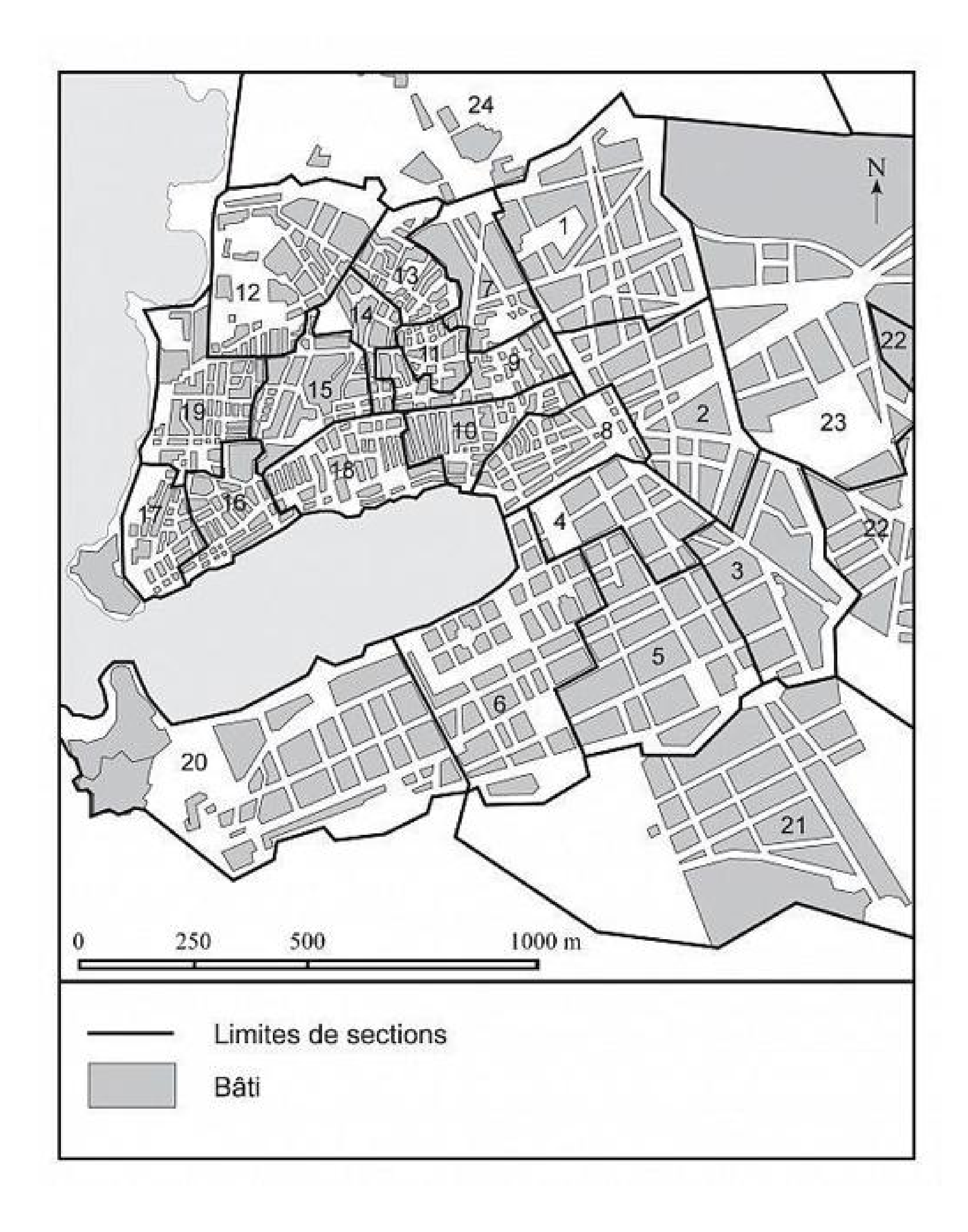


Planche 2 - Le bâti marseillais avec les limites des sections

12La carte des densités de population qui s'inscrit dans ce cadre dont elle offre le premier commentaire, frappe par ses contrastes abrupts : plus de 100 000 habitants au kilomètre carré dans les sections 11 et 17, moins de 30 000 dans les sections périphériques et encore moins de 20 000 en Rive Neuve : une ségrégation horizontale forte semble s'imposer, au-delà des formes de cohabitation verticale de la ville d'« ancien style », dont on pourrait trouver l'illustration sur la rive nord du Vieux-Port (sections 18, 10, 8). De là à inférer des solidarités ou des tensions virtuelles serait pécher par anticipation, avant de pousser l'analyse sociologique, voire de préciser quelques traits de la démographie, comme ces prémisses nous y invitent.

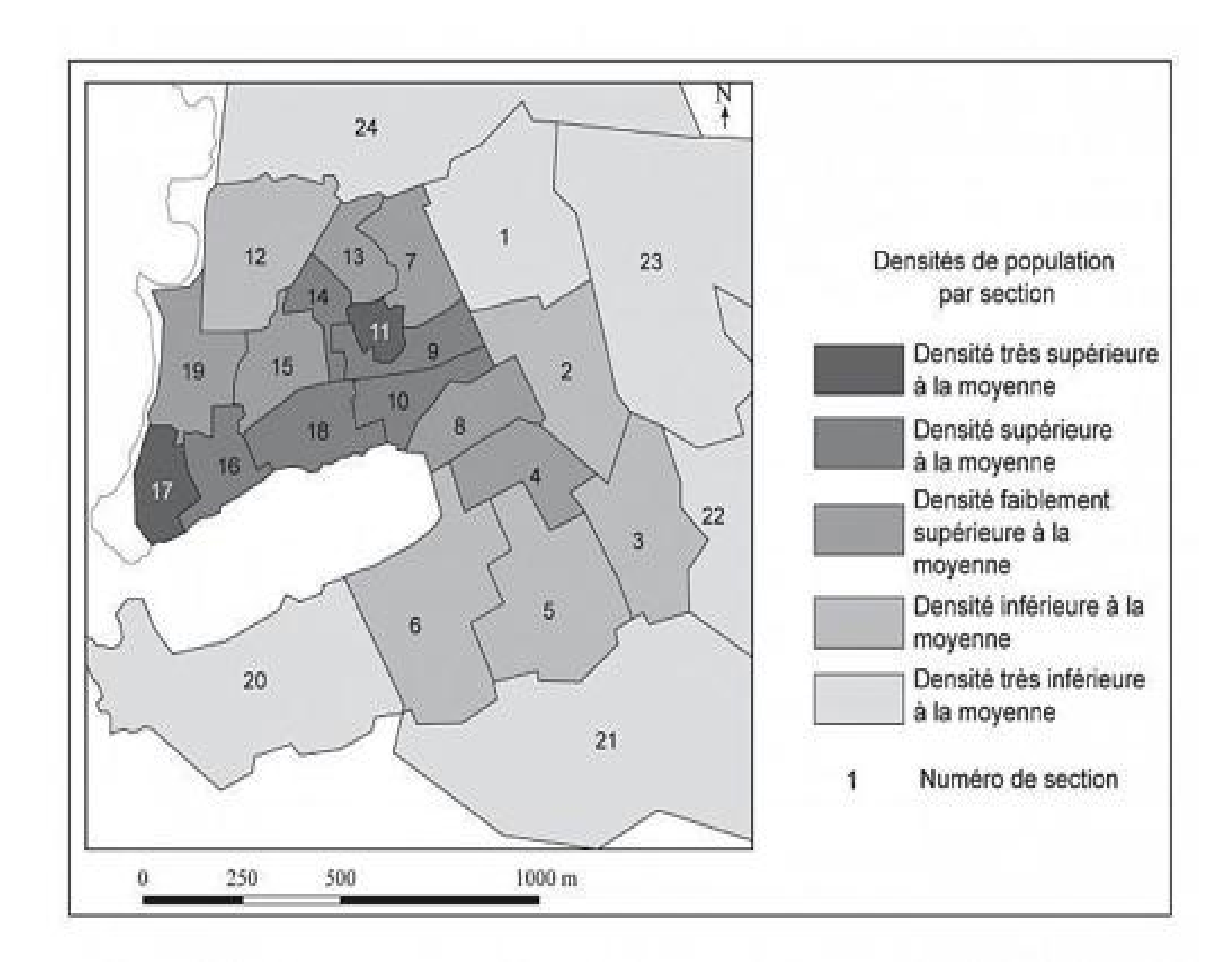


Planche 3 – Répartition des densités de population par section

13Ne trichons pas avec les mots : ce sont nos compagnons de travail qui nous y poussent, ces chercheuses et chercheurs qui ont approfondi dans le cadre d’une section toutes les pistes d’exploitation possibles. Du suivi macroscopique de l’espace marseillais à l’analyse microscopique, maison par maison, de la morphologie urbaine, plusieurs ont tenté l’aventure. Je retiens l’exemple particulièrement suggestif de la section 17, que j’avais fréquentée si je puis dire comme celle des pêcheurs, autour de l’église Saint-Laurent, au pied du fort Saint-Jean : l’une de celles qui ont vocation à nous devenir familières quand nous y recherchons les sectionnaires. En 1974, Sylvie Brico nous invitait à y mesurer l’entassement exceptionnel des habitants à partir de cartes illustrant sa méthode. Carte de situation, point si facile à établir d’après le recensement car la section 17 a une annexe, sur l’un des côtés de la place de Lenche à la pointe du quartier Nord, c’est l’hospice de la Miséricorde imposante bâtisse, et celui des Enfants abandonnés qui le jouxte. Mais l’essentiel de son étendue se concentre entre les deux rivages, du nord et de l’extrémité du Vieux-Port, dominée par le fort Saint-Jean, au pied duquel l’église Saint-Laurent constitue (à l’exception de la consigne en bord de mer) le seul monument enclavé dans un lacis de rues et de ruelles, dont le seul dégagement, en bordure du rempart qui surplombe la mer est l’esplanade de la Tourette (dont le nom rappelle un des charniers du temps de la peste). Quelques rues bordées de longues façades : rue Sainte-Catherine, Château Joli, des Ferrats ou des Martegals, mais surtout d’étroites traverses dont trois mesures complémentaires permettent d’apprécier la texture : nombre de maisons par île, généralement modeste de 10 à 30, dans ce parcellaire dense, à l’exception des ensembles qui bordent la rue Ste Catherine. Plus significatif est d’apprécier le nombre d’occupants par maison : habitat visiblement collectif, plus de 12 personnes, dans deux tiers des îles, plus de 15 ou même de 20 dans cinq cas. Combien de mètres carrés par personne ? Dans un tiers des îles, soit celles qui confrontent le Vieux-Port et celle qui borde tout en longueur la rue Ste Catherine, l’espace individuel est de 1 à 1,5 mètre carré, il reste inférieur à 3 m² dans la plupart des autres sauf deux. Trouverions-nous pire ailleurs ? Oui sans doute sur la butte des Carmes, dans la section 11 par exemple, que l’on pourra visiter en se reportant à mon essai sur le prolétariat flottant, pour y découvrir larue de l’Échelle et ses bouges, invitation à la retrouver encore en 1721 à l’épreuve de la peste dans les pages que mon ami Charles Carrière lui a consacrées.

Lorsque j’arpentais voici quarante ans les rues du vieux Marseille, il n’en restait quasi plus que le souvenir.

Sociologie de Marseille : pesée d’ensemble

14Est-il besoin de dire, par précaution, que le tableau croisé de la ventilation générale des chefs de famille que je propose ne saurait se parer d’une précision ou d’une autorité illusoire ? Il est certes le fruit de comptages minutieux, recoupés par plusieurs chercheurs (chercheuses), comme il est dans la définition de ses catégories l’aboutissement des débats, point si byzantins que cela que j’ai évoqués, et au stade de l’application d’arbitrages nuancés dont le répertoire des professions donné en annexe offre le résultat.

15Il reste que le tableau d’ensemble de la ville demeure une extrapolation, on l’a dit d’entrée à partir de 59 272 personnes, sur 92 à 93 000 attestées par les évaluations (elles-mêmes sujettes à révision dans la conjoncture précise de l’été 93) soit un peu moins des 2/3 (64 %). Rassemblés dans toutes les sections, avec une précision inégale certes, ces chiffres livrent beaucoup plus qu’un échantillon, et l’on peut assumer l’imprudence d’en attendre un profil représentatif. Pour la ventilation interne des groupes, si l’on admet le principe des subdivisions adoptées au sein des secteurs de production, une réelle incertitude demeure dans la hiérarchie des rapports de production, dans la distinction entre maîtres et salariés de l’artisanat et l’industrie. Problème connu, qui a donné lieu à une mesure d’arbitrage aussi précise que possible sur le terrain. Inévitablement, il subsiste dans le tableau un pourcentage (faible) d’indéterminés professionnellement et (moins faible) « socialement » (maître ou compagnon). Et les pourcentages ultimes ne tiennent pas compte des indéterminés intégraux ! Un même arbitrage a été opéré dont on se justifiera au fil du développement pour la frontière fluide entre l’artisanat et ce qui ressort déjà d’une activité manufacturière ou entrepreneuriale.

Sociologie marseillaise 1793 (hommes de plus de 20 ans)

	Domestiques	Manœuvres	Apprentis	Compagnons	Cadres inférieurs	Cadres supérieurs	Producteurs dépendants	Producteurs indépendants	Patrons	Indéterminés	Nb abs.	% du total	% des identifiés
Agriculture		0,2	0,02	0,44			0,22	1,36			402	2,2	2,6
Mer				5,8	0,7	0,9	1,8	0,3			1 753	9,5	11,2
Industrie			0,4	4,2	0,07	0,004	0,7	0,8	0,95	0,03	1 330	7,2	8,5
Artisanat			2,25	19,2			5,2	8,9	0,54	0,08	6 720	36,3	42,9
Commerce		1,6		0,8	3	0,41		2,4	3,65	0,07	2 244	12,1	14,3
Transports		0,7		3,9					0,15		≈ 900	4,81	5,7
Professions libérales											364	2	2,3
Services	2										1 280	6,9	8,1
Oisifs											759	4,1	4,8
Indéterminés		2,1		1,3						12	2 848	15,4	
% du total	2	4,6	2,7	35,6	6,3	3,8	7,9	14,8	10,1	12,2	Σ 18 523		
			51,2 ou 44,9					36,6					
% des identifiés	2,2	5,2	3	40,4	7,1	4,3	9	16,8	11,5				
			57,9 ou 50,8					41,6					

16La première ventilation s'opère suivant le sexe : 26 535 hommes (45 %) pour 32 637 femmes (55 %) : ce contraste (que l'on retrouve à Paris) reflète sans doute un moment de crise autant que des déséquilibres structurels. La ventilation par tranches d'âges indique qu'il affecte tout particulièrement celle des 20 à 40 ans, l'écart entre les sexes étant moindre chez les plus jeunes et tendant vers l'égalité chez les plus vieux.

	Moins de 20 ans		20-40 ans		40-60 ans		Plus de 60 ans	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Pourcentage	52,57	47,42	59,46	40,53	53,47	46,52	49,86	50,13
Chiffres absolus	10 072	9 086	13 236	9 022	7 032	6 118	2 297	2 309

17La seconde distinction s’applique, dans l’ensemble de la population hommes et femmes de tous âges à ce que faute de mieux nous qualifions de « population passive », associant le groupe des enfants et jeunes sans état des deux sexes, à ce que nous désignerons aujourd’hui comme femmes au foyer sans activité attestée, et aux vieux des deux sexes qui ne peuvent se réclamer d’aucune qualification. Attentive à la défense du « genre » Madame Reynaud Lefaucheur en même temps qu’elle distingue avec précision dans la population active la main-d’œuvre féminine, a tenu à faire une place dans le groupe des « oisifs » à côté des bourgeois « autodéfinis » et des propriétaires qui à cette date achèvent de phagocyter les anciens aristocrates encore présents en ville, aux veuves et aux filles majeures, deux cohortes fournies. Ce n’est point par machisme obstiné que nous ne les insérons pas (non plus que les ouvrières, boutiquières, regrattières ou domestiques) dans le tableau de la population adulte (masculine) en 1793 où les oisifs trouvent leur place, comme les passifs (« indéterminés ») mais pour préserver la possibilité de la confrontation à venir avec le groupe des sectionnaires, intégralement masculin sur nos listes. Que le lecteur nous concède ces scrupules, et qu’il prenne pour ce qu’elle vaut la ventilation globale des 18 523 individus (dont 15 675 identifiés socialement) pris en compte à partir de l’échantillon massif du recensement.

18Ce que le codage peut avoir d’abstrait voire sibyllin surtout dans la colonne des statuts sociaux, et qui sera éclairé par la présentation plus concrète des acteurs dans un second temps, n’empêche pas je l’espère, un certain nombre de constats massifs – de ces évidences qui n’apparaissent telles qu’après coup – ils introduiront à un parcours en deux temps : partant d’une analyse des activités collectives et des rapports sociaux au fil de la diversité des métiers pour conduire à un itinéraire à travers la diversité des quartiers.

19Notre pesée globale, suivant l’expression consacrée, permet d’apprécier, en ordre de grandeur, en quoi Marseille, grande cité portuaire, se distingue du modèle standard de la ville dont les monographies connues offrent le profil à la fin du xviiie siècle.

20Peu de paysans pourrait-on s'étonner sachant la place qu'ils conservent dans l'univers urbain dans notre Midi comme ailleurs (et parfois plus qu'ailleurs – voyez Arles, agroville à 50 % dans ses murs mêmes !). 402 fiches, soit 2,2 à 2,6 % (pourcentage brut, ou allégé du poids des indéterminés) c'est assurément faible pour une nébuleuse paysanne qui se décline cependant dans notre nomenclature sous une quinzaine de dénominations du simple paysan ou cultivateur au chasseur au filet ou au coupeur de bois. Nous aurons loisir de les voir de plus près, comme de scruter les groupes un peu moins chichement représentés. Mais il n'y a pas de mystère : les 24 sections étudiées sont celles du Marseille intra-muros ou de ses abords directement périphériques (s. 22, 23, 24) et c'est là que nous les retrouverons… sans pour autant qu'il ne s'en découvre quelques-uns en pleine ville.

21Bien à sa place, sinon au cœur de la ville, du moins du port, le monde de la mer avec 1 753 unités identifiées représente un dixième plus ou moins des chefs de famille, sous une douzaine de rubriques, associant les activités de la pêche – patrons ou simples pêcheurs (480) – à celles plus hiérarchisées qui vont du marin ou marinier aux navigants et officiers de marine (1 025) auxquels s'ajoutent les activités de la construction et de l'entretien des bateaux (254). Est-il sous-estimé ? Nous échappent (comme nous l'avons noté dans notre étude de la population flottante), ceux qui sont à bord des bâtiments.

22Avec la trilogie industrie-artisanat-commerce, à laquelle il est légitime d'associer les transports, ne serait-ce que pour la présence notable du groupe des portefaix (1 080) indispensable à intégrer dans la population laborieuse de la cité, nous couvrons la masse de la population active de ses niveaux populaires à ce que l'on peut placer au rang de la petite bourgeoisie, avec 60 % à 71 % des individus recensés, dont près de 40 % de salariés. Il convient dès lors de ventiler au moins grossièrement ce qui ressort d'activités proprement industrielles et l'univers de ce que l'on désigne si commodément comme « l'échoppe et la boutique », soit celui de l'artisanat et du commerce. Frontières fluides, problèmes de nomenclature qui sont loin d'être devenus futiles depuis les discussions un peu byzantines du séminaire de notre maître Ernest Labrousse : s'il est relativement facile de distinguer

l’entrepreneur et le maître marchand de l’industrie faisant travailler à domicile, des maîtres de l’artisanat et de la boutique, entre ces derniers il convient aussi d’arbitrer : le maître artisan produit, mais il vend ses fabricats comme le boucher ou le boulanger en leur boutique. Sur ce point, ce sont les rubriques des activités professionnelles qui départageront. Cela ne nous met pas pour autant très à l’aise : notre nomenclature annonce une soixantaine d’appellations dans le secteur de l’industrie, de l’ouvrier au fabricant à tous les niveaux, elle explose dans l’artisanat avec 97 rubriques professionnelles, et 100 dans la boutique, du revendeur d’herbes à l’opulent marchand de drap. La rubrique transports qui pourrait paraître marginale n’était la vocation portuaire de la ville pose moins de problèmes de définitions, du porteur ou du crocheteur au groupe massif des portefaix et des « robeyrols », main-d’œuvre de base du port (1 080 dénombrés).

23Avec cette dizaine de rubriques nous pourrions estimer avoir dessiné les contours d’un premier Marseille, laborieux et populaire. Dans la mesure où le simple décompte autorise une appréciation, ce qui frappe est le poids de l’artisanat, avec 36 à 42 % les deux pourcentages renvoient à l’ensemble selon que les indéterminés sont ou non pris en compte (6 720), soit le triple de la boutique (12 à 14 %, 2 244), et cinq fois le chiffre des travailleurs et entrepreneurs de l’industrie (7 à 8 %, 1 330) dont la masse est loin cependant d’être négligeable.

24Ce bilan en marche demande à être complété, par la prise en compte après les secteurs de production, des rapports sociaux. On partira de la masse anonyme ou semi (journaliers, manœuvres) du prolétariat indifférencié dont le statut n’est précisé que dans un quart des cas (3 %) et qui représente malgré tout 2 848 fiches, près du sixième (15,4 % du total brut) : plus que la boutique !

25Si nous les ajoutons – sans grand risque d’annexion abusive aux 45 à 50 % que nous avons d’ores et déjà embrigadés dans le salariat, c’est autour de 60 % que se montent les effectifs du salariat et de la plèbe marseillaise. Auxquels, franchissant encore une étape, on pourrait encore amalgamer les 6 à 7 % de ceux que nous avions, assumant l’anachronisme de cette étiquette,

regroupés sous la rubrique de « cadres inférieurs » – le petit peuple des ruisseaux, qui se partage entre le petit commerce des rues et les plus modestes des services…

26Mais ne convient-il pas à ce stade de notre tour d'horizon de faire mention, c'est bien le moins, de ceux ou plutôt de celles qui ne figurent pas sur ce tableau, alors qu'elles participent de la population active : 16 % des femmes de tous âges selon Reynaud-Lefaucheur, soit 5 341 sur 32 637 dans l'échantillon recensé. Elles ne se retrouvent pas toutes dans le salariat, mais c'est bien dans cette condition que nous identifions la plupart d'entre elles, à commencer par le groupe important des domestiques, statut très majoritairement féminin avec 2 455 femmes contre 366 hommes recensés, soit 3 % par extrapolation de la population marseillaise globale masculine et féminine de tous âges. Et nous rencontrons des travailleuses, jetant un regard en arrière au sein des activités « industrielles » et artisanales (le plus souvent salariées 306 dans l'industrie et 1 370 dans l'artisanat) comme dans la boutique (545). Ces 1 600 femmes constituent le gros de la population active féminine car il n'en demeure qu'une poignée (156) pour occuper un statut professionnel plus élevé (nous les retrouverons plus loin).

27La grande majorité des travailleuses sont couturières (354) ou tailleuses (245) puis piqueuses (25), modistes (50), faiseuses de coiffes (30). Mais aussi on dénombre un fort contingent de blanchisseuses (197), de repasseuses (103) suivies des raccommodeuses (36), des lingères, brodeuses et chemisières. Sans véritable discontinuité s'inscrivent celles qui travaillent pour un patron du textile : fileuses (108), bonnetières (78 sur un effectif de 123 hommes et femmes) ou faiseuses de bas (262). Si on leur ajoute déjà les petites marchandes du coin des rues (183 revendeuses et 25 « repétières »), voilà des femmes qui se montreront parfois dans les assemblées mais que nous ne risquons pas de trouver sur les procès-verbaux des sections (non plus bien sûr que les « porteresses » sur lesquelles, dit-on, des portefaix nonchalants se déchargent du faix de leurs lourds fardeaux, que ces génoises portent sur la tête et non sur le dos). Saluons donc avec sympathie les quelques gouvernantes, maîtresses de pension, sages-femmes qui s'inscrivent dans les catégories moyennes ou supérieures que nous allons aborder. Sans oublier le petit groupe des artistes, le seul état à dominante

féminine, à part sans doute le groupe réputé florissant des prostituées, qui ne figurent pas sur nos décomptes ! Et rappelons que nous en avons exclu bourgeoises, veuves et filles majeures – considérant aussi que leur état n'est pas une profession, et bien que leur honorabilité ne soit pas mise en question.

28« Services » : on vient de frôler avec les domestiques le gros bataillon des « services de la personne » mais il y a d'autres services inférieurs (balayeur, allumeur, gardien, concierge, croque-mort – j'en passe) comme il y en a de moyens et de supérieurs dans le codage de nos chercheurs(ses), alors que j'avais distingué pour ma part cadres inférieurs et supérieurs. Dans les deux cas, voici en termes autocritiques une même maladresse ou plutôt l'inaptitude à appliquer des dénominations actuelles aux hiérarchies de cette époque. Et pourtant cette nébuleuse assez hétérogène, constitue une transition avec ce que l'on peut désigner comme l'élite du statut social de la fortune ou de la culture.

29Le groupe n'est pas infime, 472 soit 7 à 8 % des chefs de famille, mais il se hiérarchise, de l'employé (douanier, peseur, jaugeur, commis de bureau) aux « intermédiaires culturels » qui nous sont chers, maître d'école, interprète, maître de pension, professeur. Deux groupes qui reflètent la conjoncture du temps : les représentants du passé (religieux, vicaire…) et les « promus » administrateurs du port, de la santé, officiers de police, greffier, juge de paix… pour finir sur quelques savants arithméticiens, botaniste, hydrographe ou naturaliste… Avec les représentants des professions libérales (384, soit 2 à 2,2 %) médecins, notaires, architectes, artistes, ces « cadres supérieurs » se présentent comme des acteurs potentiels virtuellement privilégiés sur la scène de la vie politique.

30Restent ceux que nous avons gardés pour la fin au titre même de l'élite que Danton dénonce comme l'« oligarchie mercantile ». On dira que nous l'introduisons sans fastes par un décompte qui ne met pas en valeur son poids social : 334 chefs de famille désignés comme négociants, s'inscrivent au sommet d'une nébuleuse des activités commerciales qui ne se confond pas avec la boutique : il existe une catégorie de « marchands » dont parfois

l’occupation est précisée, marchand de soie (21), d’indiennes (24), de toiles (17), de savon, rarement le niveau d’activité (marchand détaillant ou en gros) mais qui restent souvent sans désignation particulière (199). J’ai longuement discuté autrefois avec mon ami Charles Carrière de la frontière qui sépare le marchand aisé du négociant modeste : mais cela suppose de pousser l’enquête plus avant que ne le permet le recensement.

31Contentons-nous pour lors de prendre acte de l’existence de cette catégorie intermédiaire de l’ordre de près de 200 unités dans notre décompte (199) à parité avec les magasiniers (178), un peu moins nombreux que les maîtres marchands de l’industrie textile (203). Au contact plus direct de l’univers des négociants, voici quelques banquiers et assureurs et surtout le groupe des courtiers (165), commissionnaires (42) et censals (17). Au total 224. Le tout environné de la cohorte des commis de marchands (109) et de négociants (142) qui ne se confond pas avec le groupe plus fourni des commis de commerce (477 + 56 ?). Tout ceci cumulé constitue une strate non négligeable, quelques points de pourcentage, pour un groupe qui ne sera pas inactif aux côtés de ses patrons et employeurs.

32On cherche l’élite rentière, une aristocratie nobiliaire qui ne se montre quasi pas : mais le groupe des oisifs masculins, qui ne se fond pas dans la population « passive » encore que la frontière soit parfois floue, permet de dénombrer des « propriétaires » (162) qui se distinguent des « bourgeois » autodéfinis (1 339 selon les décomptes) : au total autour de 5 % au contact du négoce dont ils sont sans doute assez largement issus, et avec lesquels ils partagent les mêmes quartiers, et le même train de vie si l’on en juge par la domesticité. C’est sortir ici du cadre strict du tour d’horizon auquel nous nous sommes livrés préalablement pour entrer dans des approches plus précises.

Profils sociaux

33Nous disposons de quelques éléments d'une description plus précise pour illustrer à partir d'exemples la réalité foisonnante des métiers. Elle ne saurait rester qu'assez sommaire, faute de pouvoir moduler à partir d'autres sources (fiscales, notariales) les degrés de l'aisance, de la pauvreté, du pouvoir. Du moins pouvons-nous apprécier dans les différentes professions, les effectifs reportés à l'ensemble de l'échantillon urbain, le statut – maître ou compagnon, salariés ou acteurs indépendants – et un certain nombre de paramètres démographiques que des études assez poussées de nos chercheurs ont analysés : l'état-civil, cela va de soi, la pyramide des âges, la provenance dans une ville de brassage et d'immigration [elle est connue dans 1 088 cas sur 4 401, soit 24 % dans l'artisanat, l'industrie et la boutique], les structures familiales telles qu'on avait appris dans les années 1970 à les évoquer, à l'école des historiens anglais ou autres. Enfin, la localisation dans la ville, par tout ce qu'elle révèle en termes de ségrégation ou de cohabitation donnera ensuite loisir de battre les cartes, et de refaire, à plus ample informé, le tour des quartiers de Marseille.

34La reconnaissance d'ensemble qui a précédé justifie l'apparent paradoxe de débuter le choix des profils professionnels par l'artisanat, dans ce port dominé par les échanges et le négoce. Le poids numérique de « l'échoppe » sous ses différents visages, attesté globalement se confirme lorsqu'on passe au décompte des différentes professions. Les chiffres avancés s'entendent on le rappelle, à l'échelle d'un échantillon d'à peu près 60 (à 65 %) de la population urbaine : nous éviterons d'extrapoler rustiquement, laissant ce soin au lecteur, rappelant que la population active masculine qui est notre référence est de l'ordre de 15 000 à 18 000 individus. C'est dire qu'avec un effectif de l'ordre de 1 500 à 1 600 maîtres et compagnons, pour 6 720 qu'y rassemble l'artisanat, les cordonniers témoignent de la présence qui n'est pas inconnue ailleurs (Paris…) d'une profession dont les effectifs attestent qu'elle a un rôle productif qui va bien au-delà de la satisfaction des besoins locaux. Là-dessus, 534 maîtres cordonniers (en fait, 573 dont 375 de plus de

20 ans) représentent à peu près 32 % des effectifs, témoignant d'une division globale du travail – un maître pour deux compagnons qui traduit la coexistence d'ateliers déjà relativement concentrés et d'échoppes solitaires. Les maîtres cordonniers sont mariés dans 73 % des cas (+1 % de veufs), les compagnons ne le sont que dans 45 %, la pyramide des âges laisse apparaître un gonflement caractéristique de la tranche d'âge des 20 à 25 ans et plus encore de 25 à 30 ans. Le profil est-il exceptionnel dans l'ensemble de l'artisanat ? Si l'on se reporte au pourcentage maîtres/ total de la profession évalué à 28 % pour l'ensemble de l'artisanat, qui nous servira de référence, les cordonniers seraient un peu au-dessous de la norme générale. Nous expérimentons sur ce groupe l'approche des structures familiales appliquées d'après le code adapté de Peter Laslett et qui distingue le groupe des structures familiales incomplètes (type 1 et 2 : solitaires, veufs ou veuves…) de la famille nucléaire « moderne » (couple parental avec enfants) et de la famille élargie (verticalement sur trois générations ou horizontalement) : dans l'ensemble de l'échantillon marseillais, le premier groupe est exceptionnellement élevé (35 % des unités), reflet du brassage et de l'instabilité urbaine, mais la famille nucléaire l'emporte malgré tout avec 54 %, cependant que la famille élargie n'en compte que 10 % (On est loin de la Haute Provence rurale chère à Alain Collomp !). Par référence, de façon assez surprenante nos cordonniers pourraient sembler assez traditionalistes, ou structurés selon que l'on voudra avec respectivement 5,64 et 30 % pour les trois rubriques. La famille nucléaire domine nettement, mais la grande famille garde des positions fortes. Mais si le creuset marseillais témoigne dans ce cas précis d'une réelle efficacité dans la formation des couples, ce que confirme l'état-civil des maîtres cordonniers, le poids du célibat reste majoritaire (52 %) chez les compagnons. Surtout l'étude des origines géographiques lorsqu'elles nous sont indiquées dans le recensement (ici dans 184 cas seulement hélas) suggère la très grande majorité de provenances extérieures, éventuellement éloignées : 17 % de natifs, 8 % de la Basse Provence proche, mais 51 % du reste de la France, et 23 % de l'étranger essentiellement du Piémont… Premier contact avec les formes de déracinement, où s'associent les espaces du compagnonnage en France et la proche Italie. Mise à mal du cliché ultérieurement forgé du maçon italien : à la fin du xviiie siècle, l'Italien est le plus souvent un cordonnier.

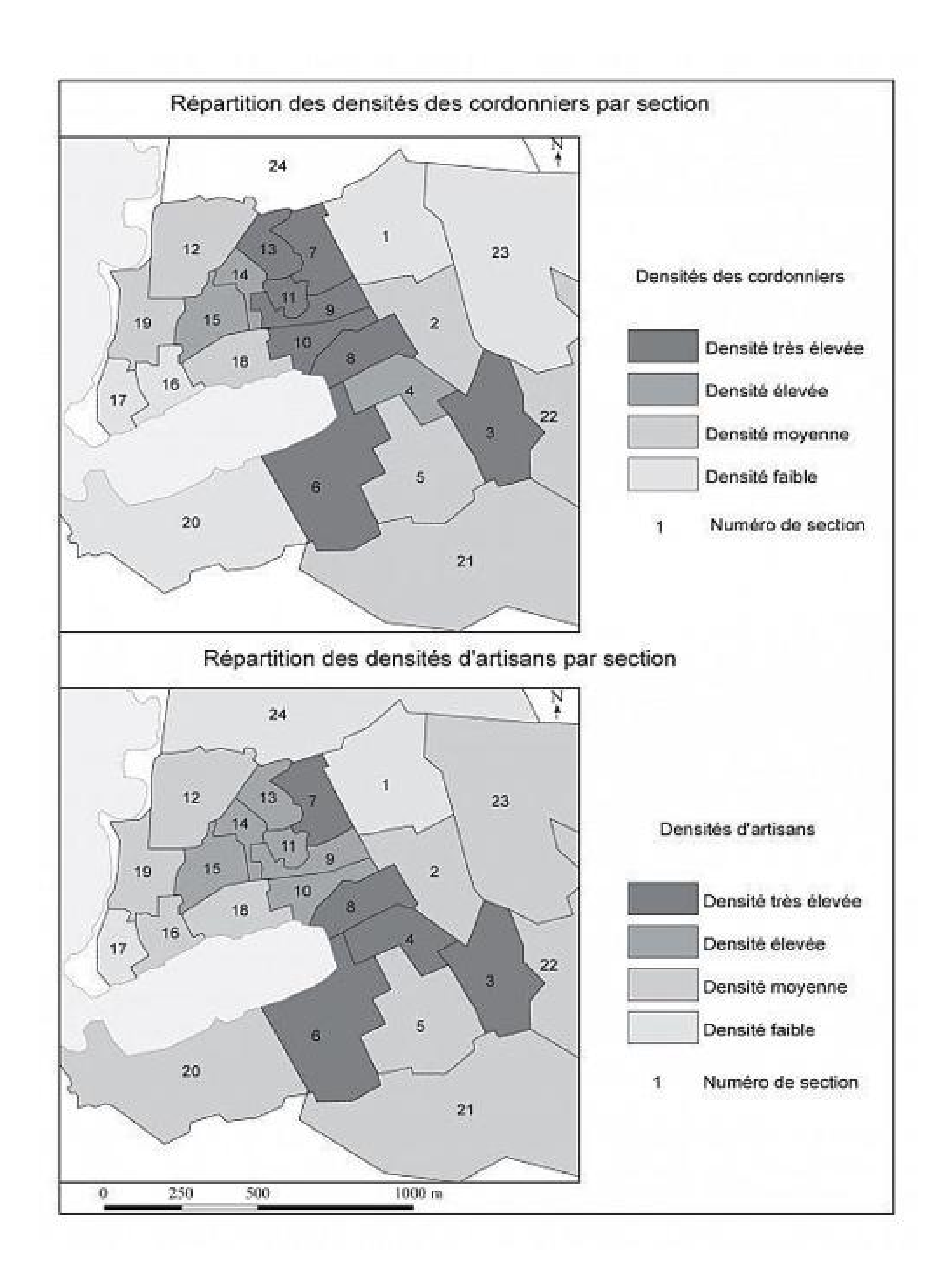


Planche 4 - Répartition des densités par section (cordonniers, artisans)

35Un dernier élément d'identification de notre profession « test » est celui de la domiciliation, que le nombre même de ses membres rend particulièrement exemplaire : une carte par points suggère qu'il y a des cordonniers partout… ou presque, car la ventilation par sections en fonction du pourcentage de la corporation installé dans chacune des 24 unités (moyenne « idéale » 4 % ? écarts au-dessous de 2 % ou au-dessus de 6 %) découvre une spatialisation réelle : les cordonniers sont rares dans les sections périphériques, comme dans celles au peuplement spécifique des marins et des pêcheurs, on ne les trouve guère dans les beaux quartiers : et leur domaine de prédilection (?) reste la butte des Carmes et ses entours sans toutefois qu'ils soient inconnus dans les rues prospères du centre-ville, jusqu'au Cours et à la Canebière, sites plus fréquentés par les maîtres cordonniers que par les compagnons, à quoi l'on voit qu'une certaine frontière existe à l'intérieur de la profession. Sur ce point, réservons les ultimes commentaires, autour des quartiers de Marseille sur lequel se clora ce chapitre.

36Qu'on se rassure : nous ne développerons pas au fil des dizaines (voire des centaines) de professions annoncées la carte signalétique qui précède, fut-ce en sélectionnant, ce qui serait injustice, les plus pondéreuses : ainsi dans le secteur de l'entretien de la personne, les tailleurs (357), les chapeliers (301), mais en premier les perruquiers (350 et 84 coiffeurs). La bâtisse, au sens large avec l'ameublement, est dominée par les maçons (743) et leurs proches [tailleurs de pierres (155), plâtriers (55)], suivis du groupe des menuisiers (325). Les activités que l'on peut dire « industrielles » qu'elles soient tournées vers le port ou des productions d'exportation mobilisent des effectifs parfois conséquents (334 tonneliers et « barillats ») non négligeables dans d'autres branches savonniers (167), tanneurs (170), cordiers (133) ou auffiers travaillant le chanvre (49)… Est-il exagéré de détecter parmi elles des embryons de concentration industrielle ? Mais on ne saurait alors oublier l'autre forme d'« industrie » diffuse à travers la ville celle des maîtres marchands dans l'industrie du bas (55), la bonneterie (30) ou chez les chapeliers (261 maîtres et 220 ouvriers) dont la modestie apparente masquerait l'activité de tout ce salariat majoritairement féminin que nous avons déjà évoqué précédemment, ces chiffres étant comme tous les autres purement indicatifs, à l'échelle de notre échantillon.

37Pour retrouver les gros bataillons de professions fournies, il nous faudra nous porter aux frontières de la boutique, chez les boulangers et les bouchers : mais ne nous débarrassons pas sans phrases de ces artisans, entrepreneurs et ouvriers que nous venons d'énumérer quitte à choisir des exemples.

38Chez les tailleurs (355, soit à peu près 110 maîtres et 220 ouvriers), la disproportion n'est pas moindre que chez les cordonniers entre les effectifs des maîtres et des compagnons, moins de célibataires chez les ouvriers, 43 % cependant contre 13 % chez les maîtres, dont la structure familiale fait prédominer la famille nucléaire (65 %) sans donner grande place à la famille élargie. Mais ici aussi le recrutement autochtone (14 + 10 % Marseille et région) s'efface devant les provenances de la France entière (62 %) et de l'étranger (12 %). Un cran au-dessus socialement des cordonniers, les tailleurs s'entassent moins sur la butte des Carmes, et sont admis (avec modération) dans les quartiers plus aisés du centre-ville. Un trait qui s'accentue chez les perruquiers, qu'on n'imaginait pas si nombreux (350) : chez eux sensiblement plus de compagnons (250) que de maîtres (86), compagnons célibataires dans les deux tiers des cas, alors que la famille nucléaire l'emporte largement dans les ménages constitués (71 %). C'est dans ce groupe apparemment volatil que les natifs ou assimilés (4 + 4 %) sont les moins nombreux avec 83 % arrivés d'ailleurs voire de l'étranger (7 %). Les perruquiers vont à la clientèle : sans pour autant qu'on les rencontre exclusivement dans les beaux quartiers, c'est dans les rues neuves ou commerçantes qu'ils s'installent. Avec les maçons, second groupe le plus fourni dans nos décomptes (743), nous retrouvons une corporation dont les effectifs significatifs prêtent à réflexion : 30 % de maîtres (227), soit une division du travail apparemment moins poussée qu'on ne l'eut imaginé dans la grande ville (mais combien de « salariés indéterminés » s'embauchent-ils à la bâtisse ?). Le maçon « de base » est plus souvent marié que dans les corporations que nous avons précédemment visitées (37 % de célibataires), la structure familiale fait prédominer fortement la famille nucléaire (70 %) et la part du recrutement local (26 + 11 %) est sensiblement supérieure à ce que nous avons précédemment rencontré même s'il y a 9 % d'étrangers. Malgré la remarque précédente (un peu provocatrice), le maçon italien n'est quand même pas un inconnu.

39C’est au niveau de son habitat que cette main-d’œuvre besogneuse avoue, si l’on peut dire, sa modestie : une concentration poussée dans cinq à six sections celles du Marseille nord, et point celle du port, ou celle de la Porte d’Aix, mais bien la Butte des Carmes et des Moulins, sanctuaire de la main-d’œuvre la plus pauvre. Verdict qu’il est juste de nuancer en relevant la présence de maçons des faubourgs sud, hors les murs, et même dans la section 8 au bord de la Canebière : mais qui n’accueille-t-elle pas ? Dire que les menuisiers, fort nombreux quoique moindrement (325), présentent un profil comparable à celui des maçons n’est point s’en débarrasser par un amalgame facile, mais les fondamentaux se ressemblent : 26 % de maîtres, 42 % de célibataires chez des travailleurs relativement stables 14 % de natifs plus 14 % de locaux, ce qui n’est malgré tout pas très élevé. Les menuisiers habitent le Marseille laborieux, sans toutefois que l’impression de ghetto soit aussi forte que chez les maçons.

40C’est assez curieusement dans les ensembles appartenant aux activités « industrielles » que nous allons parfois rencontrer des groupes par certains aspects plus soudés, impression renforcée peut-être par le caractère de leur implantation dans la ville, que nous pouvons esquisser sans anticiper sur l’ultime déambulation annoncée : le nord du Lacydon certes, avec l’épicentre de la Butte des Carmes mais plus encore l’extension vers la côte, jusqu’à l’anse de l’Ourse, vrai quartier industriel, mais aussi sur le quai de Rive Neuve dans la partie Ouest entre l’ancien arsenal des galères et le fort Saint-Nicolas. À ce zoning il y a des explications matérielles : ateliers nécessitant de l’espace, éventuellement nauséabonds… Voici les tanneurs (170), profession où les maîtres (50) représentent 29 % des effectifs, leurs ouvriers relativement stables apparemment (48 % seulement de célibataires), taux assez faible qui se retrouve dans la structure des familles (72 % de familles nucléaires, 12 % de célibataires comme de familles élargies). Intéressant aussi est le groupe des tonneliers (394) assez fourni, avec 20 % de maîtres témoignant d’une division du travail plus poussée dans cette activité importante au service du port. La main-d’œuvre est assez stable (41 % de célibataires) et surtout apparemment d’origine locale (61 % + 18 % de locaux) contre 14 % venus d’ailleurs et 5 % d’étrangers.

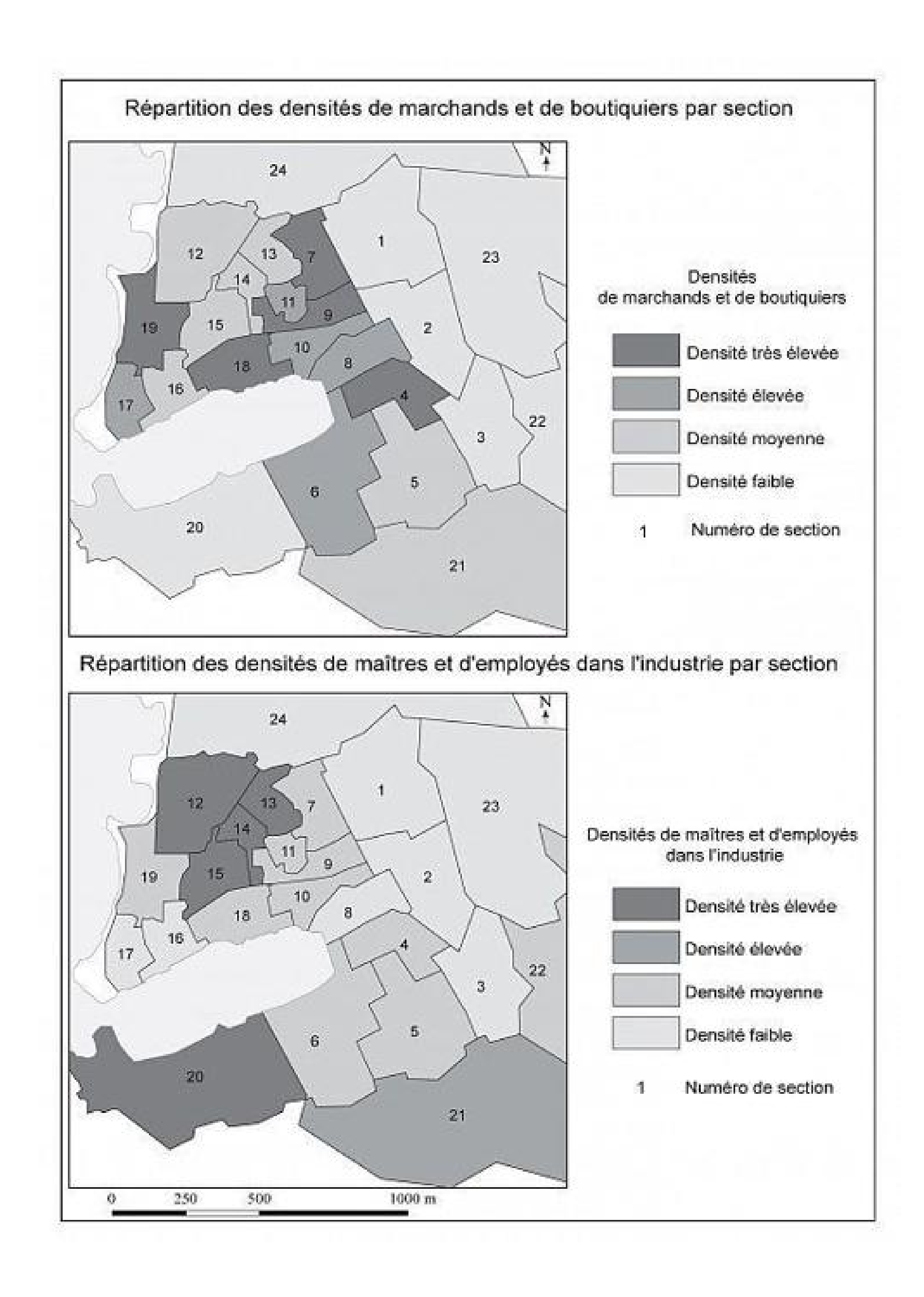


Planche 5 - Répartition des densités par section (marchands et boutiquiers ; maîtres et employés dans l'industrie)

41Voilà qui serait propre à nous donner une image trompeuse, si l'étude de la population flottante ne nous révélait par ailleurs le va-et-vient de tonneliers venus parfois d'outre-Rhin, logeant ensemble à proximité de la fabrique Bergasse en Rive Neuve, et qui échappent sans doute au recensement… Cordiers (133) et auffiers (40), apparemment en petits ateliers (42 maîtres contre 70 à 80 ouvriers) présentent un taux apparemment faible de main-d'œuvre célibataire, sont-ils de recrutement plus local que les savonniers (167 dont 28 % de maîtres) ou les chandeliers (31) qui recourent plus largement à une main-d'œuvre extérieure ? On reste, au regard de la sociologie de ces groupes plus restreints dans l'expectative, et l'idée d'une recherche à approfondir.

42Comme il reste, sans s'interdire de transgresser la frontière de l'univers masculin que nous décrivons, à jeter un regard sur les métiers du textile, au-delà de la trentaine de marchands fabricants de la bonneterie, de la cinquantaine de fabricants de bas, sur ces « femmes actives » que l'on a dénombrées à la hauteur de 1 370, dans 8 % des cas (128) mariées, mais surtout à 63 % (874) célibataires et 24 % (318) veuves : proportions qui se retrouvent, plus ou moins chez les bonnetiers (respectivement 53 %, 12 % et 33 % pour 80 cas), les fileuses (63 %, 4 %, 33 % pour 138), les couturières (67 %, 4 %, 26 % pour 534) et les tailleurs (58 %, 15 %, 26 %). Sur l'ensemble un sondage des provenances dénote une proportion plus élevée que dans les métiers masculins qui ont été évoqués de travailleuses d'origine locale, soit la moitié (38 % de Marseillaises et 12 % de sa proximité), le reste de la France fournissant l'essentiel et l'étranger 2 %.

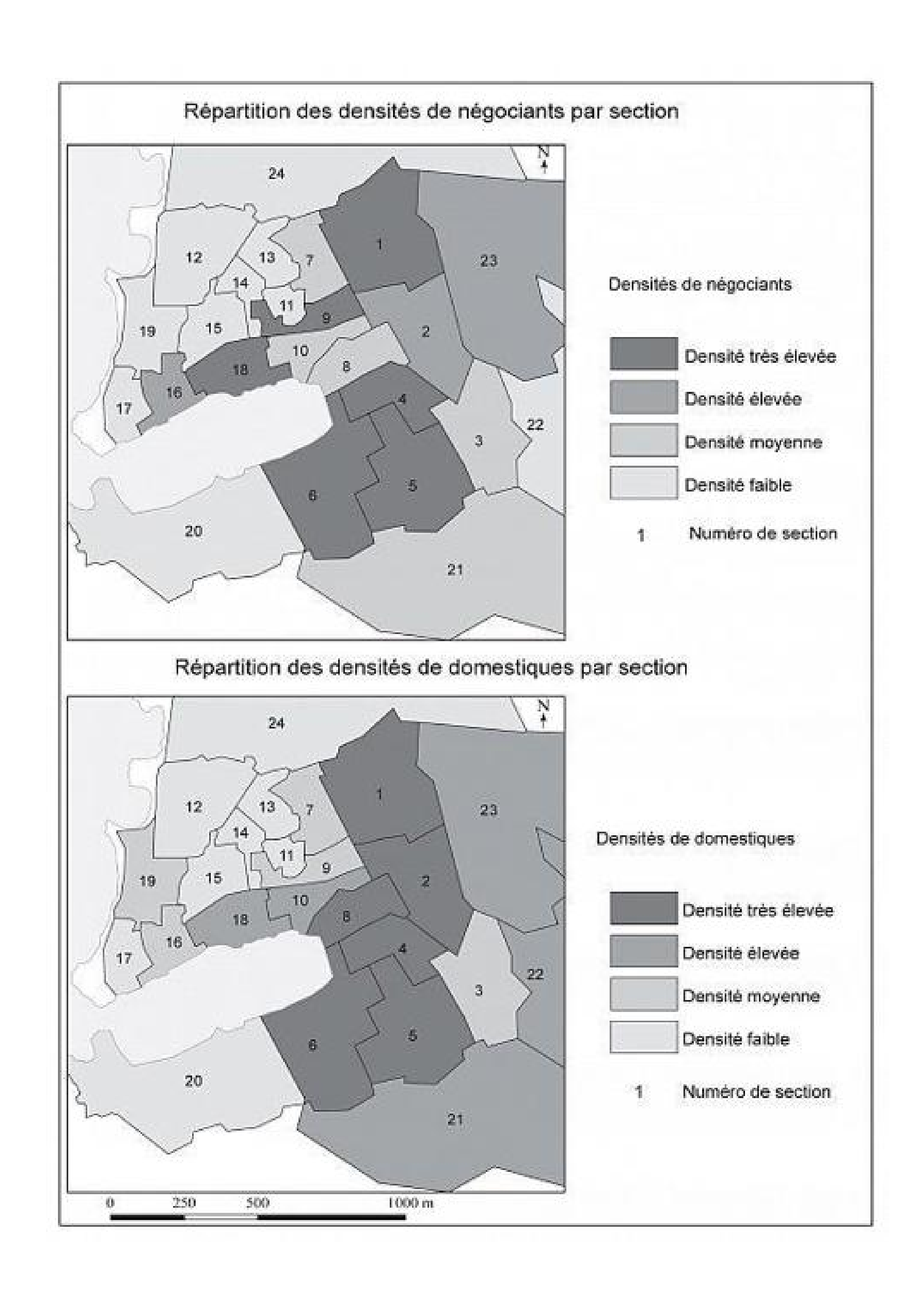


Planche 6 - Répartition des densités par section (négociants, domestiques)

43On plonge avec la masse du salariat indifférencié (1 308 fiches) par définition peu documenté, dans un univers d'où émergent certains statuts à partir de sous échantillons limités : 169 manœuvres se révèlent célibataires dans 58 % des cas, les journaliers moins nombreux encore (87) le sont dans 36 %, guère plus somme toute que les salariés de l'industrie ou de l'artisanat, mais leur localisation géographique suggère une occupation liée à la proximité du monde rural au nord de la ville (sections 13 et 7 mais aussi 1 et 23) comme au sud-est, à proximitéde la porte de Castellane (section 3). À ce titre, ces journaliers ne sont peut-être pas très différents sinon par leur statut précaire, des jardiniers – une cinquantaine que nous avons découverts dans les sections de la banlieue, mais pour quelques-unes au cœur de la ville, sur le port près de la Canebière. Quatre-vingt-six jardiniers représentent le groupe le plus fourni des paysans que la nomenclature nous présente de façon éclatée entre les appellations traditionnelles : 32 ménagers, 29 travailleurs de terre et les nouvelles : laboureurs (35), fermiers (3), métayers (4), cultivateurs (26). Mais on dénombre aussi 30 bergers, 24 menuisiers et 39 bûcherons ou coupeurs de bois.

44Voici bien, au cœur même du monde urbain, un autre visage du Marseille populaire qui ne se réduit pas à l'artisanat. Avant de passer la frontière qui nous mènera à l'élite en passant de la boutique au négoce, deux groupes de forte autonomie sollicitent par leur originalité.

45Partie intégrante du salariat, tout en s'en distinguant, voici ce qu'Ernest Labrousse nous avait appris à désigner comme le « prolétariat de clientèle », entendons celui qui vend sa force de travail non à un maître mais à un ou des clients. Dans le cadre du grand port, où les activités de manutention et de transport sont si importantes, voici les charretiers, et au-dessus les voituriers (206), terme qui couvre des degrés divers d'activité, du plus modeste jusqu'à de véritables entrepreneurs, mais surtout différenciée du simple manœuvre ou du crocheteur de la rue, l'aristocratie du muscle, dont les portefaix sont les représentants, 1 072 + 15 porteurs (36 porteresses) sur nos fiches, autour de 5 % du total, le groupe est loin d'être négligeable numériquement. La qualification pourra sembler moins abusive, si l'on considère que les portefaix se distinguent des simples manœuvres de la manutention que l'on désigne sur les listes sous l'appellation de porteur et de porteresse, ou plus

locale mais bien enracinée de « robeyrols » : à eux la précarité et souvent les tâches ingrates. Les portefaix, qui ont été maintes fois décrits dans la chronique marseillaise et étudiés avec précision par une de nos chercheuses sont organisés, en une structure corporative, où le titre de Maître Portefaix s'acquiert et se transmet : ils ont dans la hiérarchie des statuts et des contacts sociaux une place assez particulière que les récits ennoblissent parfois : le maître portefaix qui jouit de la confiance du négociant peut avoir la clef de son entrepôt… C'est là plus qu'un détail : dans la dialectique des rapports comme des tensions sociales, de quel côté pencheront les portefaix, masse de manœuvre convoitée ? L'étude des structures familiales trahit l'ambiguïté du groupe portefaix robeyrols : ce sont ces derniers qui justifient l'importance des solitaires (plus de 35 % des unités familiales) dans un ensemble où la grande famille est rare, et privilège des maîtres bien établis, portefaix et robeyrols s'entassent principalement dans le Marseille des quartiers pauvres, au nord du Lacydon, mais leur concentration est moindre que celle du monde de la mer, dans ses deux composantes, des pêcheurs et des marins et navigants.

46À cette catégorie qui concentre un peu moins de 10 % des chefs de famille recensés, avec 1 753 fiches, une étude particulière a été consacrée dans le cadre de nos recherches. Il en sera rendu compte par la suite, du fait de son importance, mais on doit d'ores et déjà pour la continuité de cette série de portraits relever les clivages et les continuités dans ce groupe car il y a pêcheurs et patrons pêcheurs cela s'entend, ces derniers bien répertoriés, au même titre que les embarcations. Notre recensement relève 480 personnes dont 40 patrons, 147 matelots et 293 pêcheurs. Le monde de la mer est à la fois largement renouvelé par des apports extérieurs où le littoral – du Languedoc à la Provence – mais aussi la rivière ligure tient une place importante, et en même temps il témoigne de solidarités internes fortes : celles de la famille. Avec 24 % de grandes familles et très peu de solitaires, le groupe des pêcheurs affirme sa cohésion. Dans la section 17 alias la paroisse Saint-Laurent au pied du fort Saint-Jean, le monde de la mer domine sans véritable contrepartie. Marins et navigants offrent certes une surface de recouvrement avec les pêcheurs pour les passages qui s'opèrent de l'une à l'autre activité, comme l'identique diversité des origines, mais leur implantation géographique dans la ville est plus largement étendue sur le port et surtout, il y a une véritable hiérarchie dans ce groupe où la famille

élargie est moins visible, quoique supérieure à la moyenne. Dans un corpus de 1 025 fiches, on décompte 667 marins, 76 bateliers, 12 mariniers pour 93 navigants, 140 officiers navigants, sans omettre 11 chirurgiens et 10 cuisiniers de marine. Du simple matelot embarqué, au marin puis au batelier ou marinier, titulaire (propriétaire ou non) de sa barque, on passe aux statuts plus élevés : navigants, chirurgiens de marine, officiers de marine sont de statuts intermédiaires, en contact avec les classes supérieures de la cité, même si par vocation, ils sont particulièrement mobiles.

47En revenant à la boutique, en marche vers l'élite du négoce, au sortir du parcours qui nous a mené du cordonnier aux gens de mer, j'ai le sentiment étrange d'un jeu de l'oie où sur un coup de dé, on reviendrait au point de départ. Car, pour réitérer une question déjà posée sans réponse, quelle frontière en apparence entre l'échoppe et la boutique ? Et cependant elle existe, ne serait-ce que sur nos cartes, ainsi celles, synthétiques qui figurent l'implantation globale de chacun des deux ensembles dans l'espace urbain. Elles se chevauchent partiellement dira-t-on, et j'en conviens, car c'est un des aspects de cette alchimie urbaine où le mélange des genres prévaut encore sur une distribution complète des rôles. Puis dira-t-on aussi, c'est vous qui édictez la règle du jeu.

48J'en conviens encore, et des glissements progressifs qui font passer d'un groupe à l'autre. Voyez ce groupe des artisanats « de luxe et de précision » suivant l'étiquette dont nous l'avons assez maladroitement affublé par la nécessité d'éviter la pulvérisation de micro-échantillons… Et dans notre nomenclature s'égrènent (citation partielle !) opticien, orfèvre, médailler, lapidaire, luthier, horloger, joaillier, horloger, corailleur, ébéniste, miroitier… près de 415 personnages, qu'il serait mutilant de couler dans le même moule, où le groupe des orfèvres et joailliers est le plus fourni (119), sinon pour dire que le pourcentage des maîtres y est important, que de ce fait ils sont généralement mariés (86 %) mais ils ne se logent pas partout car ils ont leurs quartiers et assez souvent même leurs rues, assez fréquemment sur cet axe nord-sud des sections 7, 9, 10, 8, 4 obliquant éventuellement vers la 6 en Rive Neuve qui sont celles du commerce et de l'animation, densément peuplées, mais à l'écart des sites du labeur de masse.

49C’est en ces lieux que l’on prend contact avec la boutique : mais ne forçons pas le trait, car elle aussi comme l’artisanat, a des professions qui se dispersent en maints endroits (ou presque) : c’est le cas pour une partie des commerces de l’alimentation. On ne s’étonne pas de trouver les boulangers au rang des métiers les plus fournis – plus de 500 (521) dont 40 % de maîtres, le plus souvent mariés à la différence de leurs ouvriers, ceux-ci célibataires dans 8 cas sur 10 (78 %), ce qui infléchit le profil des familles, où le modèle familial incomplet s’élève au quart. Vingt pour cent sont de provenances locales, les autres du reste de la France, mais guère au-delà. Voici les bouchers, 93 maîtres, qui se singularisent par leurs grandes familles dans 20 % des cas, particularité naguère remarquée dans le cas de Lyon par Maurice Garden : est-ce un indice de prospérité et de stabilité ? De même ils sont très majoritairement d’origine locale, à 77 %, voilà un contraste avec d’autres métiers de l’alimentation comme les boulangers dont je n’ai pas d’explication. Sensiblement moins dense que celle des boulangers, la carte de leur répartition privilégie les zones plus peuplées de rive nord, plus que les aires résidentielles des beaux quartiers.

50Au cœur de ce que nous désignerons comme la bourgeoisie marseillaise et ce qui l’entoure, je placerai d’entrée le groupe des négociants. Sans illusion toutefois sur la pauvreté des paramètres par lesquels le recensement permet de le définir, et qui, à part le test du domicile et de la domesticité laissent en suspens l’essentiel, la richesse. Ils comptent un effectif non négligeable – près de 900 avec femmes et enfants dans l’échantillon, soit 33 % de chefs de famille, répondant à une structure démographique qui juxtapose semble-t-il deux types – un pourcentage important de célibataires (43 %) et de familles incomplètes (30 %) mais aussi en contrepoint un cinquième de grandes familles que l’on imagine bien installées. Ils ont plus d’enfants que les pauvres (25 % seulement sans enfants, une moyenne de 2 ou 2,6 % pour ceux qui en ont). Leur recrutement est ouvert sur l’extérieur – 44 % seulement de ceux dont on cite l’origine sont natifs mais 16 % sont d’origines étrangères, parmi lesquelles se distinguent dans notre échantillon la Suisse, puis l’Espagne et l’Italie dans une diaspora qui va de la Suède à Chypre en passant par Tunis, sans oublier les Amériques. Le dernier trait relevé, qui se retrouvera dans notre tableau de la géographie urbaine est la concentration, dans certains quartiers – les beaux quartiers même si l’implantation originelle à proximité de la Loge n’est pas totalement

abandonnée – c’est-à-dire les sections 4, 6 et surtout 5 où sont édifiés leurs hôtels : nous y reviendrons.

51Dans le réseau qui avoisine le groupe des négociants, hormis les « marchands » déjà évoqués, s’inscrit celui des courtiers de commerce et commissionnaires. C’est une activité réglementée : le « censal » comme on le désigne appartient depuis 1709 à une corporation dont la tenue noire atteste la respectabilité… mais les courtiers ont connu essor et turbulences au cours du xviiie siècle et le krach des courtiers a ébranlé la finance et l’économie portuaire. Nous en relevons près de 200 sous la Révolution (165 courtiers et 17 censals dans notre échantillon) de nombreux célibataires mais aussi de grandes familles comme les négociants, avec lesquels ils partagent également l’habitat. Une nébuleuse se dessine, fournie où les commis de négociants (une centaine dans l’échantillon (109), et plus largement les commis de commerce (566) constituent une population non négligeable. Ces auxiliaires du négoce se distinguent par leur statut familial, et leur structure d’âge : 57 % de célibataires chez les commis du commerce, mais 70 % chez ceux du négoce, ce qui dessine un profil de carrière particulier. Venus de provenances diverses, aussi souvent étrangères que leurs employeurs (12 %), ils se logent à leur proximité dans la section 1, 4, 6, 10… moins souvent dans la 5 un peu trop chic pour eux.

52Je décompte un peu moins de 1 500 fiches (1 472) pour le total des deux groupes associés des « services » et des professions libérales. L’inévitable anachronisme dans la désignation de ces groupes démasque une grande variété de statuts, une hiérarchie qui va des états les plus modestes à des positions flatteuses dans l’élite.

53Au bas de l’échelle, laissant de côté l’importante population (2 637) majoritairement féminine des domestiques dont il a déjà été rendu compte, voici les services de la personne (181) dont le chiffre réduit traduit peut-être la situation de crise de 1793, concierges (61) et cuisiniers (66) se détachant à peine dans ce groupe des quelques dizaines de cochers, valets d’écurie, porteurs de chaises ou jardiniers domestiques. Les services publics, à ce niveau, regroupent 98 individus, de statuts divers (gardes de bâtiments

publics, cantonniers, afficheurs, allumeurs…), les balayeurs y tenant la première place (71). À part nous avons classé une bonne centaine d'employés au service du port (136) parmi lesquels les douaniers prédominent (54) devant les services administratifs et sanitaires, et les gardiens de bâtiments. Sans perdre de vue la foule des domestiques féminines que nous avons écartées, le taux de masculinité est fort dans ces effectifs, ou le célibat s'élève au tiers des unités concernées.

54La strate intermédiaire des services publics, un peu moins de 500 personnes (472) a pour base des militaires non autrement dénommés (147) une trentaine de personnels de police (gardes ou officiers de police, gendarmes) et 125 attachés au personnel administratif majoritairement communal. La justice tient sa place (89) que l'on peut estimer modeste à l'échelle de la grande ville (13 notaires, 10 avoués, 8 greffiers, une trentaine de clercs et de commis). Ces services « moyens » ou « supérieurs » se caractérisent par une assez forte masculinité, et un fort taux de célibataires (89 %), d'évidence le poids des militaires et policiers y est pour beaucoup, hommes de lois et notaires présentant des familles constituées en nombre supérieur.

55Ces cadres sont plus souvent natifs ou provençaux et plus rarement d'origine étrangère que dans le monde du commerce. Une hiérarchie assez intéressante dans le détail de laquelle on ne peut entrer se dessine dans la variété des statuts que l'on peut soupçonner à partir du domicile ; des groupes les mieux établis qui peuvent résider dans ou à proximité des beaux quartiers, à ceux que l'on retrouve dans les quartiers populaires du Marseille Nord. Mais une variante intéressante est la « délocalisation » d'une partie d'entre eux dans les sections périphériques…

56Les artistes ont un profil tout à fait particulier (130 actifs sur 279), les femmes y sont célibataires, la plupart viennent de loin : 14 % de natifs, 20 % d'étrangers, surtout d'Italie, mais ils se logent à proximité de leur lieu de travail (s. 1, 4, 5, 6, 10…). Avec eux, quelque équivoque qu'il puisse y avoir sur l'exercice de leur profession, nous entrons dans le cercle des professions libérales, que nous gratifions de 384 actifs, majoritairement mariés, de

recrutement assez ouvert encore que Marseille (25 %) et la Provence (47 %) représentent les trois-quarts de leurs origines.

57Qui peut-on ranger dans ce groupe en formation, à la charnière de l’ancienne hiérarchie et d’une société en train de naître ? 176 membres du clergé (45 %) offrent un pourcentage à la fois élevé et résiduel (64 religieuses, 102 prêtres) du fait de l’émigration. Le secteur de la santé vient ensuite, avec 65 chirurgiens et 25 médecins, une quarantaine d’auxiliaires de leurs professions. 82 maîtres d’école, 16 professeurs et 14 maîtres de pension regroupent un secteur de l’enseignement et de la culture, au sommet duquel se distinguent 2 botanistes, un naturaliste, un mathématicien, un arithméticien, un hydrographe… mais aussi 5 chimistes et 7 architectes. Les représentants des professions libérales se logent dans les sections 4, 6, 9, 10, 18 : soit dans les quartiers plutôt aisés, mais avant tout où ils exercent leurs activités. Voilà qui les distingue des catégories que j’ai gardées pour la fin : les « oisifs » pour conserver l’étiquette qui leur a été attribuée. Marseille n’est pas Aix, ni sur le modèle de la plupart des villes « rentières » au Nord comme au Midi. Toutefois je m’interroge sur le sort de l’aristocratie traditionnelle, en lui souhaitant bon voyage si elle a émigré. Se cache-t-elle sous l’appellation de « propriétaires » comme en beaucoup de lieux ? Ils ne sont point foule, 162 chefs de famille (plus souvent femmes – 85, qu’hommes – 66), avec une majorité de natifs (73 %) et une faible ouverture sur l’extérieur. Si on les rencontre parfois dans le centre (4), ils se concentrent plutôt dans le Marseille de rive nord, non point celui des bouges, mais non loin, les sections 7, 13, mais aussi 12 et 1 dans les quartiers moins peuplés près des remparts. C’est dans la section 1 aux abords de la porte d’Aix qu’ils voisinent avec les « bourgeois » autodéfinis comme nous avons pris l’habitude de préciser. Mais qui sont ces bourgeois marseillais, relativement nombreux (1 339 hommes sur un total de 1 539, mais si on intègre les bourgeois hommes et femmes de tous âges, cela porterait à 2 000 cet échantillon). La facilité serait de dire, majoritairement des bourgeoises car les hommes adultes, là dessus ne sont que 792, un quart : et l’on peut préciser que ces hommes célibataires pour 7 %, mariés pour 48 %, sont veufs dans 43 % des cas. Voilà qui oriente vers une classe d’âge, de retraités peut-être. La structure familiale présente une minorité de couples étroits, un peu plus que la moyenne, de grandes familles et surtout une forte proportion

de familles incomplètes, produit du veuvage. Les bourgeois comme les propriétaires sont à 72 % natifs.

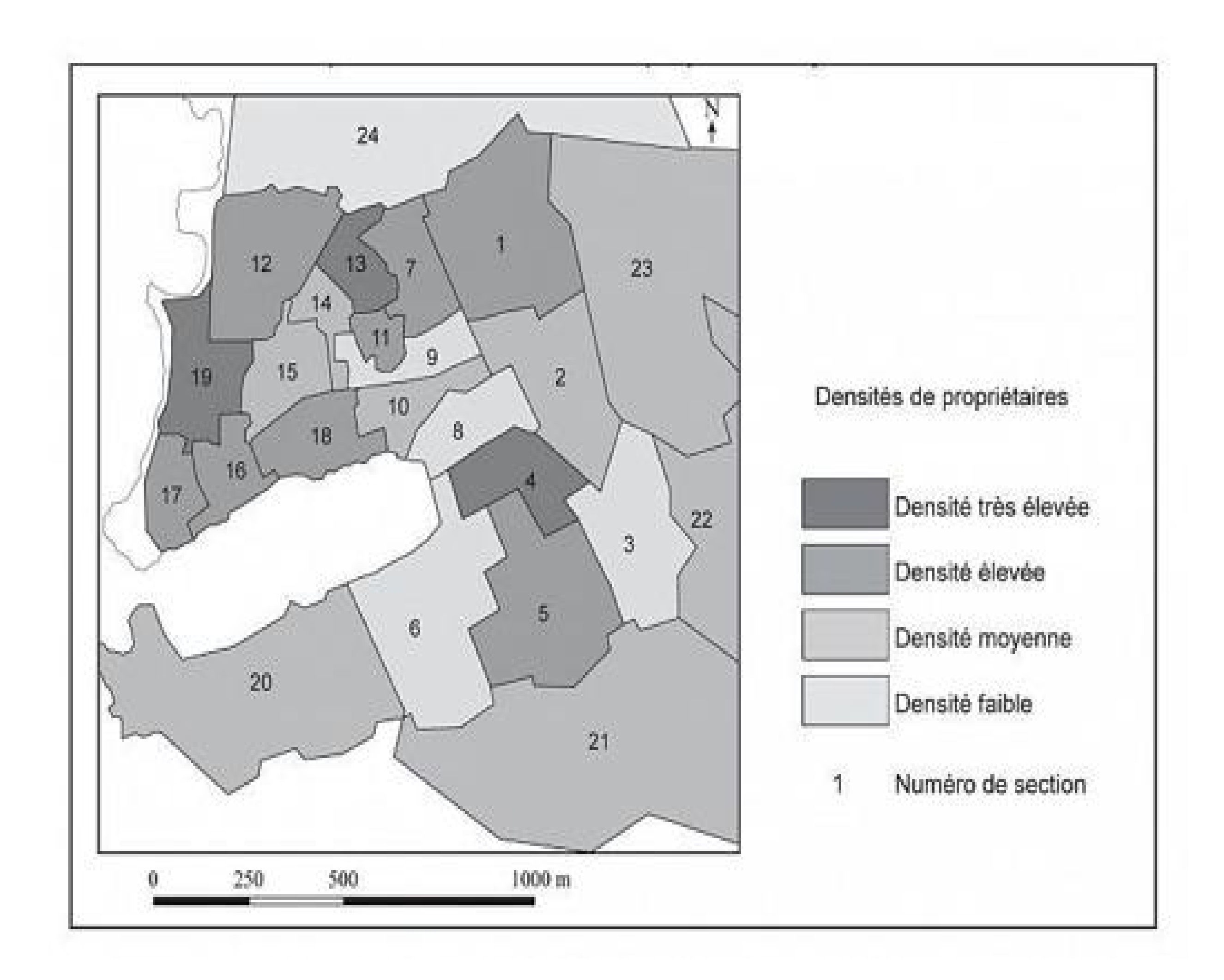


Planche 7 - Répartition des densités de propriétaires par section

58On pourrait se demander ce qui sépare, dans le codage des recenseurs, bourgeois et surtout bourgeoises du groupe fourni des veuves (1 087 sur 1 958) qui partagent par définition le statut solitaire d’une partie des bourgeois(es), et qui sont également à 65 % natives de Marseille ou sa proximité. La différence s’inscrit dans le paysage urbain : il y a des veuves un peu partout, en dosage inégal certes, mais aussi dans les sections les plus pauvres de la butte des Carmes. À l’inverse, la carte d’implantation des bourgeois(es) apparaît fortement sélective : dans les quartiers aisés des

sections 4 et surtout 5, celles des négociants riches, mais aussi dans la section 1 et hors les murs les sections 22 et 23, celles des allées de Meilhan, soit une implantation que l'on peut qualifier de résidentielle. Ultime confrontation : les filles majeures, autour de 1 362 dans l'échantillon, se rassemblent plus volontiers dans les sections riches 4, 5, 6, ce qui les rapprocherait du statut des bourgeoises, mais on en rencontre aussi dans les quartiers du vieux Marseille. Voilà qui nous incite à prendre notre chemin pour une visite à travers la cité.

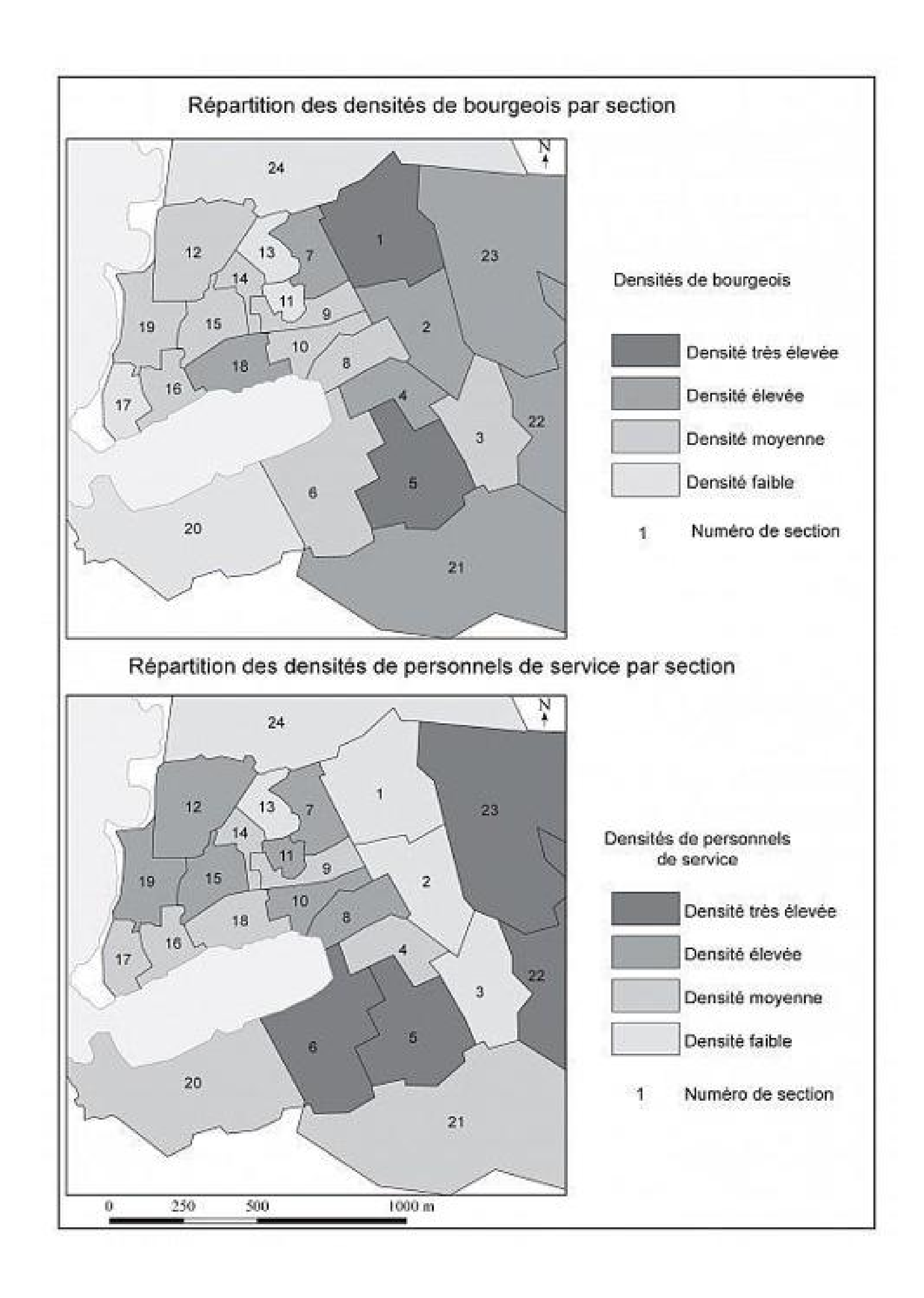


Planche 8 - Répartition des densités par section (bourgeois, personnels de service)

Sociogéographie de Marseille sous la Révolution

59Sommes-nous suffisamment informés, à l’issue de la revue sommaire des protagonistes, pour nous aventurer à battre les cartes, en esquissant une géographie marseillaise au temps de la Révolution ? La reconnaissance initiale de la morphologie urbaine, modulée à partir de la carte des densités de peuplement risquerait de rester muette si nous ne poussions pas plus loin la désignation des espaces, et la typologie des quartiers : nous en avons les moyens à partir des critères socio-économiques qui constituent un repère essentiel. Puis une appréciation complémentaire est fournie par la carte de la domesticité, précieux indice détourné qui trace la frontière entre le monde des riches et celui des pauvres.

60L’espace dans lequel se répartissent ces microsociétés porte le double poids de la géographie et de l’histoire. La première, d’évidence, a conditionné le site du Lacydon, le Vieux-Port dont l’échancrure distingue la rive nord, aux rivages accidentés par des buttes : celles du fort Saint-Jean, celle des Moulins et celle des Carmes. Au sud la Rive Neuve demeure encore une étroite bande d’occupation lâche au pied de la colline Notre-Dame de la Garde. C’est donc dans la partie orientale que s’ouvrent les espaces libres pour de nouvelles expansions et que de la porte d’Aix à la porte de Rome (ou d’Aubagne) s’inscrit l’axe majeur Nord/Sud de la traversée urbaine, recoupé à hauteur du fond du Vieux-Port par celui de la Canebière prolongé par l’avenue de Noailles d’ouest en est.

61Autant que du milieu naturel, Marseille en cette fin du xviiie siècle est le produit d’une histoire. Que l’on se rassure, je ne remonterais pas à Phocée, ni même au Moyen Âge, encore que la référence s’impose quand on pénètre le lacis des rues et ruelles du « Vieux Marseille ». Cet héritage conditionne non seulement celui des activités, mais aussi la géographie religieuse dans cette cité divisée entre quatre paroisses – Saint-Laurent, les Accoules,

Saint-Martin et Saint-Ferréol : les églises sont lieux de sociabilité, accueillant les confréries professionnelles, mais d'autres repères s'imposent, Saint-Victor ou Notre-Dame de la Garde, ou telles grandes maisons conventuelles (les Carmes). La géographie sacrée si présente soit-elle, cède le pas devant celle des pouvoirs où la politique passe par le négoce : le symbole en est cette symbiose, sur le quai de rive Nord de l'Hôtel de Ville et de la Loge, ancêtre de la chambre de commerce, cohabitant dans le même édifice.

62Le vieux Marseille, tel qu'on en trace le contour au milieu du xviiie siècle encore évoque par la présence de leurs hôtels – ceux de Mirabeau place de Lenche, ou des Valbelle – comme par les noms des rues qui les rappellent, l'héritage d'anciennes familles, du temps où la noblesse et le négoce ne se distinguaient pas, et qui ont souvent migré, à Aix ou ailleurs. Mais le poids le plus prégnant de l'histoire, remonte à une ancienneté moindre que je résume en deux étapes : 1666 et 1775-84. Après son entrée spectaculaire dans Marseille rebelle soumise, Louis XIV n'a pas seulement érigé les deux forts qui la surveillent, Saint-Jean et Saint-Nicolas, mais il a fait inscrire dans de nouveaux remparts l'extension urbaine de laquelle la cité ne commence qu'à peine à émerger à la fin de l'ancien régime. Les espaces inclus dans cet agrandissement ont été à l'origine des nouveaux quartiers, à l'Est et d'une urbanisation régulière qui tranche avec l'entassement de la vieille ville, mais il s'en faut qu'ils soient tous construits. Surtout, l'héritage qui est devenu importun au cœur de la cité est celui des galères et de l'impact de leur implantation entre 1666 et 1687, depuis le plan Formiguier au fond de Lacydon, jusqu'à l'importante emprise de l'Arsenal sur la moitié ou presque du quai de Rive Neuve. Entre les années 1740 et 60 s'est clôt l'âge des galères : mais ce n'est pas avant 1781 puis par lettres patentes du mois d'août 1784 que le pouvoir royal a vendu à la ville le terrain désaffecté. Elle s'est empressée de le revendre immédiatement à la « Compagnie de l'arsenal » présidée par le Comte Rapalli, objet d'une grosse poussée spéculative, et de premières constructions dans un quartier qui commence à naître aux abords du canal qui restera longuement un des éléments du paysage urbain.

63Sans doute doit-on, entreprenant ce tour de ville, se défier de toute anticipation : ainsi ne pas oublier par exemple que la Canebière ne trouve son débouché sur le port que dans les années 1780… Mais voilà qui nous entraînerait à évoquer d'autres secousses de l'histoire, postérieures à la période révolutionnaire : ces agressions majeures que furent le percement de la rue Impériale dans les années 1860, éventrant toute la bordure du vieux Marseille, puis le dynamitage de toute une série de rues de Rive Nord par les Allemands en 1943. Nous ne nous y étendrons pas plus qu'il ne faut, l'essentiel étant de trouver par quel bout débuter cet itinéraire de découverte. Le recours à notre jeu de cartes superposables nous aide à suggérer une typologie des quartiers. Dans la description du « Vieux » Marseille laborieux de la rive nord, nous partirons volontairement d'un quartier à part, alors même qu'il répond le plus directement à la vocation maritime de la cité. La section 17 (à laquelle on peut associer par contiguïté la 16) présente des éléments forts d'homogénéité sous plusieurs rapports. Au pied du fort Saint-Jean dont le promontoire a été détaché par une circonvallation en 1666, le quartier correspond en gros à une paroisse, la plus petite de Marseille, autour de l'Église Saint-Laurent. Elle est très densément peuplée, on a eu l'occasion de le signaler précédemment, d'une population souvent besogneuse – on évoque la rue Moïse avec sa « fontaine pouilleuse » fréquentée des loqueteux, et on se souvient des ravages de la peste de 1720-21 dans la rue des Ferrats et ses abords. Mais elle n'en est pas moins très achalandée avec ses poissonnières (rue Mayousse) et ses activités liées à la pêche (les fabricants de filets de la rue Ganderie). Ce quartier est par excellence celui des gens de mer, dont on a dit les familles, et dont on évoque les pratiques et les solidarités. La corporation des prud'hommes pêcheurs, très ancienne tient à Saint-Laurent ses assemblées, fréquemment agitées lors du renouvellement de ses responsables. En 1776, un arrêt en a renouvelé les modalités, substituant à la participation de tous un suffrage restreint entre trois candidats patrons pêcheurs présentant des garanties d'établissement ancien. Les pêcheurs marseillais, affrontés en cette fin de siècle à la concurrence des Catalans, implantés dans l'anse à laquelle ils ont laissé leur nom, se raidissent sur leurs privilèges de justice particulière, leurs manifestations et leurs uniformes de parade. Ce groupe n'en présente pas pour autant des traits de prépolitisation évidente : la tradition prétend qu'ils ne connaissent pas les autres quartiers de la ville. Tel trait ne saurait s'appliquer aux autres gens de mer, marins et navigants

dont l’implantation sur le port est moins circonscrite, mais il mérite d’être examiné à l’épreuve de la Révolution.

64Si l’on suit le littoral du sud au nord, entre le fort Saint-Jean et l’anse de l’Ourse, jusqu’au rempart qui s’ouvre sur la porte de la Joliette, le paysage change, dans la paroisse de la Major, cathédrale d’antique tradition, en retrait de l’aire dégagée de l’esplanade de la Tourette à proximité d’établissements importants comme la Vieille Charité. Si la section 19 reste assez peuplée, de même que la 15 qui s’en vient buter au pied de la Butte des Moulins qu’on nous dit abriter des masures occupées par des gens de mauvaise vie, la section 12, beaucoup plus vaste, moins densément peuplée se présente comme l’un des épicentres des activités industrielles marseillaises : tanneries, savonneries, activités liées à la marine, leur présence nauséabonde est attestée hors des remparts dans la section 24, sur la plage d’Arenc.

65Ce Marseille « industriel » déborde sur les sections voisines de l’intérieur 13, 14, 15, qui vont de la Butte des Moulins à la Butte des Carmes : mais ici ces activités sur des sites habités d’une population besogneuse se conjoignent avec la foule des métiers artisanaux : de l’atelier à l’échoppe la transition est sensible. Le Marseille industriel ne se circonscrit pas à cette implantation septentrionale dans les nouveaux quartiers périphériques quoiqu’à l’intérieur de l’enceinte, telles activités trouvent à s’implanter, ainsi dans la section 3 en voie de développement vers la porte d’Aubagne, mais aussi à l’extrémité du quai de Rive Neuve, qui vient d’être désenclavée lors de l’ouverture des terrains libérés par l’Arsenal : le boulevard de la Corderie, qui porte bien son nom, traverse un grand terrain inégal, on s’y livre à des activités telles que le traitement des « brusques » (bruyères) utilisées pour flamber les coques des navires. Mais ces ateliers prospèrent également aux abords du canal de Rive Neuve en section 6 où commencent à s’édifier des entrepôts, s’ouvrir des ateliers de cordage, et même jusqu’à l’opulente section 5 où la rue Grignan prolongée accueille une manufacture de corail vers 1775, et dans les années 80 la fabrique de tonneaux de l’entrepreneur Bergasse.

66Il reste, pour en revenir au cœur laborieux du Vieux Marseille, que c'est dans le lacis de rues et de ruelles que se concentre une bonne partie de l'artisanat, le monde de l'échoppe. Gardons-nous toutefois de simplifier à l'excès : si nous nous reportons à la carte de répartition globale, il est relativement peu de quartiers où les artisans soient lourdement sous-représentés, quartiers bourgeois (1, 2, 5…) ou spécialisés (la pêche en 17, l'industrie en 12…). C'est dans les sections 7, 9, 11, 13, 14, 15 que nous les retrouvons les plus nombreux, et les cartes particulières pour les professions les plus fournies maçons, menuisiers, cordonniers confirment avec des nuances significatives cette spatialisation. Les maçons sont plus concentrés que les cordonniers qui se retrouvent jusque dans les beaux quartiers. Les artisans et leurs compagnons ne sont point seuls dans ces sites, et lorsque l'on passe de nos sages statistiques aux chroniques de l'époque ou d'hier on les trouve en bien mauvaise compagnie : celle du prolétariat flottant des garnis que nous avons naguère décrits, dans les bouges dont la rue de l'Échelle de sinistre renommée est un exemple, comme au voisinage de cette foule de prostituées qui dès lors font la réputation de ce qui deviendra le quartier réservé (dont nous allons retrouver des délocalisations dans les beaux quartiers).

67La distinction opérée entre l'échoppe et la boutique se trouve-t-elle confirmée par cette mise en espace ? Le fait est que les deux cartes globales ne se superposent que partiellement : le commerce, petit ou moyen semble bouder relativement certaines sections, les plus défavorisées, et prospère sur les axes anciens ou nouveaux des échanges, sur le quai du Nord (sections 8, 10, 18) comme dans la Grand-Rue (sections 9 et 10), mais aussi sur le trajet nord sud, qui va de la Canebière à la porte d'Aix, et dont le cours est l'artère principale : la section 7 en bordure de cet axe à la frontière du cœur historique et de l'agrandissement de 1666 témoigne de ces activités, et de leur variété. Car il y a commerce et commerce : on rencontre des marchands opulents, côte à côte avec les artisanats spécialisés dans le luxe – ainsi les orfèvres dans la Grand-Rue – mais les observateurs décrivent comment, de la richesse du Cours dans son premier tronçon, à partir de la Canebière jusqu'à son prolongement vers la porte d'Aix, (le « petit cours »), on passe à des boutiques plus modestes, voire au niveau inférieur du petit commerce, celui des revendeuses ou des « repetières ». Dans les quartiers adjacents du

quartier des Carmes, ou autour de l'église Saint-Martin la chronique décrit un labyrinthe sordide, repaire de truands, de la friperie ou de la ferraille… et quand on s'approche de la place d'Aix, voici rue des Présentines une sorte de « bazar turc » si j'en crois le chroniqueur (Bouyala d'Arnaud, reprenant Fabre) que je soupçonne de quelque arrière-pensée anachronique. Il y a donc à boire et à manger dans ce fourmillement des commerces et une hiérarchie des quartiers se dessine, dont un étalon de mesure pourrait se trouver dans le standing des auberges et hôtels qu'ils abritent, de grande classe dans les sections 1, 4 ou 8, encore que l'on trouve ailleurs de bonnes tables et de bons gîtes dans un espace où la prospérité du siècle a amené des requalifications et des promotions de rues ou de secteurs, ainsi par exemple en Rive Neuve pour la section 6 après l'ouverture du site de l'arsenal.

68Pour tracer entre un Marseille traditionnel et le Marseille moderne, la frontière qui passerait entre la boutique et le négoce on a fait remarquer qu'à la fin du xviie siècle, dans la rue Saint-Ferréol, nouvellement ouverte, on ne comptait que 37 magasiniers pour enfreindre la quiétude bourgeoise. Plus significatif, pour distinguer les deux Marseille me paraît être le recours à la carte de la domesticité : car la possession d'un domestique est, ici comme ailleurs, un test de statut social.

69Que voici une carte parlante ! Suivant du Nord au Sud le trajet du Cours à partir de la porte d'Aix, la frontière oblique vers l'Ouest sur le trajet historique de la Grand-Rue, préservant le statut aisé des sections 18 et 10, celles de l'Hôtel de Ville et de la Loge, et confirmant la promotion des nouveaux quartiers en voie de développement, les sections 4 et 8 au carrefour de toutes les activités, et surtout la section 5, rue de Rome, rue Saint-Ferréol, damier régulier de la conquête urbaine du xviie au xviiie siècle. À proximité, la section 6 en Rive Neuve entre dans le lot : seules à l'intérieur des murs de la cité, la section trois, plus besogneuse, et la 20 encore à peine habitée restent à l'écart. Reste à peupler ce Marseille « riche » de ses élus.

70Doit-on feindre de s'étonner que le Marseille des négociants coïncide ironiquement dans la géographie sectionnaire avec celui des domestiques, à

deux exceptions près qui ne sont pas très significatives ? Ce que la spatialisation de leur implantation exprime, c'est une migration en cours d'achèvement en cette fin du xviiie : dans le vieux Marseille, si les négociants ont à peu près complètement déserté les hôtels des vieilles familles, leur présence reste forte sur le quai du Port, qui demeure lieu des affaires et du pouvoir (s. 10, 18). Ils se pressent également dans ces sections 4, 8 et 9 au croisement du Cours et de la Canebière, épicentre de toutes les activités, commerces de luxe, auberges, théâtre avec sa présence tapageuse et ses abords fréquentés. Ce cadre est depuis la fin du xviie en constante extension : le cours « Belsunce » brille de tous ses feux, et le cours Saint-Louis qui le prolonge au Sud commence à devenir un des axes Nord Sud de ce qu'un de nos intrépides chroniqueurs n'hésite pas à qualifier de « cage thoracique dorée » du beau Marseille (Bouyala d'Arnaud) : en parallèle se bâtissent et se prolongent les rues Paradis, Saint-Ferréol et la rue de Rome, celle-ci sous le nom de rue d'Italie jusqu'à la porte où le marquis de Castellane a offert un domaine rural pour l'aménagement à venir d'une place. Au croisement de ces voies, les rues Montgrand ou Grignan voient se bâtir les beaux hôtels dont peut s'enorgueillir le Marseille des Lumières. Les plus anciens remontent à la fin du xviie (Hôtel de Montgrand 1654), ils sont passés de main en main, mais c'est la seconde partie du XVIIIe qui en voit l'apogée : 1753 Hôtel Borely, 1745 Hôtel Roux de Corse, 1764 Hôtel Samatan, 1771 Hôtel de Surian, 1786 Hôtel de Grignan… Sur la Canebière en 1789 l'Hôtel de Noailles brille de tous ses feux.

71On comprend qu'une section comme la cinq concentre tout particulièrement ces familles contaminant si l'on peut dire sa voisine, la 6 à peine dégagée du carcan des galères. Mais la conquête de nouveaux espaces résidentiels ne se limite pas à ce front sud : c'est aussi vers l'Est, dans le prolongement de la Canebière par l'avenue de Noailles que progresse cette urbanisation aisée : dans la section deux, qui au-delà des portes qui l'ouvrent sur l'extérieur (porte des Fainéants et de Noailles) voit s'aménager les allées de Meilhan, encore surtout une promenade, fréquentée et appréciée, mais en voie d'urbanisation.

72On comprend qu'outre la présence emblématique des négociants, ces nouveaux quartiers attirent, dans la mesure de leurs moyens, les autres composantes d'une bourgeoisie de services, de professions libérales, comme les auxiliaires et commensaux du négoce. Au cœur ou aux franges des beaux quartiers, parfois plus proches des zones d'activité les courtiers ou plus modestement les nombreux commis du commerce résident dans les sections 1, 10, 4, 6, 18… mais aussi en banlieue (21, 23). Les professions libérales se partagent entre le centre historique du quartier de la Loge (18, 10, 19) et le nouveau quartier de Rive Sud (6, 5, 4).

73Il y a donc de fortes nuances dans ces aires de nouvelle urbanisation. On peut s'interroger sur le sort des rentiers, des bourgeois qui ne sont point tous des négociants retirés, en portant une attention à l'égard des femmes, veuves ou filles majeures… Défions-nous ici des pièges de la rencontre de l'ancienne et de la nouvelle nomenclature : trop peu de « propriétaires » pour que l'on assigne un cadre bien déterminé, mais les bourgeois ne se mêlent que partiellement avec les négociants, même si une bonne partie d'entre eux résident dans la section 5. On retrouve les autres dans ce qu'on pourrait déjà qualifier de quartier résidentiel : les sections 22 et 23 des allées de Meilhan hors les murs, et la section 1 à l'est du Cours. Si les rues qui le bordent – rue Tapis Vert, rue Thubaneau participent de son activité, une partie la moins urbanisée au pied du rempart a déjà la réputation qui s'attachera à elle avant que ne l'éveillent les fumées du chemin de fer : un quartier isolé et triste de veuves et de vieilles filles « Es une damo d'aou Bernard d'aou bouès »… du moins des plus modestes, car celles que nous avons décomptées en 1793 préfèrent les sections 4, 5 et 6…

74Associant les données quantifiées et cartographiées, aux notations impressionnistes glanées dans les descriptions de Marseille, notre tour de ville s'achève sur une impression ambiguë : la cité est certes celle du mélange, du brassage, mais dans sa topographie même elle affronte deux mondes bien contrastés.

Chapitre III. *Portrait en pied du Sans-culotte*

Contours d’un échantillon : 5 000 sectionnaires

1Cinq mille Sans-culottes marseillais, suivis au jour le jour à leur domicile de juin 1791 à mai 1793, d’après les listes de présence à leurs assemblées sectionnaires, et dans ce lot 2 860, soit 56 % identifiés au moins par leur appartenance socioprofessionnelle, puis dans une moindre mesure leur âge, leur état-civil, plus rarement encore leur provenance, leur richesse évaluée à partir des sources fiscales, avec pour but ultime d’évaluer leur comportement politique : nous avons annoncé la couleur dans notre approche préliminaire, définissant une démarche sur laquelle nous ne reviendrons pas.

2Mais il convient maintenant, après avoir décrit le cadre dans lequel s’inscrit cette aventure collective, de développer le propos, en focalisant l’attention sur les intéressés, ce qui se fera en trois étapes. On dressera d’abord le portrait d’ensemble du Sans-culottes marseillais à partir de l’échantillon constitué : ce qu’il représente, les différents profils qui se dessinent, les problèmes d’interprétation qu’il pose et le degré de fiabilité qu’on peut lui prêter. Puis on s’appliquera dans un second temps à discerner l’évolution interne qui se dégage, donnant de la trame événementielle connue – depuis le jacobinisme prononcé de 1792 jusqu’au fédéralisme du printemps suivant – sinon la clef, du moins des éléments interprétatifs. Les courbes ici succéderont au tableau, au fil d’une chronologie fine, attentive à discerner l’évolution des différents paramètres. On sera enfin en mesure, dans une dernière partie de désigner précisément le politique, en se référant à d’autres fichiers – du jacobinisme, du fédéralisme, voire en en se référant à d’autres niveaux de l’expression de la politique populaire.

3Les huit sections dont les apports fusionnés constituent l’échantillon traité n’ont pas été sélectionnées au hasard, on l’a vu, mais représentent l’ensemble de celles qui comportent des listes nominatives en séries suffisantes pour permettre une approche statistique évolutive. Lors de la prospection systématique des autres registres subsistants, ces précisions manquaient, et seules dans certaines d’importance stratégique, quelques listes isolées peuvent être signalées ainsi dans la 5 et la 6, pour la période fédéraliste : elles sont insuffisantes pour constituer un échantillon.

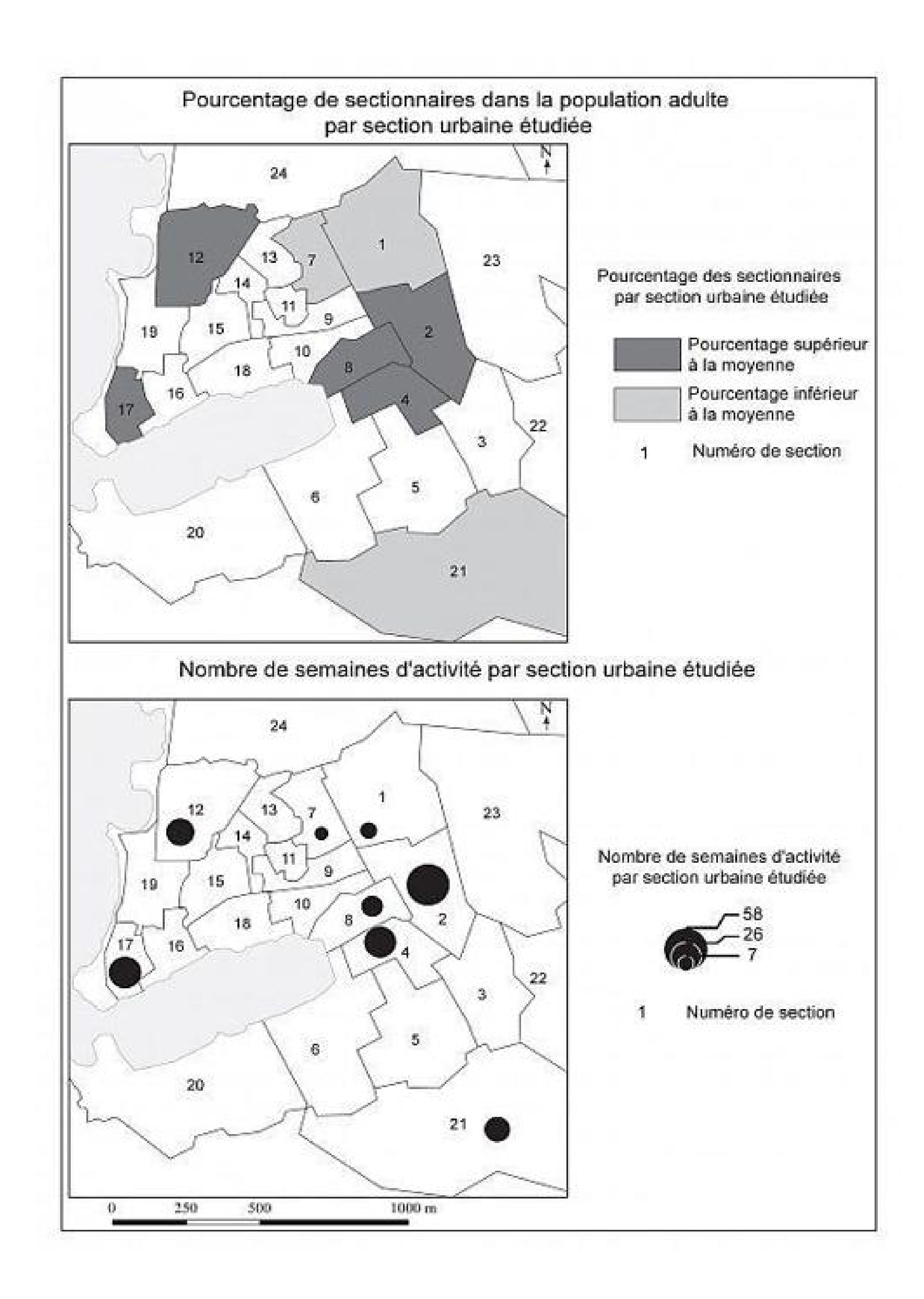


Planche 9 - Pourcentage de sectionnaires dans la population adulte et nombre de semaines d'activité, par section urbaine étudiée

4Le profil des 8 sections exploitées n'est point pour autant idéal : on en jugera par les courbes de fréquence de leurs assemblées telles qu'elles ont été dressées. Sans nous engager encore dans l'étude évolutive à venir, nous relevons des lacunes importantes et dommageables pour les sections 1 et 2, muettes ou presque dans la première partie du parcours, jusqu'à l'été 1792… fort riches par la suite. Mais aussi dans la phase ultime de la vie des sections, lors de la montée du mouvement fédéraliste, certaines se taisent ou s'étouffent significativement avant les autres (sections 4, 8, 21…). Il conviendra de tenir compte de telles lacunes qui risquent d'altérer l'homogénéité de l'échantillon. Le film chronologique suivi couvre 108 semaines dont 54 semaines « creuses », entendons où, avant la permanence décrétée des sections, il n'y a pas d'activité, pour 64 semaines « ouvrables » si l'on me passe l'expression. Il s'en faut que toutes répondent uniformément présent : on en juge par la liste suivante :

5Nombre de semaines où la section tient séance(s) :

Section 1 : 10 (1 séance en juin 1791, interruption jusqu'à la 66e en août 92)
Section 2 : 58 (rien avant août 1792)
Section 4 : 33 (arrêt mars 93)
Section 7 : 20 (activité continue)
Section 8 : 10 (arrêts après septembre 92)
Section 12 : 26 (continue)
Section 17 : 34 (continue)
Section 21 : 37 (arrêt hiver 92-93)

6Ces discontinuités ont inévitablement une incidence sur le nombre global des participants relevés par section, qu'on peut apprécier sur la liste suivante ; elle comporte également une évaluation hypothétique de la proportion des adultes masculins de plus de 20 ans qui se sont retrouvés dans les assemblées de leur section :

Sections	1	2	4	7	8	12	17	21	Total
Nombre de sectionnaires	370	840	690	720	780	660	370	360	4 790
Population de la section en 1790	3 772	4 284	3 972	5 787	4 430	3 931	2 444	3 699	32 319
Pourcentage brut	9,5	19,6	17,3	12,4	17,6	16,7	15,1	9,7	16
Chiffres et pourcentage de la population masculine adulte (estimée à 28%)	1 056	1 199	1 112	1 620	1 240	1 100	687	1 035	9 049
	39	70	62	44	62	60	53	35	47

7On pourrait imputer au faible nombre de séances la modestie relative des taux des sections 1, 7 et 21, mais on notera que la section 2 pour laquelle les données manquent jusqu’en août 1792 n’en présente pas moins le score le plus spectaculaire, qui peut refléter une fréquentation (une attraction ?) particulière.

8En tout état de cause, l’évaluation que nous proposons avec toute la prudence requise est propre à surprendre. Elle suppose qu’en moyenne la moitié des adultes masculins ont visité au moins la section. Une géographie qu’il conviendra de préciser et confirmer semblerait privilégier des sections aisées (2, 4, 8) à l’exception il est vrai de la 1 par rapport à des sections plus modestes, la 7 plus populaire, la 21 en périphérie. On peut soupçonner localement un comportement spécifique (les gens de mer dans la 17). Mais la « zone industrielle » de la section 12 semble bien fréquentée.

9Ces spéculations sur la ponction que reflète la fréquentation des assemblées sectionnaires demandent à être précisées par référence au profil sociologique de ce groupe des sectionnaires comparé à celui de la population globale des sections. C’est à cela qu’invite la confrontation des deux tableaux que nous présentons, le premier, déjà connu à partir des données du recensement de 93 et exploité précédemment, le second que nous introduisons (p. 81) établi à

partir de notre population des 5 000 sectionnaires, dont 2 860 identifiés précisément.

10Tel que nous le proposons, dans la même présentation que celui du recensement, faisant apparaître le pourcentage de chaque groupe socioprofessionnel dans l'ensemble de l'échantillon, il convient de garder en mémoire que ses chiffres représentent des évaluations aussi précises que possible certes, mais fondées sur des sondages qui interdisent toutes extrapolations aventurées. Tels quels, ils traduisent de façon explicite la distorsion entre le recrutement des sectionnaires et le profil de la population « au vrai ». Une présentation linéaire simplifiée des données socioprofessionnelles distinguant le groupe du salariat (dans sa globalité) et les grands ensembles professionnels facilite la comparaison :

En %	Salariés	Agriculture	Monde de la mer	Industrie	Artisanat	Commerce	Transports	Prof. Lib.	Services	Oisifs
Population globale[1]	50 à 57	2,2 – 2,6	9,5 – 11,2	7,2 – 8,5	36,3 – 42,9	12,1 – 14,3	4,8 – 5,7	2 – 2,3	6,9 – 8,1	4,1 – 4,8
Les Sans Culottes[2]	11	0,9	4,9	6,8	40,7	29,4	4,9	2,1	3,7	5,4

1 : Selon que l'on se reporte au chiffre avec ou sans les indéterminés (12,2).
2 : Statuts déterminés seulement.

11Que l'on se reporte sur la première ligne au premier ou second chiffre, ce qui peut se discuter, la différence n'est pas énorme au regard du but recherché : convergences et discordances éclatent d'entrée entre les deux profils. Le salariat, pris presque dans son ensemble (4 premiers sous-groupes du tableau, toutes catégories confondues) en fait les frais : égal ou supérieur en nombre à la moitié de la population, il est réduit ici à 11 %, recrutant bien peu dans la catégorie des ouvriers de l'industrie (1,3) et encore moins dans celle des compagnons et apprentis de l'artisanat (0,9 %). Les apports les plus conséquents s'y présentent dans la plèbe des marins et pêcheurs (3,1) et des

« robeyrols » et manouvriers (3,5 + 1,4). Domestiques et ouvriers agricoles ont disparu totalement ou presque.

12Dans les autres catégories, auxquelles nous associons (sous la rubrique des « cadres inférieurs ou supérieurs ») des groupes de salariés d'un autre niveau, dans les services ou le commerce, on pourrait estimer en premier regard que la répartition des rôles est grossièrement respectée : mais ce n'est pas sans des différences sensibles, en plus ou moins. Les pourcentages sont inchangés ou presque dans quatre catégories importantes : l'artisanat, bloc massif stabilisé autour de 40 %, les activités industrielles autour de 7 %, les transports (avec le « môle » des portefaix) frôlant les 5 %, et les professions libérales, modestement stabilisées autour de 2 %. Les perdants, outre les salariés et les paysans largement écartés, se rencontrent dans les catégories « services » réduites de moitié, ce qui demandera un effort pour préciser leur identité. En contrepoint, les oisifs c'est-à-dire, les bourgeois « autodéfinis » progressent de 4,1 à 5,4, et surtout le commerce double sa mise de 14,3 à 29,4 %. On se retient de désigner dès maintenant les négociants et leurs commis, que le décryptage plus détaillé du tableau tend à suggérer. Il s'impose de passer de la rigidité des catégories aux réalités des professions, mais nous nous octroierons auparavant une nouvelle imprudence dans l'escalade des extrapolations.

13Si la prudence imposait au premier abord la neutralité des pourcentages, on rêve de donner des chiffres concrets, en route vers des comptages professionnels. Deux manipulations à peine honnêtes conduisent à confronter les ordres de grandeur de population masculine adulte obtenus en considérant que les effectifs avancés dans notre première partie correspondant à 64 % de la population totale, et d'autre part que les 8 sections qui constituent l'échantillon des Sans-culottes représentent le tiers de l'ensemble de la cité, il « suffit » alors (!) d'en tripler les effectifs.

14Toutes ces suppositions impliquent des hypothèses simplificatrices qui ne m'échappent pas : notamment que le panel des 8 sections soit équilibré et représentatif du paysage urbain. Ce qui n'est pas tout à fait vrai : le Marseille riche est sans doute surreprésenté, et à l'inverse la section 17 (qui fait partie

de notre échantillon) concentre la grande majorité du monde de la mer. Risquons-nous…

	Salariés	Agriculture	Monde de la mer	Industrie	Artisanat	Commerce	Transports	Prof. Lib.	Services	Oisifs	Ensemble
Effectifs de Sans-Culottes dans les 8 sections	387	32	140	160	1 140	840	143	61	105	156	3 164
Effectifs reconstitués de Sans-Culottes pour toute la ville	1 161	96	420	348	3 420	2 520	429	183	315	468	9 360
Effectifs des adultes masculins dans les 8 sections	4 953 à 5 715	402	1 753	1 330	6 720	2 244	900	364	1 280	759	20 705 à 21 467
Effectifs reconstitués des adultes masculins pour toute la ville	7 740 à 8 930	628	2 739	2 000	10 500	3 500	1 400	570	2 000	1 180	32 257 à 33 447
Taux de participation estimé pour toute la ville	13 à 15%	15%	15%	11%	32%	72%	30%	13%	55%	39%	32%

15Les résultats, s’ils réservent quelques surprises (voire des inquiétudes) ne sont pas inattendus : un taux du sixième chez les salariés, ou les paysans ; on pouvait l’escompter. Cela choque plus dans le groupe des activités industrielles, et plus encore dans les professions libérales (en contraste avec les « services »). Les gens de mer, marins ou pêcheurs ne font pas mieux, ce qui interpelle. L’artisanat et les transports sont à leur place avec une participation d’un tiers ou presque (ce qui souligne dans la seconde catégorie l’engagement du groupe des portefaix). La surprise, si c’en est une, est le score spectaculaire du commerce (à tous ses niveaux, du négociant aux

commis et détaillants), auquel on peut associer celui des bourgeois et des services.

16J'attends ici une objection (parmi bien d'autres possibles). Hé quoi, sur la foi de la confrontation brute de la population des sections d'après le dénombrement de 1793 et des effectifs des assemblées, vous avez annoncé des taux de participation de l'ordre de la moitié (48 % avec des pointes jusqu'à 70 % dans certaines sections (la 2)… et les voici dégraissés à 32 % dès que l'on s'efforce de préciser les contours ? En fait, il n'y a pas de mystère : ceux qui font la différence sont les 44 % d'indéterminés dans la cohorte des Sans-culottes. Ces citoyens anonymes qui ont assisté à une ou plusieurs séances mais restent dans l'ombre. Il serait vraisemblable et trop simple de les rejeter globalement dans le flou d'une plèbe indifférenciée, mais il faudra visiblement les avoir à l'œil.

17Pour progresser, il convient maintenant d'entrer successivement dans la réalité concrète des professions puis, dans la diversité des sections.

Sociologie du groupe

18Les statistiques des métiers, au-delà du repérage global confrontent à des constats qui accentuent les traits relevés. Tels qu'ils s'imposent, la présence des artisans est frappante. Les cordonniers, premiers en nombre avec 237 unités représentent 8 % des sectionnaires, suivis, mais à distance par les maçons (4 % avec 118 unités). Viennent ensuite plusieurs autres professions artisanales entre 2 et 3 % : les tailleurs (73 – 2,5 %), les menuisiers (66,2 – 3 %) mais aussi des activités que l'on peut qualifier d'industrielles – tanneurs (79 – 2,7 %) ou chapeliers (78 – 2,5 %). Dans ces groupes, on distingue peu de salariés par référence aux maîtres : 37 ouvriers et compagnons pour 166 patrons et producteurs indépendants dans l'industrie, 25 dans l'artisanat : les groupes de salariés plus conséquents pour parvenir au pourcentage modeste de 12 % auquel nous nous sommes arrêtés sont à chercher dans des catégories particulières : sous la rubrique transports on décompte une quarantaine de « robeyrols » – dockers de base – (39 – 1,3 % pour 91 portefaix que nous avons associés aux voituriers (soit 98 au total). Le « prolétariat de clientèle » pour reprendre la qualification donnée par E. Labrousse tient ainsi une place modeste (2,5 %) mais non négligeable dans les rangs du militantisme sectionnaire. On en dira autant de l'autre catégorie salariale dotée d'une identité singulière, les marins et pêcheurs, 76, contre 33 patrons de barques alors que 17 navigants et capitaines se limitent à un échantillon réduit, qui confirme la marginalité du monde de la mer, hors de ses implantations locales. On n'évoque que pour mémoire les 31 paysans – 25 jardiniers et 6 travailleurs de terre dont la présence reste périphérique.

	Domestiques	Manœuvres	Apprentis	Compagnons	Cadres inférieurs	Cadres supérieurs	Producteurs dépendants	Producteurs indépendants	Patrons	Total
Agriculture		0,1						0,8		0,9
Mines-Pêche		0,2		3,1	0,1	0,4		1,1		4,9
Industrie				1,3				4,6	0,9	6,8
Artisanat			0,2	0,7			1,1	21,8	16,9	40,7
Commerce		0,4			6,5	0,3		13	9,2	29,4
Transports		1,4		3,5						4,9
Prof. libérales					0,3			0,8	1	2,1
Services	0,2	0,3		0,6	2,3	0,3				3,7
Oisifs									5,4	5,4
Total	0,2	2,4	0,2	9,2	9,2	1	1,1	42,1	33,4	100

19On a constaté la progression du groupe des activités du commerce et du négoce, en pourcentage, comme, on va le voir en chiffres absolus : parmi les 616 recensés, qu'on ne s'attende pas à décompter nombre d'acteurs des petits métiers de la rue, mais la boutique est représentée par les métiers de l'alimentation (boulangers, bouchers). Avant tout, ce qui émerge est la nébuleuse des magasiniers (70), des « marchands » (64) parfois précisément désignés, et surtout le groupe des négociants (associés aux courtiers, censals…) près d'une centaine (96) ce qui représente 3,3 % des effectifs sectionnaires auxquels on associera le chiffre équivalent de leurs commis (95), ce qui leur assure une place non négligeable. Comparable en nombre (96), la hiérarchie des cadres et services, publics ou privés ne réserve qu'une place infime aux domestiques ou assimilés, distinguant un certain nombre de cadres administratifs… dans une nébuleuse d'ampleur réduite (77 cas) au contact de la cinquantaine de représentants des professions libérales (49) ou se comptent médecins, notaires, avoués, quelques savants, professeurs soit,

tout cumulé 145 éléments, un peu moins de 3 % pour cette élite dont on peut attendre que la qualité corrige le faible nombre… une mesure à apprécier.

20Propriétaires et bourgeois, 153 soit 5,7 % complètent cet état-major virtuel, si l'on s'en tient aux critères de la fortune et de la notabilité. On se risque avec une prudence réaffirmée à tenter d'apprécier au niveau de professions précises l'évaluation de la ponction ou du taux de participation dans l'activité sectionnaire. Les pourcentages oscillent toujours entre 10 et 15 % pour les plus modestes ou marginales, et une moyenne de 30 % dans l'échoppe et la boutique. Mais les négociants, leurs associés, dépendants et acolytes, comme les bourgeois confirment une percée qui a été suggérée précédemment.

L’âge du Sans-culotte

21Peut-on pousser plus loin, à partir des données assez chiches dont on dispose, outre l’identification socioprofessionnelle ? Seules les indications d’ordre démographique, sans être systématiquement portées, figurent dans la majorité des cas, indiquant l’âge, moindrement l’état-civil (célibataire, marié, veuf), et encore moins le nombre d’enfants. L’âge du Sans-culotte ne nous est pas indifférent, attentifs que nous sommes à partir du portrait du Sans-culotte parisien type livré naguère par Albert Soboul au cliché discuté d’une révolution de pères de famille, d’une quarantaine d’années. Nous l’avons déjà mis à mal en évoquant les structures démographiques de la population marseillaise dans son ensemble, Sans-culottes ou non : 41,7 années d’âge moyen, mesure rustique point si discordante avec le Paris de Soboul.

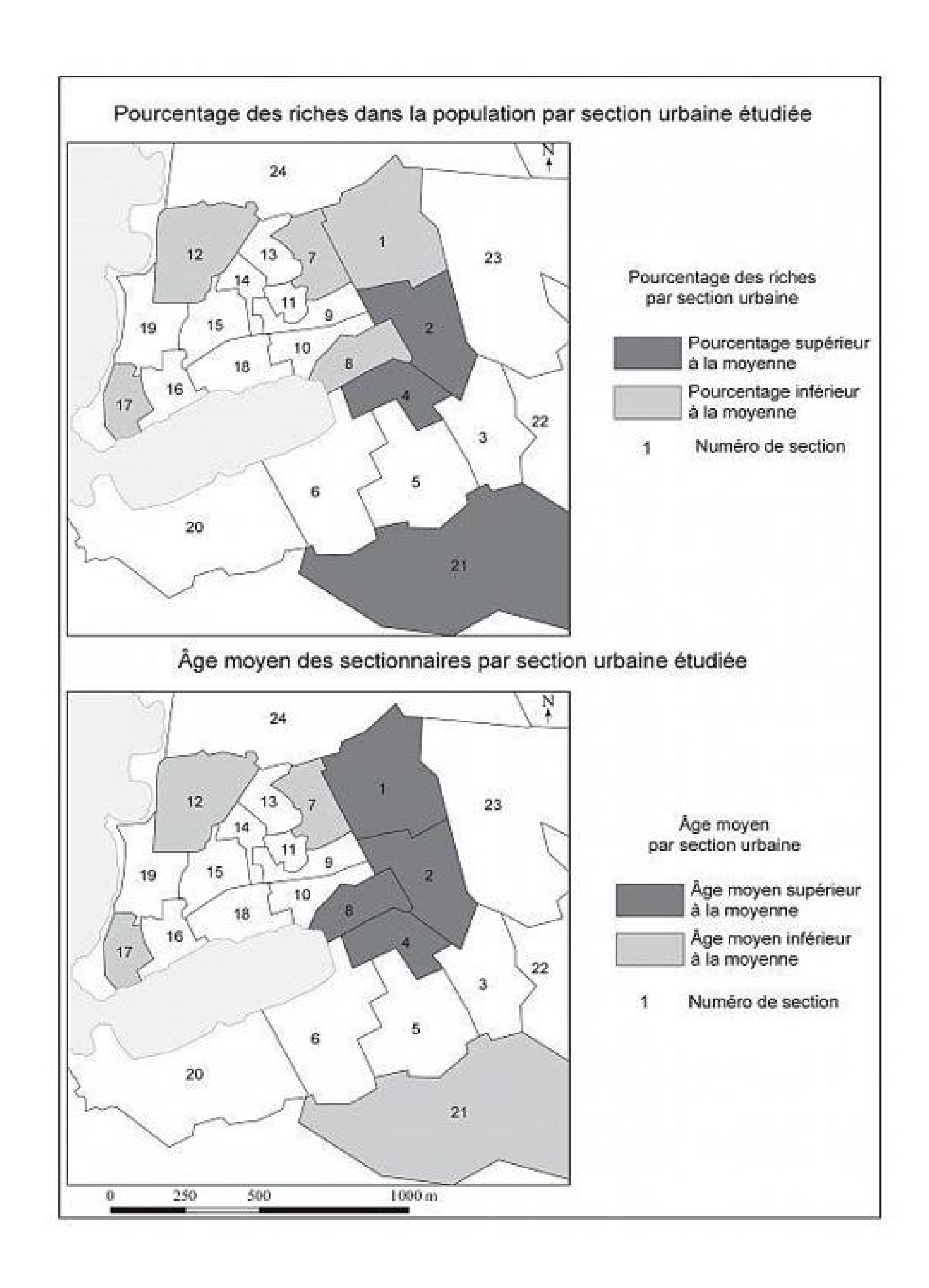


Planche 10 – Pourcentage des riches dans la population et âge moyen des sectionnaires, par section urbaine étudiée

22Les sectionnaires marseillais sont un peu plus âgés que la moyenne urbaine, avec un âge moyen de 43,69 ans. Cet écart n'est pas insignifiant, si on l'interprète en comparant la pyramide des âges des Marseillais de plus de vingt ans, établie par tranches de 10 ans, à celle des sectionnaires. Une représentation graphique matérialise l'origine de la différence : là où les jeunes de 20 à 30 ans représentent 26 % des adultes marseillais, ils ne fournissent que 12 % des sectionnaires, sensible écart négatif compensé par la surreprésentation des tranches de 30 à 40 ans et surtout de 40 à 50. Au-delà de la cinquantaine, les deux profils se rapprochent, jusqu'à un très léger solde négatif pour les Sans-culottes de plus de 70 ans… mais le ton est donné : les militants s'affichent bien comme des adultes de la trentaine et la quarantaine, au détriment des jeunes qui ne sont pas absents pour autant.

23Sur ce profil global on peut broder en introduisant des nuances qui ne sont point futiles : si nous réservons à un développement à venir sur la géographie militante la comparaison des pyramides des âges par sections, nous pouvons en annoncer la couleur en appréciant le pourcentage simplifié de trois groupes d'âges, juvénile (10 à 30 ans), adulte (30-60) et « âgé » (plus de 60) dans notre échantillon.

Sections	1	2	4	7	8	12	17	21	% global
10-30 ans	7,5	14,7	9,4	12,5	11,2	16,5	18	10	12,7
30-60	70	70	76	77	76	72	64	80	72
Plus de 60 ans	21	15	14	9,4	11,5	9,7	16,6	10	12,8

24On précise pour mémoire que les moins de 20 ans sont en très faible nombre, leur pourcentage ne dépassant 1 % que dans deux sections, la 2 (1,2) et la 7 (1,6). Peu de jeunes, peu de vieux, près des ¾ d'adultes faits, la norme semble grossièrement respectée, mais on peut déjà noter des cas de figure exceptionnels : peu de jeunes et beaucoup de vieux dans la section 1, en contrepoint avec sa voisine la 2 qui présente un profil inverse, nombre de jeunes dans l'industrieuse section 12 comme dans le quartier des pêcheurs (17) mais aussi de vieux dans cette dernière : les adultes sont-ils en mer ?

25Réservons pour plus tard cette enquête détaillée, et avant de prendre congé de l'âge des Sans-culottes, revenons un instant au test rustique, mais significatif de l'âge moyen dans un échantillon de professions.

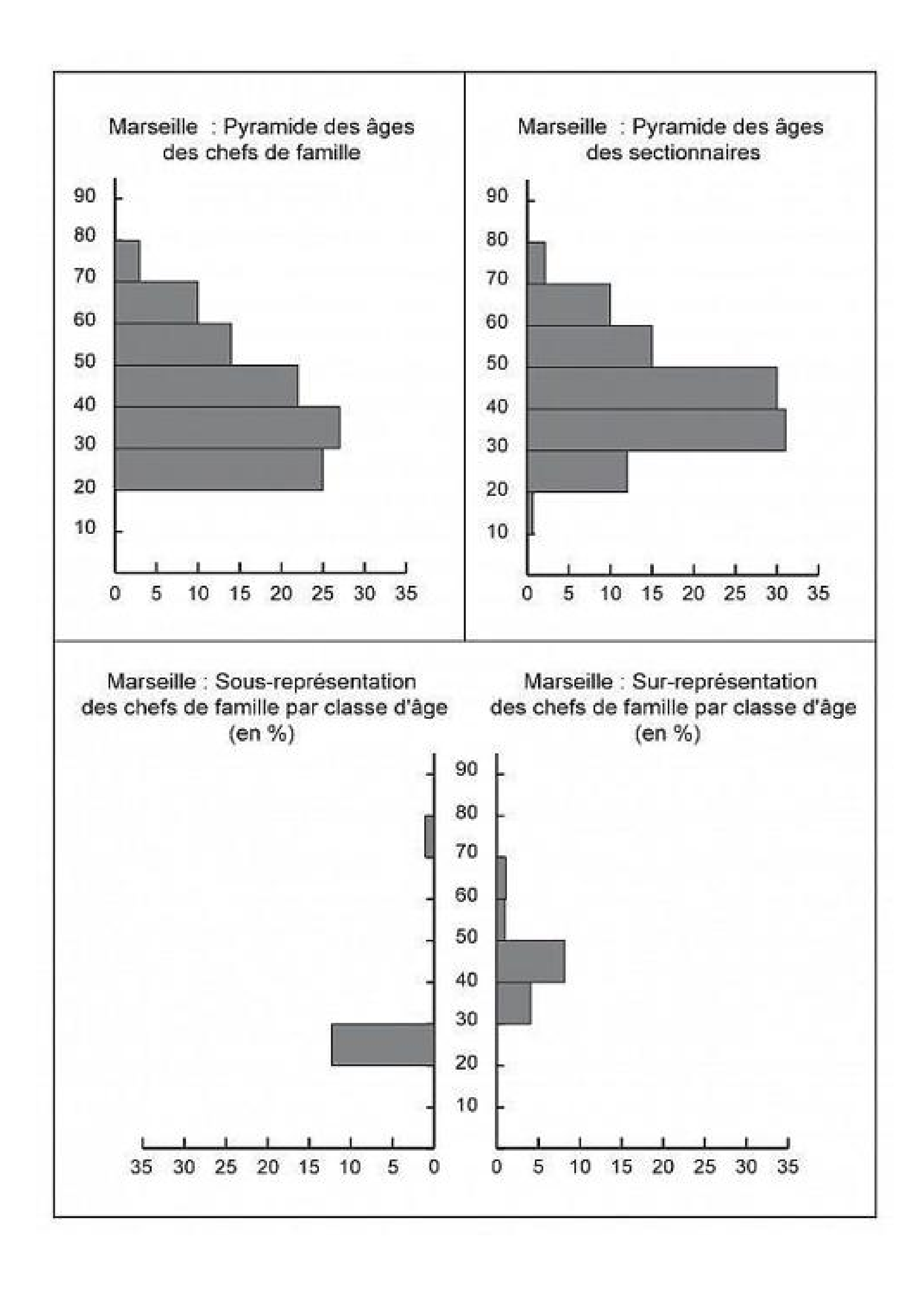


Planche 11 – Pyramides des âges (chefs de famille et sectionnaires) et représentation des chefs de famille par classe d'âge (en %)

26Ne faisons pas dire à ces sondages plus que ce qu’ils apportent : l’artisanat plus jeune que la boutique, l’âge assez élevé des négociants et des professions libérales, mais surtout des bourgeois, retirés des affaires. En contrepoint la palme toute relative de la jeunesse revient aux commis du commerce et du négoce (en concurrence il est vrai avec les tanneurs).

27Appliquant à une vingtaine de professions ou groupes suffisamment documentés la ventilation que nous avons expérimentée plus haut en trois groupes d’âge, 20 à 30 ans, 30 à 60, plus de 60 ans, nous sommes ainsi à même de nuancer l’indice trop simple de l’âge moyen. Nous n’avons pas d’explication pour tous les résultats, dans leur diversité, mais un certain nombre de tendances lourdes se confirment : l’échoppe vit moins vieux que la boutique dirait-on, marins et navigants se portent vieux… mais aussi jeunes chez les premiers. Dans certains groupes des activités industrielles (tanneurs, chapeliers) on soupçonne une main-d’œuvre juvénile plus importante que dans l’artisanat. Mais, sans surprise, c’est le groupe des commis du commerce et du négoce qui présente le plus fort taux de jeunes, un quart du total. Il n’y a pas à épiloguer sur la gérontocratie des bourgeois, pour plus de la moitié dépassant la soixantaine.

	Moyenne d'âge	Pourcentage par tranche d'âge		
	Globale	20-30 ans	30-60 ans	Plus de 60
		12	72	13,5
Artisans				
Maîtres	41,36	15	70	9
Compagnons	41,42			
parmi lesquels				
Cordonniers	41,96	13	78	7
Maçons	40,28	14	79	7
Tailleurs	41,11	15	74	10
Menuisiers	42,58	11	65	11
« Industrie »				
Maîtres et patrons	43,56			
Ouvriers	44,83	8	70	11
Mais… tanneurs	38,45	**24**	70	6
chapeliers	40,00	**21**	**81**	6
Commerce et négoce				
Détaillants	44,45	13	**83**	6
Marchands	44,83	5	**81**	15
Magasiniers	44,28	**7**	**81**	12
Négociants	**46,26**	6	75	**20**
Commis	39,94	**25**	61	12
Monde de la mer				
Marins	**45,16**	**24**	48	**27**
Patrons	41,77	10	77	12
Navigants, capitaines	**48,12**	6	74	18
Transports				
Manœuvres	42,56	19	72	7
Portefaix	44,10	5	71	4
Professions libérales et services				
Cadres inférieurs	43,75			
Cadres supérieurs	**46,48**			
« Oisifs »				
Bourgeois	**57,14**	4	42	**54**
Agriculture				
Ménagers, jardiniers	40,90			
Salariat	44,48	14	77	13

Familles et origines

28Homme fait, le Sans-culotte marseillais est-il chef de famille ? La précision de l'état-civil, pour n'être pas systématique, et plus rare que l'indication de l'âge, figure en quantité suffisante pour permettre de dresser un tableau par professions caractéristiques, afin d'apprécier la place des célibataires par rapport aux hommes mariés. Et aux veufs, bien sûr, mais ceux-ci non mentionnés souvent, absents du décompte dans près d'un tiers des cas, figurent pour une moyenne globale de 3 % autour de laquelle la plupart des groupes s'inscrivent en plus ou en moins, à part quelques exceptions révélatrices de la longévité dans le groupe (11 % pour les bourgeois, 9 % dans les professions libérales)… et quelques curiosités (12 % de veufs chez les tailleurs ?). Si 84,7 % des sectionnaires sont mariés en bilan global, ce qui ne laisse que 12 % de célibataires, les exceptions que nous relevons dans une dizaine de cas sur vingt apportent plus qu'une confirmation à ce que suggérait déjà la mesure des classes d'âge :

	Célibataires 12 %	Veufs 3 %	Mariés 85 %
Artisans			
Patrons	7	3	90
Ouvriers	**21**		79
Cordonniers	3	6	91
Tailleurs	**24**	**12**	64
Menuisiers	13	0	84
« Industrie »			
Patrons	4	4	90
Ouvriers	**16**	0	84
Commerce et négoce			
Détaillants	14	2	86
Négociants	2	1	97
Marchands	5	5	90
Magasiniers	**33 (?)**	0	66
Commis	**25**	5	70
Monde de la mer			
Marins	**20**	0	80
Transports			
Robeyrols	8	2	90
Portefaix	7	3	90
Professions libérales et services			
Professions libérales	**20**	9	71
Cadres inférieurs	**28**	0	72
« Oisifs »			
Bourgeois	10	**11**	78
Propriétaires	7	1	92
Salariat			
Manœuvres	**15**	0	85

29Les célibataires se rencontrent dans le salariat de l'artisanat comme de l'industrie, chez les marins, et à vrai dire aussi dans le salariat indifférencié (dans une proportion que l'on eut pu ici imaginer supérieure), mais les commis du négoce confirmant les traits précédemment relevés de leur profil sont célibataires pour 25 %. A contrario, les portefaix vivent en famille (et aussi les robeyrols ce qui étonne plus). À l'exception des « Marchands », le grand commerce se vit en familles constituées, mais les structures sont sensiblement plus lâches dans les professions libérales et les « cadres inférieurs » ce fourre-tout bien intéressant des intermédiaires, ancêtres modestes du secteur tertiaire de nos jours. Pour clore cette rubrique de notre interrogatoire, il reste à nous demander si les Sans-culottes ont des enfants.

La réponse est assez chichement donnée, puisqu'elle ne figure que pour 925 individus identifiés dans ce corpus de plus de 5 000 : nous la livrons pour ce qu'elle vaut :

30Près du tiers des couples ne fait pas état d'enfant, un autre tiers en a un ou deux, les grandes familles on le voit sont rares : la moyenne globale est de 1,48 enfant.

	Célibataires	Veufs	Mariés sans enfants	Mariés avec : nombre d'enfants					
				1	2	3	4	5	6
Chiffres absolus	112	28	251	198	155	81	54	36	10
% des identifiés	12,1	3,02	27,13	21,4	16,75	8,75	5,83	3,89	1,08
% des mariés			31	24	19	10	7	4	1

31Les limites mêmes de l'échantillon global rendent aventuré de moduler cette moyenne en fonction des sous-groupes socioprofessionnels restreints : dans moins de dix catégories prospectées, il apparaît que la moyenne tourne autour de un dans cinq cas (marins, patrons d'industrie, robeyrols, commis… bourgeois), dans l'artisanat elle s'élèverait à 1,54 chez les patrons et 1,4 chez les compagnons, dépassés par ceux du secteur industriel (1,9). Les négociants avec une moyenne de 1,65, si l'on peut risquer sans sourire ce pourcentage, s'en tirent très honorablement. Il n'est pas futile de s'interroger sur la rareté des présences attestées d'enfants au foyer, ce thème qui n'a pas été ignoré naguère par les grandes études urbaines. Sans prétendre l'approfondir, faute d'éléments, on peut avancer plusieurs hypothèses non exclusives les unes des autres : la mention n'a pas été systématiquement

prospectée ou portée par une partie des enquêteurs, mais aussi à Marseille comme ailleurs nombre d’enfants ne vivent pas au domicile parental.

32On aurait souhaité pouvoir pointer la provenance géographique des sectionnaires non natifs et leur proportion. Cette proportion n’a malheureusement pas été établie, sinon pour un chiffre relativement infime de 135 fiches. Si l’on ne veut pas traiter par le mépris cet aperçu, on relève que 36 d’entre elles indiquent les Bouches-du-Rhône (27 %), 26 les départements provençaux ou comtadins (dans l’ordre décroissant : 9 pour les Basses Alpes, 7 du Var, 6 des Hautes Alpes, 2 du Vaucluse, 2 des Alpes Maritimes…). Les provenances du reste de la France, un peu plus de la moitié, se comptent par unités pour les départements, à l’exception de Lyon (6). On ne saurait tirer des conclusions de ces quelques traces. J’ai abordé ce problème du recrutement dans d’autres publications sur Marseille (« Le prolétariat flottant… » *op. cit.*, « Gavots et Italiens » *op. cit.*) et regrette de ne pouvoir porter ici une réponse à la question : le Sans-culotte marseillais est-il marseillais ? Ni plus ni moins que les autres sans doute.

Implantation dans les quartiers

33À défaut d’une mise en espace dans le cadre national (voire international) nous pouvons nous replier plus fructueusement sur l’espace urbain marseillais, celui de nos huit sections. Leur physionomie n’est pas monochrome, et leur identité est propre à infléchir les comportements que nous allons avoir à affronter. Ainsi que nous l’avons fait en plantant en introduction le tableau de la cité, un parcours s’impose, fut-ce dans les limites plus restreintes de cet échantillon. Il a été esquissé, en termes problématiques lors de la mise en place des effectifs des militants dans chaque section représentée, conduisant à la formulation d’hypothèses sur l’ampleur comparée de la participation – entre 34 et 70 % des adultes masculins. Nous en avons provisoirement réservé l’exploitation en évoquant l’âge moyen, ou les pyramides des âges comparées de ces sections. Il y a des sections vieilles et des sections jeunes, nous l’avons vu, le graphique dressé en illustre les variantes, par référence au profil global de la pyramide des âges de la cité et on peut porter une particulière attention à l’inégale présence des éléments jeunes dans le personnel sectionnaire.

34Par référence à la moyenne d’âge globale, soit un peu moins de 44 ans, les trois sections du centre-ville, les 2,8 et 4 divergent peu, à peine supérieures. Mais la section 1, moins urbanisée, plus résidentielle est résolument plus âgée à 47,6, alors que les sections du Marseille de Rive Nord, la 7, la 12 et la 17 sont sensiblement plus jeunes, qu’il s’agisse d’une section à la fois commerçante et laborieuse comme la 7, d’un quartier moins peuplé à vocation industrielle (la 12) ou de celui des pêcheurs (17). La « banlieue » sud de la section 21 est également au-dessous de la moyenne (42,5).

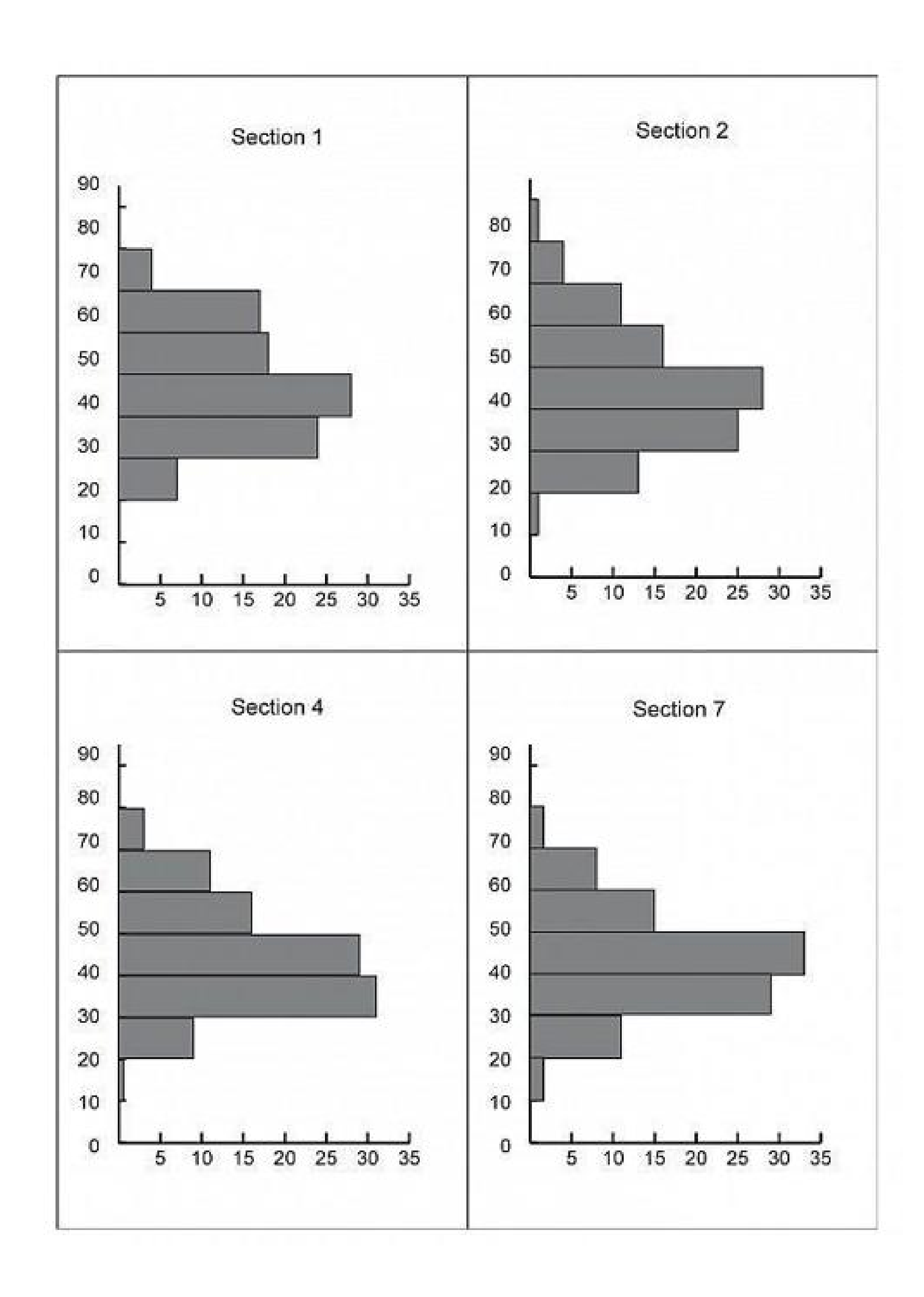


Planche 12 - Pyramides des âges des chefs de famille par section et en %

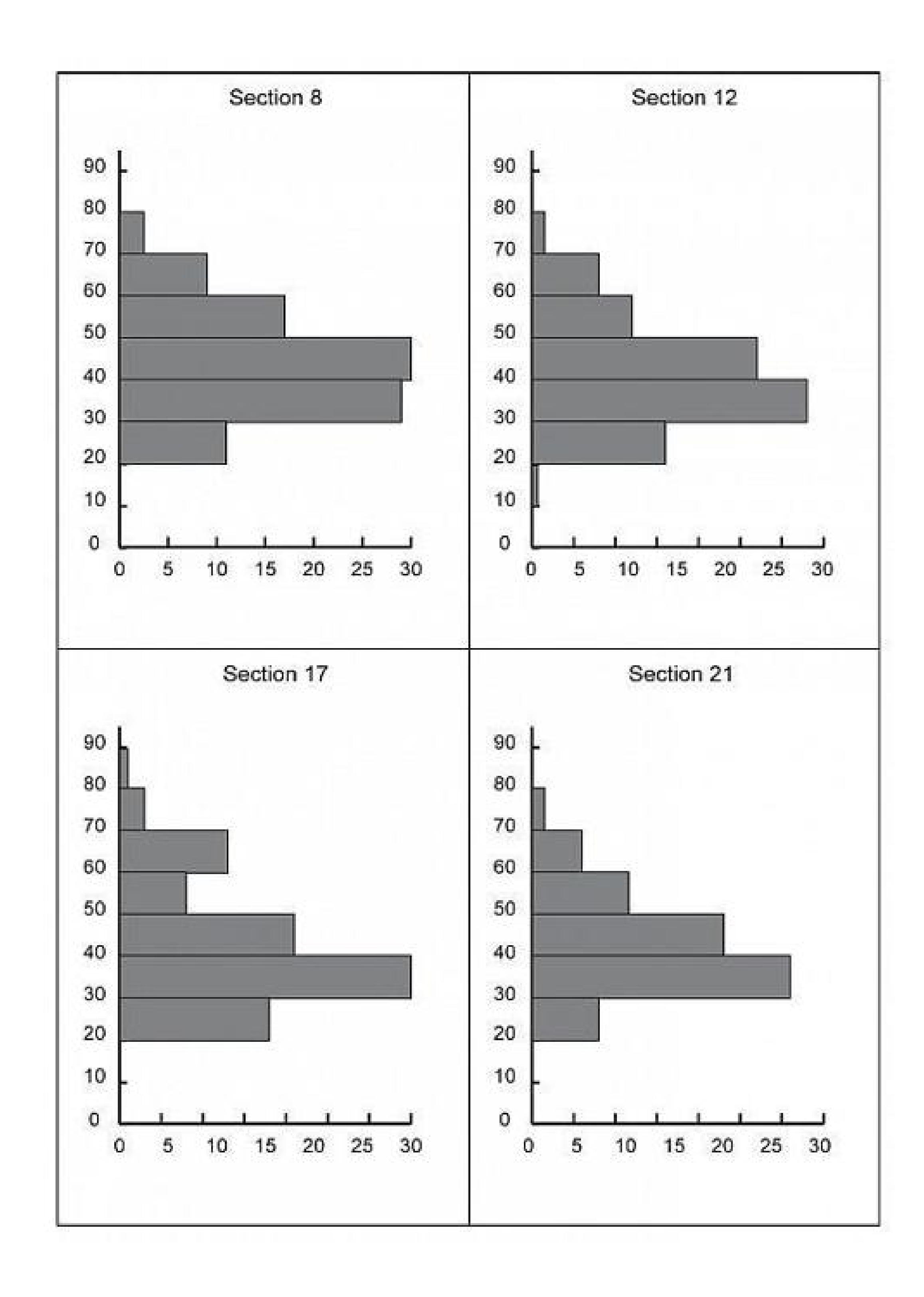


Planche 13 - Pyramides des âges des chefs de famille par section et en % (8,, 12, 17, 21)

35L’examen des pyramides des âges, et plus simplement la confrontation des trois groupes, juvénile, adulte et senior nuance sensiblement le paysage : décidément de peuplement vieux est la section 1 ou les plus de 60 ans s’élèvent à 21 %, bien au-dessus de la moyenne globale de 13,5 que peu d’autres dépassent (la 17 avec 16 %). Mais plus notable à l’inverse est la présence de jeunes au-delà de la moyenne de 12 % dans certains secteurs : riche et commerçant, section 2 (14 %) mais aussi industrieux section 12 (16 %) et, au rendez-vous des marins 18 % pour la section 17 à la fois jeune et vieille.

36Ne tournons pas autour du pot : c’est dans le profil socioprofessionnel des différentes sections que les contrastes s’inscrivent et s’explicitent. Nous les avons ventilés en deux tableaux, successifs, l’un global qui reprend de façon simplifiée les catégories du tableau croisé qui a été présenté en ouverture de ce chapitre – associant la prise en compte de rapports sociaux (salariés + cadres inférieurs) et celle des groupes socioprofessionnels, connus, ventilés par sections. Le second détaille, en focalisant sur eux un certain nombre de « sous-groupes ».

1. Pourcentage des catégories socioprofessionnelles par section étudiée

	Agri-culture	Pêches et marins	Indu-strie	Arti-sanat	Com-merce	Trans-ports	P.L.	Services	Oisifs	Indéter--minés	Salariés + cadres inf.
% global	1,1*	6,3	6,9	40,7	30	5	2,1	3,3	5,5	**43,7**	9,3 à 12,2**
Section 21	**4,7**	0,8	**13,8**	37	27,3	4,7	**3,2**	2,6	**5,6**	**12**	8 à 8,8
s.1	0,3	1,7	6,3	32,7	**30,6**	**5,3**	**4,2**	**4,6**	**13,7**	**28**	10,2 à 12,3
s.2	1,2	2,2	3,2	25,9	**32,4**	**5,5**	1,7	**6,7**	**7,7**	**57**	10,1 à 17
s.4	0	0,3	4,4	**42,1**	**42,1**	3,1	**2,2**	0,9	4	**55**	5,9 à 8,2
s.7	0,8	2,13	4,2	**46,3**	28,4	**7,5**	1,5	2,8	**6,2**	**40**	9,6 à 14,7
s.8	0,2	1,8	3,2	**53,7**	26,2	3,7	**2,7**	**5**	3	**56**	7,7 à 11,3
s.12	0,96	2,1	**17,2**	**52**	13,3	**6**	1,4	**4,6**	2,1	**42**	6 à 10,9
s.17	0,4	**38,5**	1,5	29,4	22,5	3	0,4	2,2	1,9	**28**	3,5 à 5,7

* : Pourcentage des statuts déterminés
** : Pourcentage par rapport 1. aux éléments déterminés 2. aux éléments indéterminés inclus

2. Zoom sur quelques catégories

	I Négociants	II Cadres inférieurs du commerce (commis)	III Compagnons de l’artisanat	IV Compagnons de l’industrie	V Pêche (marins)	VI Transports (robeyrols) portefaix	Total de III à VI
Global	9,2	6,5	1	1,3	3,1	5	10,4
1	**10**	4,6	**1,5**	**1,5**	1,7	5,3	9,8
2	**18**	**12**	0,7	1	1,5	5,5	8,7
4	**10,7**	**7**	0,6	1	0,3	3,1	5
7	5,7	**8,3**	**1,3**	**1,7**	1,5	**7,4**	**11,9**
8	**10,5**	4	**1,3**	**1,9**	1,9	3,8	8,9
12	2,4	3	0	1,7	1,7	**6**	9,4
17	2,3	4,6	0,7	0,7	**24**	3	**28,4**
21	**10**	3,2	0,6	0,6	0,9	4,4	6,5

En gras : pourcentages supérieurs à la moyenne

37J’affronte sans m’y dérober le soupçon de naïveté en confessant la satisfaction que me donnent ces tableaux de chiffres : celle de constater une réelle cohérence dans des profils collectifs diversifiés, dessinant des paysages sociaux assez bien déchiffrables tant dans leurs traits communs que dans leur variété et leurs contrastes. Qui plus est, ces paysages s’inscrivent dans le cadre général de la géographie marseillaise qui a été tracé dans la première partie de ce travail. Sur quoi on pourra m’accuser de tricher, dans une enquête où les jeux sont faits. Mais si dans chaque section le groupe des militants de la sans-culotterie est conforme au milieu où il prend naissance, il n’en est pas le reflet mécanique, tant dans l’ampleur inégale de sa

mobilisation que dans ses attitudes : et c’est là que l’affaire prend une nouvelle tournure.

38Les tableaux sont par eux-mêmes assez explicites pour dispenser d’un ample commentaire, au fil d’un parcours à travers la ville, où nous gardons en mémoire les traits caractéristiques déjà engrangés dans les domaines démographiques ou autres. Assez vaste, relativement peu peuplée dans un cadre encore en voie d’urbanisation, la section 1 entre le Cours et la porte d’Aix, fournit le plus fort contingent de bourgeois et propriétaires (13,7 %), ce qui s’est reflété dans la moyenne d’âge élevée du groupe analysé et, le faible pourcentage de sectionnaires jeunes. Mais elle accueille aussi des commerçants dans ses rues les plus animées (et ne l’oublions pas le club de la rue Thubaneau !), et parmi eux des négociants en nombre conséquent (10 %), comme les cadres et les professions libérales s’y trouvent en nombre supérieur à la moyenne. L’artisanat demeure le contingent le plus fourni mais sensiblement inférieur à la moyenne globale de l’échantillon, même si cette section n’est pas fermée à des éléments salariaux, notamment aux portefaix.

39Bourgeois et surtout négociants assurent la transition avec la section 2 voisine de la précédente, également vaste et à l’aise dans ses limites qui englobent le bas du Cours, la Canebière, pour s’ouvrir au-delà des portes sur les allées de Meilhan. Mais elle est déjà plus peuplée, plus jeune, dans la cohorte qu’elle envoie en nombre dans ses assemblées : un quart d’artisans parmi lesquels bien peu de compagnons, car c’est ici le commerce qui l’emporte (32,4 %) avec en son sein la plus forte concentration de négociants, ne disons pas de toute la ville, mais des sections étudiées : près de 20 % (184). En symbiose avec leurs employeurs, les commis du commerce et du négoce y comptent 12 % des sectionnaires, un pourcentage double de la moyenne globale de l’échantillon. Les « services » du secteur tertiaire, comme les professions libérales largement représentées complètent cette nébuleuse où les représentants des autres secteurs d’activité sont sous-représentés (mais ici aussi les portefaix gardent une place…). On est tenté d’associer à la section 2 la section 4, qui lui est contiguë, bordée au nord par la Canebière, d’étendue plus restreinte, mais densément peuplée. Les négociants (10,7 %) et leurs commis (7 %) assurent une présence notable

d’un sixième des sectionnaires au sein d’un groupe « commerce » qui est ici prédominant avec plus de 40 %, à égalité il est vrai avec l’artisanat. Mais la présence salariale est faible dans ce quartier affairé. Elle retrouve plus d’ampleur dans la section 8, son vis-à-vis de l’autre côté de la Canebière, fermée à l’est par le Cours, au nord par la Grand-Rue qui nous introduit sinon au cœur, du moins aux portes du Marseille de Rive nord. C’est une des plus peuplées – et densément – de notre échantillon, et on pourrait en faire le carrefour de toutes les activités : les négociants n’y sont pas absents (10,5 %) mais les artisans y imposent leur présence majoritaire (53,7 %) et les salariés n’y sont pas tout à fait inconnus (1,3 pour ceux de l’artisanat ; 1,9 de l’industrie). Mais nous sommes aussi, en contiguïté avec les sections 10 et 18 qui restent encore celles des affaires, de la Loge et des pouvoirs dans un secteur où professions libérales et services sont bien représentés (2,7 et 5 %).

40J’aurais aimé pénétrer dans le cœur du Marseille populaire avec l’espoir de recenser les jacobins de la Butte des Carmes, ceux des sections 11, 13 et 14 : que leurs registres restent silencieux n’est sans doute pas simple effet du hasard. Mais avec la section 7, on peut avoir le sentiment qu’on y entre presque. C’est la plus peuplée de celles dont nous avons les données, des activités du cours qui forme sa frontière est, elle garde une forte présence laborieuse mais les négociants s’y font rares, l’échoppe l’emporte nettement sur la boutique (46 % contre 28 %), avec quelques compagnons, et une concentration non négligeable de portefaix (7,4 %). On peut s’étonner que les bourgeois trouvent dans cette section un cadre d’implantation favorable : j’y vois en vis-à-vis de la section 1 aux abords de la porte d’Aix une des variantes de ces microclimats à l’intérieur même des sections.

41La section 12, avec la 1 et la 2, l’une des plus vastes de Marseille *intra-muros* nous transporte, de la butte des Moulins qui la limite à l’est à l’esplanade de la Tourette côté mer, où elle domine l’anse de l’Ourse. Son originalité s’affirme d’entrée : si les artisans y atteignent plus de la moitié des effectifs (52 %), au second rang dans notre panel, alors que la boutique (et *a fortiori* le négoce) fait pâle figure (13 % et 2,4 %), la présence des maîtres et patrons des activités industrielles y est très sensible – avec une poignée de salariés, ils frôlent les 20 %. Les portefaix y tiennent leur place, comme dans les autres quartiers populaires. Le site qui présente le plus

d’originalité quoiqu’attendue, est celui de la section 17, au pied du fort Saint-Jean, dans la paroisse Saint-Laurent. Elle nous est déjà familière. Si elle est la moins peuplée de celles de notre échantillon, elle l’est le plus densément. La cohorte assez modeste de ses militants sectionnaires est dominée par les métiers de la mer (38,5 %) parmi lesquels marins et pêcheurs de base regroupent près du quart du total. L’échoppe et la boutique se partagent inégalement un peu plus de la moitié des effectifs (29 et 22 %). Les autres secteurs d’activités semblent laminés (numériquement) par la dominante maritime.

42On franchit les limites du Marseille intra-muros avec la section 21 qui nous transporte en banlieue sud dirait-on, à la porte de Castellane. Habitat lâche, pour cette section en cours d’urbanisation, la seule où la présence paysanne de jardiniers surtout soit notable (4,7 %) encore que bien réduite. Mais si l’échoppe et la boutique y poursuivent leur duo classique (37 et 27 %), deux traits originaux s’imposent : la présence des activités industrielles en voie de développement sur le quai de Rive Neuve se fait sentir dans le recrutement sectionnaire (près de 14 %) mais également la continuité avec les beaux quartiers du Marseille riche des négociants de la section 5 (et même 6) que nous regrettons de n’avoir pas à notre tableau de chasse, fait que ce groupe est bien représenté dans cette section, à hauteur de 10 %, comme dans les sections 4 et 8 du cœur de la ville… Le groupe des sectionnaires n’est pas très fourni dans cette section 21, comment y cohabitent ces apports divers ? C’est bien là le problème que nous pourrions étendre à d’autres, voire à la totalité des micro-organismes dont nous avons esquissé le profil – celui des rapports, des équilibres, des tensions qui vont s’exprimer dans l’aventure sectionnaire, et par suite des prises de position collectives.

Catégories du militantisme

43À titre d’éléments d’identification, nous avons valorisé ceux dont nous disposions le plus massivement, ceux d’ordre socioprofessionnel, auquel des compléments d’ordre démographique ont apporté des précisions non négligeables, et enfin le domicile vient d’introduire une modulation géographique d’importance. D’autres paramètres théoriquement relevés sur les listings, tels que la provenance géographique se sont révélés décevants par la rareté de leur report. Il résulte du tout que si une ventilation « horizontale » des états peut paraître satisfaisante, l’approche des hiérarchies sociales ne se fait que partiellement ; pour la distinction des salariés des producteurs indépendants, ce qui n’est pas rien, puisque cela a permis de constater que les premiers sont très largement écartés des assemblées sectionnaires (sous réserve d’inventaire). Restent les indices « indirects » : le lieu d’implantation dans les quartiers, la domesticité (nous n’en avons pas tiré grand profit).

44On se souviendra toutefois qu’a été évoquée la multiplicité des recherches complémentaires dans le foncier (états de sections), le fiscal (emprunts forcés de l’an II et IV) qui ont apporté des indications sur la propriété, surtout bâtie (partie de maison, maison d’habitation ou de rapport), et sur les capacités de fortune évaluées sur les registres de l’emprunt. Beau programme virtuel suivi avec application pour un rendement limité : 583 fiches soit 11,5 % des cinq mille et quelques Sans-culottes. Ce n’est pas rien, et nous aurons à l’œil ce petit troupeau que nos informaticiens qui ne faisaient pas dans la dentelle ont amalgamé rustiquement sous le titre de « riches ».

45Avant toute analyse approfondie, contentons-nous pour l’instant d’en mesurer l’importance dans l’ensemble de nos sectionnaires… et de nos sections.

Les « Riches » dans les secteurs	1	2	4	7	8	12	17	21	Global
Nombre	61	94	100	51	68	35	107	108	583
%	10	**16**	**17**	8,7	**11,6**	6	**11,3**	**18**	11,6

46La ventilation n’est pas uniforme. La 7 et la 12, sections populaires, n’attirent pas les riches, la 17 mais aussi la 8 dont on eut attendu mieux se conforment à la moyenne. La 2 et la 4 s’imposent en tête, précédées curieusement par la 21. Le paradoxe n’est que d’apparence. Dans cette extension méridionale du nouveau Marseille, nous avons trouvé des bourgeois, des négociants… et des propriétaires fonciers.

47Le plus gros problème, que nous pourrions sembler vouloir tenir à l’écart, reste bien dans tout cela celui des indéterminés, ces 44 % de sectionnaires dont la masse indistincte interroge.

48J’ai annoncé dans la présentation de la démarche le projet de définition des profils militants, non dans un cadre rigide, mais à partir des données mêmes des listings de présence relevés des seuils que l’on peut y détecter en fonction du nombre de séances auxquelles les sectionnaires ont assisté. Au fil des discussions avec mes collègues informaticiens, Squarzoni et Gutsatz, gestionnaires des listings, et comptables des fréquences, j’ai proposé, comme annoncé précédemment quatre catégories, baptisées plus ou moins heureusement. Revenant aujourd’hui sur mes pas je m’interroge sur certains titres : « cadres » pour les plus assidus n’est-il pas un peu présomptueux… et l’on pourrait chicaner la dénomination d’occasionnels. Je ne veux pas néanmoins modifier la règle du jeu, du moins sur ce point, mais je vais l’adapter sur un autre, la frontière fixée entre les différents groupes, à la lumière de l’expérience de la manipulation des fichiers.

49Elle nous a certes appris à être modestes dans l'établissement des catégories puisque sur ce corpus de 5 000 individus, plus ou moins le tiers (33,3 %) ne se sont fait connaître qu'une fois dans la section. Ce sont eux que pudiquement je qualifie d'occasionnels, le gros bataillon des sectionnaires de base (51,4 %) étant constitué de ceux que l'on rencontre de 2 à 8 fois, le qualificatif de « militant » réservé à une élite déjà, plus ou moins de 600 (585 ou 692), soit 12,6 à 14 %, selon que l'on adopte pour frontière avec le grade supérieur le score de 20 ou de 27 présences. En abaissant la barre, ce qui peut paraître arbitraire ou laxiste, j'ai voulu « étoffer » l'élite des « cadres » qui passe d'une centaine à un peu moins du double (184) soit 5,6 %. Est-ce un état-major stable que cette poignée de sectionnaires, parmi lesquels la palme revient à un acharné assidu à 71 séances. Encore s'impose-t-il d'examiner les modalités de ces présences dans la durée. La rectification faite a du moins le mérite de corriger un paradoxe, comme l'absence de cette catégorie supérieure dans la majorité des sections du fait d'une exigence excessive.

50Ces frontières ont inévitablement une part d'arbitraire, d'autant plus que, comme nous y avons insisté, la durée d'« ouverture » des sections analysées est variable suivant les lieux : en 10 semaines « ouvrables » (ce qui rappelons-le, comporte plus de 10 séances, même si la tenue quotidienne est inégale) la section 1 offre moins d'occasions que la section 2 avec 58… Prenons nos catégories pour ce qu'elles valent, plus qu'un symptôme, un test élémentaire d'assiduité et l'analyse qui va suivre fera office de transition avec la partie à venir, où nous allons voir nos Sans-culottes s'agiter, se mobiliser parfois convulsivement, dans une aventure entrecoupée de séquences de calme.

51Dans plus de 25 groupes, les uns synthétiques (artisanat, monde de la mer) les autres ciblés professionnellement ou socialement quand les effectifs le permettent, on a ventilé les effectifs de sectionnaires déjà connus et analysés sous d'autres rapports, en fonction des catégories qui viennent d'être rappelées, pour y apprécier le degré du militantisme, l'accès au niveau des cadres, ou au contraire la part de nonchalance ou de dilettantisme, si ces termes sont véritablement les plus aptes à désigner le degré d'intérêt des visiteurs ?

52Beaucoup de calculs et de pourcentages pour quelques évidences ? En appréciant la position, au-dessus ou au-dessous de la moyenne de chaque catégorie d'activisme à l'intérieur de chaque groupe ou profession, nous saisissons des comportements de groupes qui, sans surprises majeures valent plus que la confirmation d'évidences.

53Débutons par les marginaux, quitte à les retrouver *in fine*… On ne s'étonne pas que la poignée de jardiniers et ménagers n'aient guère dépassé le stade de quelques visites, et une conclusion identique pourrait être formulée pour le salariat indifférencié dont bien peu d'éléments accèdent au statut de militants. Mais il convient de noter la faible assiduité dans le monde de la mer, des marins comme des patrons pêcheurs, en comparaison avec l'engagement (si faible que soient les chiffres absolus) des navigants et capitaines de marine. De même le groupe des robeyrols et des portefaix, si souvent évoqués en termes de gros bras ou de clientèle versatile, reste-il dans nos listes de présence confiné aux deux degrés inférieurs. Poursuivant notre scrutin épuratoire, nous pourrions épingler les ouvriers des activités industrielles, en contrepoint de l'engagement de leurs maîtres et patrons, si deux coups de sonde dans deux professions importantes ne témoignaient du niveau remarquable de militantisme des tanneurs comme des chapeliers, même s'ils n'accèdent guère à l'échelon supérieur.

54On en arrive aux gros bataillons des activités de l'artisanat et du commerce. Dirons-nous que le duel entre l'échoppe et la boutique, penchant jusqu'alors en faveur des premiers *quantitativement* semble basculer au profit des seconds *qualitativement*… ? Expliquons-nous : les maîtres de l'artisanat sont bien présents, au niveau de la moyenne des occasionnels, comme de la base : ils fournissent un contingent également notable de militants – mais leur pourcentage de cadres « décroche » sensiblement, tombant à 1,61 % pour 3 en moyenne générale (réajusté à 2 % pour 6 dans notre relecture). Cela ne doit pas conduire à minimiser les scores méritoires de quelques-unes des professions dont le nombre a retenu notre attention : cordonniers, maçons, tailleurs ou menuisiers, peu dilettantes, et assez militants… seuls quelques-uns se glissent dans l'élite dirigeante.

55Ils s’y trouvent en bonne compagnie ou en rude concurrence avec le monde du commerce – et du négoce. Ici l’assiduité occasionnelle ou discontinue régresse en pourcentage à mesure que l’on s’élève de la boutique au négoce. Les présences sont plus assidues, militants et cadres constituent plus de 30 % des effectifs du groupe, et avec une quarantaine de « cadres » monopolisent près de 40 % des places (37 %). Le statut de leurs commis, qui rassemble une centaine de sectionnaires mérite attention, car eux aussi témoignent d’une réelle obstination. Nous pouvons associer à cette nébuleuse le groupe des professions libérales et cadres supérieurs (ou mêmes modestes) car s’il n’est pas très fourni, il est exceptionnellement actif avec près de 30 % de cadres en son sein.

56Bourgeois et propriétaires suggèrent un comportement assez particulier, à partir de deux attitudes : un tiers d’entre eux n’ont fait que passer, mais presque autant adoptent le profil d’activisme rencontré dans le négoce, militants et cadres en nombre, souvent en proportion double de la moyenne.

	Selon le degré d'engagement[2]					Selon les périodes			
	Total Sans-culottes	Occasionnels	Base	Militants	Cadres	I	II	III	IV
Agriculture	1,1	2	0,9	0,6		1,6	1	0,8	0,5
Mines-Pêche	6,3	7,8	5,1	2,4	1,6	3,1	4,1	4,5	5,7
Industrie	6,9	6,1	7	7,9	6,5	8,6	7,1	7,2	5,5
Artisanat	40,7	37,4	42,8	41,3	27,8	51,1	41,5	39	31,8
Commerce	30	27,2	28,6	31,9	39,3	22,6	29,9	31,4	37,7
Transports	5	6,4	5,2	3,4	3,2	4,3	4,5	5,3	5,3
Professions libérales	2,1	2,6	1,6	3,1	1,6	2,3	2,1	2	1,2
Services	3,3	3	4,1	2,9	11,4	2,2	3,9	4,1	4,8
Oisifs	5,4	7	4,3	6,2	8,2	4,2	5,9	5,4	7,1
Total[1]	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Dont salariés[1]	21	25	22	17	21,3	14,6	20,7	21,8	28,6
Célibataires	12	13	12	9	16	5	11	8	15
Mariés	85	84	84	88	74	91	86	89	2
Veufs	3	3	2	3	10	3	2	2	4
0-19 ans		1							1
20-29 ans	12	13	13	8	5	11	11	10	14
30-39 ans	31	33	30	31	30	33	29	31	26
40-49 ans	30	26	29	34	36	31	33	30	29
50-59 ans	14	11	15	15	11	14	15	15	15
60-69 ans	10	12	10	9	14	7	11	10	11
70-79 ans	2	3	2	2	1	1	2	2	3
Total[3]	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Âge moyen		43,6	43,6	44	45,6				

Profil socioprofessionnel des comportements militants

1 présence	=	« occasionnel »	1 579	32,09 %
2 à 8 inclus	=	base	2 543	51,68 %
9 à 27 inclus	=	militants	695	14,2 0%
plus de 27 (maxi 71)	=	cadres	103	2,09 %
			4 920	

	Occa-sionnels	% du groupe	Base	% du groupe	Militants (de 8 à 27 séances)*	% du groupe	Militants de 8 à 20 séances**	% du groupe	Cadres à 20 séances**	% du groupe	Cadres à 27 séances*	% du groupe
Agriculture	12	2,4	15	1	4	0,6	4	0,7	0	0	0	0
Mer	44	8,9	69	4,4	12	1,8	10	1,9	3	1,3	1	0,9
Industrie	51	10,3	108 21	8,3	56	8,6	1,7	8,8	13	5,8	4	3,6
Transports	27	5,4	67	4,3	20	3,1	19	3,5	3	1,3	2	1,8
Artisanat	207	41,9	652	42,1	238	36,8	199	31,5	57	25,4	18	16
Détaillants	108	21,8	278	17,9	107	16,6	86	16,2	48	21,4	27	24,5
Négoce	48	9,7	69 – 49 +61	11,3	66 +19	10,2 +2,9	56 ou 63	10,5 ou 11,8	35 à 40	15,6	9 4	8,2 } 11,8 3,6
Prof. Lib.	9 ou 14	1,8 à 2,8	25 ou 40	1,6 ou 2,6	17	2,6	11	2	27	12	21	19
Cadres					16	2,4	9	1,7	13	5,8	6	5,4
Bourgeois	73	14,7	110	7,1	59	9,1	54	10,2	19	8,5	14	12,7
Salariés	107	21,6	197	12,7	32	4,9	30	5,5	6	2,6	4	3,6
Indéterminés	494	7,6	1 552	55,4	646	23	530	18,9	224	6,3	110	3,9

Profil sociologique des comportements militants
* : hypothèse initiale haute (27 séances)
** : hypothèse révisée

57Le tableau dressé suivant les groupes sociaux et illustré par quelques professions caractéristiques illustre ce commentaire. Je ne regrette pas de l'avoir complété par un second, qui fait plus qu'en synthétiser les données. J'y entrouvre la porte du laboratoire, en proposant le choix entre deux hypothèses d'établissement de la frontière entre militants et cadres, initialement établie à 27 séances, puis abaissée au seuil de 20. Outre l'intérêt d'étoffer le groupe que l'on a voulu mettre en lumière, il permet de suivre plus finement le processus suivant lequel le recrutement social évolue d'un stade à l'autre, jusqu'aux plus élevés. Si l'on confronte le recrutement social des passagers d'un soir (sans même se reporter à la sociologie globale du groupe des sectionnaires) à celui des habitués assidus, on mesure outre l'évanescence des groupes périphériques (agriculture, mer) le recul de l'artisanat et des industries, mais surtout le gonflement du pourcentage du commerce, du négoce, et plus nettement encore des professions libérales et des services supérieurs qui rassemblent au sommet le quart des sectionnaires : est-ce parmi eux que nous allons trouver les vrais professionnels de l'activité militante ?

Géographie de l’activisme

58Comment ne pas être tenté, à l’issue de ce tour d’horizon socioprofessionnel, de transposer dans l’espace urbain (6 sections qui nous sont accessibles), l’esquisse de mesure de la mobilisation sectionnaire, à ses différents niveaux d’engagement ? Y a-t-il dans notre échantillon des sections plus engagées, plus militantes que d’autres, correction faite des inégalités de leur approche ? Un tableau établi suivant les mêmes principes que le précédent, à l’échelle des sections, peut y aider.

Références		Section Nb Section-naires		1 Occasionnels		2 Base		3 Militants		4 Cadres (>20 séances)		3 + 4 %
Nb semaines d'activité	Nb et % indéterminés			Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	%
10	118 (29)	1	403	125	31	251	62	27	6,7	0		6,7
58	520 (56)	2	919	312	39	352	35	158	17,2	97	10,5	27,7
33	395 (55)	4	711	278	39	371	52	59	8,3	3	0,04	8,4
20	311 (40)	7	776	205	26	438	56	118	15,2	15	1,9	17,1
10	462 (64)	8	866	428	49	410	47	25	2,9	0		2,9
26	294 (42)	12	647	123	19	406	62	101	15,6	17	2,6	18,2
34	100 (27)	17	358	144	40	183	51	27	7	4	1,1	8,1
22	12 (3,9)	21	352	58	16	172	48	74	21	48	13,7	34,7
		Σ	5 032	1 675	33,3	2 585	51,4	585	11,6	184	3,6	15,3

59 Géographie de l'activisme (pourcentages des catégories dans chaque section. La barre a été placée à 20 séances de présence entre militants et cadres)

60Ce tableau illustre plusieurs profils de sections, opposant certaines dont l'état-major d'assidus ou simplement de militants est réduit (la 4, la 8, comme la 17 des pêcheurs, ou la 1 des bourgeois) à celles où il tient une place importante : la 2 et la 21 des négociants et de l'élite.

61En règle générale, il ne nous est pas perceptible de relever sur ces tables, certains phénomènes qui ont été allégués à l'époque ou par la suite, comme les transferts internes ou les invasions de sections stratégiques aux moments difficiles par une foule d'« estrangers » venus faire basculer la majorité ou les courants de l'opinion :

62Faut-il alors se retourner vers l'armée de réserve des « indéterminés » ?

63Sans qu'il y ait un rapport quantitatif établi et mécanique entre le pourcentage des occasionnels et des indéterminés par section, il existe une relation assez forte que l'on peut expliquer par le mode de tenue plus ou moins lâche des registres, mais aussi par ce processus invasif des assemblées lors des séquences de crise politique :

	1	2	4	7	8	12	17	21	Moy. %
% des occasionnels (rappel)	31	**39**	**39**	26	**49**	19	**40**	16	33
Indéterminés (2 275)	29	**56**	**55**	39	**64**	42	27	12	45

64Mis à part la section 12, les sections où le pourcentage des indéterminés est supérieur à la moyenne correspondent à celles où les « occasionnels »

sont les plus nombreux en pourcentage. On notera aussi que ce sont des sections riches, et bien fréquentées. De là à supposer que ces sections phares aient attiré une foule de survenants, il y a une hypothèse qui peut être avancée mais qui demande à être confortée par la suite des opérations, puisqu'il s'agit bien désormais de mettre en mouvement la cohorte des Sans-culottes marseillais entre 1791 et 1793, dont nous venons de livrer le portrait en pied.

Comportements des sectionnaires

	1	2	4	7	8	12	17	21	Moy. %
% des occasionnels (rappel)	31	**39**	**39**	26	**49**	19	**40**	16	33
Indéterminés (2 275)	29	**56**	**55**	39	**64**	42	27	12	45

1 : La classification des sectionnaires a été opérée d'après leur degré d'engagement mesuré par le nombre de leurs présences aux assemblées de sections. Les occasionnels n'y sont venus qu'une fois, les sectionnaires de base de 2 à 8 fois, les militants de 9 à 27 fois et les cadres 28 fois ou plus.
2 : Le pourcentage des salariés a été calculé statut indéterminé exclu. Le pourcentage des indéterminés s'élève à 43 pour l'ensemble des sans-culottes (62 % pour les occasionnels, 39 % pour la base, 16 % pour les militants et 10 % pour les cadres).
3 : Les totaux des colonnes ne donnent pas obligatoirement 100 %, les chiffres du tableau étant arrondis.

Chapitre IV. *Le mouvement sectionnaire*

1Familiarisés désormais, avec la silhouette du Sans-culotte marseillais, il nous revient de la mettre en mouvement, ce qui a été posé d'entrée, comme le but ultime de l'enquête. Cela implique, après examen des fiches individuelles ou collectives, de passer à un autre type de données sérielles, fournies par les listings qui ont relevé les présences au fil des deux années, 100 à 105 semaines de juin 1791 à mai-juin 1793, durant lesquelles des listes nominatives ont pu être consultées sur les registres des sections.

2S'il ne m'est plus loisible de manipuler ce corpus de données écrites, figées depuis les années 1980 où s'est terminé le traitement en fin d'enquête, le dialogue entre informaticiens et historiens chercheurs avait été poussé dans le but d'aller au-devant des interrogations sur la base d'un questionnaire précis. Je n'affirmerai pas qu'il ne me reste pas parfois, quelques repentirs, mais le temps de l'interprétation est venu.

3Une courbe globale des présences recensées dans l'ensemble des 8 sections indique le déroulement général du mouvement, à partir d'un total de 25 375 présences recensées. Elles ont été décomptées par semaine, car s'il y avait plusieurs séances hebdomadaires surtout en haute saison, il n'était pas concevable de pulvériser la collecte et sa présentation au niveau des 730 journées écoulées… (je n'ai pas pour autant été inattentif aux journées phares ou repères dans l'événementiel local ou national).

4Tel quel, ce graphe dessine un parcours scandé, avec des blancs, périodes d'inactivité surtout au début, en 1791 et dans les premiers mois de 1792, entrecoupés d'une poussée à l'hiver 91-92. L'été 92, avec la permanence des sections rend le déroulement continu, et surtout se marque par une explosion spectaculaire de leur fréquentation entre juillet et septembre. La

retombée est sensible ensuite jusqu’à l’hiver 1793, où une nouvelle pointe un peu plus modeste s’inscrit, de décembre à février, mais la rechute qui suit est de faible durée, car à partir d’avril un nouveau mouvement ascendant se dessine dont nous avons le sentiment de ne découvrir que les prémisses, puisque notre documentation se tarit en mai.

5Ne jouons pas l’innocence, le dessous des cartes nous est connu et sera explicité sous peu. À ce stade de la présentation, contentons-nous d’indiquer les ordres de grandeur tels qu’ils apparaissent, tant sur la courbe globale que sur celles des différentes sections, qui ont été juxtaposées sur une planche de façon à faciliter la comparaison.

Fréquentation d’ensemble et par section

6La courbe cumulative a l’intérêt de suggérer de façon synthétique un mouvement d’ensemble. Je n’esquiverai pas la réserve nécessaire quant à son caractère hétérogène : elle additionne les données de courbes sectionnaires inégalement documentées, chichement alimentées pour certaines et parfois amputées au début (la 1, la 2) ou à la fin (la 4, la 8) quand pour plusieurs partenaires le silence est d’or. Ce qui toutefois légitime selon moi, cette courbe bilan composite, est de voir se retrouver, au niveau de chaque section, les mêmes inflexions et la même respiration d’ensemble.

7Elle n’en est pas pour cela monocorde, car des profils diversifiés se dessinent avec netteté. Ce peut être en terme de continuité ou de discontinuité des données, suggérant une inégale tenue des registres : ce ne serait encore qu’une considération marginale. Mais surtout, on distingue bien des sections modestes, telle que la 17, celle des pêcheurs, d’autres, pléthoriques dirait-on comme l’opulente section 2. Pour confirmer cette impression visuelle, on peut prendre quelques repères, ainsi le nombre maximum de présences enregistré en une semaine dans chaque section :

Section	1*	2	4	7	8	12	17	21
Nombre maximum	288	409	432	387	520	380	125	285

* : susceptible de révision à 400 mais c’est une simple allégation du registre, non contrôlée.

8De même, ai-je relevé le nombre de présences attestées par section, en le confrontant au nombre de sectionnaires que nous connaissons déjà, pour obtenir un taux moyen de participation et aussi aux mêmes fins aux chiffres de la population masculine adulte.

	1	2	4	7	8	12	17	21
Nombre de présences	1 354	7 575	2 582	3 911	3 461	3 135	1 385	3 275
Nombre de sectionnaires	370	840	690	720	780	660	370	360
Moyenne par section	3,66	9,01	3,74	5,43	4,43	4,15	3,14	9,09
Moyenne par rapport à la population masculin adulte	1,78	6,3	2,32	2,4	2,2	2,8	2,01	3,16

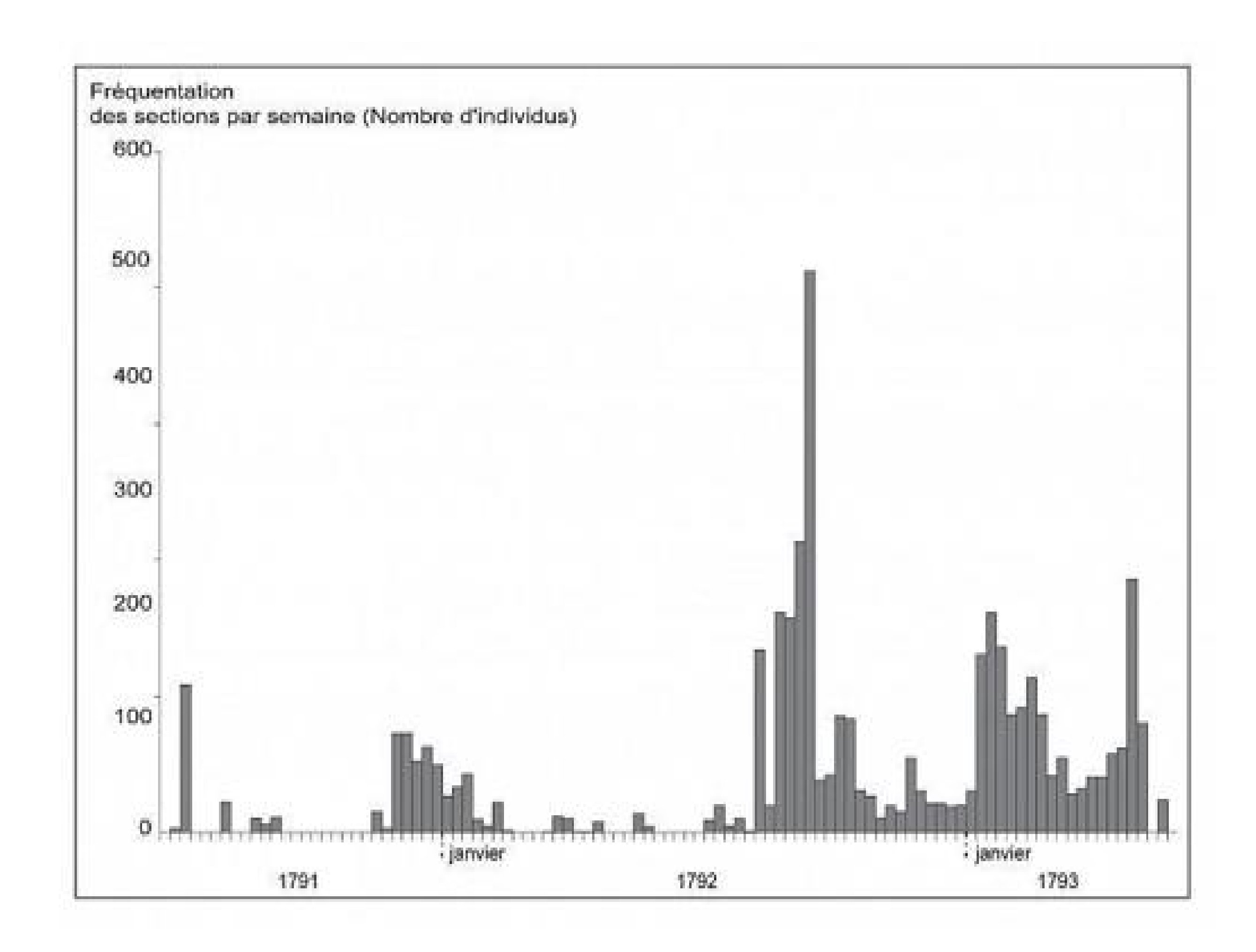


Planche 14 - Fréquentation hebdomadaire des sections marseillaises

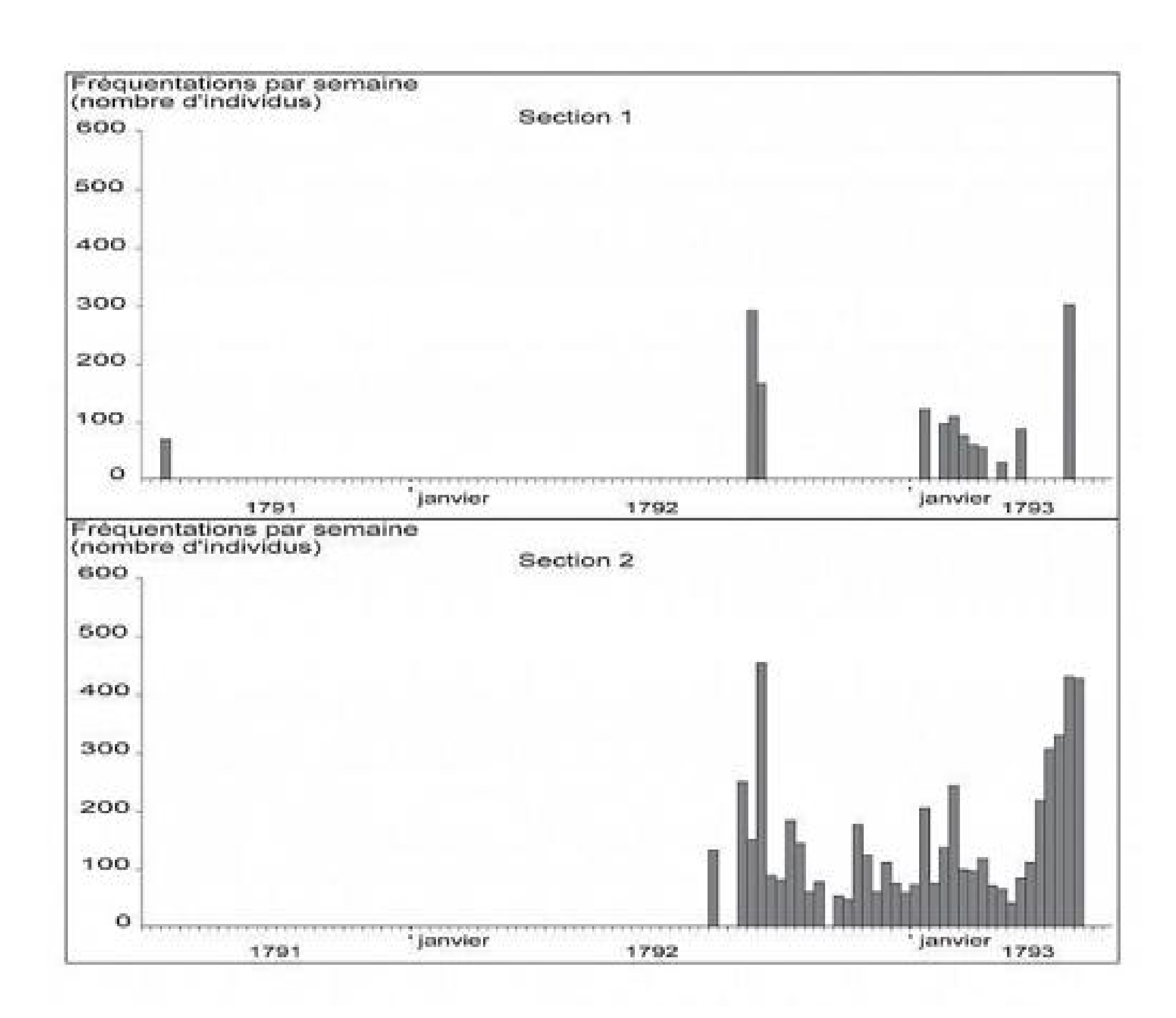


Planche 15 - Fréquentation hebdomadaire des sections (1 et 2)

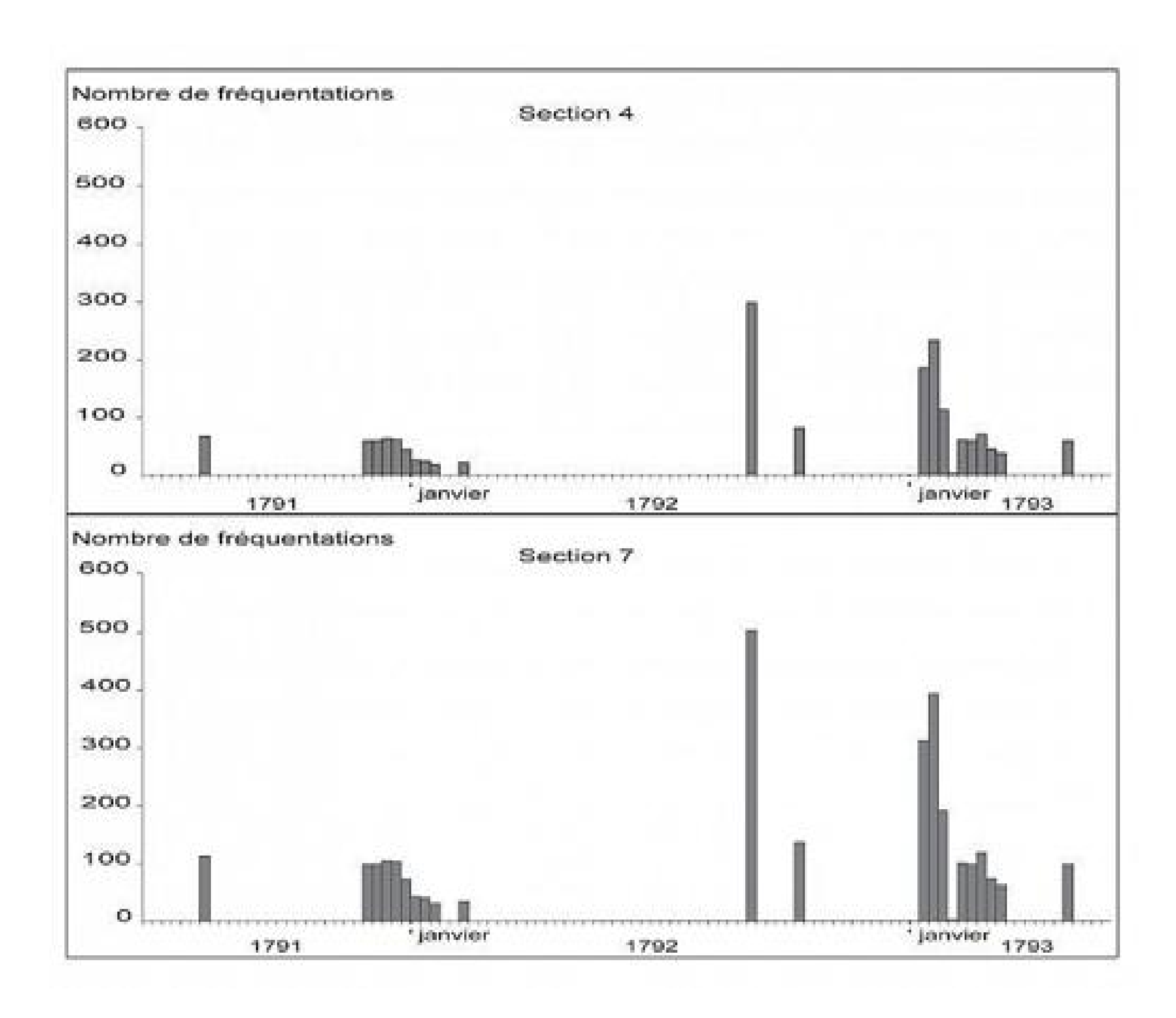


Planche 16 - Fréquentation hebdomadaire des sections (4 et 7)

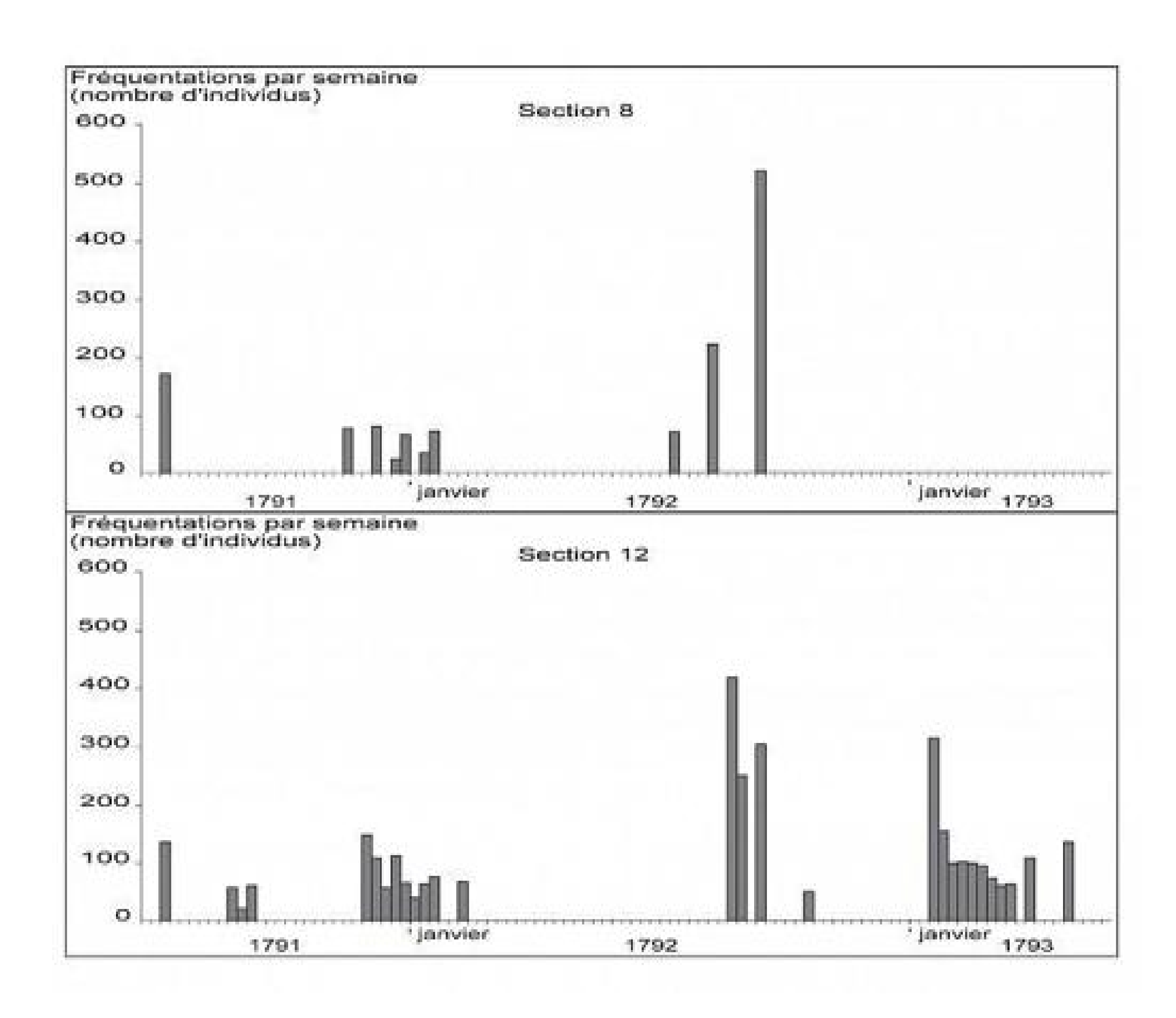


Planche 17 - Fréquentation hebdomadaire des sections (8 et 12)

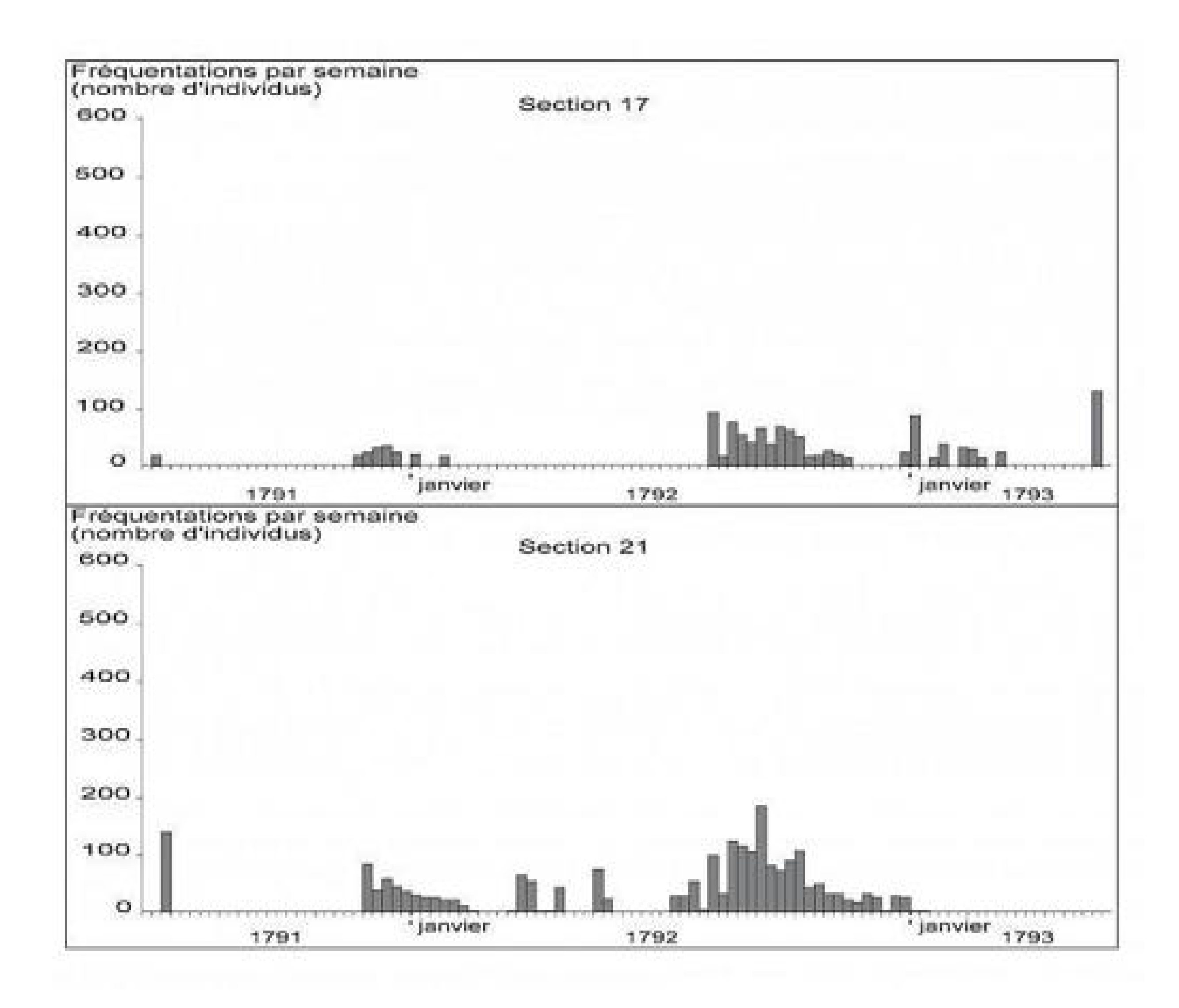


Planche 18 - Fréquentation hebdomadaire des sections (17 et 21)

9En tenant compte même des perturbations que peuvent introduire les courbes incomplètes, un certain nombre de sites remarquables se détachent, comme la section 2 : forte participation ou pouvoir attractif ?, le contraste est net avec les plus marginales (la 17…), mais sans anticiper, on voit bien aussi que la richesse n'est pas seule en cause. Ne différons pas plus un premier décryptage indispensable pour la mise en place des séquences chronologiques : à défaut de nous livrer l'ultime secret des attitudes marseillaises, il nous en donnera les repères.

10La scansion du déroulement des séances peut s’expliquer à partir de deux approches, différentes mais complémentaires : d’abord la référence à un calendrier institutionnel local ou national qui commande la périodicité des réunions et influe sur leur fréquentation par les enjeux électifs qu’il comporte, mais aussi, pesant de tout son poids, la conjoncture événementielle locale et nationale… en synergie ou en conflit. Marseille avec violence, en ces mois, règle ses comptes à l’intérieur de ses murs, comme dans l’espace provençal, mais aussi avec Paris. Voilà une histoire que je n’entreprendrai pas de raconter mais que nous ne pouvons évidemment ignorer.

11J’ai choisi pour présenter le « programme officiel » de montrer celui de la section 1, non par paresse, mais parce que, avec des variantes, on le retrouverait dans l’ensemble des autres sections… jusqu’à ce que les choses se compliquent dans la dernière période.

12Tout commence dans le cadre des institutions censitaires de la monarchie constitutionnelle aux opérations électorales à l’échelle nationale ou locale. Les premières listes s’inscrivent à la mi-juin sur le registre de la section 1 comme sur ceux des autres sections.

Date du scrutin	Nature	Votants
1791		
19 juin	Élections à la législative	76
20 juin		76 + 10 nouveaux
13 novembre	Élection du Maire	28
14 novembre		
19 novembre		45 (dont 12 nouveaux)
30 novembre		36 (dont 10 nouveaux)
4 décembre		39 (dont 16 nouveaux)
11 décembre		38 (dont 5 nouveaux)
19 décembre		23 (dont 8 nouveaux)
26 décembre		34 (dont 4 nouveaux)
1792		26 (dont 2 nouveaux)
5 janvier		
26 août	Élections à la Convention	200
27 août		265
28 août		164
29 août		124
22 septembre	Nomination du tribunal populaire	91
26 décembre	Élection du juge de paix	63
28 décembre	Élection du juge de paix	112
1793		
2 janvier	Élection de l'assesseur du juge	95
4 janvier	Élection du greffier	91
13 janvier	Renouvellement de la municipalité (élections du maire)	124
20 janvier		107
29 janvier	Élection du procureur de la Commune	72
5 février	Élection du substitut	65
19 février	2e tour	54
1er mars	Élection des notables	83

13À partir de cette date, les listes des présents disparaissent du registre de la section 1, à l'exception de quelques notations significatives.

14 **1793**

1512 avril : liste d’une « vingtaine de bons Sans-culottes »

1617 avril : pour vote d’une adresse à la Convention « environ 300 membres » (sans précision de noms)

1721 avril : « 400 membres » présents pour la réception des Conventionnels

1828 avril : Expression de suspicion à l’égard « des gens qui s’introduisent dans les assemblées »

1920 mai : On s’inquiète des « absents » et des « étrangers »

20Cette chronique succincte donne une première clef de lecture de la courbe car on y suit le passage du système électoral de la monarchie constitutionnelle, à partir du nombre d’électeurs censitaires jusqu’en janvier 1792, relativement élevé dans ses limites lors du scrutin national des élections à la Législative (76 à 86 : ce sont des chiffres de cet ordre entre 50 et 100 qui se retrouvent sur les autres courbes sectionnaires). L’élection municipale qui voit le remplacement du maire Martin par Mouraille ne semble pas mobiliser les foules, sinon par contingents successifs partiellement renouvelés à chaque tour d’élection pour la formation de l’équipe municipale et des administrations. C’est cependant une époque de forte tension entre la municipalité et le département : nous y reviendrons.

21Dans ce cycle, la rupture est nette à la fin d’août 1792 avec l’ouverture du scrutin au suffrage universel marqué par l’entrée des citoyens hier « passifs » dans l’assemblée sectionnaire. Bondissant à 200 votants au premier tour, 265 au second, des élections à la Convention, les effectifs tombent à des scores plus modestes lors des derniers scrutins de moindre enjeu : 124 convaincus, c’est le score qui va se retrouver (ou presque) dans les élections locales à

haut risque, celle du juge de paix en fin décembre 1792 et surtout le renouvellement de la municipalité au début de janvier 1793 (réélection du maire Mouraille). On note que dès septembre, la nomination du tribunal populaire, mesure exceptionnelle n’a mobilisé que 92 votants et aussi que les scrutins de moindre importance (pour la désignation d’assesseur, greffier, substitut ou notables) ramènent à des chiffres guère supérieurs à ceux de la période censitaire. Quant à la dernière période, à partir d’avril quand souffle un nouveau vent, nous n’en avons qu’un aperçu indirect dans les pages du registre de la section, évoquant un chiffre vraisemblable mais incontrôlable.

Repères nationaux et locaux

22Est-il prématuré de dévoiler le dessous des cartes, ou plutôt l'état au vrai de la situation marseillaise dont ces courbes ne donnent qu'un reflet indirect ? On nous dispensera d'entrer dans le détail d'un enchaînement dont nous ne voulons rappeler que les inflexions significatives, locales ou nationales.

23Alors qu'en avril 1791 la population marseillaise manifestait encore son émoi à la mort de Mirabeau, en qui elle avait cru, le premier scrutin que nous enregistrons pour l'élection à la Législative en juin s'inscrit dans une opinion marseillaise vivement perturbée par la fuite du roi, et qui le manifeste dans ses choix, comme elle se mobilise contre les foyers extérieurs où la contre-révolution l'emporte (première expédition d'Arles le 16 août) mais aussi dans ses murs contre la présence du régiment suisse d'Ernest et de ses cadres contre-révolutionnaires, pris à parti lors des troubles du Grand Théâtre, et contraint à quitter la ville (1er novembre 1791).

24Dans ce contexte, le renouvellement municipal prend son importance sur fond d'hostilité au modérantisme du Directoire de département qui conduit dans les premiers mois de 1792 à une première expédition sur Aix. Le feu qui couve dans les groupes populaires se révèle lors de la mise à mort de « La Cayole » une bouquetière… aux sentiments aristocratiques. C'est le temps des expéditions marseillaises sur Avignon et à nouveau sur Arles (mars-avril) et surtout la levée le 20 juin du bataillon des Fédérés marseillais destinés à entrer dans l'histoire pour leur marche vers Paris et leur participation à la prise des Tuileries au 10 août 1792 : ils sont dès leur départ les émissaires d'un engagement avancé de Marseille qui pétitionne contre la royauté (26 juin).

25Le silence de nos assemblées de sections, rompu à cette occasion dès le début de juillet, modeste anticipation de la déferlante explosive de la dernière semaine de ce mois s'inscrit, doit-on rappeler, dans l'épisode paroxystique de la vague des pendaisons d'aristocrates où s'illustrent les frères Savon et leur bande, acteurs inquiétants d'un dérapage terroriste, générateur d'une peur qui conduira d'ici à septembre à la mise en place du Tribunal Populaire. Mais pour lors la mobilisation populaire de masse contre la royauté se manifeste spectaculairement dans la cité phocéenne par l'invasion spectaculaire des sections en permanence, avant l'épreuve parisienne décisive du 10 août, puisque c'est dès la dernière semaine de juillet que la courbe bondit, frôlant puis dépassant les 700 puis 800 présences dès le début d'août, explosant jubilatoirement dans la dernière semaine de ce mois avec un maximum de 2 550 présences qui ne sera jamais égalé. Ce qui correspond aux élections à la Convention : il marque l'apogée d'un jacobinisme marseillais, que confirme le 23 août la nouvelle expédition sur Aix pour en ramener les administrations départementales, et la veille de son repli.

26Dès le mois de septembre, malgré des échéances sensibles (la nomination du Tribunal Populaire le 22 en réaction à la fois à la violence locale – en février encore la mort du curé Olive – et en écho des massacres parisiens) la fréquentation globale des sections est retombée à un niveau hebdomadaire certes bien supérieur à celui de l'époque censitaire, entre 4 et 500 présences, mais amorce d'une chute prononcée.

27Si les autorités et le club qui affirme sa domination restent fermes dans la foi (jacobine) émettant le 27 décembre une adresse pour la mort du roi, renouvelée le 6 janvier, cependant qu'une nouvelle expédition est lancée contre Salon, cette hégémonie est loin d'être incontestée. La députation marseillaise à la Convention, avec Barbaroux a rejoint la Gironde, le club reniera le 23 janvier ce mandataire infidèle. Mais aux prises avec des divisions internes, est-il sûr de bien tenir le pouvoir local (et les sections qui ont la charge de le renouveler) ?

28Des derniers jours de 1792 au 1er mars 93, le remplacement échelonné des administrations locales témoigne d'un malaise profond. La réélection du maire Mouraille, ce savant fourvoyé en politique, aux compromissions douteuses avec l'équipe des « pendeurs » a été une épreuve de vérité assez ambiguë, telle qu'elle se répercute sur nos courbes : forte mobilisation sur celles de l'élection du maire lui-même (on franchit à nouveau ponctuellement les 1 000 présences) mais cette flambée non négligeable s'inscrit à l'issue d'une séquence de désaffection relative. Le procureur de la commune (Seytres, proche du groupe des pendeurs) ne jouit pas de la popularité du maire, et les fréquences de participations, faibles à la veille de ces scrutins, retombent au lendemain de cet épisode. La balle se trouve pour le moment dans un autre camp, celui du club de la rue Thubaneau qui, conscient d'un malaise et d'une opposition grandissante, a repris l'offensive le 12 février, se dotant d'un Comité central, demandant la fermeture des cercles, le désarmement des suspects et la mise en place du Tribunal Révolutionnaire.

29Cette offensive est réitérée avec des modifications significatives un mois plus tard, les 15 et 16 mars. Porte-parole jacobins, Isoard et ses amis réitèrent la demande de la suppression des cercles, du désarmement des suspects et d'une taxe des riches… mais en même temps l'abolition du Tribunal Populaire dont ils se défient désormais, comme d'une arme aux mains des indulgents, ainsi qu'en témoigne leur adresse à l'encontre des « mandataires infidèles ». Ainsi désignés, le maire Mouraille et son substitut Seytres ont refusé dès le mois de mars de procéder au désarmement des suspects, traîné les pieds devant le projet de levée d'une armée révolutionnaire de 6 000 hommes, malgré la réitération de cette demande par les deux représentants en mission de la Convention, Bayle et Boisset à leur arrivée le 28 mars.

30Entre le 10 et le 14 avril 1793, dans une chronologie où les événements se bousculent, le club jacobin s'est déchaîné contre le maire Mouraille et son substitut, les représentants les ont destitués, leur associant Savon et l'équipe des pendeurs. Sur ce point, il reçoit l'accord unanime des sections mais ce consensus n'est que d'apparence. Si c'est officiellement à l'initiative du club jacobin que les sections se sont dotées d'un comité

secret, il est à l’origine de la formation d’un « Comité central » qui va se charger d’un retour à l’ordre contre les excès populaires en examinant les dénonciations portées contre leurs auteurs.

31Les représentants Bayle et Boisset, qui font la tournée des assemblées sectionnaires redevenues pléthoriques, font part de leur méfiance vis-à-vis de ceux « qui ne sont là que depuis le 10 avril » et s’inquiètent de leur « changement de population ». Après un semblant de palinodie, les sections adressent le 25 avril leurs doléances aux représentants demandant l’arrestation de Mouraille et Seytres, et leur traduction devant le tribunal populaire.

32Si ceux-ci leur donnent satisfaction, cette concession est insuffisante face à la montée d’une révolte qu’ils ne maîtrisent plus : le 28 avril ils l’écrivent « l’esprit public a changé, nous sommes arrêtés dans notre course ». De Montélimar où ils se sont repliés, ils prennent un arrêté cassant toutes initiatives des sections, dont le Comité Général après avoir protesté de son souci de se justifier, se proclame le 18 mai en état de résistance légale. Les jacobins réfugiés à Salon sont dispersés, l’armée en formation de 6 000 hommes liquidée, et en ville même les leaders du club, Barthélémy, Isoard, Maillet cadet, François Hugues (qui se suicide), sont arrêtés ou en fuite. Dans les premiers jours de juin, le Comité central des sections disparaît au profit d’un Comité Général qui prend la tête de ce qui est désormais la révolte fédéraliste ouverte.

33À cette date, nous avons déjà perdu depuis le milieu de mai le contact avec les assemblées sectionnaires, dont les derniers tableaux nominatifs exploitables dans notre corpus s’arrêtent dans la seconde semaine d’avril dans les sections 7 et 12, le 20 dans la 2, et assez étonnamment le 10 mai dans la marginale section 17. Nous avons cité la mention d’une assemblée exceptionnellement fournie de 400 membres dans la section 1 pour la réception des Conventionnels. À ces dates, les autres sections que nous avons suivies sont silencieuses sur le nombre des présences (depuis le 18 décembre 92 dans la 21, le 26 février dans la 4).

34L’absence de données nominatives et même numériques après le mois de mai dans nos sections nous gêne. Reste la possibilité d’en glaner ailleurs sur les registres d’autres sections que faute de relevés de ce genre en séries exploitables nous n’avons pas intégrées dans notre corpus. On trouve ainsi pour la section 6, en Rive Neuve une liste nominative des 191 noms des citoyens qui ont voté pour la nomination d’un juge auprès du tribunal populaire le 10 juin 1793, puis le 29 juin mention (sans noms) de 114 votants pour la désignation de deux commissaires au Comité Général… et enfin laconique mais suggestive le 18 août la notation « assemblée peu nombreuse ». Dans la section 16, on mentionne le 8 mai 93 la présence anonyme de 121 sectionnaires, mais on bénéficie d’un document postérieur qui se retrouve également dans deux autres, la 2 et la 5, deux sites stratégiques de l’insurrection sectionnaire : il s’agit ici d’une liste transcrite au début du registre dans la 5, d’un cahier de 6 pages qui lui est annexé dans la 2 et la 16. Dans les trois cas, ces listes ont été établies dans le cadre de la répression du mouvement, à partir du relevé des séances tenues entre le 22 juin et le 22 août, et elles désignent les fédéralistes de la section (238 dans la section 5). Il va de soi que ces éléments seront fort utiles par la suite, même si nous ne pouvons ici les intégrer dans notre décompte sériel.

35Ces épaves portent témoignage ponctuel sur l’enchaînement des événements durant les mois de juin, juillet et août, et s’articulent sur le trend que les données de nos sections, quelles qu’incomplètes qu’elles soient permettent d’esquisser : visible après un fort étiage de la fin février à mars, l’activité sectionnaire connaît un regain marqué à la fin de ce mois et durant tout le mois d’avril. Il est notable sur la courbe globale qui ne capitalise plus cependant les apports que de 6 sections, et particulièrement net dans la section 2 qui retrouve des effectifs de l’ordre de 400 présences, comparables à ceux du mois d’août 1792, et cette remontée est sensible non seulement dans les sections aisées comme la 1 et la 2 mais dans des sites plus modestes comme la 12, la 7 et la 17. De ce succès populaire mesurable au premier stade de l’insurrection fédéraliste, nous aurons à analyser les caractères avec une attention particulière.

Le grand remue-ménage

36Nous avons risqué le chiffre de 25 000 présences pour nos 5 000 Sans-culottes. Il était sans doute présomptueux puisque nous n’en retrouvons que 20 800 à peu près, lorsque nous entreprenons de maîtriser le flux des arrivées, des départs, des retours, au fil de la période. Les quatre séquences qui ont été découpées en fonction de la respiration globale fournissent un cadre qui peut risquer d’être paralysant, si l’on tente de traquer les allées et venues d’une population particulièrement mobile, comme on en prend très vite conscience.

37C’est pourquoi j’ai tenté une traduction graphique des allées et venues des sectionnaires durant deux années. On y transcrit pour chaque groupe correspondant à une période le chiffre initial, soit 1, 2, 3, 4. Mais nos listings, attentifs à la continuité ou à l’évasion, ont tenu compte des périodes « couplées », soit des présences de ceux qui ont persévéré sur une ou plusieurs autres périodes. Ainsi, le bilan de 3 662 présences de la rubrique 1 capitalise-t-il les apports de ceux qui n’ont assisté qu’à la première période des élections de la période monarchique (1 315 « 1 » dont 75 % identifiés), mais enchaîne sur ceux (1-2, 897, identifiés à 80 %) qui ont persévéré durant les heures chaudes de l’été 92, puis ceux qui se retrouvent encore de l’automne 92 à la fin de l’hiver 93 (1-2-3, 504 cas également bien connus à 86 %) sans oublier ceux qui, ayant déserté la section au fort de l’été, en ont retrouvé le chemin à l’hiver (1-3, 461 dont 88 % identifiés). Avec ce sous-groupe nous abordons le phénomène des « retours », qui prend un intérêt singulier dans les derniers de ces comptages, où l’on peut s’inquiéter de savoir si des sectionnaires modérés des débuts ont retrouvé le chemin de la section à l’appel du mouvement fédéraliste. À ce stade, le suivi des parcours des vétérans de la première cohorte devient complexe, à mesure que les chiffres s’amenuisent : au temps de la quatrième période nous rencontrons les bons élèves par excellence, qui n’ont pas manqué une étape (1-2-3-4) : nous les connaissons bien (à 87 %) mais ils ne sont que 94, encore moins que les participants au

parcours incomplet (1-2-4 au nombre de 113, 1-3-4 au nombre de 98, les uns et les autres connus à 87 %)… Enfin les sectionnaires qui se sont présentés au début et qui se retrouvent à la fin sont au nombre de 120 (1-4, connus à 86 %).

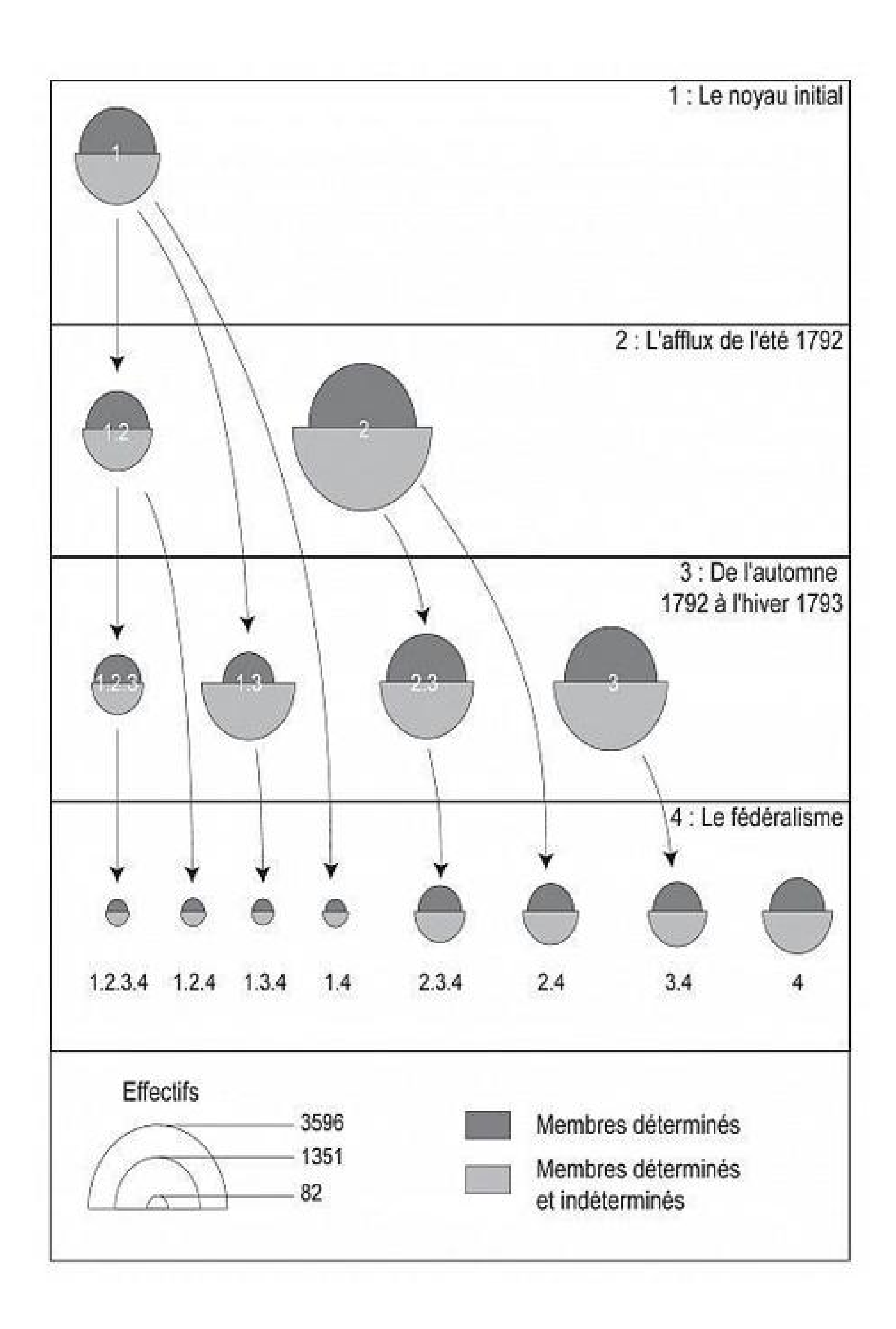


Planche 19 - Invasion, évasion, retours

38La démarche que nous avons détaillée pour l'exemple à partir de la première cohorte doit être appliquée suivant les mêmes normes aux trois autres groupes. En « 2 » nous voici confrontés à l'afflux massif de ceux que les événements de juillet-août 92 mobilisent : 3 596 nouveaux venus (moins bien identifiés, à 70 %) pour ceux qui repartent dès la fin de l'été. Il demeure un groupe plus réduit, mais encore massif de 1 636 nouveaux venus qui persévèrent en 2-3 (65 % identifiés), voire en 2-3-4 pour 476 autres (64 %), le phénomène du retour en 2-4 s'appliquant à 559 cas (62 % connus). Même chanson pour la 3e cohorte, de durée plus longue de l'hiver au printemps 1793, mais aussi moins mobilisatrice que la flambée de l'été : 2 415 nouveaux venus (65 % connus) qui cohabitent avec près de 4 000 (3 931) autres arrivés des strates antérieures (1-2-3, 1-3, 134, 1234, 23, 234…). La séquence 4 avec un apport composite de 2 100 « anciens » parmi lesquels la séquence immédiatement antérieure, 3-4 ne représente qu'un faible héritage (641 connus à 64 %) des semaines précédentes, rassemble 900 nouveaux venus (connus à 63 %), un tiers de ses effectifs globaux. C'est suffisant pour justifier la remontée de la tendance globale et la courbe à nouveau ascendante. Mais, en tenant compte même du fait que nous ne saisissons que les prémisses du mouvement fédéraliste destiné à s'amplifier en mai-juin-juillet, le cliché de l'invasion des sections par une population nouvelle n'est qu'incomplètement justifié. Deux tiers des 3 000 res recensés en avril-mai 1793 sont d'anciens combattants des mobilisations antérieures. Reprenant à l'envers l'enchaînement accumulatif que nous avons tenté de présenter, nous pouvons être sensibles à une grande mobilité et à l'ampleur de l'évasion continue : sur les 3 662 fréquences de la cohorte 1, seuls 461 se retrouvent en 4, soit 12,5 %, mais déjà plus du tiers (36 %) avaient quitté avant l'été 92 les assemblées sectionnaires. La cohorte 2 levée massivement à l'été 92, a été plus volatile encore, perdant de suite 45,7 % de ses effectifs (3 596 sur 7 871) dès les mois suivants. La 3 résiste mieux en apparence, ramenant à un taux d'évasion de 37,5 %, ce qui n'est pas glorieux cependant.

39Si ingrate soit-elle dans son établissement laborieux comme dans sa présentation, la mesure de ce va-et-vient, de ces ondes successives prépare la désignation, dans les étapes à venir des flux de sectionnaires qui ont envahi, puis déserté, et enfin réinvesti les assemblées. En portant à chaque

étape l’indication qui n’est pas superfétatoire, du pourcentage d’inconnus dans la maison, dont on sait qu’ils sont passés, et le plus souvent ne sont pas revenus, nous avons pu mesurer que leur pourcentage s’accroît continûment, de 20 à 35 % chez les nouveaux venus : le tournant pris dès l’automne 1792 est confirmé et accentué en 93. D’où viennent les « étrangers » ?

40Suivre ceux qui nous sont mieux connus, par leur état social et accessoirement leur âge et leur état-civil, non plus en bloc comme il a été fait dans le chapitre précédent, mais dans la dynamique de leurs différents statuts donnera peut-être quelques idées, à défaut de la solution définitive.

Le combat de l’échoppe et de la boutique

41Dressé à partir du fichier global des 5 000 sectionnaires, le portrait en pied du Sans-culotte, tel que nous l’avions audacieusement dénommé ne peut que paraître statique en considération des turbulences qui viennent d’être évoquées. Mais l’animer n’est pas tâche facile : trop de chiffres, ou pas assez, trop d’incertitudes et d’indétermination, la tentation aussi de simplifier outrageusement, tant dans la désignation des groupes que dans la périodisation des mouvements, pour trancher en faveur de la continuité ou de la rupture.

42Les listings établis voici 25 ans se conformaient au programme préétabli, du code socioprofessionnel et des quatre périodes distinguées à l’avance. Revisité, il a été assoupli pour en extraire des tableaux et des coupes échelonnées voire éventuellement des courbes continues de la ventilation sociale de cette participation.

43Quatre tableaux initiaux ouvrent la marche, esquissant une évolution à partir de coupes successives en 1, 2, 3 et 4. Le croisement des données (suivant les activités et les hiérarchies sociales) a été simplifié faisant prévaloir le premier codage par groupes socioprofessionnels tout en distinguant toutefois le salariat de l’ensemble.

	Salariat %	
Période 1	685	8,5
Période 2	232	11
Période 3	183	11,7
Période 4	80	13,5

	Agriculture %		Monde de la mer %		Industrie %		Artisanat %		Commerce %		Transports %		P.L. %		Services %		Oisifs %		Total	
Période 1	16	1,6	31	3,1	86	8,6	511	51,1	226	22,6	43	4,3	23	2,3	22	2,2	42	4,2	1 000 / 1 351	74%
Période 2	21	1	87	4,1	150	7,1	876	41,5	632	29,9	95	4,5	46	2,1	83	3,9	125	5,9	1 481 / 2 596	57%
Période 3	13	0,8	71	4,5	114	7,2	613	39,1	493	31,4	84	5,3	31	2	65	4,1	85	5,4	1 569 / 2 415	49%
Période 4	3	0,5	33	5,7	32	5,5	183	31,8	214	37,1	31	5,3	7	1,2	28	4,8	41	7,9	576 / 900	64%

44Les deux chiffres du total renvoient au nombre des sectionnaires identifiés sur l’ensemble, et à leur pourcentage

45Suggestifs, ces tableaux ne donnent encore qu’un aperçu grossier, qui tient à leur mode d’établissement lors du traitement informatique : ils ne dénombrent en effet que les sectionnaires présents uniquement durant la période (et non ceux qui ont persévéré durant les périodes ultérieures « couplées » (1-2, 1-3, 1-2-3…). Ils gardent la valeur d’un flash ponctuel, ce qui n’est pas rien, au vu des quelques constats que l’on peut déjà faire : celui du nombre des « indéterminés », globalement croissant, mais surtout dans les corpus des sectionnaires identifiés, l’évidence de constantes et de changements à la fois. Constante, la hiérarchie globale des groupes dans leur volume respectif, où l’on retrouve l’écho de la distribution qui a été évaluée à partir de la statistique du nombre des sectionnaires. Poids de l’artisanat,

devançant les activités commerciales, et plus encore l'industrie naissante, présence modeste du monde de la mer, marins et pêcheurs, notable du groupe des portefaix que l'on peut dès lors sortir de l'anonymat de la rubrique transports, de même que les oisifs renvoient à celui des bourgeois. Entre les professions libérales et les services (publics ou privés) prévaut un équilibre initial à un niveau limité, rompu au fil de la période.

46Le salariat que nous avons pris en compte à son niveau inférieur des auxiliaires de l'échoppe, la boutique et le port oscille autour de 10 %, plus ou moins, sélection, d'évidence très limitée par référence aux effectifs réels… de même que quelques paysans ne figurent que pour témoigner que nous ne les avons pas oubliés.

47De sensibles évolutions sont perceptibles, généralement avec une continuité d'une période à l'autre qui semble indiquer qu'elles ne sont pas aléatoires. La plus notable est le recul en pourcentage du groupe des artisans, maîtres et producteurs indépendants, qui passent d'un peu plus de la moitié des sectionnaires identifiés (51,1 %) à moins d'un tiers (31,8) : un relais qui semble pris par le commerce qui progresse de moins du quart à plus du tiers (22,6 à 37,8). Le recul du groupe des occupés d'industrie semble accompagner celui de l'artisanat, alors que portefaix et marins ou pêcheurs progressent à des scores encore limités, mais qui témoignent qu'une partie d'entre eux a trouvé, à partir de l'été 1792 le chemin de la section. On serait tenté d'en dire autant des salariés de base qui ont progressé de 160 %, tout en gardant leur position marginale. Mais qui sont les indéterminés, eux aussi plus nombreux en proportion à partir de l'été 92 pour ne point rester sur l'image trop simple sans doute que le môle initialement massif des artisans de l'échoppe a été grignoté « par en bas » comme par en haut (par les commerçants et les bourgeois) il convient d'affirmer nos mesures.

48Je l'ai fait en tentant de prendre en compte dans leur globalité les présences de tous ceux qui composent le groupe 1, soit 1, 12, 123, 124, 13, 134, 14, 1234 puis les arrivants du groupe 2 : 2, 23, 24, 12, 123, 124, 1234, et ainsi de suite pour le groupe 3 et le groupe 4 suivant le même principe. Qu'on n'objecte pas le risque assumé de faire repasser dans cette alchimie

arithmétique plusieurs fois (2 ou 3 et même 4 pour le groupe minuscule des meilleurs élèves, en 1234) mes figurants, comme à l'opéra : il suffit de ne pas se laisser prendre, et d'accepter la convention, en traitant ces quatre « cohortes » volumineuses comme ensembles de présences ventilées par groupes socioprofessionnels (3 662 pour la 1, 7 811 pour la 2, 6 445 pour la 3, 2 849 pour la 4).

49De cette foule de chiffres, j'ai tiré des résultats point très différents de ceux de l'approche précédente, mais susceptibles d'une manipulation plus fine dont les deux tableaux suivent le déroulement, le premier détaillant les groupes et niveaux du salariat, le second les groupes sociaux à partir du niveau de ce que je désignerai par facilité comme la petite bourgeoisie, jusqu'aux élites.

Salariat

Série	Manœuvres						Ouvriers et compagnons								Cadres inférieurs et moyens...								
	Domestiques		Artisanat commerce		Transports (robeyrols)		Transports (portefaix)		Artisanat et industrie		Pêcheurs et marins		Total		de la marine		du commerce		des services		Total		
1	6	0,2	9	0,3	16	0,5	107	3,5	53	1,7	58	2,3	245	8,3 6,8*	17	0,5	138	4,6	45	1,5	206	6,6	5*
2	11	0,2	22	0,4	55	1	191	3,5	112	2	123	1,8	514	8,9 6,5*	69	1,2	377	7,0	141	2,6	587	10,8	7,5*
3	8	0,17	20	0,4	51	1,1	214	9,6	104	2,2	85	1,8	482	10,3 7,5*	71	1,5	365	6,9	205	3,8	641	12,2	10,0*
4	4	0,15	9	0,4	7	0,3	115	5,3	38	1,7	53	2,4	226	10,2 8*	2	0,1	271	12,6	81	3,8	355	16,5	12,6*

* pourcentage par rapport au total identifiés + indéterminés

Groupes socioprofessionnels

	Agriculture		Industrie (dont « patrons »)		Artisanat (dont « maîtres »)		Commerce (moins négociants)		Négociants		Commerce + négociants		Bourgeois		Professions libérales		Services	
1	41	1,3 1,1	288 (33	7,5 9,4 1,1)	1530 (704	42 50,7 23,5)	513	15 17	171	5 5,7	684	20 22,6	125	3,5 4	68	1,8 2,2	67	1,8 2,2
2	45	0,8 0,6	415 (55	5,3 7,7 1)	2461 (994	30 45,6 18,4)	1310	20 24	286	3,7 5,3	1596	23,7 30	305	2,5 5,6	105	1,9 1,3	234	4,3 3
3	36	0,6 0,5	335 (51	5,2 7,2 1)	1882 (816	29 40 17,2)	1006	22 21,8	426	6,6 9,2	1432	22,5 30,5	196	3 4,2	95	2 1,5	186	4 2,9
4	12	0,5 0,4	152 (37	5 7 1,7)	735 (300	25 34,3 14,2)	545	25 19	256	9 11,9 19	751	35 28	84	3 3,9	30	1,4 1,1	112	5,2 4

Mouvement des présences ventilé socialement et par période

50On donne pour chaque résultat deux pourcentages de référence, le premier par rapport aux effectifs des sectionnaires identifiés socialement, le second par rapport à l’ensemble, indéterminés compris. Cette seconde mesure, du fait de l’accroissement de ce groupe du début à la fin de la période abaisse encore plus les pourcentages au fil du temps, mais dans le même rapport pour tous les groupes.

51Les tendances perceptibles sont confirmées et modulées. Le groupe des artisans est le grand perdant de ce parcours, tombant de la moitié au tiers des effectifs : l’hégémonie que l’on peut lui supposer dans les sections, organismes électoraux au printemps 1792, a commencé à s’effriter dès la crise de l’été, par étapes continues. Soucieux de préciser ce point capital, j’ai transcrit sur une courbe continue, lissée par la moyenne mobile, le chiffre des présences hebdomadaires du groupe artisanal : elle permet de percevoir la pente qui s’accentue au lendemain de l’été 92 à partir de taux centraux voisins de 40 % pour aboutir à un étiage durant l’hiver 1793 à hauteur de 20 %. Une légère remontée s’esquisse au printemps, mais les prémisses de la crise fédéraliste se marquent par une nouvelle plongée. En contrepoint, la courbe des détaillants, partant d’un niveau de 20 % au printemps 92, hésitante aux lendemains de la crise de l’été, s’est confortée à l’hiver 93 autour de ce score moyen. Troisième série scrutée, le groupe des négociants est passé d’un niveau moyen de 5 % avant la chute de la monarchie, à celui de 10 % au printemps 1793. Doit-on prendre en compte la dernière mesure

isolée en avril 1793, qui suggère un ultime réveil des deux groupes rivaux, artisans et détaillants, cependant que les négociants s'y font discrets ? Nous sommes ici en plein dans la zone des turbulences.

52Revenant au tableau, nous sommes à même de suivre l'ascension de la boutique aux dépens de l'échoppe : montée du sixième (17 ou 15 %) au quart des effectifs (25 ou 19), moins spectaculairement que celle des négociants qui doublent leur score (de 5,7 à 11,9 ou 5 à 9 % suivant la mesure adoptée).

53Au sein de la nébuleuse des élites, traditionnelles ou émergentes, on note la stabilité du groupe des bourgeois, comme le chassé-croisé des professions libérales traditionnelles, présentes mais menacées dans leur position et des services publics comme privés qui doublent d'importance au fil de la séquence : nous aurons à nous interroger sur eux quand on en viendra à parler des cadres du mouvement.

54J'ai tenté une analyse plus nuancée à propos du salariat, malgré sa participation apparemment limitée de 8 à 10 % si l'on s'en tient à la strate inférieure du petit peuple, 15 à 25 si on y ajoute les cadres inférieurs et moyens. Ces pourcentages pris au début et à la fin du cycle, doivent être révisés sensiblement à la baisse si on se réfère non pas au corpus des éléments identifiés, mais à l'ensemble déterminés et indéterminés. Sortant des catégories abstraites, désignons-les par leur nom : c'est pour la forme que l'on évoque la poignée de domestiques qui se sont montrés, d'une période à l'autre dans les sections, de même journaliers et manœuvres, soit indifférenciés soit au service des activités industrielles et artisanales ne représentent guère plus, stabilisés à quelque 0,4 %. À leur côté, les « robeyrols », plèbe des travaux de force du port, ont franchi à l'été 1792 la frontière de la lisibilité avec 1 %, mais replongent en fin de partie. Je crois raisonnable de les associer au groupe des portefaix, ce « prolétariat de clientèle » dont on a dit l'originalité, et qui tient sa place, représentant la moitié de ce salariat : les portefaix ne boudent pas les sections, plus encore leur présence progresse continûment, de 3,5 à 5,3 % faisant d'eux, du fait de leur cohésion un sous-groupe digne d'être pris en considération. Leur

présence fait par contraste apprécier la très faible représentation des compagnons de l'artisanat, comme des ouvriers de la manufacture, dont le nombre oscille autour de 2 %, un peu plus ou un peu moins. Mais on note également la faible présence des marins et pêcheurs de la base qui reste si l'on peut dire dans les mêmes eaux. Et cependant, nous disposons des listes de la section 17, leur site d'implantation privilégié. S'ils manifestent apparemment un regain d'activité *in fine*, après avoir boudé les séquences de l'été 92 et l'hiver 92-93, c'est à l'échelle d'une présence marginale, et les chiffres des patrons pêcheurs comme des cadres de la marine sont trop faibles pour donner une indication exploitable.

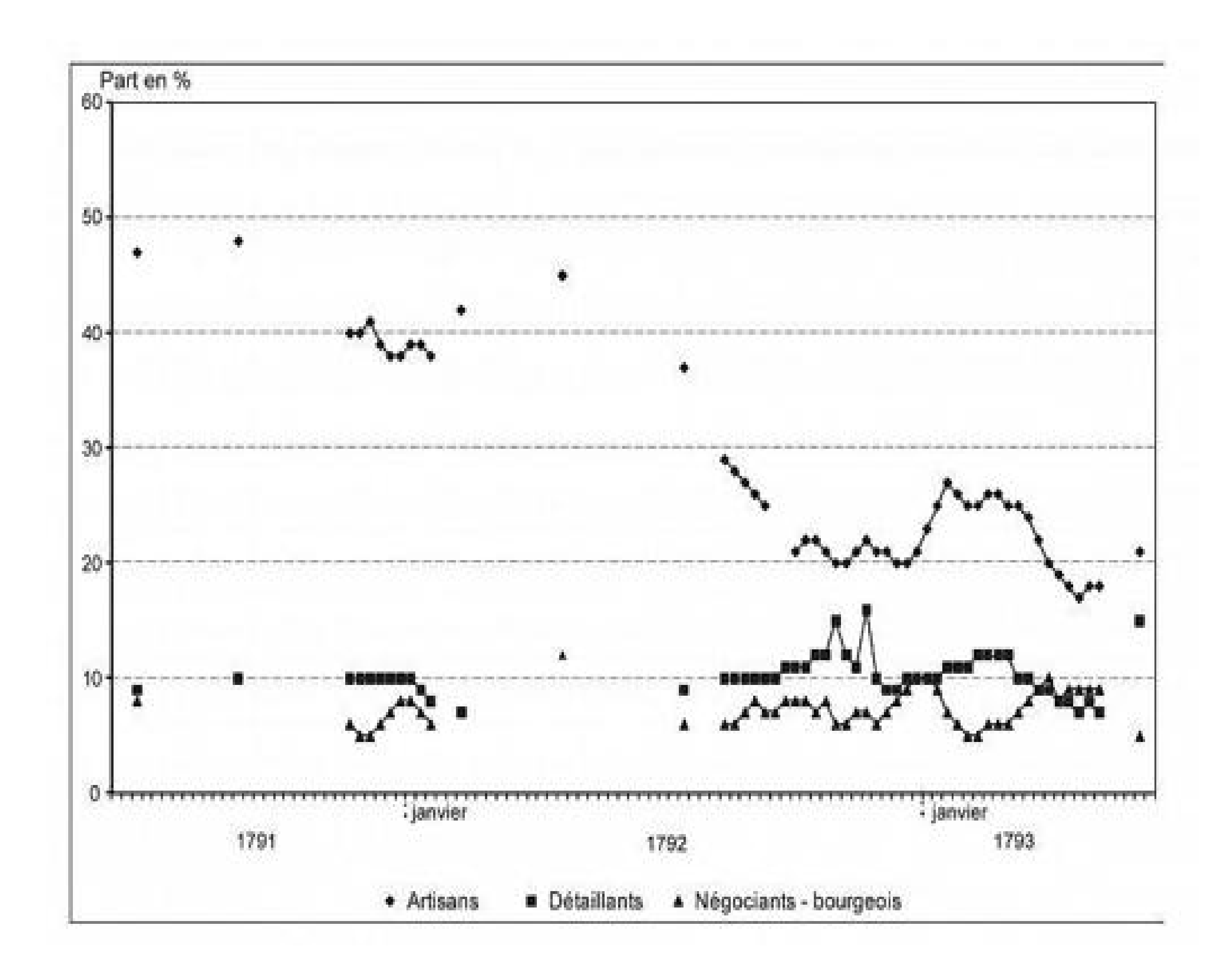


Planche 20 - Fréquentation hebdomadaire de quelques groupes sociaux (en %)

55On en vient par transition à ce que j’ai regroupé (assumant la commodité de cet anachronisme) sous la rubrique « cadres », un salariat assez hétérogène dans les services publics ou privés, mais qui s’implique de façon croissante au fil de la période, faisant plus que doubler son score (de 1,5 à 3,8 %). À ce titre, cette progression les rapproche de ceux que j’ai gardés pour la fin, les auxiliaires du commerce : commis de négociants ou simplement du commerce, ils font une percée remarquable à partir d’une présence notable mais encore discrète avant l’été 1792, doublant presque leur score dans les 2 périodes suivantes et près de tripler quand se prépare l’explosion sectionnaire : avec 16,5 % des présences ils fournissent alors le sixième des effectifs. De même que nous nous sommes interrogés sur les conditions locales de la participation (ou non) des gens de mer dans leur quartier, on peut se demander si le poids de la section 2 dans la constitution de nos listes n’infléchit pas le bilan global : affaire à suivre, même s’il semble que les commis ont trouvé leur place dans d’autres sections (4, 8, 21…).

56Au terme de ce tour d’horizon, nous pouvons avoir le sentiment (ou l’illusion ?) d’avoir mis en évidence un élément fondamental pour l’explication du « comment » sinon du « pourquoi » du tournant du mouvement sectionnaire. Affrontant avec sérénité l’accusation de présenter une lecture sociologisante sinon tout à fait classiste de la dimension sociale du clivage, il apparaît que sur un échiquier où certains groupes demeurent quasi exclus (paysans, domestiques mais aussi salariés et compagnons du secteur productif), d’autres confinés à une participation limitée (marins, pêcheurs, portefaix), l’hégémonie initiale du bloc des producteurs de l’artisanat et de l’industrie a subi une érosion continue et sensible, perdant la maîtrise des assemblées. On est tenté de se focaliser sur le relais pris par « l’oligarchie mercantile » pour reprendre la formule célèbre de Danton, en suivant la progression non seulement des négociants mais de ceux qui partagent leur solidarité d’élites (les bourgeois) ou leur ascendant : le monde de la « boutique » qui se dissocie de l’échoppe. Mais aussi, dans cette nébuleuse, l’entrée notable du groupe des « commis » aux côtés de leurs patrons suggère une mobilisation organisée. Des zones d’ombre subsistent pour proposer une chronologie fine de l’entrée en scène des différents acteurs, apprécier le tournant de l’été 92 certes, mais aussi les phases ultérieures, jusqu’à l’ultime séquence du printemps 93. Et revient,

récurrente, l’interrogation fondamentale sur la masse anonyme des indéterminés… Partie immergée de l’iceberg dont la dérisoire participation salariale identifiée ne livrerait qu’une faible délégation ? En tout état de cause, la population sectionnaire a changé de visage au fil des mois : des indices complémentaires le confirment.

57Les données démographiques qui sont, après l’identification socioprofessionnelle, les indications les plus fréquemment fournies enregistrent les modifications de notre population : on en juge par l’enchaînement des pyramides des âges, comme à partir de l’état-civil.

58Si l’âge moyen des sectionnaires, indice rustique, ne présente pas d’oscillations significatives, calé autour de 44 ans, le décompte des tranches d’âge de dix en dix ans, à partir de 20 offre une vision plus nuancée, dont le trait le plus visible est la progression assez sensible du groupe juvénile des moins de 30 ans, de quelque 10 % à près de 15. Ce rajeunissement ne se fait pas au détriment des « seniors » de plus de 50 ou 60 ans, qui conservent leur place, mais des classes intermédiaires d’âge moyen. Conjointement, le pourcentage des célibataires dans le décompte des chefs de famille s’accroît continûment : de quelque 5 % initialement, il passe à 10 dès la flambée de l’été 92, et poursuit sa montée en 93, jusqu’à 15 %.

59La concordance est évidente entre le rajeunissement et le taux de célibataires : et nous ne sommes pas en peine, par référence à la sociologie précédemment évoquée, pour les désigner comme les commis ou les cadres des services et du commerce, puisque nous avons noté la faible représentation des salariés de l’artisanat ou de la manufacture. Et ce n’est pas grande malveillance que de soupçonner que la bonne tenue du groupe des seniors n’est pas sans relation avec la place consolidée des bourgeois, ou conquérante des négociants. De crainte de laisser sur l’impression d’une trajectoire trop linéaire, donnant le sentiment d’un scénario préparé, avec, sait-on, quelque arrière-pensée, j’ai voulu jouer la surprise, l’inspection inopinée à des moments stratégiques, en extrayant du listing continu trois semaines « tests » choisies à un moment sensible : la semaine 4, du 19 au 25 juin 1791 est celle des élections à la Législative, dans le cadre des sections

convoquées à cette fin. La 66, du 26 au 31 août 1792 coïncide au plus haut moment de l'ébullition avec les élections à la Convention, et enfin les semaines 98-99 du 7 au 20 avril 93 sont celles où s'opère le grand basculement qui ouvre sur l'insurrection fédéraliste.

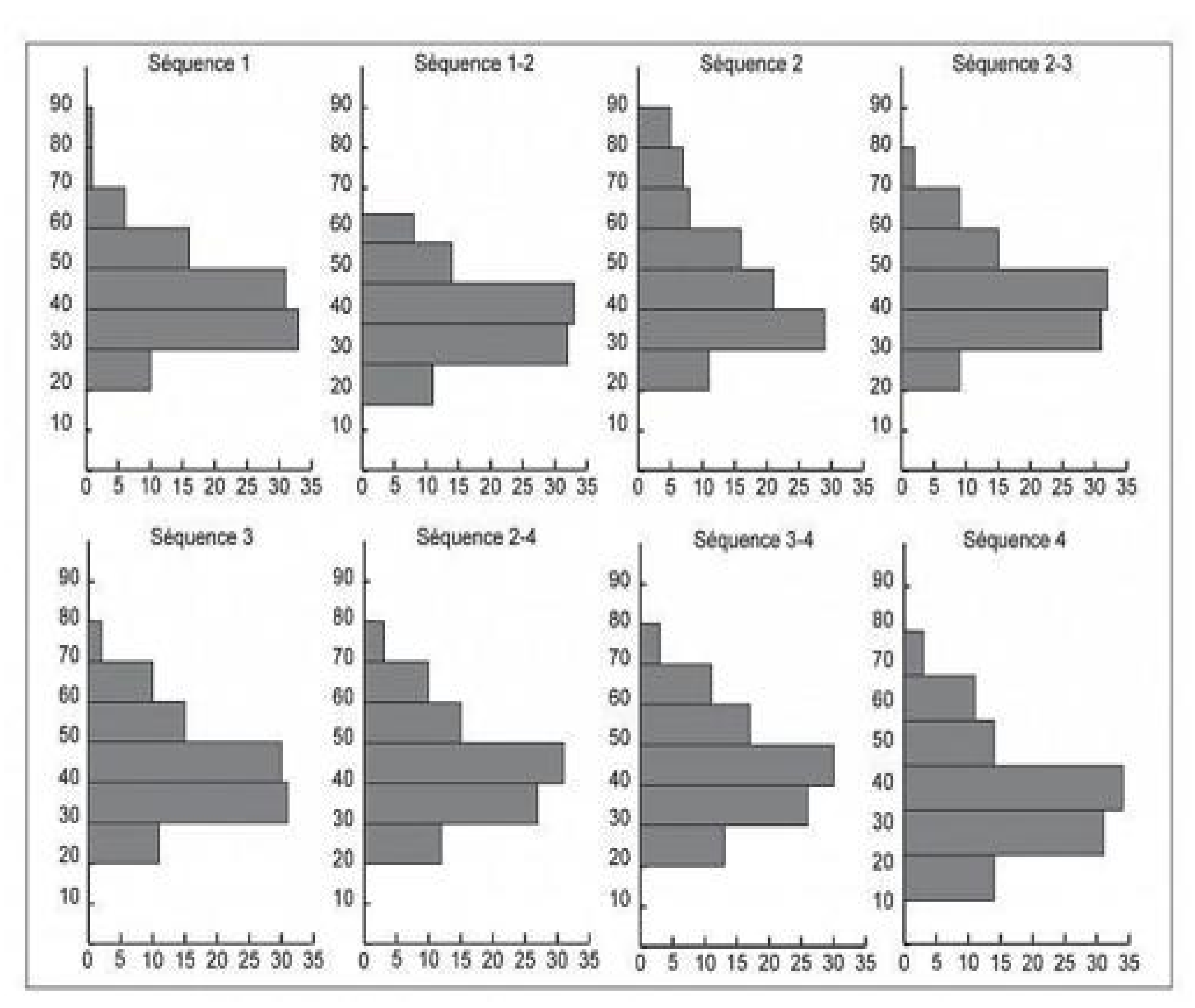


Planche 21 - Répartition en % par catégorie d'âge des sectionnaires, par séquence

60Les effectifs pris en compte dans ces trois échantillons ne sont pas identiques : 654 en juin 91, dont 593 sectionnaires identifiés, soit 90,7 %, 2 548 fin août 92, dont 1 559 identifiés mais 989 inconnus, soit 38,8 d'indéterminés… enfin 743 en avril 93, dont 469 identifiés… 36,9 % encore de nouvelles têtes inconnues.

61Les trois coupes sociologiques scandent, sans surprise pour nous désormais, à la fois trois moments et trois profils :

en %	Agriculture	Monde de la mer	Industrie	Artisanat	Commerce	Transports	Prof. Lib.	Services	Oisifs	Salariat	Cadres inf.
Semaine 4	1,4	1,4	9,7	52,1	23,2	2,7	2,7	2,6	4,2	6,4	5,6
Semaine 66	0,9	2,2	7,1	42,2	31,1	4,2	2,4	4	5,7	9,4	8,4
Semaine 98-99	0,6	0,8	5,9	32,2	38,6	4,9	1,5	6,9	7,7	7,7	16,3

62Même si, pour éviter de nous répéter, nous ne reprenons pas l’analyse détaillée que nous avons produite plus haut, à la recherche des acteurs privilégiés, la crise brutale ou l’événement ponctuel, que ce soit au lendemain du 10 août 92, ou à la veille du 2 mai 93, n’infirme pas la tendance lourde qui a été suivie pas à pas au fil de ces deux années, les déséquilibres dans un équilibre global, au sein des tensions de cet organisme social. Qu’on ne me fasse pas dire à l’inverse que l’événement national ou local ne peut pas être le déclencheur d’une évolution dont nous enregistrons les moments. Il y a des secousses brutales dans ce déroulement : ainsi le passage de 10 à près de 40 % d’inconnus dans cette population, quand la foule dirait-on, force la porte de l’assemblée en est la manifestation majeure. Comment s’est opéré, dans ces conditions cet apprentissage de la politique, que nous scrutons dans les premiers pas de son exercice, à partir de la présence aux assemblées populaires ?

« Cadres » et « militants » : artefact ou réalité ?

63La ventilation qui a été proposée dans le cadre du portrait général du Sans-culotte pour mesurer son degré d'engagement, de « militantisme », s'appuie sur quatre catégories établies en fonction des paliers de fréquentation relevés sur les listes. J'ai d'entrée cédé dans le chapitre précédent à la tentation de réviser certaines frontières, pour faire apparaître mieux la hiérarchie des groupes et leur lisibilité. C'est dire que je ne m'enferme pas dans un *a priori* pour créer des artefacts : il me suffit d'en avoir testé de façon apparemment satisfaisante le caractère opératoire – ainsi pour mesurer la sélection sociale hiérarchisée d'un groupe à l'autre. Les titres attribués – « occasionnels », « base », « militants » et « cadres » – ont fait l'objet d'une critique récente sous la plume de Claire Lemercier (*Méthodes quantitatives pour l'historien*, p. 14) qui y voit la reprise d'un « vocabulaire communiste assez décalé par rapport à l'époque considérée ». C'est en m'inscrivant dans l'histoire me faire une assez mauvaise querelle, mais significative de l'inscription de l'auteur dans le climat des années 2000, vis-à-vis de laquelle il n'y a pas lieu de me dérober en plaidant l'innocence, le vrai problème étant effectivement pour moi d'enquêter sur les premiers stades d'une politisation de type moderne sous la Révolution française, au cœur de l'expérience de démocratie directe du mouvement sectionnaire. Là où le vocabulaire contemporain des faits ne me fournissait pas d'expression adéquate, l'anachronisme assumé me semble légitime.

64Il reste, pour clore ce qui n'est pas une digression, ni même une parenthèse, que c'est à l'épreuve du traitement des données que ces catégories *ad hoc* ont été testées, notamment au passage de l'image statique du bilan global, au suivi évolutif de ces catégories. Il est évident que c'est au fil des journées qu'elles prennent consistance : car si les « occasionnels » qui n'ont visité la section qu'une fois ne posent pas de problème (en apparence), le groupe des cadres, mais aussi bien celui des militants ne se révèlent et ne prennent consistance que progressivement, au cours du temps. C'est dans

cette perspective que doivent être lues et interprétées les deux courbes que je propose, du déroulement hebdomadaire des présences ventilées selon les quatre groupes : la première relevant le chiffre de chacun dans le total de la semaine, parfois interrompu mais sans discontinuité à l'hiver 92-93, puis de l'été 92 au printemps 93, la seconde, de lecture moins directe, transcrivant en termes de pourcentages la participation de chacun des quatre groupes.

65Sur la première, qui démultiplie suivant les quatre groupes considérés un mouvement global a déjà commenté en tête de ce chapitre, on est sensible d'entrée aux poussées brutales, à première vue synchrones des occasionnels et des participants de base ; notamment à la fin d'août 1792, et à un degré plus faible au mois de décembre 1792, lors du renouvellement de la municipalité : mais ici l'effet, dirons-nous de curiosité ou de réponse immédiate à une sollicitation est moindre chez les visiteurs occasionnels. De même la « base » réagit avec vivacité à la conjoncture préfédéraliste, sans pourtant qu'on dénote un clocher aussi brutal que dans les deux crises de l'été et de l'hiver 92. Sur l'ensemble de la période, ces sectionnaires les moins constants pèsent d'un poids qui a varié sensiblement suivant les phases du mouvement : autour de 40 % au début, sous la monarchie constitutionnelle, puis de 50 à 60 % (base + occasionnels joints) lors de la crise du mois d'août 92, pour retomber dès l'automne à un bas niveau qui s'abaisse presque à 10 % en novembre avant la remontée momentanée de la séquence de décembre, et surtout l'envol (en pourcentages plus qu'en chiffres absolus) du printemps 93, invasion des sections par des nouveaux venus… dont nous n'avons pas les moyens de mesurer la constance en juin, juillet et août.

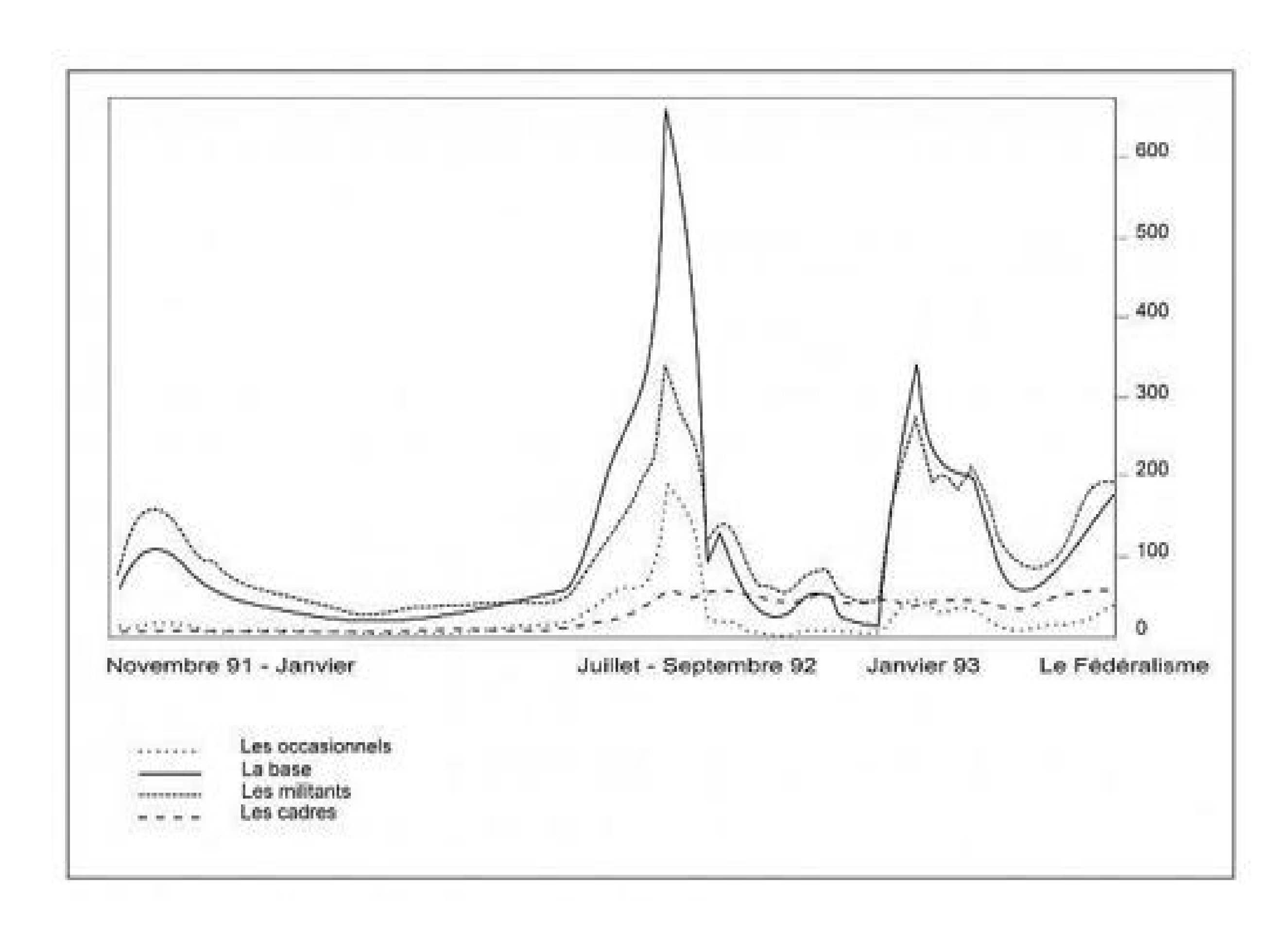


Planche 22 - Évolution de la mobilisation sectionnaire par catégorie d'activisme (en chiffres absolus)

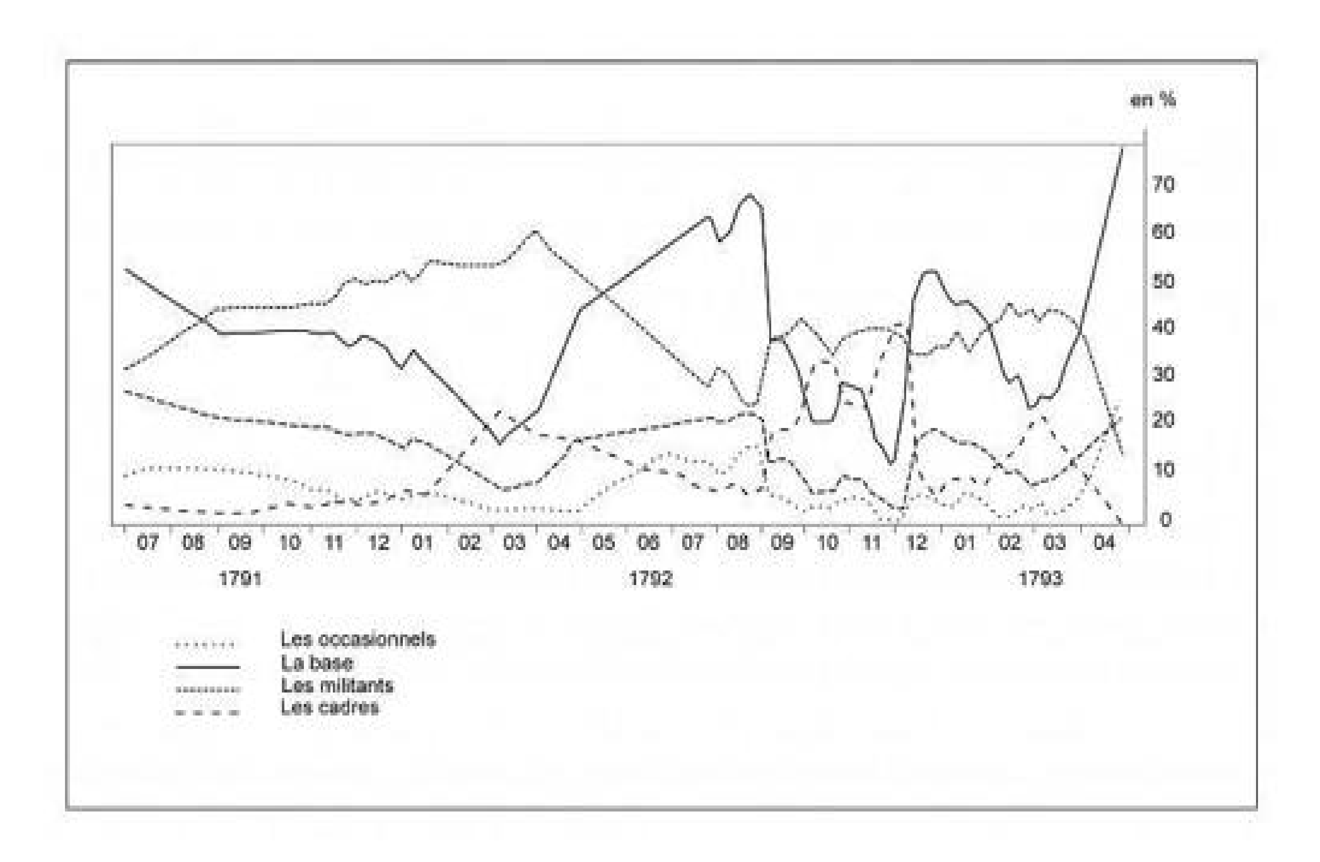


Planche 23 - Évolution de la mobilisation sectionnaire par catégorie d'activisme (en %)

66Les futurs (ou déjà) militants prennent place dès la période des élections à la Législative, à hauteur de moitié des effectifs, puis leur comportement ne semble pas différer au mois d'août 1792 de celui des nouveaux venus qui trouvent alors le chemin de la section, avant que l'automne ne les démobilise largement jusqu'à l'entrée de l'hiver, où ils participent avec constance aux assemblées au moins jusqu'à février quand ils se relâchent avant une ultime mobilisation… qui précède leur déroute en avril. Ceci vaut pour les chiffres absolus : mais en pourcentage d'assiduité aux assemblées, le groupe a tenu une place essentielle par sa continuité remarquable entre septembre 92 et mai 93, à hauteur de 40 % des effectifs soit une masse de quelque 600 individus, en basses comme en hautes eaux.

67À ce titre, le profil de la courbe de présence de ceux que nous avons promus cadres se différencie de celui des militants, plus sensibles à la

conjoncture. Dans leur définition restreinte ou élargie, nous les voyons prendre leur place très modestement durant la période de la Législative, – une vingtaine qui représente moins de 5 % – et restent à ce niveau jusqu'en août 1792, où ils passent de moins d'une centaine, à un effectif de 150 à 200 autour duquel ils oscillent avec une remarquable constance presque jusqu'à la fin… où ils se volatilisent brutalement. Cette continuité en chiffres absolus, transcrite en pourcentages au fil des aléas des assemblées, envahies, puis désertées quitte à exploser à nouveau, prend sur la courbe une apparence éventuellement spectaculaire : entre septembre et novembre 1792, à la hauteur de 20 à 40 %, ces sectionnaires qui assurent la continuité méritent bien semble-t-il le titre de « cadres » que je leur ai attribué. Mais s'ils restent sur le front, la courbe des pourcentages les trahit : brutalement, au tournant du début de décembre (réélection du maire Mouraille) leur emprise sur la population de la section fléchit, tombe aux alentours de 10 %, et malgré un sursaut en mars, leur chute se précise jusqu'à la déconfiture finale. Le tournant du fédéralisme semble bien en germe depuis le début de l'hiver.

68À ce stade, il devient impossible de se cacher derrière la neutralité anonyme des chiffres même s'il nous semble essentiel d'avoir compté et mesuré à la base même la fréquentation des assemblées la respiration du mouvement sectionnaire, expérience de démocratie directe. Mais il importe désormais de donner des noms, et de désigner les acteurs collectifs.

Persévérance ou évasion selon les catégories d'activisme (chiffres absolus)

Période	occasionnels	base	militants	cadres
1	569	667	124	1
1-2	0	585	272	41
1-2-3	0	482	189	95
1-3	0	340	192	22
1-4	0	94	26	0
1-2-4	0	44	64	2
1-3-4	0	28	61	9
1-2-3-4	0	12	57	25
2	1 382	2 018	176	25
2-3	0	1 044	325	119
2-4	0	390	514	17
2-3-4	0	134	357	115
3	978	1 135	236	62
3-4	0	346	220	79
4	519	380	1	0

Chapitre V. *Des foules révolutionnaires à l'affrontement des partis*

1On est fondé légitimement à reprocher à notre démarche son caractère anonyme : ambitionnant de rencontrer les masses, à la base, dans leur réalité sociologique, elle affecte de procéder à l’aveugle : cela manque de noms, ou simplement d’étiquettes, de responsables. Les voilà. Ce n’est qu’en apparence que je prends momentanément mes distances avec le précieux échantillon des 8 sections représentatives de l’ensemble marseillais pour confronter ce que nous avons établi avec l’aventure collective de la cité et pour m’interroger sur les étapes du cheminement qui a conduit de 1789 à 1793 des foules révolutionnaires à leurs formes d’organisations rivales : le club et les sections.

Foules révolutionnaires (1789-92) : électrons libres en mouvement

2Un raccourci, en flash-back sur les temps forts du mouvement populaire depuis sa naissance en 1789 confronte à ces acteurs collectifs (pour ne pas parler des protagonistes individuels), dont on peut s'interroger sur le devenir durant les cinq années suivantes. Mars 89 : dans le cadre de la double crise sociale et politique de la « pré-révolution » marseillaise lors de la campagne des élections aux États Généraux, les placards qui sont affichés à la plaine Saint-Michel ou aux allées de Meilhan convoquent d'une part les commis du négoce et de l'autre les ouvriers journaliers. C'est en appeler à une double mobilisation, dont le volet proprement populaire a été le 23 mars 1789 le pillage de la maison du sieur Rebuffat, fermier de la boucherie. Une émotion dans la tradition des émeutes de subsistance dirait-on, mais dont l'ampleur exceptionnelle dans son contexte a eu pour conséquence l'élargissement de la municipalité marseillaise à des représentants des ordres, et notamment du Tiers État : une milice citoyenne a été improvisée, composée pour partie de jeunes bourgeois et de portefaix, ce corps intermédiaire traditionnel dans le dispositif de l'équilibre des pouvoirs entre élite et petit peuple. Le comte de Caraman, représentant du pouvoir royal, lui a substitué une garde bourgeoise recrutée pour moitié dans la noblesse et moitié chez les négociants. Elle a suscité d'emblée des réactions hostiles dans le peuple : en juillet une troupe marseillaise s'est portée sur les prisons d'Aix pour libérer les prisonniers victimes de la répression du mouvement de mars.

3Le 19 août 1789, stimulés par l'écho des journées parisiennes, mais aussi et surtout provoqués par un rassemblement intempestif de la garde bourgeoise sur l'esplanade de la Tourette, des éléments populaires spontanément rassemblés ont affronté la troupe puis incendié la maison d'un échevin Laflèche, conflit sanglant qui a fait une quarantaine de morts.

Ce premier gros plan sur les foules révolutionnaires marseillaises n'est pas sans ambiguïté : les instigateurs contre-révolutionnaires de la provocation avaient manié l'intoxication – la rumeur que la campagne était infestée d'attroupements de brigands. Inquiet, le Chevalier de Damas, responsable du maintien de l'ordre, a demandé l'aide du « capitaine des portefaix », auxiliaire du mois de mars qui a refusé. En face on a raflé 43 prisonniers et parmi eux deux marseillais et 21 génois et italiens. Ce sont des « Compagnons du devoir » pour lesquels manifesteront leurs camarades, alors que la municipalité prend un arrêt d'interdiction à leur encontre. Mais une agitation peut à la fois en masquer et en dévoiler une autre. L'affaire du 19 août peut nous intéresser par cette composante compagnonnique, d'autant plus qu'elle va disparaître assez rapidement. Pas immédiatement d'ailleurs, puisqu'on retrouvera les compagnons au sein de mouvements sociaux organisés en novembre 1791, marqués par l'agitation des charpentiers, imprimeurs ou forgerons, rejoints nous dit-on « par une foule d'hommes de tous les états ». En ce mois, le maire nouvellement élu, Mourraille, un jacobin, aura soin de dissoudre une société des « Amis du devoir » formée par des maîtres menuisiers afin de contourner les nouvelles dispositions de la loi Lechapelier.

4Mais l'affaire Laflèche, controversée, minimisée ou amplifiée, ouvre pour certains commentateurs un filon d'avenir : celui de *l'étranger*, que nous verrons resurgir. La sociologie du petit groupe des 43 prisonniers précisément établie d'après un rapport médical ultérieur, livre un profil diversifié, mais caractéristique qui ne se retrouvera plus par la suite : ce sont des jeunes pour plus de la moitié (55 % de moins de 30, voire de 20 ans) contre un sixième de plus de 40. Parmi eux, une vingtaine travaille dans les métiers de l'artisanat (dont 7 cordonniers, 4 menuisiers), quelques-uns dans « l'industrie », ouvriers dans les indiennes, l'indigo ou les chandelles, 7 à 8 dans des commerces de détail (modestes…, marchands de vin, liquoristes, fripiers) ou sort du petit peuple des ruisseaux (décrotteurs, raccommodeurs de chaises). Un seul négociant s'y égare mais on compte deux marins et cinq robeyrols, hommes de peine du port. À part les compagnons du Devoir, voilà bien un échantillonnage de foule telle qu'on l'imagine, et telle que les relations la décrivent autour d'eux, à la fois inquiétante et sans motivations bien assurées. « La rue qui débouche sur la

Tourette vomit une armée de misérables armés de bâtons… » Ce cliché inaugural se complexifie aussitôt, lorsqu'on constate que, pour faire d'une pierre deux coups, les responsables de la répression, pratiquant l'amalgame, ont adjoint aux inculpés dans les mois suivants en décembre une demi-douzaine de patriotes déclarés, plus âgés, et d'autre style : deux avocats, un greffier, un aubergiste… Où l'on voit apparaître la silhouette de Rebecqui qui nous accompagnera sur une partie du parcours. Il n'est pas dans mon intention de détailler aussi complaisamment les acteurs des épisodes à venir acheminant vers la foule organisée des sections de 1792-93, mais d'indiquer quelques jalons, et peut-être quelques étonnements.

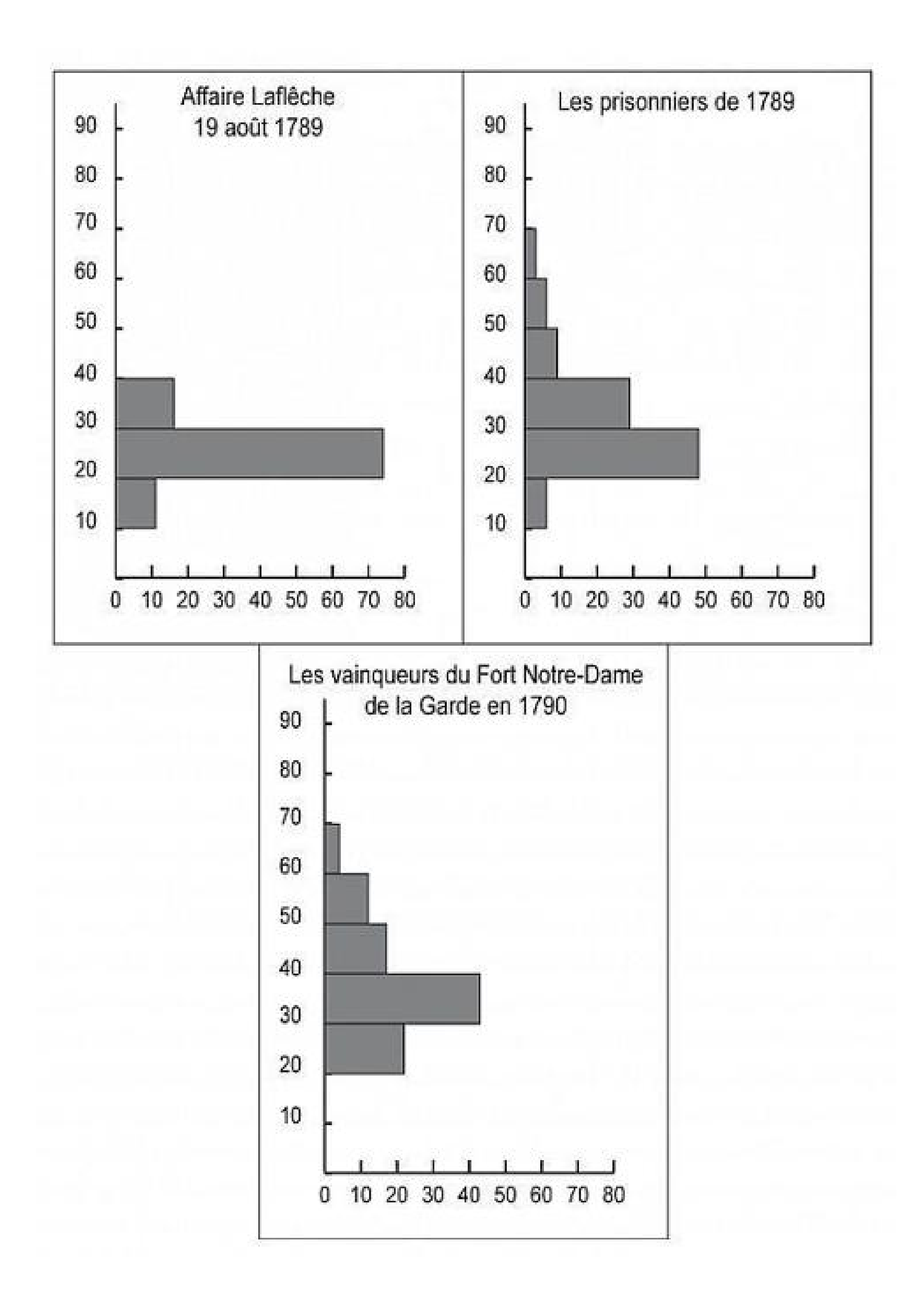


Planche 24 - Répartition par catégorie d’âge lors de diverses journées révolutionnaires (en %)

5On la dira disciplinée à considérer la liste des cadres de la Garde Nationale qui s'organise à la place de la garde bourgeoise en février 1790 : 154 patriotes donnent un aperçu de la classe politique qui tente alors de prendre la barre : pas d'ouvriers ni de salariés dans cet état-major, mais significativement non plus pas de paysans du terroir, le monde de la mer est quasi absent (seul un ancien capitaine marin), pas de portefaix, mais avant tout des bourgeois (28, soit 18 %), des négociants et courtiers (26, soit 17 %) et autant de détaillants (27) qui assurent au monde du commerce une proportion du tiers (34 %) équivalente à celle des maîtres des métiers artisanaux ou manufacturiers, 52, soit 33,7 %, Professions libérales et « services » (un avocat, un greffier…) regroupent une vingtaine de noms, soit 12 %.

6Va pour les cadres : mais dans la troupe, l'éventail des statuts est différent, quand nous la prenons sur le fait : c'est un « commando » assez populaire qui se glorifiera du titre de « vainqueurs du Fort Notre-Dame de la Garde », une de ces Bastilles à prendre qui tomba en avril 1790 : une cinquantaine (47 pour être précis) associe au contingent principal des maîtres de l'artisanat (14, soit 29 %) et des fabricants ou entrepreneurs (Fabricant d'indiennes, de chanvre, faïencier ou raffineur – 8, soit 17 %) avec bien peu de commerçants (cafetier, traiteur, marchand de tabac) cinq salariés apparemment, un portefaix et un paysan. Parmi les meneurs, ce qui a été remarqué est la délégation des beaux-arts qui fut à l'initiative du coup de main : quatre peintres, un sculpteur, un modèle… On imagine les commentaires des honnêtes gens sur ces aventuriers : encore des jeunes comme en octobre 89, pas tout à fait les mêmes, cependant ; et un peu moins : près du quart ont moins de 30 ans, et au total les deux tiers moins de 40, mais quelques vieux s'y mêlent. On leur reproche (refrain déjà connu) de n'être pas du pays, mais ils se défendent, arguant que près du tiers (14, soit 29,8 %) sont natifs, et au total près de la moitié sont provençaux.

7Toutefois, le haut fait, monté en épingle par les uns, mesquinisé par les autres, va être englobé dans la réaction de terreur suscitée par la prise des trois forts Notre-Dame de la Garde, Saint-Nicolas et Saint-Jean, où nous retrouverons la masse de la foule déchaînée, bestiale. Pas tout à fait

anonyme, puisqu'on y a dénoncé tout particulièrement les femmes, « harengères excitées » ou non : celles qui ont porté en triomphe barbare les tripes du major de Beausset commandant du Fort Saint Jean au cri de « Qui veut de la fraichaille ».

8En présentant les vainqueurs du Fort Notre-Dame de la Garde comme gardes nationaux n'oublions pas leur double casquette : ils manifestent spectaculairement l'entrée en scène du Club, de la Société Populaire de la rue Thubaneau ouverte le 11 avril précédent. Elle va désormais être au cœur du dispositif de régulation du mouvement populaire. À partir de quand et jusqu'à quel point ? Dans ce parcours express de l'histoire des foules, et de la façon dont elles ont été ou non disciplinées et encadrées, quelques épisodes repères s'imposent.

9La tentative d'OPA de l'ambitieux Lieutaud de faire main basse sur la ville, en 1790, à partir de la Garde Nationale dont il prend le commandement pour assurer son pouvoir vis-à-vis de la municipalité comme du Club naissant, peut apparaître en raccourci comme une variante provinciale de ce qui se passe à Paris, Lieutaud jouant les Lafayette au petit pied, mais il y a la manière, marseillaise bien sûr. On doit résister à la tentation d'anachronisme lorsqu'on évoque le bellâtre paradant au 14 juillet 1790 lors de la fête de la Fédération, mais surtout s'entourant d'une troupe de « spadassins » (on dira plus tard des nervis) cette centaine d'hommes « mal vêtus et armés » qui font en août l'autodafé d'un écrit hostile. Mais on évoque un identique scénario dans un café « comme il faut ». Le journaliste victime de l'incident, Blanc Gilly qui n'est pas pour autant patriote, écrit « des matelots étrangers, des Piémontais, des manœuvres ramassés dans les chantiers et des gens du pays déguisés se portent dans la rue… ». Les partisans de Lieutaud sont-ils des riches ou des pauvres ? Le parvenu, qui après avoir manqué son coup de force marseillais monte à Paris, ne manquait pas d'amis chez les aristocrates provençaux. Reste l'image de sa clientèle plébéienne où l'on retrouve des portefaix, des marins : une garde prétorienne qui retient l'attention sur des éléments populaires dont la visibilité de groupe va partiellement, voire totalement, s'évanouir dans les assemblées que nous nous apprêtons à fréquenter… quitte à resurgir inopinément ou de façon attendue.

10À dire vrai, inorganisée comme hier, ou semi-organisée comme elle le devient, à l'instigation véritable ou supposée du Club, la mobilisation marseillaise comme foule interlope, n'est jamais sortie dans les mois qui suivent de la vision des chroniqueurs contemporains comme Blanc Gilly, ou postérieurs comme Lourde ou Lautard, parmi d'autres. Lorsque le 25 février 1792 s'organise la première expédition marseillaise à Aix, Lautard décrit une bande de vagabonds « gens de sac et de corde sous les ordres d'un garçon perruquier » : ce sont eux qui vont y faire désarmer les soldats suisses contre-révolutionnaires du régiment d'Ernest, objet de leur vindicte, mais aussi qui au retour se rendent coupables du premier meurtre spectaculaire, celui de la « Cayolle », cette boutiquière contre-révolutionnaire trop bavarde, que l'on va traîner, pendre, au milieu d'une horde de femmes – des milliers ? – déchaînées. Foules sanguinaires, mal pensantes de plus, comme celle qui le 7 juin 1792 agresse à coups de pierre les pénitents en procession dans la montée à Notre-Dame de la Garde, dont il faudra au retour, coiffer la statue du bonnet rouge, avec une écharpe tricolore, à titre de sauvegarde.

11Entre-temps, dans notre optique un peu particulière des flux et reflux du peuple marseillais, les interférences des sollicitations d'une politique nationale, dont Marseille n'ignore rien, et de celles, pressantes du contexte local, ont provoqué ce que je dénommerai trivialement d'importantes ponctions dans le vivier de la population masculine juvénile.

Ponctions dans le militantisme juvénile

12En novembre 1791 c’est, à l’annonce des périls extérieurs, la levée du premier bataillon des volontaires marseillais pour marcher à la frontière. Parce que les historiens soucieux d’exalter le patriotisme local ont suivi à la trace ces levées successives nous les connaissons bien, en tous cas aussi bien qu’il se peut (la nature même des registres d’enrôlement se prête mieux à quelque précision que les sources de la répression). De 579 volontaires du bataillon marseillais levé le 3 novembre 1791, on sait les âges et le statut social.

Âge des volontaires de 1791

10 ans 20 ans 30 ans 40 ans 50 ans 60 ans

Nombre	86	285	117	70	16
Pourcentage	15	49,7	20,3	12,2	2,8

13Pour les deux tiers de moins de trente ans, et à 80 % moins de quarante, ces volontaires malgré un sixième de seniors sont recrutés très majoritairement dans l’artisanat de l’échoppe (71 %) et secondairement dans la boutique (12 %) : parmi eux, il est difficile de distinguer les compagnons des maîtres, bien que 4 % soient précisés comme tels, chiffre sous-évalué. Le seul groupe salarial notable est celui des portefaix, une trentaine (5,5 %) mais on note la très faible présence des paysans, une demi-douzaine, et des marins (4 !). Le négoce ne s’investit guère (5 commis et… 2 négociants), une douzaine de bourgeois sauvent l’honneur. Le palmarès où les professions libérales et les services tiennent une place modeste (25 soit 4,4 %) présente dans notre parcours un réel intérêt : il commence à expliquer ce dont nous nous doutions, le « créneau rentrant » dans la pyramide des

âges pour la tranche de 20 à 30 ans, qui affecte particulièrement le bloc des activités artisanales et industrielles.

14Avec des nuances, ce profil est reconduit lors des levées successives, que ce soit celle des « Fédérés » du 10 août, répondant à l’appel de Barbaroux, et passés dans l’histoire pour avoir porté à Paris la Marseillaise, ou celle du « bataillon du 21 janvier » qui a pris la relève, et des bataillons de volontaires avant ou après le 10 août. Des « 500 hommes qui sachent mourir » sollicités par Barbaroux nous connaissons les âges pour 64 sur 443 effectifs.

	10 ans	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans
Nombre	86	285	117	70	16	
Pourcentage	15	49,7	20,3	12,2	2,8	

15Faible pourcentage, suffisant peut-être pour contribuer à préciser une image que l’incorrigible chroniqueur Blanc Gilly a brossée dès l’époque en portrait charge sur le thème de « l’écume vomie des prisons de Gênes… » et de la horde des brigands sans patrie, repris sur place et en écho à Paris par tout le concert d’imprécations qui ont contribué à conforter l’image hideuse des brigands cosmopolites marseillais. L’historiographie républicaine (Pollio et Marcel : *Le bataillon du 10 août*) avait eu à cœur de rétablir la vérité historique en recherchant les origines géographiques des Fédérés des Bouches-du-Rhône. Bilan trop flatteur aux dires d’autres chroniqueurs qui l’ont rectifié à leur tour. Mais si l’on ne connaît la profession que de quelques-uns, on y retrouve des connaissances, un menuisier déjà impliqué en 89 dans l’affaire Laflèche (Pierre Cuculières), un entrepreneur en bâtiment rencontré dans l’escalade du Fort Notre-Dame de la Garde (Pierre Garnier). Le commandant Moisson qui les dirige est un ancien militaire, sorti comme beaucoup des rangs de la Garde Nationale.

16On se doit d'intégrer dans le flux de cette ponction des éléments jeunes de la Révolution militante les nouvelles levées de bataillons que ce soit celui dit « du 21 janvier » envoyé à Paris pour remplacer celui du 10 août revenu à ses foyers, ou les deux bataillons de volontaires nationaux, formés l'un avant et l'autre après le 10 août. Des 575 soldats du bataillon du 21 janvier, 203 sont connus au moins par leur état-civil, qui ne détecte que 48 célibataires (23,6 %) laissant une forte proportion d'hommes mariés majoritairement pères de famille (90, soit 44 %). Voilà qui laisse supposer un recrutement plus âgé que précédemment mais que l'on indique comme populaire.

17Les volontaires nationaux levés avant le 10 août, au total 763 sont des jeunes de moins de 20 ans pour un sixième, et de 30 ans dans 8 cas sur 10 (79,5 %), ceux de la levée postérieure encore plus, 22,8 % de moins de 20 ans, 40 % de 20 à 30, mais on en compte 25 de plus de 50 ans : dans cette cohorte il y a près de moitié d'hommes mariés. L'origine sociale n'est précisée que pour les volontaires levés avant le 10 août : elle fait apparaître dans les 495 cas identifiés une forte majorité d'artisans, 312 soit 63 % dont 67 salariés (13 %), le petit commerce tenant une place seconde avec 14,5 % (72 cas). Un seul négociant, une quinzaine de bourgeois, peu de représentants des professions libérales attestent l'abstention des élites. Le monde de la mer s'abstient à peu près totalement, mais une trentaine de portefaix se distinguent, et les paysans, une trentaine là aussi, (34 soit 6,8 % journaliers ou jardiniers) confirment le caractère très populaire de cette « phalange » marseillaise qui déserte durablement la cité. On peut s'interroger sur l'impact de ces ponctions, difficiles à évaluer globalement en fonction des allers et retours. On a remarqué que si les volontaires levés avant le 10 août comptaient peu de Marseillais de souche ou même de Provençaux (8 et 15 %) pour beaucoup d'anciens soldats de ligne venus de toute la France, la « phalange » postérieure a été massivement recrutée chez les natifs et leurs proches voisins (80 % et 8,7 %) ce qui à la fois déconsidère la légende d'une tourbe cosmopolite, et relance le problème d'évaluer l'impact de cette relative hémorragie d'éléments militants dans la population masculine adulte.

18Sans être l'ultime avatar de ces foules marseillaises que nous avons tenté d'identifier à l'état d'électrons libres dans les premières années de la

Révolution, un tournant majeur s’inscrit entre juillet et décembre – ou à tout le moins septembre 1792 qui, jusqu’à un certain point, va glacer le spectacle de cette cohue en mouvement.

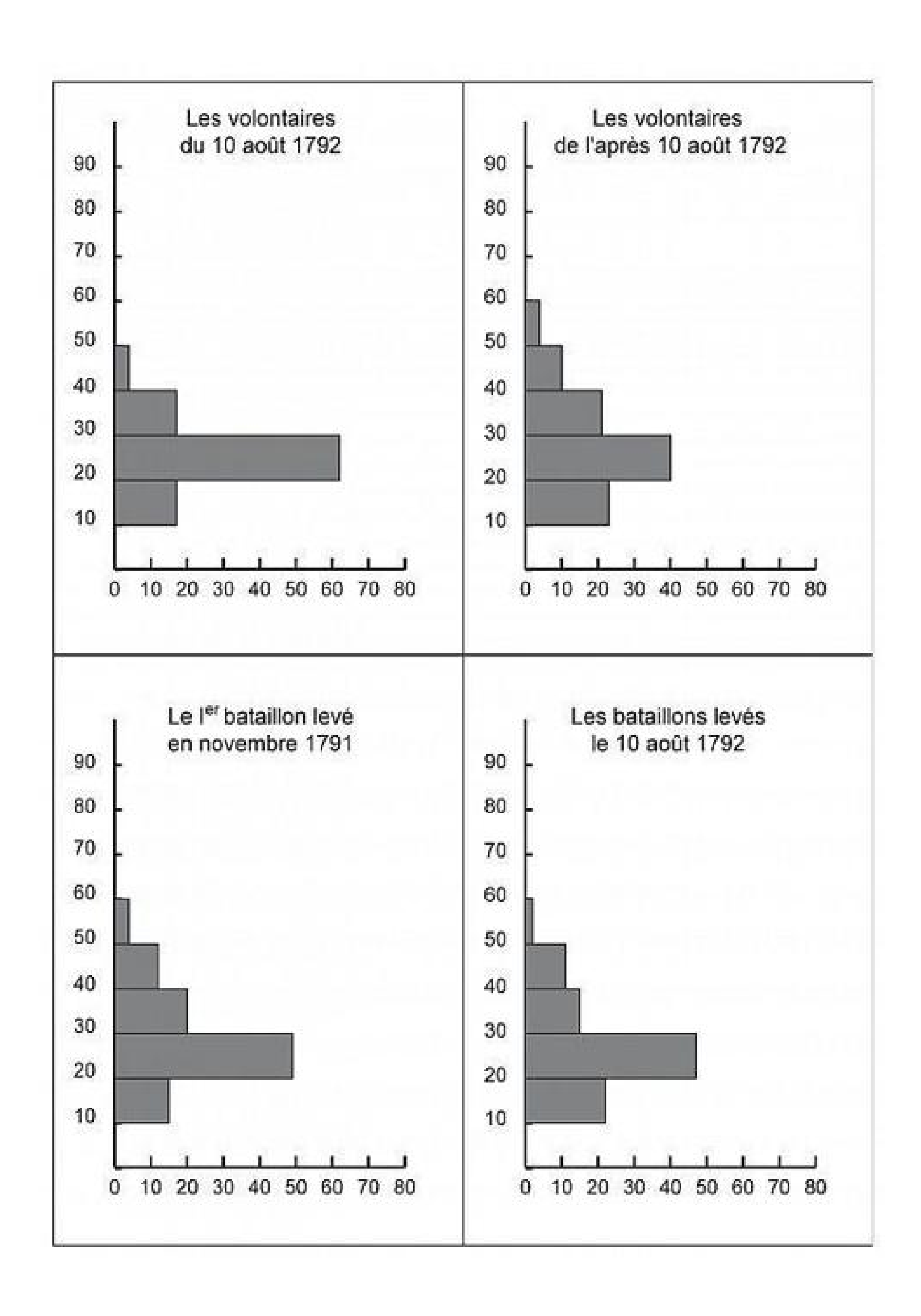


Planche 25 - Répartition par catégorie d’âge en % (volontaires et bataillons levés)

Professionnels de la violence

19L’épisode des pendeurs de l’été 1792, n’est pas une macabre spécialité marseillaise. Il y a dans la ville, en Provence, et dans le reste du pays des antécédents, des synchronies, des variantes. La foule « massacrante » s’est rencontrée, on l’a vu, dans la cité phocéenne dès la prise du Fort Saint-Jean avec la promenade obscène des tripes du major de Beausset. Dès 1791 on a pendu deux mannequins aux allées de Meilhan avec ce commentaire « quand la loi se tait, le peuple condamne ». Les chroniques font remonter au meurtre de la boutiquière La Cayole en février de cette année 1792, l’annonce des exécutions sommaires dans un grand concours de peuple, où la présence vociférante des femmes est montée en épingle. Nous savons aussi que Marseille n’innove pas : c’est à Aix dès 1790 que les pendaisons aux arbres du Cours – celle de Pascalis et deux autres « aristocrates » – ont eu lieu, prolongées en 92 par les enlèvements nocturnes qui alourdissent encore le climat de peur. Puis Toulon connaît aussi cet épisode… en juin 92. Est-il utile d’évoquer les massacres de septembre 1792 à Paris, sinon pour rappeler que la province et en l’occurrence la Provence a anticipé dans son style sur ce déferlement de la première « Terreur » sinon spontanée, du moins anarchique en apparence, ici le fait de groupes voire d’individus provoquant successivement ou simultanément l’adhésion et la répulsion d’un public populaire et d’une opinion… terrorisée.

20Je n’ai point l’intention de reprendre le récit connu des massacres de Marseille, sinon pour les insérer dans le parcours qui va sous peu nous ramener à l’histoire du mouvement sectionnaire. C’est avant la chute de la monarchie, le 20 juillet que s’ouvre l’été chaud des Marseillais avec la pendaison dans le cadre d’un attroupement massif des frères Boyer, suspectés pour de sérieuses raisons d’aristocratisme et de fourbir un complot contre-révolutionnaire, puis le 22 suivant deux maîtres d’escrime, un perruquier, deux ecclésiastiques réfractaires les pères Nuirate et Taxy, et encore un courtier, un valet, un carrossier… Voilà une série que les événements d’ampleur nationale semblent interrompre au mois d’août, mais qui reprend presque aussitôt en septembre avec quatre, puis sept victimes,

au nombre desquelles on remarque des partisans de Lieutaud : une rancune qui n'a pas eu le temps de refroidir. Plus encore que les victimes, dont ni le sort ni l'identité ne sont indifférents, c'est la personnalité des exécuteurs qui interroge. On parlera le 8 septembre d'un « groupe de prolétaires qu'on disait sortir du quartier des Carmes ». Puis un petit groupe se distingue, opérant au grand jour à la différence des Aixois. On y trouve les frères Savon, l'aîné ancien portefaix, son frère aussi, de même qu'un troisième larron Roman, un vieillard Gueit s'ajoutant au trio. Tous quatre sont de la section 13 où ils sont connus comme militants. Ce qui bien sûr n'est pas insignifiant même s'il convient de se garder de toute identification facile, par le quartier, qui renvoie au Marseille besogneux pauvre, et par la profession, même si nous suivons depuis les débuts cette corporation des portefaix, rencontrés successivement dans la garde bourgeoise de 1789, puis apte à fournir des militants patriotes, comme aussi une escorte aux nervis de Lieutaud.Évitons de pousser l'anachronisme par des clichés sur les gros bras, ou la criminalité crapuleuse. Reste que Jean Savon en version plébéienne des exhibitions provocatrices de Lieutaud, en 1790, pavane à son tour, se montre sur le Cours, avec des femmes de mauvaise vie, interpelle et menace à l'entour. De la peur qui s'installe, les pièces de la procédure du procès qui lui sera fait sous les Sections donnent un tableau enrichi du déversement de tous les témoignages un temps refoulés. Savon a ses accointances avec son complice Seytres, qui est Procureur de la Commune ; il est en cheville avec le maire jacobin Mouraille, élu en 1791, un intellectuel dirait-on de cet astronome engagé en politique, proche des rolandistes parisiens. Voilà qui ramène , à l'issue de ce parcours en raccourci, à un autre niveau de la politisation de la grande cité, celui qui passe par la structuration de la classe politique tant dans la mise en place du pouvoir municipal que dans le réseau associatif au pouvoir.

21Il s'impose de justifier ce qui peut apparaître comme un brusque changement de cap dans notre démarche : ce tournant de l'été à l'hiver 1792, avec l'épisode paroxystique des pendeurs, et ses lendemains signifie-t-il la fin des foules, et sur fond de l'opposition croissante qu'il suscite, l'extinction de la mobilisation populaire spontanée, au moins partiellement, avec son cortège de violence ? Il s'en faut et je prends le risque de me voir reprocher un raccourci caricatural, en rappelant que c'est alors dans une

Provence urbaine et rurale qui s'enflamme le temps de l'apogée des expéditions marseillaises pour révolutionner des populations rétives. Elles ne datent pas d'hier, inaugurées dès 1790 et surtout 1791, contribuant à substituer, là où les missionnaires patriotes qui les dirigent, Montbrion ou Isoard, ont voulu « faire parler la loi » et « ramener à l'unité » et à l'ordre, l'image négative qui prévaut à la fin de 1792, après les affaires d'Eyguières et de Salon, des « Marseillais » fauteurs de désordre sous la conduite des « patriotes de 1792 » qui ont remplacé à ceux de 1789.

22C'est alors que se grippent les mécanismes de régulation qui avaient canalisé le dynamisme populaire dans le cadre d'une nouvelle sociabilité politique : l'hégémonie du Club jacobin de la rue Thubaneau, affirmée depuis sa naissance en 1790, va entrer en conflit avec la place croissante des sections devenues depuis l'été 92 le lieu de rassemblement d'aspirations populaires (jusqu'à quel point ?) à une pratique de démocratie directe.

23Après avoir visité les assemblées sectionnaires, objet principal de notre enquête, il s'impose de faire un tour au Club de la rue Thubaneau, dont elles aspirent à s'émanciper.

Sociabilité politique organisée : le Club sous le regard des Américains

24Il est indispensable, pour revenir aux Sections avec lesquelles s'opère l'invasion populaire massive dans la sphère de la politique urbaine à partir de juin 1792, de mettre en place la structure de sociabilité politique dont elles sont d'une certaine façon les filles, avant de s'autonomiser puis de s'engager dans un combat sans merci avec elle. J'entends par là le Club, la Société des Amis de la Constitution, qui tient depuis 1790 ses séances à Marseille rue Thubaneau, et qui a établi entre 1790 et 93 son hégémonie sur la vie politique de Marseille et même de la Provence entière.

25On a beaucoup écrit, depuis les années de la Révolution sur le Club marseillais, à coup sûr l'un des plus en vue dans l'espace national entre 1790 et 1793. Ses initiatives, leur écho dans les assemblées révolutionnaires comme dans la presse ont contribué à façonner l'image de Marseille, en pointe dans l'attaque contre la royauté, épicentre des révolutions voire des fureurs du Midi. L'historiographie locale, à partir du xixe siècle a orchestré le thème, parfois en termes positifs, lorsque l'on voit sortir de la rue Thubaneau la cohorte des Fédérés du 10 août, chantant *La Marseillaise*, plus souvent lorsqu'on y voit l'antre de la tyrannie du Club.

26Les auteurs d'aujourd'hui ont abordé le problème en reflet des problématiques diverses et des méthodes d'approche des dernières décennies, non sans buter les uns et les autres sur un redoutable problème de sources : la destruction poussée, au cœur des turbulences mêmes de l'époque révolutionnaire des archives du Club, par les factions successivement dominantes, prive d'une part importante de l'approche directe, que ne compensent qu'imparfaitement les échos de la presse provinciale et nationale, les correspondances et les mémoires du temps, les chroniques des historiens des lendemains au fil du xixe siècle.

27Sans m'attarder aux clichés anciens, j'affronte dans l'historiographie contemporaine les deux lectures différentes des historiens anglo-saxons des années 1970-80, approches sociologiques soucieuses de se démarquer d'un héritage « classiste », puis de Jacques Guilhaumou, qui s'inscrit dans la perspective de l'analyse du discours. Sans oublier pour autant la troisième voie que représente, des années 1960 à aujourd'hui, l'enquête que j'ai initiée et dirigée à Aix-en-Provence.

28Fruit d'une sérieuse recherche d'archives, la thèse, puis l'ouvrage et les publications de Michael Kennedy *« The jacobin club of Marseille »* (1973), peut être associée au travail moins connu de John Cameron présenté en 1971 à l'Université d'Ann Arbor (USA) sous le titre *« The revolution of the sections of Marseille : Federalism in the department of the Bouches-du-Rhône in 1793 »* qui a appliqué les mêmes méthodes d'analyse que Kennedy à des sources comparables. L'un et l'autre ont avec mérite tenté de surmonter la déficience majeure des sources, le premier en apportant des évaluations tirées des sources fragmentaires sur la fréquentation du club, comme des rares tableaux qui en scandent les étapes de 1791 à l'an III, Cameron en confrontant les données apportées sur le Club par son concitoyen avec ses estimations sur l'activité sectionnaire : en quoi il aborde directement le territoire de recherche dans lequel nous nous inscrivons.

29Réservant pour la suite la comparaison de la sociologie du Club et de celle des sections, nous pouvons savoir gré à Michael Kennedy de fournir quelques évaluations sur la composition du Club et sur sa fréquentation, dont je ne retiens que quelques repères : un témoignage d'août 1793 (Joseph Esmenard) qui parle de 1 800 membres, des relevés de 1791 à hauteur de 2 000 assistants réguliers, surpassés visiblement par l'afflux des citoyens passifs au printemps 1792 pour conduire en mai 1793 à quelque 3 000 membres actifs (d'après Maillet qui préside alors le Club). Au sortir de la crise du fédéralisme, le représentant en mission Fréron évalue à 2 000-2 500 le nombre des militants du Club reconstitué en l'an II.

30Au total, Kennedy a pu identifier près de 5 000 (4 902…) clubistes, chiffre selon lui inférieur à la réalité qu'il estime supérieure à 6 000. Avec

scrupule, il reconnaît que ce bilan capitalise les apports successifs d'une masse tout à fait fluide, à partir de quelques coupes discontinues entre 1790 et 95. Entre temps, il y eut (comme dans les sections) des flambées : en mai 90, 4 000 citoyens ; en août, 600 à 900 membres assemblés, ou le 12 mars 1791 pour l'élection du maire Martin un « prodigieux concours » de 2 000 présents, ailleurs la collecte de 1 449 signatures pour une pétition contre l'aristocrate D'André… Entre 1790 et 93, les procédures électorales requièrent un quorum de 150 clubistes, qui peut représenter un plancher.

31Faute de la possibilité d'exploiter des relevés quotidiens comme on l'a fait dans les assemblées sectionnaires ouvertes, Kennedy n'a pu constituer que des échantillons sur traces discontinues : le corpus global de 5 565 clubistes qu'il présente pour l'ensemble de la période 1790-95 additionne bout à bout 1 080 fiches pour 1790-91, 894 entre 1792-93 (période qui nous intéresse directement) et 3 595 d'octobre 93 à la dissolution du Club en 95. Cette chronologie suit grossièrement les inflexions de l'histoire événementielle et institutionnelle : la monarchie constitutionnelle, avec un club encore élitiste composé de citoyens actifs, puis entre la chute du roi et l'épisode fédéraliste l'ouverture aux citoyens passifs même si on doit le rappeler, il avait été décidé dès 1790 de les admettre, enfin le club à la fois reconstitué et largement ouvert en l'an II mais finalement moribond après Thermidor.

32Nous ne pouvons nous permettre de faire la fine bouche à l'égard de ces données patiemment compilées : mais il faut bien convenir que leur représentativité est très inégale. On peut accorder valeur aux tableaux initiaux de 1790 qui documentent sur la société des origines, mais aussi à ceux de l'an II, dressés en réponse à une injonction venue d'en haut, avant la clôture de la société, reflétant la démocratisation de l'an II. Si l'on se reporte toutefois aux sources que le chercheur a eu à sa disposition pour la période intermédiaire 1792-93, elles apparaissent limitées, ce qui ne veut pas dire sans valeur, mais inaptes à suivre une évolution aussi précise que celle dont nous disposons pour les assemblées sectionnaires. Aussi les ai-je « revisitées » pour être à même de les réinterpréter, en évitant des extrapolations abusives.

33L’autre difficulté présentée par les résultats chiffrés avancés par le chercheur américain tient à la codification sociale qu’il a adoptée, suivant des cadres dans lesquels il nous faut bien nous couler, en essayant d’identifier les réalités qu’ils recouvrent. Il ne s’agit pas ici de défendre la codification à la française que j’ai expérimentée, et que Kennedy comme Cameron qui ne l’ont point connue auraient sans doute récusée comme trop « classiste », mais ils se réfèrent pour leur part en premier recours à la ventilation adoptée par Crane Brinton dans son vénérable ouvrage de référence sur les sociétés populaires. Le moins que l’on puisse en dire, tout en reconnaissant son mérite historique est qu’elle portait déjà son âge dans le début des années 70 (mais que dira-t-on sans doute, comme on a commencé à le faire, de ma nomenclature, même assouplie ?). Michael Kennedy avait conscience que les catégories adoptées par Crane Brinton étaient pour le moins floues, et il a tenté de les moderniser à la lumière écrit-il, du code proposé en 1965 par Adeline Daumard dont j’ai dit dans mes chapitres introductifs le mal que je pense. Il gardait malgré tout la référence aux catégories générales de Brinton : opposant « Upper middle class » et « Lower middle class » avec « Working class » distinguées avec un flou qui n’a rien d’artistique.

34C’est sans ironie que je transcris le tableau qu’il livre de la sociologie du Club avec à la fois la titulature anglaise et le sous-titre qu’il donnait en français, à titre de suggestion illustrative pour l’exploitation qui peut malgré tout en être faite.

Sociologie des Jacobins marseillais par période d’après Michael Kennedy

Titre de la catégorie	« Representative type exemple »	1790-91		1792-93		An II	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Domestic service	« Concierge »	2	0,2	3	0,3	27	0,8
Working class	Artisan, ouvrier	269	24,9	306	34,2	2 243	62,6
Shop keeping	Marchand, Maître artisan	236	21,9	186	20,7	747	20,8
Salaried employees	Commis	101	9,4	99	11,1	205	6
Farming	Cultivateur	0	0	0	0	72	2
Military	Soldat	1	0,1	4	0,4	54	1,5
Government official	Juge	23	2,1	31	3,4	59	1,6
Artists and professions	Avocat, Maîtres ès arts	103	9,5	57	6,4	70	2
Rentiers	Bourgeois, propriétaires	78	7	39	4,1	37	1
Businessmen	Négociants	197	18,2	124	13,9	42	1,2
Ecclesiastical	Prêtres	49	4,5	29	3,2	4	0,1
Noble	Marquis	9	0,8	3	0,3	0	0
« Miscellaneous »		14	1,3	13	1,4	25	0,6
Total		1 082		894		3 585	

35Battant les cartes à notre façon, nous pouvons nous efforcer de surmonter les difficultés de transposition plus encore que de traduction, admettre que shopkeeping correspond à la boutique, et que ce que nous avons inclus dans

l’échoppe entre dans la rubrique working class. Nous pouvons aussi à regret faire notre deuil des portefaix, et du monde de la mer d’autant qu’en ce dernier cas l’auteur précise qu’il n’a rencontré que deux cas, des pêcheurs, dans la dernière période post-fédéraliste. De même, précise-t-il en commentaire, qu’il n’y a pas de « laborers » (ouvriers) avant l’an II. Il a été frappé de la montée des artisans, de 25 à 34 puis 60 % entre 1790 et 95 et s’émerveille des effectifs d’un groupe de 500 cordonniers.

36Transcrit dans notre codage, il semble valable de prendre en compte les ordres de grandeur avancés par lui pour la première période comme pour la dernière, alors que pour celle qui nous intéresse le plus directement, la modestie de l’échantillon et surtout son monolithisme qui récuse toute possibilité de saisir une évolution, invite à pousser plus loin la recherche.

	M. Kennedy 90-91		92-93		93-95		D. Radiguet fin 93	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Agriculture	0	0	0		72	2	1	0,4
Monde de la mer	0	0	0				0	0
Artisanat, Industrie	269	24,9	306	34,2	2 243	62,3	117	56,5
Commerces détaillants	236	21,9	186	20,7	747	20,8	23	11
Négociants	197	18,2	124 } 405	13,9 } 45,7	42	1,2	9	25 { 4
et commis	101	9,7	99	11,1	215	6	1	0,5
Transports			0				10	4,7
Professions libérales	103	9,4	57	6,4	70	2	8	4
Services privés Services publics	49 24	4,5 2,2	67	7,5	27 113	0,8 3,6	19	13,8
Oisifs	78	7	42	4,4	37	1	13	1,4
Nobles	9	0,8						

37Dans un travail sur « Les foules révolutionnaires à Marseille », mon élève Dominique Radiguet a dépouillé aux archives départementales les cartons L 310-314 relatifs aux indemnités versées aux jacobins persécutés durant l'époque fédéraliste : aperçu ponctuel, mais précisément daté, du groupe des jacobins de l'été 93, avant même que ne s'opère le regonflement des effectifs de l'an II. Les 207 jacobins connus (sur 220) ne répondent pas au profil livré par Kennedy pour l'ensemble des deux années 92-93. La différence majeure

réside dans le fort pourcentage des artisans, 56 % au lieu de 34, au détriment du petit commerce (les détaillants régressent de 20 à 11 %), et des négociants et leurs commis (de 25 à moins de 5 %). De même, les services publics et privés ici sont plus importants que chez Kennedy. On peut penser qu'il y a eu auto-épuration dans le groupe des clubistes qui demandent réparation et que les jacobins qui se sont compromis dans le fédéralisme ne se sont pas montrés !

38Sans avoir l'ambition de reprendre l'enquête de M. Kennedy, ni d'anticiper sur les recherches en cours de Steven Clay, j'ai voulu aller plus loin que le sondage ponctuel effectué de Dominique Radiguet à partir du dossier des indemnisations de l'an II, pour tenter de préciser, à défaut d'en avoir le cœur net, l'évolution sociologique des adhérents du club dont le chercheur américain a fourni l'esquisse.

Autopsie de 1 250 clubistes

39Je n’ai pas affronté la liste des 3 200 patriotes réarmés en mars 94 par le représentant Maignet, selon lui la plus fiable et m’en remets aux estimations qu’il en tire pour la période de l’an II. Si j’ai choisi le tableau dressé tardivement le premier frimaire an III, des adhérents de la « Société populaire régénérée » (21 novembre 1794) ce n’est point pour procéder à une autopsie, à l’époque de sa mise à mort, mais parce que cette liste de 1 250 clubistes, soigneusement rédigée, les détaille suivant leurs nom, prénom et état civil, âge, profession, date d’arrivée à Marseille, et aussi d’entrée au Club. Cela suppose que l’on fasse confiance aux données ainsi fournies, également qu’on ait conscience des limites et des pièges de ce corpus : c’est une société croupion qui se présente à nous, qui a connu arrivées, désertions, émigration, répression et exécutions, épurations aussi dans un sens ou dans l’autre : sa restructuration en frimaire an III intervient à la suite de l’une d’elles, consécutive à la répression violente de l’émeute du 5 vendémiaire, et de la vague d’arrestations qui a touché 244 inculpés, dont 28 de la société. Il manque à coup sûr des têtes dans notre décompte, et certains se sont faufilés qui sont peut-être de drôles de jacobins.

40Mais l’intérêt de cette source, à manier avec précaution, est de permettre d’esquisser une étude évolutive à partir d’une succession d’échantillons qui sans être massifs ne sont pas infimes. C’est par « fournées » dirait-on que les clubistes figurent sur les registres du club compilés sur ce bilan. Il y a celle des origines, des fondateurs en avril 90, 254 adhérents suivis de 77 autres échelonnés dans la suite de l’année. Ce premier lot, un peu plus du quart du registre (27 %), est suivi de l’apport beaucoup plus maigre des années 91 et 92, où les dates précises sont rarement données, 31 entrées seulement en 91, 68 en 92. Sans dédaigner cette centaine de recrues, on s’interroge : est-ce là tout ce qui reste de témoins d’une séquence de forte mobilisation (dont nous avons senti l’impact dans les sections) ? 1793 regonfle les effectifs incorporés en précisant les dates, cette fois-ci, septembre dans 300 cas, contre un isolé et 8 indéterminés. Le rendez-vous est connu : c’est le 12

septembre 1793, qu'Isoard, le leader revenu au port, notifie le rétablissement du club : son nouveau destin ne sera pas un long fleuve tranquille puisque le représentant Fréron arrêtera dès décembre 80 clubistes, sous inculpation de fédéralisme. On peut du moins escompter que les 300 et quelques rescapés *in fine* en l'an III sont représentatifs du club au sortir du fédéralisme. En l'an II, le calendrier des entrées est un peu plus étalé, même si les entrées se tarissent après thermidor, mais sur les 214 nouveaux membres, la grande majorité, 187, provient de la fournée de germinal où l'on enregistre l'écho au moins de l'initiative du représentant Maignet de réarmer les patriotes. Enfin, l'an III concentre ses 181 nouveaux venus sur deux arrivées groupées, en vendémiaire (95) et brumaire (85) : à nous de tenter de distinguer qui sont les rescapés ou au contraire les infiltrés au temps et au lendemain du grand baroud d'honneur dans la rue le 5 vendémiaire. À dire vrai, peu importe sans doute pour notre propos qui est d'esquisser une succession de profils sociologiques sans avoir la prétention de rivaliser en parallèle avec les enchaînements que nous avons suivis dans la population sectionnaire, sur l'hypothèse (évidemment imprudente) que le corpus global livre un reflet certes appauvri, mutilé, mais non dénaturé de la réalité.

41Les résultats résumés recoupent en les précisant ceux de Michael Kennedy, mais dans la perspective qui est la nôtre d'une confrontation avec la population sectionnaire… puis fédéraliste. Au fil des cinq séquences, la sociologie (simplifiée) que nous avons définitivement adoptée transcrit une évolution sans appel :

		Paysans	Monde de la mer	Industrie	Artisans	Détaillants	Négociants	Commis	Transports	Prof. Lib.	Oisifs	Total
1790	Nb	2	12	49	90	36	31	18	10	40	9	297
	%	0,6	4	16	30	12	10	6	3	13	5	
1791-92	Nb	1	4	11	57	11	8	10	7	8	1	118
	%	1	3	9	48	9	7	8	6	7	1	
1793	Nb	8	0	25	155	47	14	5	21	15	1	291
	%	2,6	0	8,6	53	16	4,6	1,7	7	5,2	0,3	
An II	Nb	2	4	12	122	33	7	9	16	19	1	225
	%	1	2	5	54	15	3	4	7	9	0,5	
An III	Nb	10	7	16	75	25	1	7	17	20	2	180
	%	6	4	8,5	41	13	0,5	3,5	10	12	1	

42Au printemps 1790, quand s'ouvrent les séances, le club garde un caractère élitiste dans ses cadres (Kennedy) mais un sixième des adhérents de la base, ici un peu abusivement regroupés sous la rubrique « professions libérales » associent des représentants des professions intellectuelles (artistes, peintres, sculpteurs, musiciens…), des juristes (juges, huissiers, 4 notaires), des professions de santé (médecin, chirurgien) à des cadres administratifs (commissaires, secrétaires). Se glissent quelques cadres subalternes (peseurs publics). L'élite rentière n'est pas absente – 5 % de propriétaires – mais c'est celle du commerce qui s'impose avec 10 % de négociants et assimilés, auxquels on associe leurs subalternes, les commis, présence la plus notable d'un salariat qui pour le reste se dérobe, à l'exception de la corporation des portefaix qui monopolise presque la rubrique transports. Les paysans sont évoqués pour mémoire, le monde de la mer plus que discret n'incorpore que quelques navigants et trois capitaines marins. L'échoppe (30 %) et la boutique (12 %) initient un dialogue inégal, dont l'évolution scande le rythme de l'évolution à venir.

43Sur ces bases, qu'il suffise de marquer les continuités et les ruptures. On regrette la modestie de l'échantillon 1791-92 et on peut s'interroger : cette cohorte a-t-elle été particulièrement décimée par l'issue de la crise fédéraliste, fruit de ses tensions internes ? Pourquoi l'arrivée de nouveaux éléments ne s'inscrit-elle pas plus fortement à l'été 1792 ? L'hégémonie du club qui s'affirme alors à l'intérieur comme à l'extérieur de la cité dans le cadre des promenades civiques correspond-elle à la démocratisation amorcée qui se traduit par le repli des bourgeois, mais aussi des « professions libérales » et surtout par la progression sensible de l'artisanat et des activités industrielles (60 % au total contre 46 %). Cette progression, pour autant qu'on puisse argumenter sur des chiffres médiocres, ne laisse pas transparaître l'équivalent du repli en pourcentage qui va se manifester alors dans les assemblées sectionnaires.

44À ce titre, lorsque se bat le rappel des jacobins au sortir de la crise fédéraliste, on a le sentiment d'une hégémonie retrouvée et renforcée (53 ou 61 % avec la manufacture) alors que le négoce se débande sans pour autant disparaître, à la différence des bourgeois, et que la boutique se porte bien. Les gens de mer ont disparu, les paysans restent anecdotiques, mais les

portefaix grignotent leur position de partenaires modestes mais officiels. En germinal an II cet équilibre est reconduit, et renforcé, mais le changement le plus notable affecte la nébuleuse dite « professions libérales » où se retrouvent sans doute des représentants de la culture, plus de notaires, mais aussi quelques militaires, et surtout quelques produits de l'ascension grâce au club ou plus encore par une promotion dans les nouveaux cadres de la vie politique et publique, jusqu'aux modestes emplois de gardes de police ou garde-magasin.

45Au gré des épurations et départs, le tableau se trouble en l'an III : négociants et commis se tiennent cois, mais l'hégémonie de l'échoppe est sensiblement remise en cause, des absentéistes traditionnels se faufilent, quelques paysans (jardiniers du terroir) et gens de mer (marins, et même un pêcheur !), les portefaix s'installent (10 %) dans une posture finalement plus jacobine que modérée ; enfin, cadres, services ou professions libérales selon que l'on voudra, sont de retour, dont on détaille plus d'une fois les origines, ex-commis, ex-marchand de filasse, ex-fabricant de papier, ex-cultivateur, devenus officiers, instituteurs ou cadres de quelque façon. Parvenus à ce point, on pourrait dire que nous avons dépassé notre objectif officiel qui s'arrête au fédéralisme. Toutefois, avant que nous les quittions, ces jacobins « régénérés », ont encore plusieurs choses à nous dire, soumis aux interrogations rituelles auxquelles nous procédons aux fins de comparaison. Sont-ils jeunes ou âgés, d'où viennent-ils, où se logent-ils ?

46Michael Kennedy apporte des précisions complémentaires sur d'autres données que nous avons relevées dans le groupe des sectionnaires : il rencontre 46 % de natifs de Marseille suivant un pourcentage qui tend à décliner du début à la fin (de 70 à 58 %), une moyenne d'âge de 41,6 ans en 1790-91, passant à 43 entre 92 et 93, 41,4 sous la « Terreur » : voilà autant de précisions à engranger quand viendra le temps des comparaisons.

47Les jacobins sont-ils plus vieux que les sectionnaires ? Initialement oui, pour autant qu'il faille attacher de l'importance à la différence d'âge moyen : 44,2 pour les clubistes de 1790 contre 43,5 dans les sections. Plus probant, on compte alors parmi eux moins de jeunes de 20 à 30 ans que dans les

sections, et sensiblement plus de « vieux » de plus de 50 ans : respectivement 6 % contre 12 et 32 % contre 26. Si l’on se reporte plus précisément à la première cohorte des sectionnaires, ceux de 1791, la différence est encore plus nette :

Pyramide des âges… (en pourcentage dans chaque tranche de 20 ans)

	Des jacobins de 1790	Des sectionnaires (global)	Des sectionnaires de 1791	Des cadres sectionnaires
20-29	6	12	11	5
30-39	32	31	33	30
40-49	32	30	33	36
50-59	26 } 32	14 } 26	14 } 22	11 } 26
60-69	6 }	10 }	7 }	14 }
70-79	0,3	2 }	1 }	1 }

48C’est peut-être avec les cadres des sections que la ressemblance est la plus proche. L’évolution ultérieure confronte à des résultats parfois déconcertants, mais somme toute explicables.

Pyramide des âges des 5 cohortes de jacobins (en %)

	1790	91-92	1793	an II	an III	Total
10-19			1	1,2	2,5	1
20-29	6	6	16	7	15	10
30-39	32	31	35	36	35	35
40-49	32	30	31	35	30	33
50-59	26	22	15	26	12	16
60-69	6	7	4	2	4	5
70-79	0,3		1			0,1
80-89						
Moyenne des âges	44,26	41	35,8	42,3	38,97	pour 1015 cas identifiés

49En 92, les voici aussi jeunes que leurs homologues des sections, ce qui suggère un rajeunissement des cadres que la modestie relative de l’échantillon ne nous permet pas de traduire en termes d’afflux de chair fraîche, mais qui accompagne la modification sociologique perçue chez les adhérents. Le plus intrigant est l’apparente cure de jeunesse du club ressuscité dès la fin du fédéralisme, moins de 36 ans de moyenne d’âge, du jamais vu dans les cohortes que nous examinons et ce, principalement, grâce à un afflux de jeunes de moins de 30 ans voire (exceptionnellement encore) de 20 : et le phénomène va s’accentuer en l’an II, même si la moyenne

remonte à 42,3 dans les troupes reconstituées au temps de Maignet : mais le rajeunissement reprend dans le dernier épisode de l'an III (39 ans), ne nous attardons pas sur ces séquences ultérieures à celles sur lesquelles nous focalisons. Dans notre optique comparative, retenons ces mouvements de jeunesse en référence à ce qui s'est passé dans les sections, et *a contrario* à ce qu'on va voir se manifester dans le fédéralisme.

50On est tenté de mettre en parallèle ces considérations sur l'âge avec les données sur les provenances et/ou les enracinements des jacobins, ne serait-ce que pour apporter une pierre à la relecture du mythe du jacobin marseillais métèque venu d'ailleurs. Kennedy a apporté des données sur ce point, nous les confirmons en gros en les précisant, reconnaissant toutefois que l'identification parfois cocasse (« Chartranbosse » pour l'un de mes concitoyens) plus souvent exaspérante et sans espoir, des noms de lieux m'a contraint à une ventilation assez rustique entre natifs de Marseille et de son terroir, originaires d'une Provence assez largement taillée (incluant le Comtat, la Haute Provence et Nice), et le reste de la France. Réservant toutefois une case aux étrangers presque tous italiens.

Pourcentages des origines des jacobins « régénérés » de l'an III natifs de…

	Marseille	Provence	Reste de la France	Étranger
1790	50	27	25	1
92-93	32	27	36	3
93	35	37	34	5
an II	35	30	35	5
an III	27	35	40	2

51Le trait saillant est le déclin des natifs en pourcentage tombés de la moitié à guère plus du quart, après une stabilisation au tiers durant les années centrales. De ce recul, ce n’est pas l’environnement provençal qui profite, mais les provenances venues d’ailleurs, suggérant le grand brassage militant qui affecte Marseille.

Les jacobins dans les quartiers

52À l'intérieur de la cité, se découvre également un va-et-vient suggestif :

Les jacobins dans les sections en chiffres absolus

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	Total connu	Moyenne pour 24 sections
1790	16	19	10	14	8	7	20	21	24	28	20	10	12	7	14	10	3	6	9	3	6	7	4	10	288	11,9
1791-92	1	4	6	7	2	2	10	10	20	15	4	3	2	5	1	0	2	2	3	2	3	2	2	3	111	4,6
1793	7	9	17	14	12	12	16	13	36	19	27	5	7	14	18	0	0	1	11	1	2	13	6	22	282	11,4
an II	2	4	23	11	7	7	19	7	19	28	23	1	9	11	11	2	3	5	13	1	11	10	3	11	241	9,2
an III	4	4	23	9	5	28	8	4	3	1	3	5	0	7	2	7	2	3	1	5	24	6	4	17	175	4,2
Total	30	40	79	55	34	56	73	55	102	91	77	24	30	44	46	19	10	17	37	12	46	38	19	63	1097	44

en gras : chiffres de la section supérieurs à la moyenne)

53Je me garderai bien d'écrire qu'il y a des sections jacobines de vocation et surtout *ne varietur*, car parmi celles que les listes globales font apparaître comme pépinières de jacobins, nous allons sous peu retrouver des foyers les plus actifs du fédéralisme aussi bien que les épicentres de la résistance jacobine. Disons que la carte bilan pour toute la période fait apparaître le contraste, qui n'est pas de nature sociale uniquement entre un noyau central urbain d'où sont issus particulièrement les jacobins de la rue Thubaneau : il associe des sections riches, centres de l'activité et du pouvoir comme la 2, la 8, la 4, la 9 venant en tête du « hit-parade », à des sections pauvres, peuplées et besogneuses sur la butte, la 11, la 14, la 15. Les moins concernées sont les sections périphériques hors les murs (mais pas toutes), puis des sections pauvres du pourtour nord du Lacydon (de la 12 à la 17 et 16) mais aussi des

sections bien sous tous les rapports comme la 18 et la 5 voire la 1. Ici on peut soupçonner une certaine inappétence à l'attraction jacobine.

54Ce paysage complexe de l'aire de recrutement jacobin s'éclaire si l'on décompose le mouvement : car les pôles d'attraction ont varié, migré. En 1790 au temps du club élitiste, c'est de part et d'autre du Cours que se recrutent les clubistes dans les sections 1 et 2 qui ne boudent pas encore la société qu'elles abritent, comme sur la Canebière mais aussi sur la butte dans les populeuses sections 11 et 13. En 91 et 92, cette nébuleuse se rétracte et, dira-t-on pour faire simple, se popularise, tandis qu'en 93 c'est le Marseille en feu de l'affrontement de part et d'autre, jacobins et fédéralistes qui est interpellé, quartiers de Rive Neuve compris (sections 5 et 6). Vif contraste avec le jacobinisme de l'an II, celui qui dit-on explose en chiffres mais ici se replie presque intégralement sur les buttes du flanc nord du Lacydon. L'an III l'en déloge qui fait apparaître une nébuleuse dans les beaux quartiers et faubourg de Rive Neuve et du sud (3, 4, 5, 6, 20, 21, 22…).

55Entre les analyses du chercheur américain et le réexamen que je présente à partir d'un échantillon circonscrit, il y a des convergences mais aussi des divergences notables. Au regard de l'ampleur de sa recherche, je serais prêt à m'incliner sur plusieurs points, les provenances, l'âge moyen… bien que ma démarche soit par certains aspects plus précise. Mais le différend demeure sur la sociologie du groupe, et sur ce point je maintiens les conclusions apportées par D. Radiguet et moi-même à partir de deux sources, surtout dans le principe de classement des groupes sociaux.

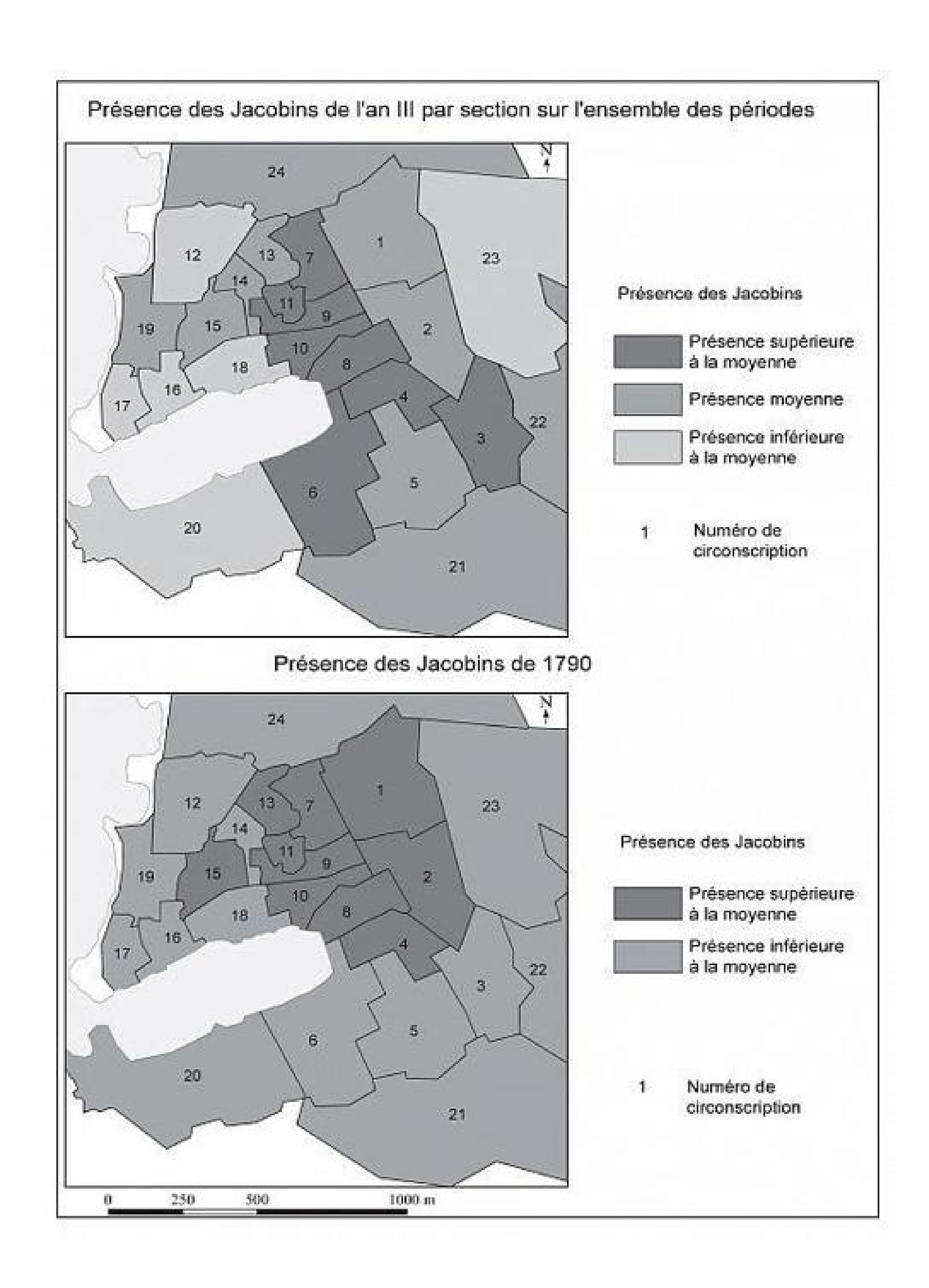


Planche 26 - Présence des jacobins par section (an III et 1790)

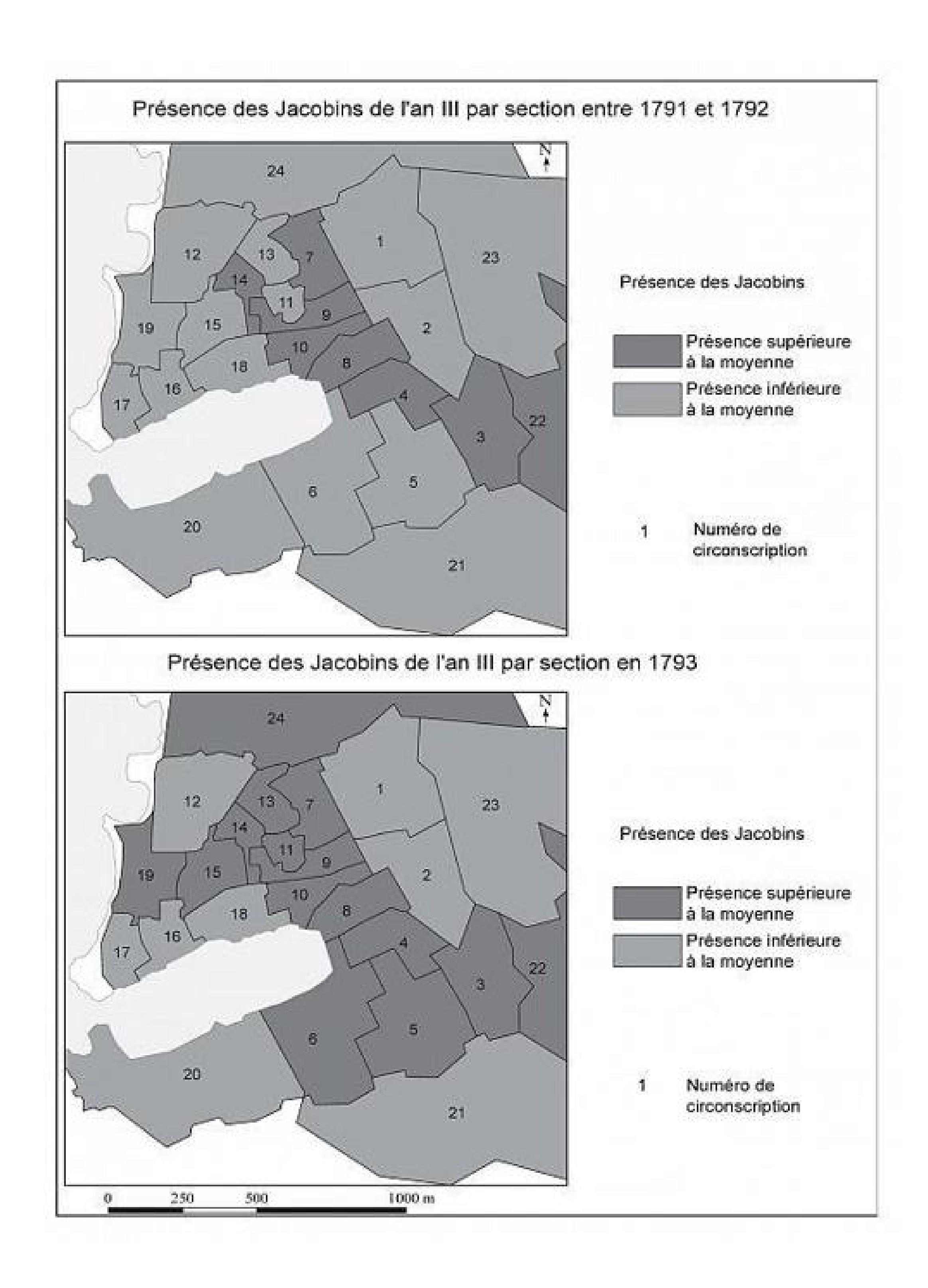


Planche 27 - Présence des jacobins de l’an III par section(entre 1791-1792, et en 1793)

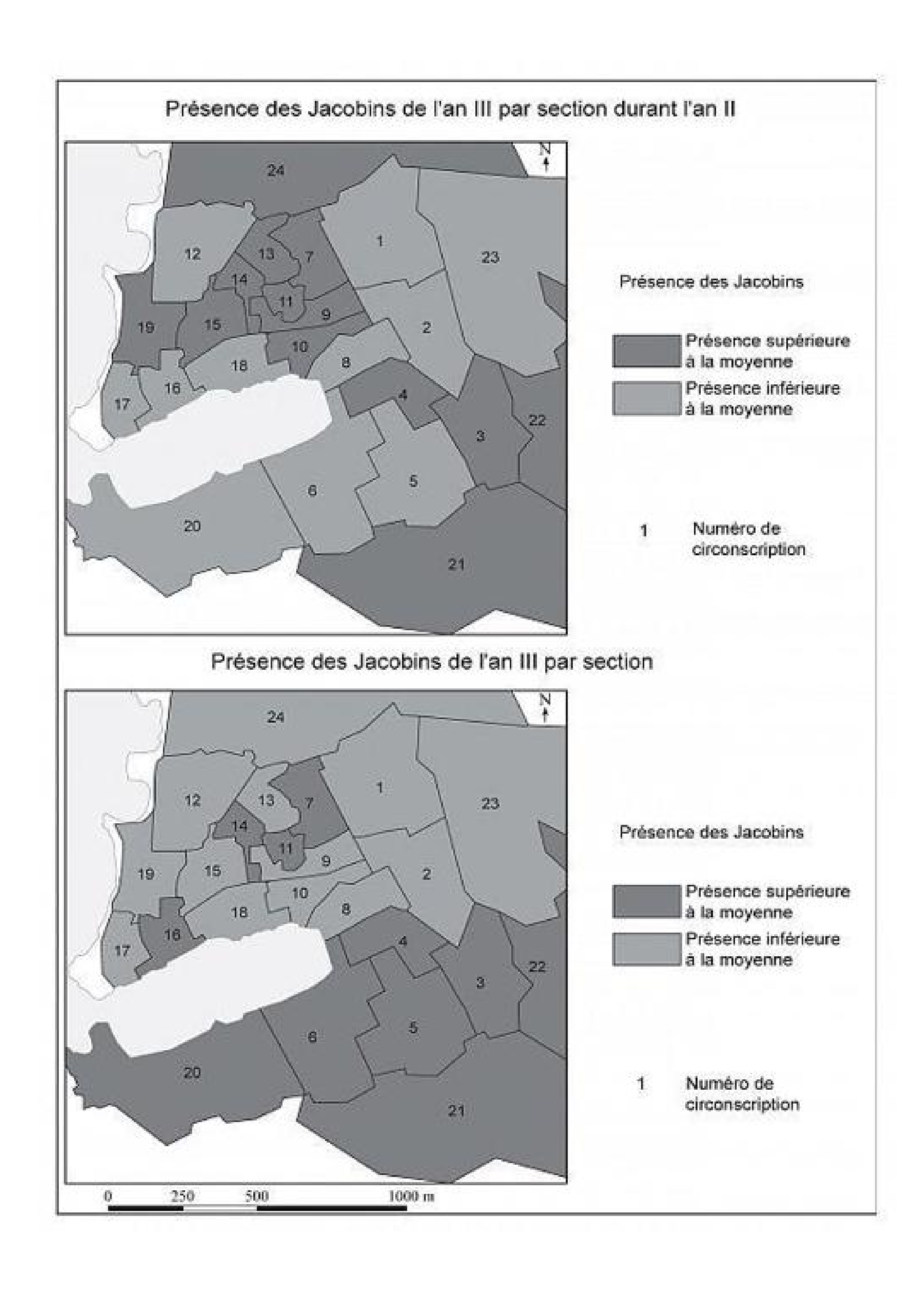


Planche 28 - Présence des jacobins de l'an III par section

56Une conclusion provisoire me semble affirmée : alors que le suivi continu des sections témoigne à partir de 1792 de l'effritement de l'hégémonie de l'échoppe, et à partir de l'hiver puis surtout du printemps de la colonisation des sections par le négoce dans ses différentes instances, il semble au contraire que le club ait dès avant le moment fédéraliste accusé une progression sensible, dès 91-92, de l'artisanat et des producteurs des activités industrielles, une hégémonie que l'explosion fédéraliste va ruiner provisoirement, mais qui reprend de plus belle pour un temps à partir de septembre 93. Dans ces deux évolutions divergentes on peut voir une des bases non la seule, mais sur le plan social, de l'affrontement qui se produit du printemps à l'été 93.

57Je reconnais que l'étude complémentaire que j'ai menée à partir des stratifications de frimaire an III n'a pas réussi à remplir tout à fait la mission assignée de suivre plus finement l'évolution de la population clubiste en parallèle avec celle des sections. Mais chemin faisant sont apparues quelques découvertes. Et nous restons sur une question : va pour les troupes, clubistes et sectionnaires. Mais qu'en est-il des dirigeants, ceux que j'ai inscrits aux rangs des militants et des cadres dans les sections, et ceux qui mènent le club ?

58Dans les analyses présentées par M. Kennedy, je retiens comme particulièrement intéressant ce qu'il nous dit des « leaders » du club dans leur recrutement sociologique, même si ce sont des évaluations globales : aux origines, sur 90 clubistes qui ont occupé des offices de responsabilité, il compte moitié pour le haut commerce et la finance. Entre avril 90 et décembre 92 pour 72 professions connues il reste 17 marchands de gros et 9 bourgeois, mais les hommes de loi, et les services gagnent du terrain, alors qu'il n'y a que deux « gros artisans » (Laurent Granet, maître tonnelier et Jean Astier, manufacturier de savon). Entre 92 et 93, pour 64 professions connues, négociants (8) et bourgeois ont reculé, sans pour autant que les artisans se fassent leur place, mais ce sont les hommes de loi, les enseignants (une dizaine pour chaque groupe) comme les gens de plume qui ont progressé. La vraie révolution dans le recrutement des cadres n'interviendra qu'en l'an II.

59Le théâtre des opérations marseillais se révèle décidément fluide, même si nous nous apprêtons (après avoir quelque peu outrepassé nos limites chronologiques) à présenter la grande cassure de la crise fédéraliste, où les deux Marseille se sont affrontés.Les protagonistes sont en place : les sectionnaires en ordre de bataille, et désormais les jacobins, même si nous n'avons pas la réponse ultime, au niveau de la revue des troupes où nous nous plaçons, à la question du pourquoi de la divergence entre les deux composantes du mouvement populaire organisé.

60Du moins sommes-nous acheminés vers le problème central : cette mise en place du club et de ses militants aide à élucider ce qui a pris la forme d'une rupture suivie d'un combat à mort entre le club et les sections au printemps 1793. Des sections qui sont devenues « fédéralistes ».

Jacobins sectionnaires ou sectionnaires jacobins ?

61Est-ce un scrupule estimable ou une obstination déplacée qui m’a fait m’acharner à fouiller le comportement des jacobins dans leur section, afin de percevoir les modalités de la symbiose, du parallélisme, puis de la rupture ? Mission impossible dans son détail quotidien, par le manque de données statistiques chez les jacobins comparables à celles des sections.

62Toutefois, à partir de la liste des clubistes « régénérés » de l’an III dont j’ai dit les limites, mais qui a ses qualités (identification relativement précise et datée ou du moins période d’entrée au club) j’ai tenté de confronter l’échantillon des quelques 360 jacobins inscrits dans les 8 sections couvertes par notre enquête pour voir comment ils se sont comportés entre 1791 et 1793 dans leurs assemblées respectives. Le résultat que je présente au terme d’une compilation besogneuse peut apparaître dérisoire, ou suggestif, susceptible d’ouvrir quelques pistes.

63Dérisoire parce que la confrontation de la liste des clubistes en carte en l’an III avec les listings de leur section ne m’a permis d’en identifier qu’une centaine, moins du tiers. Où sont passés les autres ? Victimes des épurations successives, en cavale ou déjà détenus alors qu’ils seraient bien intéressants, l’argument vaut pour ceux qui ne figurent pas sur la liste de référence, mais point pour ceux qui répondent à l’appel. Il y a le déchet inévitable qui tient aux orthographes fantaisistes, aux prénoms divagants, qui ont fait écarter un certain nombre. Mais il reste ces deux tiers des jacobins qu’on ne retrouve pas dans leur section d’origine : n’y seraient-ils jamais passés ? On sent que la suspicion est d’importance pour notre propos.

64Le petit échantillon de 100 (ou 120 selon les données recueillies) jacobins sectionnaires n’en est que plus précieux : il ne reproduit pas platement à

l'échelle d'un tiers des 24 sections, et du tiers des clubistes qui y résident, le paysage qui a été évoqué à l'échelle globale de la cité.

65Tout d'abord le nombre et le pourcentage d'identifiés dans chaque section est significatif, si l'on en juge par le tableau dressé.

	1	2	4	7	8	12	17	21
Nombre de clubistes figurant sur la liste de l'an III	36	46	53	85	55	16	10	61
Nombre d'identifiés dans la section	20	9	25	22	24	8	1	20
Pourcentage	55,5	19,5	47,1	25,8	43,6	50,0	10	32,8

66Une explication plus simple que les conjectures précédentes rappellerait le caractère discontinu et lacunaire des procès-verbaux des sections : l'argument est de poids pour les sections 2 et 4 muettes jusqu'en juillet 92, la 1 qui n'est guère plus bavarde, la 7 ou la 21 qui ne s'éveillent qu'en 92. Cela limite plusieurs possibilités d'exploitation. Mais il reste qu'au-delà de la prise en compte des lacunes, le bilan global reflète aussi l'importance de l'implantation et du militantisme local jacobin : il n'est pas indifférent que la section 17 (des pêcheurs) ne nous ait livré qu'un profil de militant, la section 12, industrieuse 8 seulement, alors que la 1, la 4 et la 7, la 8 et même la 21 offrent une moisson plus consistante. Mais la maigre récolte dans la 2, un haut lieu du mouvement fédéraliste, veut également dire quelque chose.

67Avant d'animer ce théâtre, reconnaissons que même sur cet échantillon fort modeste, des paysages connus se retrouvent. Les 8 sections, dans le profil sociologique de leurs représentants ne diffèrent pas énormément du corpus global des 1 200 jacobins régénérés de l'an III.

Pourcentage des groupes sociaux

	Paysans	Mer	Industries	Artisanat	Détaillants	Négoce	Commis	Transports	Prof. Lib.	Oisifs
Société régénérée	6	4	8	41	13	0,5	3,5	10	12	1
Individus identifiés dans les 8 sections	32	0	9, 8	43,4	18	6,5	6,5	3,3	5,7	3,2

68Les discordances accentuent la place de l'artisanat qui avec la manufacture capitalise près des deux tiers des effectifs, la place attribuée au négoce est sans doute flattée car faute de négociants, on y a placé des magasiniers qui ne méritent pas cette promotion. L'absence du monde de la mer alors que l'échantillon inclut la section 17 des marins et pêcheurs confirme une absence désolante. Mais sans se perdre dans le détail des sections ou se risquer à abuser des pourcentages sur ces faibles chiffres, la diversité connue du peuplement des sections se retrouve dans le détail : ainsi pour n'en prendre qu'une illustration le pourcentage de l'échoppe, 53 % au total est égalé ou dépassé dans des quartiers actifs (la 8 ou la 7) alors que la 1 ou la 4 n'accueillent que 35 ou 32 % d'artisans. De même la section 12 se distingue avec 57 % de militants appartenant à des activités « industrielles » (tanneurs, fabricant de savon ou de tabac).

69On ne s'attardera pas plus au rituel problème de l'âge du capitaine, sinon pour constater que ces rescapés du jacobinisme sont vieux, 44,7 ans d'âge moyen, tout comme leurs homologues de la liste générale de l'an III, à peine moins âgés que les fédéralistes. On dira qu'ils ont eu 5 ans pour vieillir, deux années de plus que leurs adversaires. Ils sont particulièrement âgés dans les sections 1 et 8 (45,5) et 2 (47,8) : mais ce sont de vieux chevaux de retour, tels que nous les découvrons sur les listes, à partir de leur pedigree.

70Plus important est de mesurer l'intensité de l'engagement de nos jacobins dans l'activité sectionnaire à partir du nombre de leurs présences relevées. On peut s'interroger sur sa modestie apparente. Sur 120 parcours individuels analysés (un peu plus abondants que ceux qui ont été identifiés socialement), 30 jacobins (soit le quart) n'ont fait apparemment qu'une visite dans leur section, 64 soit 53 % y sont passés de 2 à 8 fois, 21 soit 17,5 % entre 8 et 20, 7 seulement (6 %) ont été véritablement assidus (21, 23, 27, 29, 40 et 42 présences dans deux cas). On dira que les opportunités ont été variables suivant les sections, et suivant leur diligence à tenir leurs listes, mais quoi qu'il en soit, en première appréciation le résultat n'a rien de glorieux. J'ai conservé pour faciliter la comparaison les tranches qui ont été appliquées au sectionnaire moyen (jacobin ou non jacobin), soit les occasionnels (32 %), la base (51 %), les militants (16 %), les cadres (2 %)… On voit que si l'investissement militant des sectionnaires jacobins est supérieur à la moyenne, il n'en reprend pas moins une hiérarchie presque comparable. Les jacobins n'auraient-ils été guère plus que des sectionnaires ordinaires ? N'oublions pas les victimes des purges, et ceux qui après avoir rendu ou brûlé leur carte n'ont pas retrouvé le chemin du club.

71Il reste suffisamment de témoins, et grâce au souci – non sans arrière-pensée policière – de ceux qui ont compilé la liste de l'an III de préciser à quelle fournée ils appartiennent, pères fondateurs d'avril 90, envahisseurs de juillet août 92, reconstitués ou régénérés première manière de 93 an II, derniers arrivés de l'an III, il est loisible en croisant les deux chronologies, celle de leur entrée au club et celle de leur présence aux sections, de distinguer plusieurs groupes, essentiellement les « patriotes de 89 » alias « élite jacobine » en place (J. Guilhaumou) des « patriotes de 92 » montrés du doigt en 93. À l'intérieur même du modeste échantillon, des nuances apparaissent dans la composition des sous-groupes…

Composition professionnelle des groupes de jacobins de l'échantillon

	Paysans	Mer	Artisanat	Industries	Détaillants	Négoce	Commis	Transports	Prof. Lib.	Oisifs	Total
1790			17 (34%)	7 (14%)	10 (20%)	5 (10%)	3 (6%)		4 (8%)	4 (8%)	50
91-92			10 (43%)	3 (14%)	2 (9%)	1 (5%)	4 (24%)		1 (5%)		21
93-an II	2 (5%)		23 (56%)	2 (5%)	7 (17%)	3 (7%)		2 (5%)	2 (5%)		41
An III	2 (18%)		4 (36%)		3 (27%)			2 (18%)			11
Total	4		54	12	22	9	7	4	7	4	123

72L’hégémonie de l’échoppe telle que nous l’avons relevée d’entrée précédemment ne s’est affirmée que par degrés des origines à son maximum en l’an II avant de s’effriter ensuite. Chez les jacobins des débuts, l’élite, telle que l’entend Kennedy dont nous retrouvons ici les résultats, rassemble encore 30 % des effectifs (négoce, propriétaires, professions libérales) avant de s’effacer dans les apports successifs.

73On mesure l’importance des « anciens » de 1790, qui forment la moitié de l’échantillon, les nouveaux venus, ces patriotes de 92, qui se retrouvent en 93-an II formant une cohorte à peine supérieure en nombre, si nous mettons à l’écart la poignée des jacobins de l’an III. Sur un graphique j’ai tenté de dresser des trajectoires individuelles de cette centaine de jacobins, en respectant le rythme des 100 semaines de l’aventure collective, inscrivant dans le cadre de chaque section les individus des sous-groupes successifs (1790, 1791-92, 93-An II, an III) pour identifier leur comportement, on peut tenter de voir vivre et s’agiter des personnalités individuelles, des comportements s’esquisser.

74D’une section à l’autre le dosage des apports n’est pas le même, le rôle des anciens et des nouveaux varie, le poids de quelques personnalités s’affirme. Mettons à part par commodité les cas les plus vite réglés, la section 17 quasi absente au bataillon et notons le caractère particulier de la section 21 la seule où se concentrent les nouveaux venus de l’an III, formant ici la moitié des effectifs, alors que les anciens de 90 n’y ont qu’une place infime.

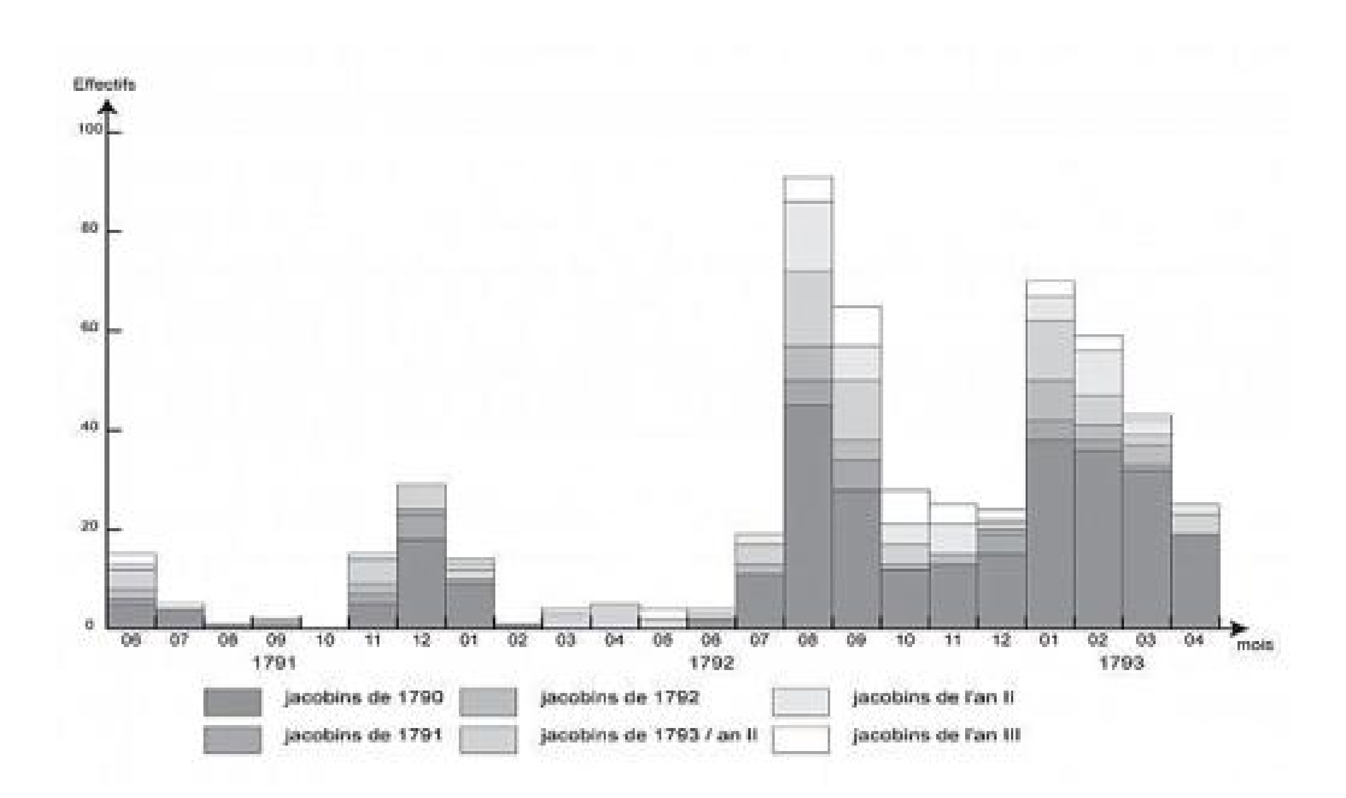


Planche 29 - États de service mensuels des sectionnaires jacobins :présence aux assemblées au fil du temps, en fonction de la date de leur engagement

75Ailleurs, suivant des proportions variables, la répartition des rôles s’opère essentiellement entre la génération des fondateurs de 90, et la nouvelle génération que l’on voit se mettre en place durant la flambée de l’été 92. Lorsqu’elles sont complètes, les trajectoires individuelles et collectives font apparaître les temps forts et les points d’inflexion : acte de naissance des élections de 1791, première amorce de fébrilité au début de 92, mais surtout, synchrone en tous lieux l’explosion des semaines 65, 66, 67… de l’été chaud

92, suivie ou non d'un relâchement dans les mois suivants, avant la grande mobilisation de l'hiver au printemps 93.

76Tout cela nous le connaissions mais il y a la manière : les deux sections 1 et 2 peuvent servir de référence. Même s'il manque à la 2 les procès-verbaux du début, dont quelques traces se retrouvent dans la 1, les jacobins de « fondation » sont connus par la date de leur entrée au club : ce sont eux qui mènent la danse surclassant de leur nombre les nouveaux venus dans la 1 (12 contre 7), les écrasant dans la 2 (7 contre 2). Le rapport est plus équilibré dans les sections 4 et 7 on le verra. Pour l'instant, on est frappé dans les deux riches sections qui vont être des « repaires » du fédéralisme de l'intensité de la mobilisation d'une poignée d'activistes qui ne manquent pas une séance, présents toutes les semaines à une reprise au moins et parfois à 2 ou 3, ceci… jusqu'à ce que le registre se taise, à notre grand dépit, au début du mois de juin. Ces militants assidus, de quelle trempe sont-ils, et pour tout dire de quel côté ? Ultimes résistants à la tentation fédéraliste, ou en train de virer eux-mêmes ? La contre-épreuve est fournie par les clubistes de nouvelle génération, présents en juillet août 92 et qui, dans la section 1 (et *a fortiori* 2) semblent déserter le champ de bataille.

77Si l'on se porte vers les autres sections du centre de Marseille les mieux représentées, la 4, on vient de le voir, présente un score plus incertain, un contraste comparable entre les anciens et les nouveaux venus, moins obstinés, dans la 8 dont les listes s'interrompent un peu prématurément, les militants les plus assidus sont également rompus aux mobilisations antérieures de l'hiver 91-92. C'est sans doute la 7 dont nous connaissons la position stratégique et les attitudes partagées, qui semble confirmer le mieux le soupçon d'un conflit ouvert ou latent entre anciens et nouveaux, deux groupes équilibrés numériquement, mais où les nouveaux venus de l'été 92 fournissent l'équipe la plus dynamique de militants assidus. Dans la section 12 qui reste peu visitée un unique militant assidu (de 1790) se détache dans un groupe réduit. La 21 dont on sait par ailleurs les attitudes ambiguës durant le conflit se distingue encore une fois : les effectifs très réduits de 1790 laissent émerger un activiste (Pierre Venel, un serrurier), un jardinier présent dès 90 en section, assidu frénétique des lendemains de l'été 92, découragé très tôt fait son retour sur la liste des jacobins de l'an II,

trajectoire assez comparable à celle d'un maçon Jean Seyne, et d'un autre J.-B. Codde. L'interruption assez précoce dans cette section des listes nominatives dès la fin décembre 93 nous prive d'un complément d'enquête sur ces personnages.

78Cédant ainsi à la tentation de désigner nominativement quelques-unes de ces figures, la réfrénant de peur d'en être submergé, je ne saurais quitter ce petit groupe sans désigner au moins par leur état social les leaders, si l'on peut dire, qui se détachent dans cette participation jacobine par une assiduité relative. Ultime image en peau de chagrin dans l'océan des jacobins et plus encore des sectionnaires anonymes.

79Sur 33, la moitié appartient à l'artisanat (6 cordonniers, 4 menuisiers, 2 maçons, 1 forgeron, 1 serrurier, 1 tonnelier, 1 miroitier) ou aux activités « industrielles » (1 tanneur, 1 chapelier), le commerce nous présente un cafetier, un aubergiste, un rôtisseur, un orfèvre (peut-être mal placé ici) mais aussi un marchand de tabac et quatre marchands d'huile en transition avec le négoce… sans négociants mais avec 3 magasiniers et un commis, enfin un notaire, un enseigne, un pharmacien et deux propriétaires sont les uniques représentants des professions libérales et de l'oisiveté rentière. Ce petit état-major reflète bien une image un peu caricaturale du jacobin tel qu'on l'imagine avec son contingent obligé de cordonniers et de meuniers.

80Mais cette visite de retour dans nos 8 sections par les émissaires jacobins, dilettantes ou assidus, a eu peut-être le mérite de nous faire soupçonner les tensions, entre patriotes de 89 et de 92, préparant à affronter l'épreuve de vérité du fédéralisme.

Chapitre VI. *Sections et fédéralisme*

Qui sont les fédéralistes ? Une sociologie

1Qui sont les fédéralistes ? Il est naturel de partir des listes de ceux qui ont été poursuivis, qu'ils aient été arrêtés (puis jugés et parfois exécutés) ou qu'ils aient émigré. Dans les deux cas, les sources de la répression sont bien documentées, ce qui ne veut pas dire forcément maniables. Tableaux et listes d'émigrés notamment, avec leurs suppléments et leurs rectifications imposent un patient travail pour éviter les doubles emplois et les erreurs. C'est le mérite d'une de nos chercheuses (Claudine Caillon) que d'avoir constitué un fichier que je crois fiable, en tous cas plus que les évaluations (ou spéculations) antérieures. Reste la foule des fuyards qui sont partis… revenus ou pas. S'agissant des individus poursuivis et incarcérés sous l'inculpation de fédéralisme, on dispose d'estimations concordantes, accompagnées d'analyses plus ou moins fouillées. John Cameron dans sa thèse avance un total de 1 631 individus, dont il a localisé précisément 1 137, il y joint le chiffre de 257 émigrés, qui correspond à la première liste officielle dressée en avril 1793, mais à laquelle il conviendra d'adjoindre au moins le premier supplément édité en brumaire an II, qui regroupe l'essentiel du flux massif des départs dans l'ensemble de l'ex Tiers État au lendemain de la reprise de la ville, soit 556 pour ce second groupe : on en verra le détail.

2Dominique Radiguet, dans son travail sur le mouvement populaire marseillais, a exploité un fichier de 1 494 individus comparable à celui de Cameron, ce qui ne surprend pas, la source étant la même, les dossiers des prisons à la fin de 1793, complétés par les fonds du Tribunal Révolutionnaire, ses procès-verbaux et ses listes. C'est à ses analyses plutôt qu'à celles de John Cameron que je me référerai, ce dernier utilisant le codage de Crane Brinton révisé par Michael Kennedy, avec plus de flou encore s'il est possible.

Fédéralistes et jacobins (D. Radiguet)

		Agriculture	Mer	Artisans	Commerce		Transports	Prof. Libérales	Services		Oisifs	Total
					Détaillants	Négociants			publics	privés		
Fédéralistes	Nombre	40	76	354	206	122		46	140		183	1 167
	+ salariés			21	3	126	40			33		223
	% (total)	2,8	5,4	26,9	15	17,8	2,8	3,3	10	2,3	13,3	
Jacobins	Nombre	1	0	117	23	9		8	18		3	179
	+ salariés			3		1	10		16			30
	% (total)	0,5	0	56,5	12	4	5	4,7	16		1,5	

3Le tableau dressé de la sociologie du fédéralisme « poursuivi » (préciserons-nous) présente un profil qui, pour n’être pas inédit, demande commentaires et suscite comparaisons avec les données rassemblées sur les sections et le club. Connue et mise en évidence dès l’époque, la première place occupée par le monde du commerce avec 32,7 %, un tiers que l’on peut subdiviser en trois rubriques : la boutique (15 %) mais aussi le groupe des négociants (45) et des courtiers (77) à eux deux 8,75 % du total, et enfin 129 commis, plus de 9 %. Artisans et occupés d’industrie viennent en second (26,9 %), on y distinguera un certain nombre de manufacturiers (faïenciers, savonniers… au total 24) qui appartiennent à la bourgeoisie, les compagnons à l’autre extrémité de l’échelle étant réduits à une vingtaine. Les bourgeois (187, soit 13,3 %) fournissent le troisième apport attendu dans cette nébuleuse de l’élite. Ils sont suivis par les services (privés 2,3 et publics 10 % pour 140 fiches), ce qui requiert un mot d’explication : ce sont des cadres parfois modestes (17 concierges !), des employés des nouveaux

services et administrations, fonctionnaires déjà (69) particulièrement exposés en fonction des responsabilités petites ou grandes qu'ils ont pu assumer dans l'été. Et l'on ne s'étonne pas que ces structures nouvelles aient progressé en nombre durant ces années au détriment des professions libérales parfois cependant bien représentées (17 notaires) pour un total de 3,3 % supérieur à la référence urbaine moyenne. Puis on notera, ce qui n'a pas échappé à plusieurs, que dans les milieux populaires ou semi-populaires des éléments jusqu'alors silencieux ou marginaux dans les assemblées sectionnaires comme au club se retrouvent embringués dans la répression du fédéralisme : acteurs à éclipse dans les foules comme dans les assemblées, 40 portefaix se décomptent (2,8 %), plus étonnant encore la campagne est touchée avec un contingent équivalent (40) : peu de chose certes, mais on ne les avait pas vus avant, ou si peu… Enfin le monde de la mer est présent avec 76 individus (5,3 %) : une surprise ?

4Pas tout à fait si l'on se tourne vers les contemporains. Au cœur de la crise, le 8 juin, le Journal des Sections a lancé un appel « à ceux qui ne fréquentent plus les assemblées, ouvriers, hommes de travail, cultivateurs, marins, gens bien intéressants et bien utiles pour la société qui avez combattu avec tant de patience et de constance pour la Révolution et la République, éclairez-vous sur vos vrais intérêts en fréquentant assidûment les sections ». L'appel a-t-il été entendu ? Guère en tous cas chez les compagnons de l'artisanat. Le cas des marins est plus intrigant puisque nous voyons une section comme la 17 – l'une de celles que nous suivons de l'œil si l'on peut dire – se compromettre directement, alors qu'elle a bien peu pris la parole, en participant durant les affrontements du mois d'août au bombardement de sa voisine populaire la jacobine section 11. Mais les pièces de procédure de la répression jettent une lueur sur le comportement des marins ou du moins de certains d'entre eux : F.-B. Boulle a fourni l'artillerie de son vaisseau pour écraser les jacobins dans l'église des Prêcheurs, son second C. Boulouvard a réuni des marins le 23 août à la Porte d'Aix, le 24 à la Loge. Un autre, J. Maximin a pris la tête d'un bataillon de marins…

5Et somme toute, on s'explique que, après que le représentant Moyse Bayle ait écrit à Barère le 11 pluviôse an II, « Il n'y a eu à Marseille que les négociants, les hommes de loi et une portion de citoyens égarés qui aient fait

la contre-révolution ». Fréron par la suite a eu une apostrophe assassine contre les marins, les portefaix, les ouvriers du port, le petit peuple complice des négociants[1]. De là à extrapoler à une hostilité génétique du monde de la mer uni par ses solidarités à l'égard de l'autorité centralisatrice (Alessi Dell Umbria) il y a une facilité que je récuse, sans pour autant vouloir méconnaître les liens de clientèle, évidents dans l'univers marseillais.

Ceux qui ont pris le large

6Aux fédéralistes détenus dans les prisons marseillaises, il conviendrait d'adjoindre ceux qui ont pris le large, ce qui est une autre affaire. Les récits des lendemains de la prise de la ville évoquent la fuite massive des plus compromis, ou de ceux que saisit la peur, vers Toulon pour beaucoup qui sera un relais et parfois un piège, mais on dit aussi l'entrée en clandestinité, que ce soit près de la ville, au terroir, dans les bourgs alentours, ou plus loin encore dans l'arrière-pays. Combien sont-ils ? Des milliers affirme-t-on, exagérant parfois. Nous en connaissons une partie, ceux qui ont été portés sur les listes d'émigration. John Cameron adjoint à la liste des emprisonnés, celle de 257 émigrés dont il donne le domicile. Ce sont ceux qui figurent déjà dans la première liste officielle publiée en avril 1793 dont fait état le répertoire dressé par Claudine Caillon dans le relevé général qu'elle a dressé, et dont un tableau récapitule le mouvement d'ensemble :

	Clergé		Noblesse		Tiers État		
Flux global	264	17%	123	8%	1 158	75%	1 545
1e liste (avril 1793)	128	29,7%	66	15,3%	237	55%	431
1er supplément brumaire an II	15	2,5%	23	3,8%	556	93,6%	594

7En septembre 1793, les nobles et les membres du clergé, anciens privilégiés, représentent 48 % du total et, par rapport à l'effectif final de leur émigration, autour de la moitié dans le clergé comme dans l'aristocratie ont déjà pris la route. Notable, l'émigration des roturiers reste encore modérée : et au lendemain de la crise de 1792 son flux se gonfle, alors que le chiffre des privilégiés se réduit. Le mouvement se prolongera certes, que les dizaines de listes complémentaires vont enregistrer avec confusion, mais l'impact majeur de la reconquête par la Convention s'inscrit au moins largement dans la liste de 556 noms, d'individus ou de familles dressée en brumaire an II.

8De ces séquences nous pouvons détailler quelques aspects principaux : une chronologie affinée et une approche sociologique d'après les professions qui sont précisées dans le tiers des cas sur la première liste, la moitié dans la seconde.

9Le calendrier des départs antérieurs à la crise fédéraliste scande les étapes de la peur avec une poussée sensible en juillet 1792, mais plus encore en novembre et en janvier 93 : nous y retrouvons l'écho des pendaisons et des affrontements violents même si l'on a dit et répété à l'époque que le maire Mouraille, quelque peu complice des pendeurs, avait par ailleurs eu soin de protéger les négociants et les acteurs du commerce « si nécessaires à la ville » : mais il reste qu'un certain nombre a pris pourtant ses précautions.

Calendrier des départs des émigrés du tiers état marseillais

1792												1793				
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M
3			3		4	15		1	8	75	7	30	12	2	31	

Émigrés du tiers état marseillais jusqu'en brumaire an II

	Domestiques	Paysans	Monde de la mer	Fabricants	Artisans	Détaillants	Négociants	Commis	Prof. Lib et services	Bourgeois	Total
Avant avril 93		0	5	8	5	7	43	6	17	21	112
%			4,5	7,3	4,5	6,3	38,4	5,4	15,2	18,8	
Après avril 93	7	36	34	79	95	36	225	35	56	57	660
%	1	5,5	5,2	12	14,4	5,5	34	5,3	8,5	8,7	
Total période	7	36	39	82	100	43	268	39	73	78	765
%	0,9	4,7	5	10,7	13	5,6	35	5,1	9,5	10,2	

10On n’oubliera pas le pourcentage relativement important d’indéterminés, mais le tableau garde un pouvoir de suggestion convaincant : il confirme, en l’accentuant, le profil livré par la liste des fédéralistes arrêtés : surreprésentation du monde du négoce (41 % pour les négociants et leurs commis) qui avec les « bourgeois » représente moitié de ce flux, place modeste de la boutique et de l’échoppe par référence à leurs effectifs. Professions libérales et services sont bien représentés, mais la marine n’est pas absente, et des paysans s’introduisent durant la seconde phase dans ce panel où l’on décompte même une demi-douzaine de domestiques. On est sensible à l’évolution notable entre le premier et le deuxième groupe : à la veille de la crise ouverte, le caractère élitiste est le plus marqué, qui assure près de deux tiers à la nébuleuse négociants-commis-bourgeois, alors que l’artisanat est à peine touché, la campagne point. C’est la vague qui suit la reconquête de la ville qui « popularise » quelque peu la fuite, effet de panique pourrait-on supposer. Il donne un soupçon de crédibilité au cliché

élaboré anciennement, et encore présent dans des approches récentes qui fait du fédéralisme un mouvement interclassiste à participation populaire : ce qui apparaît au moins aussi exagéré que l'excès inverse qui focalise uniquement sur « l'aristocratie mercantile » désignée par Danton, la dénonciation du mouvement.

11Pour être mieux en mesure d'en juger, on peut compléter par les données complémentaires des listes de personnes poursuivies (à défaut de celles des émigrés muettes sur ce point) les tests d'état-civil d'âge, de provenance ou de domicile auxquels nous sommes accoutumés de recourir. Même si ces répertoires, qu'ils soient de suspects ou d'émigrés, laissent entrapercevoir des réalités familiales bien que la présence féminine y demeure fortement minoritaire, la population étudiée reste majoritairement d'adultes mariés dans 70 % des cas. Pourcentage moins élevé que dans les groupes de référence qui ont été précédemment analysés, dans les sections notamment. Si l'on entre dans le détail, il se confirme que les artisans ne comptent que 23 % des célibataires, contre 31 % chez les négociants, 30 % chez les bourgeois (mais 60 % chez les commis). Le statut social commande, à l'évidence, et c'est lui qui explique sans aucun doute la moyenne d'âge élevée du fédéraliste type avec 45,3 ans. Et les commis dira-t-on ? Ils ne sont pas tous si jeunes, même si cela nous invite à consulter, comme à l'habitude, la pyramide des âges.

12Non sans avoir au préalable jeté un coup d'œil sur les origines géographiques, connues pour un peu moins d'un millier de ces fédéralistes : natifs de Marseille pour 46,4 %, des Bouches-du-Rhône pour 15,8, et du reste de la Provence pour 10 %, ils sont donc du pays dans deux tiers des cas, même si l'espace français est largement balayé en passant par Lyon et par Paris, et si l'on compte 4,1 % d'étrangers.

13Tout cela est bien, mais saurait-on échapper à ce qui aurait sans doute dû être la question préalable : ce profil sociologique reflète-t-il le fédéralisme « vrai », ou le choix délibéré d'une répression sélective qui a désigné ses cibles, en tout premier la nouvelle aristocratie des riches ? À travers les désignations discursives qu'il faudra bien aborder *in fine*, une fiche

signalétique a été dressée, malgré les quelques tentations déjà signalées d'un anathème collectif. À ce verdict, qui n'est point sans quelque part de vérité, nous pouvons opposer quelques indices massifs qui témoignent que le fédéraliste n'est pas un artefact, une créature d'imagination : je me retourne vers la pyramide des âges, avant d'interroger à partir des domiciles l'espace vécu des fédéralistes.

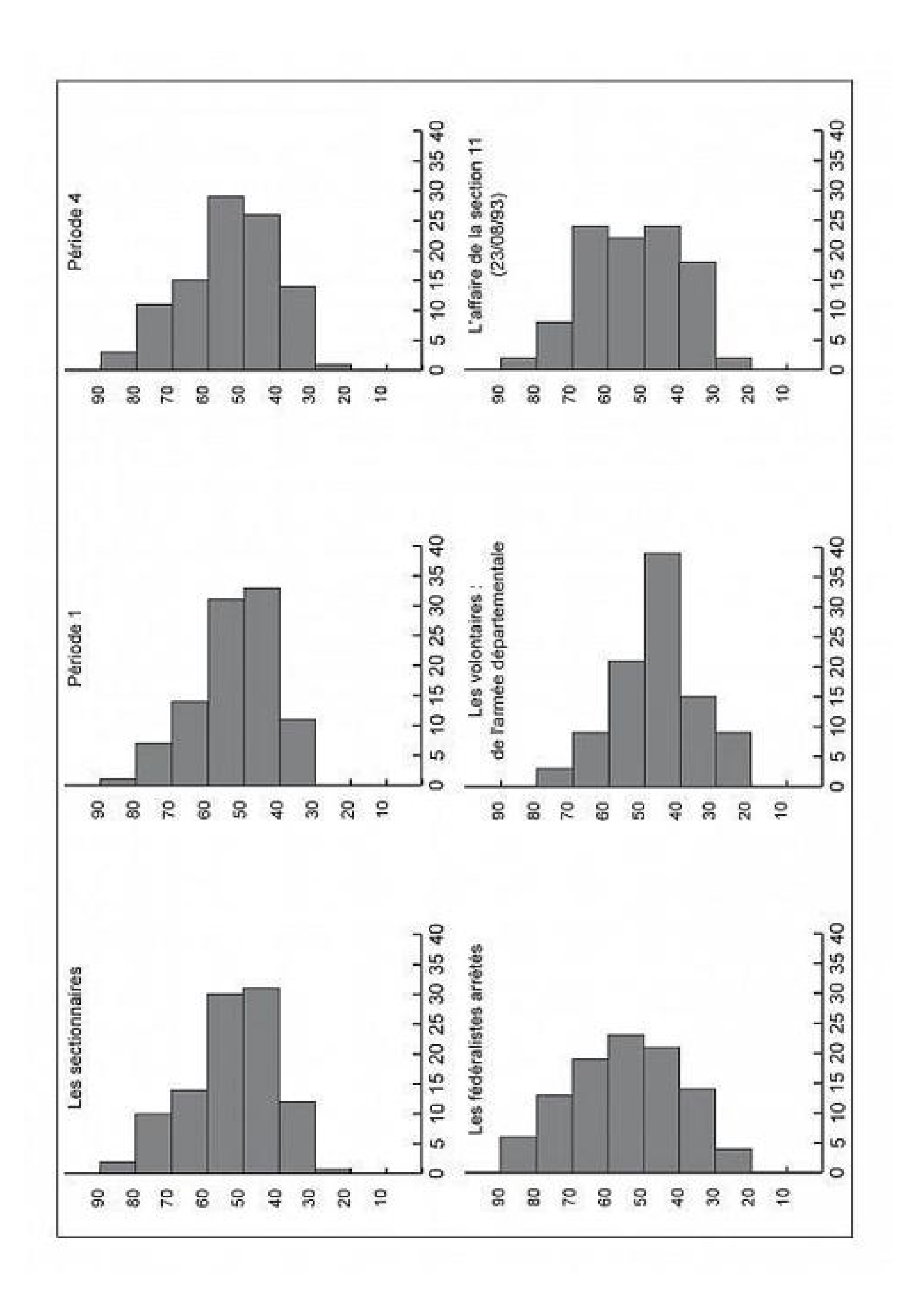


Planche 30 – Répartition par catégorie d'âge de divers groupes (en %)

L’âge et le domicile désignent les fédéralistes

14La pyramide des âges connue pour la quasi-totalité de l’échantillon (1 402) apporte une touche complémentaire bien intéressante à la série de celles que nous avons consultées, depuis celle de la population marseillaise adulte, jusqu’à celles des sections dans toutes leurs variantes comme dans tous leurs états. Le cliché-type du Sans-culotte qui nous a accompagné jusqu’alors, avec la présence bien affirmée des quadras, de 30 à 50 ans s’altère : la moyenne d’âge élevée qui a été signalée masque la présence de près de 20 % de moins de trente ans, les célibataires sans doute, qui ont échappé aux levées populaires, mais elle reflète surtout la présence alourdie des seniors de 50 à 70 ans et au-delà. Le vieillard Samatan, riche négociant philanthrope guillotiné en dépit de son âge avancé serait-il un cas emblématique ? Mais ce qui attire surtout, à considérer ce graphe, c’est qu’il s’inscrit comme naturellement dans la série évolutive des populations sectionnaires telle qu’on en a enchaîné les étapes au fil de leur apparition. La population qui vire au fédéralisme, décomptée dans ses assemblées « vue d’en bas », s’ajuste sans difficulté à celle que la répression désigne sans vraiment se tromper.

15L’inscription dans l’espace urbain du domicile des fédéralistes témoigne du caractère non aléatoire de la ventilation sociale de la population des participants, avec une lisibilité presque inattendue. Nous connaissons le domicile d’une bonne majorité des personnes poursuivies et arrêtées – 1 140 sur 1 631 soit 70 % selon John Cameron, ce que confirme Dominique Radiguet à partir des mêmes sources. On peut référer le nombre de personnes arrêtées par section à la population de celle-ci, ou (ce qui revient au même) au quart de cette population en considérant que cela peut représenter grossièrement la population masculine adulte (on nous pardonnera ce laxisme : il s’agit de donner des ordres de grandeur). Sans nous encombrer du détail, livrons ce pourcentage pour les 24 sections

urbaines et périurbaines (il devient très faible dans les autres sections du terroir).

16La carte des inégalités de cette implantation, au-dessus ou au-dessous du chiffre moyen de 4 % est sans appel. On peut la compléter par celle du nombre d'exécutions capitales (164 en tout dont 110 localisées) qui est également suggestive malgré le nombre limité de cas. N'affectons pas la surprise à découvrir les deux Marseille affrontées et la frontière qui les sépare : depuis notre tableau initial de la cité, nous en connaissons les traits constitutifs inscrits dans la géographie, l'histoire et surtout les structures sociales. Frontière du Cours, entre la Canebière et la Porte d'Aix, prolongée orthogonalement au pied des buttes de la vieille ville par celle qui sépare le long du Lacydon les sites d'implantation d'activité et de pouvoir. D'un côté en rive nord le Marseille laborieux, besogneux, surpeuplé (11, 17), à plusieurs facettes de la prépondérance des activités artisanales (11, 13, 14) associées au petit commerce (7), site d'implantation des activités proto industrielles (12) ou sanctuaire du monde de la mer (17)… Non sans transition dans des sections de type mixte (7), le Marseille riche s'inscrit en contiguïté : de la Loge jusqu'au Cours, les sections 10, 18, 9, et moindrement 15 et 16 sont les lieux où la petite et moyenne bourgeoisie et aussi les cadres sont installés dans les lieux traditionnels du pouvoir. Mais si c'est dans la section 18, celle de la Loge, que résident le nombre le plus élevé de Marseillais poursuivis et arrêtés (98 et 99), à égalité s'impose la section 5 (100 et 85) et juste après les sections 4, 6, 1 et 2 voire 23 : nous sommes là dans le Marseille des beaux quartiers, des négociants et des bourgeois.

Que représentent les Fédéralistes poursuivis dans la population des sections ?

Section	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Nombre	70	73	55	58	100	81	24	41	39	55	13	15	11
% du quartier dans la population totale	7,3	6,3	5,7	5,5	9,1	6	2,2	4,2	4	6,1	1,8	2	1,3

Section	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Nombre	24	43	34	18	98	31	37	50	37	55	26	6	6
% du quartier dans la population totale	3,1	4,1	3,7	1,6	8,5	2,9	4,1	5	3,2	5,2	3,4	0,8	0,6

17Il faut bien, sur de tels indices, rejeter toute mauvaise vergogne à assumer, ce qui pourra être qualifié de lecture « classiste » du mouvement fédéraliste, et qui est simplement une lecture sociale. Après la statistique sociologique, la géographie tranche sans appel. Le front de classe, si tant est que l'on puisse l'invoquer, n'a rien de rigide ni de monolithique dans des affrontements où la place de la plèbe salariale reste marginale (même si nous réservons le problème de la foule…) et où la frontière indécise s'inscrit entre l'échoppe et la boutique, dans la nébuleuse de producteurs indépendants qui constitue le noyau de la sans-culotterie sectionnaire. Mais des clivages existent, en même temps que des solidarités se dessinent, des alliances durables ou momentanées. Sur le terrain même, la position ambiguë de certaines sections, ainsi la 7 par exemple où cohabitent l'échoppe et la boutique, partagée entre jacobins et fédéralistes, pourrait s'expliquer par cette sorte de position frontière.

18Qu’on ne me fasse pas dire qu’il n’y a pas un fédéralisme « populaire » alors même que la mobilisation sectionnaire, avec ses phases d’invasion et sa masse mystérieuse d’« indéterminés », continue à interroger. Il y a une piétaille fédéraliste, soit dit sans mépris. Nous pouvons la découvrir sur quelques listes ponctuelles qui donnent des aperçus divers : voyez par exemple une poignée de volontaires de l’armée départementale – 33 c’est peu et toute référence aux bataillons de 1792, des Fédérés ou volontaires serait caricaturale. Malgré tout… nous y dénombrons un négociant, mais 8 commis (27 %), 3 détaillants, 8 artisans, 2 fabricants et 3 salariés, si tant est qu’on puisse incorporer sous cette dernière rubrique un « fainéant ». Ces volontaires ne sont pas bien jeunes – un quart de moins de 30 ans, un sixième de plus de 50, soit 60 % d’adultes de 30 à 50 ans, majoritairement mariés. Injustement peut-être on les voit mal tenir le front dans les rangs des bataillons fédéralistes.

19Puis voici, autre exemple, les combattants de l’affrontement ouvert des deux Marseille, les 23 et 24 août 93, lors de l’attaque menée sur la section 11, soulevée contre le pouvoir des sections. On dénombre dans un camp neuf jacobins dont le profil est sans surprise (même s’il s’y égare un négociant !) : deux cordonniers, un menuisier, deux tailleurs de pierre, un « travailleur ». En face se présentent une soixantaine de fédéralistes (59). Pour n’être pas absent dans leurs rangs, le monde du négoce (2 négociants et 4 commis) se limite à un dixième, les services et professions libérales – 11 participants, soit 18 % se mouillent un peu plus, et de même une demi-douzaine de « bourgeois », mais outre 3 à 4 salariés, un portefaix et un paysan, peu d’artisans (4), le noyau dur est fourni par quatre capitaines de navire et neuf marins de base qui forment en tout près du quart des effectifs. Ces combattants sont des gens mariés pour 90 %, plus de la moitié sont natifs (54 %) et au total deux tiers sont provençaux. Avec 41,8 ans de moyenne d’âge, dans une troupe où 20 % seulement ont moins de 30 ans et 10 % plus de 60 : voilà le profil inattendu des participants d’une sévère bagarre de quartier, où les marins qu’on n’avait jamais vus dans les assemblées sortent de la section 17 pour chercher noise à leurs voisins de la 11, sur la hauteur.

Jacobins et fédéralistes : du pareil au même ?

20Au final, on ne peut se dispenser de trancher dans un débat, ouvert dès l'époque, mais dont l'historiographie des dernières décennies semblait avoir tiré des conclusions abouties, sous la plume de M. Kennedy et surtout celle de J. Cameron, même si sa thèse a eu une audience plus modeste. C'est une lecture du mouvement fédéraliste aujourd'hui largement reçue et banalisée qui s'y exprime dans sa conclusion « the remarquable similaritary between the social composition of the sections and that of the club give the political interpretation preference over the social one. »

21Pour en arriver là, le chercheur américain, à une époque (1971) où l'on n'avait pas encore récusé outre-atlantique la quantification à la française, mais en contestant ses conclusions classistes, avait confronté la sociologie du Club établie par Michael Kennedy, au corpus qu'il avait lui-même rassemblé sur les Sections marseillaises. Compilation plus qu'honorable de 3 405 Marseillais, dont 1 601 identifiés, mais dont la récolte s'était faite de façon peu convaincante, associant un quart d'individus ayant assumé des positions de responsabilité, à une « base » rassemblée de façon impressionniste. Si l'on ajoute que la ventilation des statuts sociaux a été faite suivant les codages hérités de Crane Brinton sommairement remaniés, on reste à la fois émerveillé et dubitatif devant le verdict final : faisant passer la frontière entre la bourgeoisie et les groupes populaires soit, entre « Upper Third Estate » (ou Upper Middle Class) et Lower Middle Class, Cameron gratifiait la première nébuleuse de 54,98 % des effectifs chez les Clubistes, et 53,7 dans les sections, identifiés aux fédéralistes : bonnet blanc et blanc bonnet, c'est ailleurs que dans la différence des comportements sociaux qu'il importe selon lui de chercher la source des conflits. Ce que je suis prêt à prendre en considération, mais sur fond de traduction idéologique d'antagonismes sociaux dans leur double ancrage, local et national.

22Marseille a été entre juillet 1792 et l'été 1793 le champ d'une bataille qui implique essentiellement les sections mais aussi, en premier rang, le Club de la rue Thubaneau. Comment la symbiose initiale entre la société populaire et les sections qui se disent initialement ses filles a-t-elle fait place à un antagonisme débouchant sur une lutte sans merci pour le pouvoir, c'est là un problème auquel nous sommes mieux armés pour répondre dans le cas des sections que dans celui du club, faute de pouvoir suivre finement l'évolution du recrutement de ses cadres comme de ses militants. Il est légitime de souligner (comme le fait Cameron) la différence qui oppose les deux structures, associative du Club, ouverte dans les sections à tout venant, à partir d'une certaine date et par là même plus perméable aux courants et contre-courants. En dehors des ruptures massives, l'explosion de l'été 1792, la purge et la régénération de l'automne 1793, les tableaux échelonnés des membres du Club ne sont que des arrêts sur image espacés, et souvent ponctuels.

23Si l'on se reporte aux évaluations fournies par Michael Kennedy et par Dominique Radiguet sur le recrutement du Club en 1792-93, telles que nous les avons déjà présentées, pour les comparer au profil des fédéralistes, l'évaluation globale durant la séquence toute entière, proposée par le chercheur américain fait encore apparaître dans le club une forte présence des milieux du commerce et singulièrement du négoce, alors que le groupe de ceux qui manifestent en septembre leur fidélité jacobine amorce le basculement démocratique qui va prévaloir dans les mois suivants.

	M. Kennedy : clubistes 92-93 (894 cas)	D. Radiguet : clubistes fin 93 (208 cas)	Fédéralistes (1 394 cas)
Artisans	34,2%	56,5%	26,9%
Commerce négoce + commis	20,7 13,9 + 11,1 } 45,7	11 4 + 0,5 } 15,5	32,7

24La différence entre les deux premières estimations tient à ce que le chercheur américain prend en compte du 10 août 92 à l'automne 93 tout ce qu'il a récolté d'après les listes – pétitions, adresses – qu'il a pu rassembler, alors que la chercheuse provençale, dans un échantillon que sa modestie fragilise sans la disqualifier, cible les jacobins à la veille et juste au lendemain de la crise fédéraliste : les durs qui se comptent avant que le retournement de la conjoncture politique ne suscite dans leurs rangs un nouvel afflux, momentanément spectaculaire.

25Cependant, si l'on prend en compte cet arrêt sur image momentané, il confirme de façon plus directe encore que le test de la domiciliation géographique la frontière sociologique qui sépare jacobins et fédéralistes. Michael Kennedy, à qui nous devons faire confiance dans l'attente d'études plus poussées à venir (Steven Clay) date des lendemains de l'insurrection, l'explosion numérique et la démocratisation spectaculaire des effectifs du club, ainsi qu'on l'a vu précédemment, décomptant plus de 3 500 clubistes, parmi lesquels 62,3 % appartiennent au monde de l'artisanat et des activités industrielles, avec effondrement du négoce et des bourgeois comme des professions libérales, la « boutique » (shop keeping) restant stabilisée à hauteur de 20 %. Même s'il avance que cette évolution était déjà amorcée entre 1792 et 93, la prépondérance de la bourgeoisie (« upper middle class ») n'était pas encore remise en cause (passée de 72 à 63 %). C'est là que le besoin d'une approche chronologique plus fine, comparable à celle que nous avons menée au jour le jour dans les assemblées sectionnaires, se fait sentir. À partir de quel moment le recrutement du club s'est-il à la fois démocratisé relativement, se concentrant sur le noyau d'une sans-culotterie où prédomine la sphère de l'artisanat au détriment du négoce et des élites de la fortune ? Jusqu'à quel niveau de responsabilité à la tête de la société cette évolution s'inscrit-elle ? Kennedy qui a pu mener l'identification professionnelle de trois quarts des cadres qui ont assumé des responsabilités (64 sur 86, soit 74 %) entre juin 92 et 93, y décompte encore 8 négociants, 3 bourgeois, 10 hommes de loi, 10 « enseignants » – soit une moitié, pour un nombre « insignifiant » d'artisans. C'est ici peut-être que la convergence serait la plus poussée avec le groupe des « cadres » que nous avons vu s'imposer presque exclusivement un temps (la « séquence 3 » de l'hiver 93) dans la tenue des sections, avant qu'ils ne soient débordés au printemps par la poussée fédéraliste. Mais n'oublions pas que la structure « fermée » du club,

jusqu’à un certain point n’est pas non plus monolithique, divisée entre faction girondine et montagnarde, même s’il est évident que la décentralisation du réseau sectionnaire se prête beaucoup plus à invasions, mobilité intersectionnaire comme cela a été dit sur le champ, et comme nous aurons à le prendre en compte. On ne peut parler d’une géographie clubiste (ou jacobine ?) dans la ville comme il y a une géographie sectionnaire. Sur ce point, Kennedy assez flou affirme que dans les années « pré fédéralistes » les jacobins sortaient des sections 1 à 12, globalisation peu convaincante, qu’il ne voit faire place qu’à l’automne 93, après le rétablissement du club à une concentration dans les sections 9, 11, 13,15, où nous retrouvons le noyau dur de la résistance au fédéralisme.

26Voilà du moins qui engage avant de passer à un autre niveau d’enquête, à évoquer en termes dynamiques ce que j’appellerai la bataille de Marseille, ou comment s’est mis en place l’affrontement des deux blocs, durant les mois précédents. Qu’il y ait des sections plus fréquentées, plus actives et visitées que d’autres, c’est ce que nous nous sommes attaché à décrire à partir de notre échantillon. En les retrouvant, en fin de course, ou presque, nous n’entendons pas les figer dans un diagnostic péremptoire sans prendre en compte l’évolution de leurs attitudes.

La bataille de Marseille

27Un relevé des prises de position des différentes sections à partir des études qui ont été menées sur elles (Genta, Cameron, Guilhaumou) ne prétend pas être en quoi que ce soit exhaustif au fil de quelque 120 occurrences glanées, mais il permet de visualiser dans le temps et dans l’espace urbain une trajectoire moins linéaire que ne le suggère la carte finale des deux Marseille affrontés.

28Le tableau et le jeu de cartes que nous proposons, recensant les prises de position notables dans un sens ou dans l’autre au fil de la maturation du conflit, permet à première lecture de hiérarchiser les sections suivant leur degré d’initiative : de 0 à 14 interventions pour une moyenne d’un peu moins de 5, les leaders de la prise de parole se mettent en valeur : sections 1, 2, 10, 3, 5, 6, 24 dans le camp fédéraliste, partagées dans le cas de la 3 et de la 7, « jacobine » dans celui de la 11 ou de la 13, les plus explicites dans un camp du refus peu loquace (9, 12, 14). Puis il y a les sections muettes ou presque, hors des adhésions unanimistes : périphériques (21, 22, 23) ou populaires sur la rive nord du Lacydon (12, 16, 17, 19) et plus curieusement la 8 ou la 9 au centre-ville où la parole est portée principalement par les sections 1, 2 et 10. Cette géographie a été signalée par Jacques Guilhaumou qui insiste sur le rôle d’initiative de la 10, épicentre du mouvement, elle recoupe globalement la carte bilan des prévenus d’activité fédéraliste, comme à l’inverse s’y inscrit le môle de la résistance jacobine sur la butte des Carmes. Mais on relève des nuances ou des hésitations, ainsi dans la section 7, fort active mais qui apparaît comme un site frontière, sociologiquement et idéologiquement.

29Dans le temps, il apparaît que les jeux ne sont pas faits d’entrée : l’influence de porte-parole, on l’a fait remarquer, n’est pas déterminante si l’on considère qu’Isoard est issu de la section 10. De même, ne saurait-on justifier l’étiquette de la section 13 comme celle des frères Savon (même si

elle a tenté sans conviction de les protéger). Mais il est remarquable au contraire de voir cette section, comme la 1 à l'origine du Tribunal populaire en septembre 1792, et de même de la retrouver associée à la 12, la 8 et la 1 dans la dénonciation précoce des excès des Marseillais dans leurs expéditions civiques. Également, la section 11, future chef de file de la résistance jacobine, s'inscrit-elle précocement dès la mi-avril dans les attaques contre le maire Mouraille et la dénonciation de Savon et ses complices. En pointe des initiatives en février, la 7 le demeure jusqu'en mai, associée à la 1, la 2 et la 10. À l'inégale persévérance dans l'émission des adresses et des soutiens, on anticipe les fléchissements, voire le revirement d'attitudes. Jusqu'au 20-21 mai, la 13 félicite Barbaroux et dénonce Marat, le 10 juillet elle sera avec la 14 la première à demander le retrait des troupes de l'armée départementale, avant de s'associer en août à la révolte ouverte contre le pouvoir fédéraliste animée par la 11, dans une nébuleuse associant la 9, la 11, la 12 et la 13.

30Résumant en quelques traits, sans prétendre innover, les péripéties de la « bataille de Marseille », nous mettons un terme provisoire à ces entrées successives sur la scène des participants collectifs, intrusions des foules dans les premiers stades, « ponctions » des levées d'hommes (mais aussi à l'inverse de l'émigration commencée), structuration du mouvement dans le cadre de la Société Populaire, posant le problème de la symbiose un temps incontestée entre le Club et les sections, puis de la rupture qui se creuse, à partir de quand ? Novembre, décembre… jusqu'à avril où va prendre consistance ce courant fédéraliste mûri au sein des sections, qui n'est pas un artefact, affichant un profil sociologique à la fois affirmé et complexe : est-il simplement la revanche momentanée dans une conjoncture nationale et locale de l'« oligarchie mercantile » appuyée sur la nébuleuse de ses dépendants traditionnels ou occasionnels, est-il au contraire l'expression d'une entrée massive en politique d'éléments nouveaux, ceux mêmes qui depuis l'été 92 ont commencé à envahir les sections, et dont les flux et reflux ont déstabilisé les cadres organisés du mouvement révolutionnaire qui avaient assuré l'hégémonie du Club ?

Prise de position pro ou antifédéralistes

Sections	09/92	02-03/93	04/93	05/93	06/93	07/93	08/93	Total Pro-fédéralistes (P)	Total Anti-fédéralistes (A)	Total Indé-Terminés (I)	Total
1	1P	2P	5P		1P	1P		10			10
2			4P	2P		2P	1P	9			9
3			1P	3P, 1A,1I		1A		4	2	1	7
4				2P, 1A		2P		4	1		5
5				2P		2P		6			6
6				2P, 1A		1P, 1I		4	1	1	6
7		3P		5P	1P			12	2		14
8	1P		1P			1P		3			3
9							1A		1		1
10			4P	3P		1I		7		1	8
11			2P				3A	2	3		5
12	1P		2P, 1I				1A	2	1	1	4
13	1P		1P	2P		2A	1A	4	3		7
14			1P			2A	1A	1	3		4
15			2P	1P			1P	4			4
16							1P	1	1		2
17			1P					1			1
18		1P				1P	1P	3			3
19			1P	1A		1P		2	1		3
20											0
21			1P	1P		1P		3			3
22								2			2
23								3			3
24								6			6
Total								93	19	4	116

P désigne une adresse pro-fédéraliste, A une adresse antifédéraliste et I les indéterminés

31Dans l’analyse fouillée et proprement révolutionnaire qu’il donne du cas marseillais, Jacques Guilhaumou emprunte aux acteurs de la crise de 1793 le thème de l’affrontement des « patriotes du 10 août » et des « patriotes de 89 », qu’il rencontre chez certains protagonistes majeurs, comme Isoard s’irritant le 20 décembre 92 : « C’est encore 92 qui a voulu attaquer 89. » Dans quelle mesure le suivi des sections auxquelles nous faisons retour cautionne-t-il le déroulement des étapes des républicanismes marseillais et l’échec des « notables jacobins » radicaux face aux « soi-disant patriotes du 10 août » entraînés dans la spirale du fédéralisme ? Où la simplicité primitive de l’analyse quantitative s’affronte à l’analyse du discours.

32S’ouvrant sur les décomptes de la violence populaire sous ses formes spontanées puis organisées, ce chapitre qui a inscrit la vie des sections dans le cadre englobant de ses contacts, rencontres et avatars, jacobins fédérés ou fédéralistes, s’achèvera par un retour à l’ultime « journée » révolutionnaire celle du 5 vendémiaire an III, baroud d’honneur du jacobinisme organisé, dernière foule révolutionnaire.

33On décompte parmi la centaine d’émeutiers jugés, très peu de cadres et de bourgeois, deux tiers à peu près d’artisans (dont un tiers de salariés). Quelques groupes se distinguent : cordonniers, maçons, portefaix. Une singularité conjoncturelle : une quinzaine de militaires, des gendarmes jacobins. Ce groupe est jeune, avec une moyenne d’âge de 28 ans, 8 sur 10 de ses membres savent signer, score remarquable.

34Les accusés ont une vive conscience d’appartenance sociale puisqu’ils récusent le jury en demandant qu’il ne s’y trouve « ni commerçant, ni commis, ni propriétaire, mais des ouvriers comme eux ».

35Voilà bien une invitation à un arbitrage final.

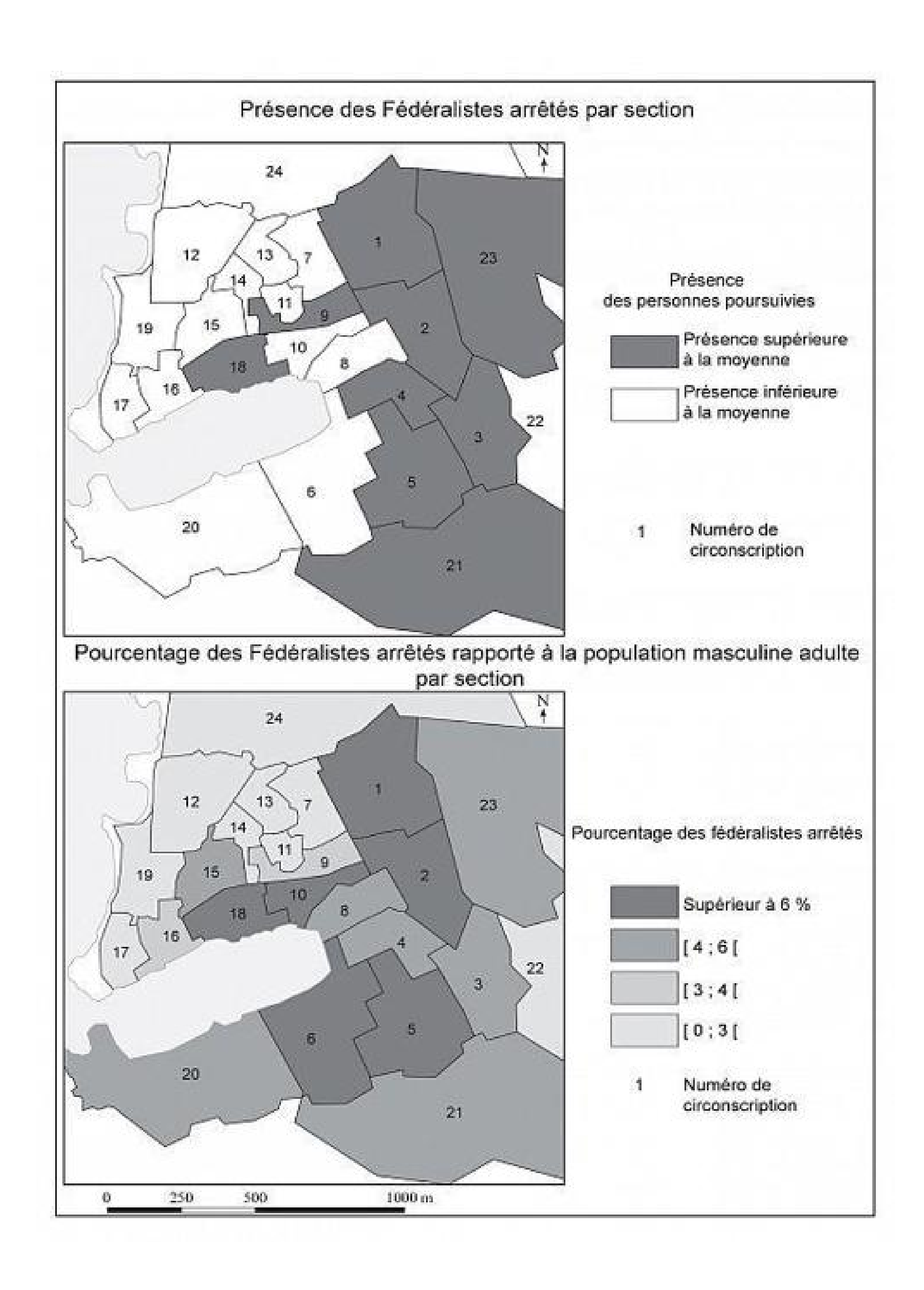


Planche 31 - Présence et pourcentage des fédéralistes arrêtés, par section

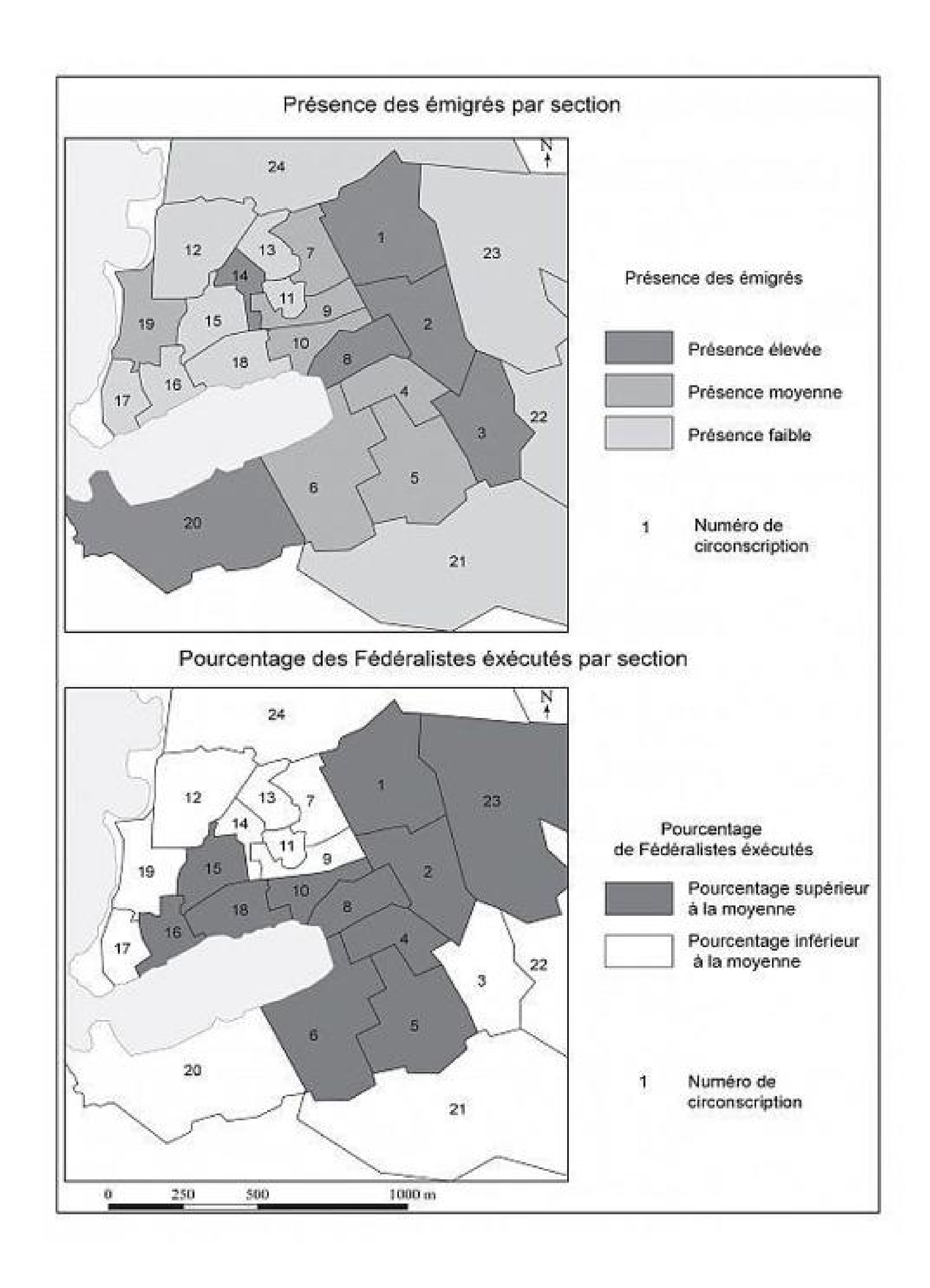


Planche 32 - Présence des émigrés et pourcentage des fédéralistes exécutés, par section

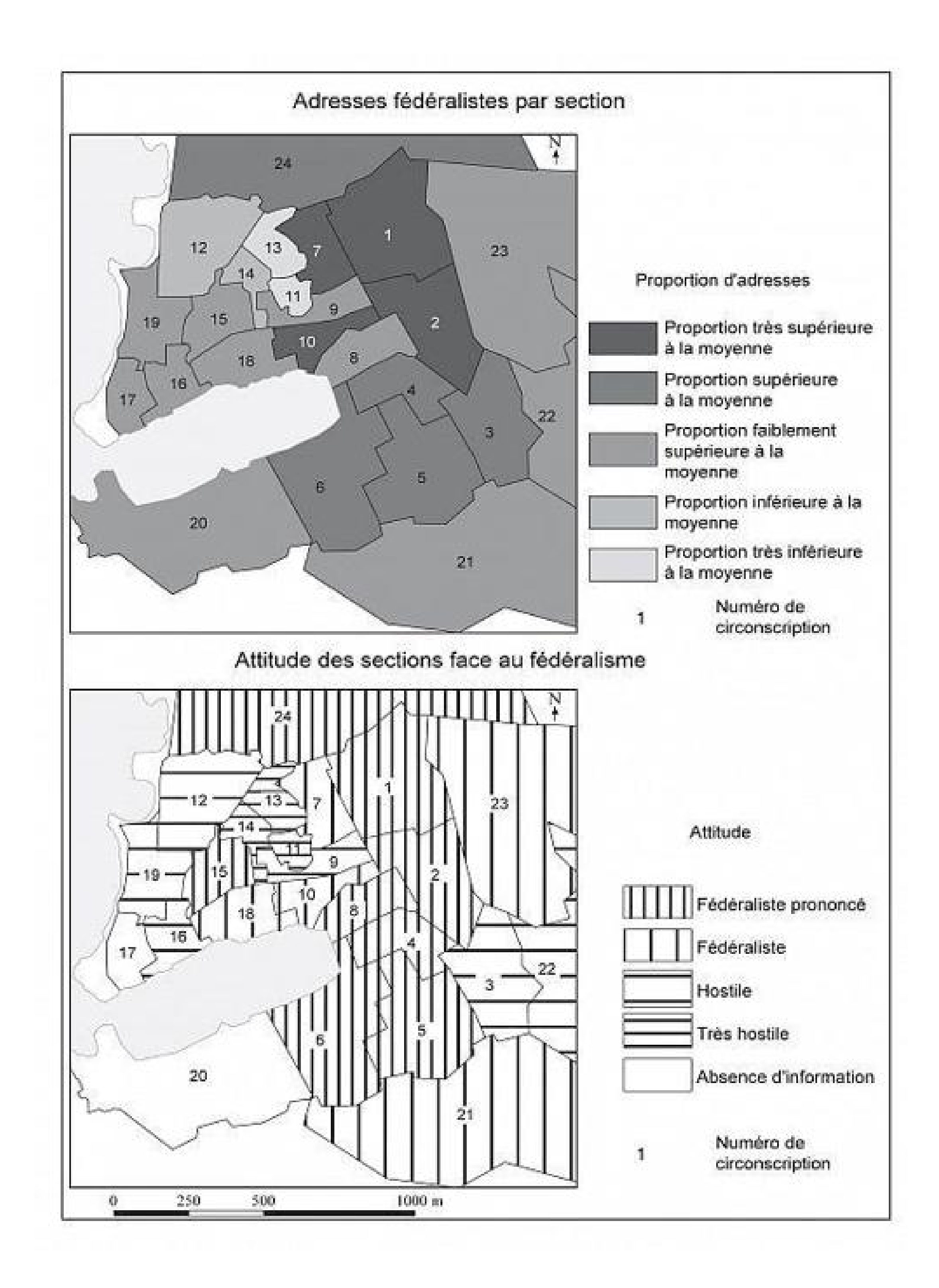


Planche 33 - Adresses fédéralistes par section et attitude des sections face au fédéralisme

Notes

1 « Les portefaix, les marins, les ouvriers du port sont aussi aristocrates, aussi égoïstes que les marchands. »

Chapitre VII. *Trois lectures, dont la mienne*

1En adoptant le terme de « lectures » pour ce tour d’horizon final, je me garde de recourir à celui de discours, qui pourrait renvoyer à une approche que je ne maîtrise pas et que j’apprécie sous la plume de Jacques Guilhaumou, dont j’ai tenté d’assimiler le travail pionnier sur Marseille républicaine (j’en reparlerai *in fine*). J’espère ne pas trop défigurer sa pensée, en proposant en première étape de l’enchaînement annoncé un commentaire sommaire de la lecture des événements marseillais de 91-93 telle que les acteurs et partenaires nous la délivrent au fil de leurs déclarations à chaud. Une seconde séquence donnera la parole à une sélection des commentateurs, chroniqueurs, érudits, historiens, essayistes qui depuis le lendemain des faits jusqu’à aujourd’hui ont apporté leur version. Je me suis réservé le privilège d’opiner en dernier dans ce débat.

Les protagonistes du drame désignés par eux-mêmes

2Entre 1789 et 1791, il y a déjà une image faite de Marseille et de ses affrontements violents et de son peuple : reçue à Paris, elle a fait l'objet de débats à l'Assemblée Nationale, où Mirabeau a dû monter au créneau pour plaider le dossier de la capitale phocéenne. Mais sur place elle n'est pas récusée par tous : le major de Beausset à qui cela ne portera pas chance a qualifié le club à son ouverture comme le « réceptacle de l'écume de la cité ». Nous avons suffisamment évoqué les commentaires de Blanc Gilly, patriote précocement repenti annonçant la venue de 500 brigands en juillet 1792 pour ne pas y revenir. Il colporte la représentation d'un ramassis cosmopolite de tonalité exotique. Dans les Nuits de Paris, Restif de la Bretonne qui relate le cauchemar des massacres de septembre 1792 a été éveillé par le cri « Vive la mort » dans lequel il a identifié une voix marseillaise. Les notables marseillais en conviennent, lorsqu'ils tentent de justifier l'une des expéditions sur Aix-en-Provence le 26 février 1792, alléguant l'excitation des « têtes ardentes » de leurs compatriotes.

3Quand les tableaux de foule de ces premières années laissent entrevoir dans leurs aperçus assez indistincts des éléments populaires, les compagnons, les « prolétaires » sortis de la Butte des Carmes le 8 septembre 1792, les femmes aussi, véritables furies ou harengères signalées en ces jours, on peut dire que l'ethnotype du Marseillais est constitué. Au sortir de l'épisode des pendaisons et des exécutions nocturnes de l'automne à l'hiver 92-93, ce ne sont point les expéditions des armées marseillaises d'Arles, à Eyguières, à Salon, qui peuvent améliorer ce portrait charge. Les missionnaires patriotes qui s'en étaient venus depuis 1791 avec le projet d'établir pacifiquement l'ordre et la loi se voient débordés par l'émergence des troubles populaires dans l'espace provençal, et relayés par une génération de militants de nouvelle venue : les patriotes du 10 août et du 21

janvier, plaçant les anciens leaders comme Isoard en fâcheuse position, entre cette surenchère et la protestation dans une certaine mesure également populaire contre les excès de violence terroriste. Et s'il se trouve parfois un clubiste pour se féliciter de l'efficacité du nom de marseillais pour épouvanter les contre-révolutionnaires ou ceux qui seraient tentés de le devenir, le club jacobin partagé entre modérés et radicaux adopte un nouveau langage, que Jacques Guilhaumou désigne sans détours comme un discours de lutte de classes. Aligné sur les positions parisiennes de la Montagne après avoir désavoué Barbaroux et mené campagne contre les « appelants », le Club se réfère toujours dans sa profession de foi républicaine au peuple dont il aspire à être le guide « Notre club qui a toujours été et peut encore être le point central d'où sont sortis tous les traits de lumière et les élans du vrai patriotisme qui se sont répandus dans les sections… » Mais cette initiative lui échappe : à l'extérieur de la ville les dernières expéditions de l'armée marseillaise ont révélé un malentendu sanglant quand les Salonais ont répondu aux commissaires « nous n'avons aucune plainte à faire [contre l'aristocratie bourgeoise] nous ne voulons que la paix ». Mais en ville, d'une section populaire, la 13, émanait le 5 janvier 93 un autre son de cloche « le peuple commence à acquérir des lumières, il commence à comprendre que les ministres, que plusieurs des représentants de la nation qui sont bien nourris et bien vêtus se soucient fort peu de la misère du peuple qui est nu et meurt de faim… » Cette tonalité enragée, ou hébertiste selon que l'on voudra n'exprime qu'une des tendances du mouvement de contestation qui émane alors des sections. Elle est partagée par un certain nombre des dirigeants historiques du club, tel Pâris à qui il sera reproché d'avoir prêché la loi agraire au temps des sections. Les commissaires jacobins estiment s'être heurtés à Salon à « l'aristocratie des richesses [qui] règne dans cette ville, asile d'une infinité de ci-devant nobles et de ci-devant gens de robe qui depuis le 10 août ne pouvant plus conjurer ostensiblement conspirent dans l'ombre ».

4Le spectre de l'aristocratie des richesses n'est en fait qu'une délocalisation dirait-on, de la situation marseillaise ou dans les sections « les patriotes du 10 août » sont nombreux et influents. Les dirigeants du club que J. Guilhaumou classe au rang des notables jacobins tentent alors quand ils proclament Marseille « Montagne de la République », ce qui peut apparaître

comme une fuite en avant, de promouvoir le projet d'un pouvoir révolutionnaire régional qui les fera suspecter un instant de velléité fédéraliste, mais surtout ils adoptent un discours « classiste » qui désigne l'ennemi désormais : l'aristocratie des riches, qu'ils se proposent de réduire par un ensemble de mesures de taxation et de désarmement, malaisément opéré. La désignation passe-partout s'est désormais précisée : alors qu'à l'automne 92 la Société Populaire partagée entre modérés et jacobins avancés avait encore désigné comme aristocrates « tous les particuliers qui empiètent sur les propriétés » (26 octobre 1792), elle reçoit désormais l'appui des représentants en mission, Bayle et Boisset, qui dénoncent les « riches égoïstes et leur orgueilleuse opulence », et confirment la nécessité de combattre les sections aristocratiques (14 août). Dans cette dénonciation, ils ont un temps tenu à laisser la porte ouverte aux sectionnaires de bonne foi « dupes du stratagème des méchants » (28 avril), dénonçant la propagande des aristocrates auprès des ouvriers, mais l'attention se crispe sur les aristocrates déguisés, qui vont être désignés comme intrigants : le terme fait fortune, Jacques Guilhaumou en a donné une analyse lexicologique approfondie, que mérite son ambiguïté même puisque nous allons le voir « récupéré » sans tarder par le camp adverse. Auparavant, laissons une dernière fois ou presque la parole au Club ou ce qu'il en reste en fin mai dans le cadre de son comité central en exil à Salon. Il lance avant de se disperser un ultime appel contre les traîtres et les bourreaux du peuple : les sections sont dirigées par les marchands, des capitaines de vaisseaux et « toutes les personnes riches de la ville », aux fins d'anéantir la société populaire qui a eu le courage de dire que c'était aux riches à pourvoir aux besoins des femmes et des enfants de ceux qui vont verser leur sang au service de la patrie.

5Qui sont les intrigants ? Il est passionnant de suivre la migration du terme d'un camp à l'autre. Dès octobre 92 les commissaires marseillais à Salon s'étaient dits victimes non seulement de l'aristocratie des richesses mais des intrigants. Que ceux-ci soient à l'œuvre dans les sections est évident en mars et avril, et les 11 et 13 mai le club lui-même dénonce leur présence en son sein « riches patriotes du 10 août et du 21 janvier [qui] ont à cœur d'annihiler notre société… dénoncent nos orateurs comme intrigants et se disent honnêtes gens », lorsque les sections lui demandent alors de

suspendre ses séances, il réclame qu'on lui désigne ces intrigants qu'il est censé abriter… Tardive réaction, le 2 juin il sera supprimé après une complète palinodie. Mais il était dès lors largement abandonné pour les sections, et Isoard plus tard évoquera son combat solitaire dans les sections. Une section leader, la 10, avait cependant répondu auparavant le 18 avril à la demande de justification formulée par le club : on était bien conscient, disait-elle, qu'il y eut dans les sections à la fois des aristocrates et des intrigants, et qu'il convenait de surveiller les deux, mais surtout les seconds, car ils étaient plus dangereux que les aristocrates.

6La campagne des sections dès lors bat son plein et le discours sectionnaire contre les intrigants s'affirme alors que la dénonciation des aristocrates s'efface. Elle va connaître son triomphe, si l'on peut dire, alors même que des intrigants triomphent dans les sections infiltrées.

7Qu'il y ait eu un mouvement concerté pour infiltrer les sections et en faire basculer la majorité n'est pas contestable, et a été perçu dès lors comme on l'a vu dans le discours jacobin. Mais du côté même des sections, un témoignage vient dès le 1er avril de la section 3 où un membre de l'assemblée relève la grande affluence de citoyens qui se rendent aux sections, ajoutant en commentaire que cela ennuie les ennemis des sections qui se plaignent que ces « agitateurs mettent la révolution en pièces ». En mars, le club pressait ses membres d'assister aux assemblées sectionnaires pour contrecarrer l'influence des mauvais citoyens. On dispose du témoignage ultérieur d'un royaliste engagé dans les événements, le chevalier de Fontvielle qui a relaté dans ses mémoires comment à sa connaissance les événements se sont enchaînés. Tout commence quand les clubistes se sont divisés en deux factions, dont l'une a quitté le club pour les sections, au temps de l'attaque contre le maire Mouraille, à l'hiver 93. Les plus modérés et talentueux des clubistes s'étant reportés sur les sections, les honnêtes gens s'y portent en foule. Des négociants de haut vol, Samatan, Granier, Seimandy ont persuadé notre chevalier de les rejoindre, ce qu'il a fait dans la section 2, habile couverture à un moment où il craignait d'être arrêté comme suspect. Le caractère concerté de l'opération paraît confirmé par la réponse faite aux représentants en mission, Bayle et Boisset, qui demandaient aux sections d'exclure les nouveaux venus de leurs

assemblées. La 10, en pointe, refuse de se plier à l'exigence d'une carte d'entrée, donnant comme argument qu'il n'est aucun caractère certain pour reconnaître le bon républicain et l'ennemi de la République.

8Plus qu'un argument opportuniste (qu'elle est certainement) telle réponse me semble révélatrice d'un moment dans la montée du mouvement républicain, ses animateurs proclament qu'ils le sont, et même les seuls authentiques : ce dont conviennent sans discussion nos historiens actuels. Il n'en reste pas moins qu'à cette date, les désignations de référence alors cardinales s'effacent. Que deviennent les Sans-culottes ? Un orateur de la section 13 oppose dans son discours les Sans-culottes et les méchants, « monstres qui affichent le titre de Sans-culottes en même temps que ce sont des intrigants qui ne voient que leur intérêt personnel et leur cupidité ». Le Sans-culotte naïf se voit reléguer hors du jeu. Anticipant sur la fin de l'aventure nous ne le voyons revenir qu'*in extremis*, à l'agonie du fédéralisme marseillais, le 20 juillet quand 400 manifestants se regroupent devant le Comité Général des sections au cri de « nous sommes les Sans-culottes ».

9Exit le Sans-culotte… mais qu'en est-il du patriote au sortir de l'affrontement entre patriotes de 89 et 92 ? Isoard l'avait pressenti dès le 20 décembre lors des attaques contre le maire. En juin, le comité central des sections vote que « le titre de patriote de 89 doit être regardé comme mauvais citoyen » (vieux style).

10La parole est aux honnêtes gens. L'expression n'est pas nouvelle, pour avoir été couramment employée, dans une acception positive, ainsi par le maire Mouraille soucieux de prendre ses distances de sa compromission avec les frères Savon lorsqu'il affirmait en janvier 1793 défendre les honnêtes gens contre « la faction vivant de crime et de brigandage ». Mais le terme faisait également partie de la panoplie du vocabulaire de l'exécration chez les jacobins comme chez Bayle et Boisset, englobé dans le paquet modérés, aristocrates, riches égoïstes… honnêtes gens. Réhabilité quand s'efface la marque « patriote du 10 août », le 12 juin 93 le manifeste de Marseille aux républicains français s'adresse aux gens de bien contre les

factieux. En face il ne reste que des fauteurs de trouble, agitateurs de l'ordre, ou simplement de mauvais citoyens quand les sections à leur tour sont désertées dans le cours du mois de juin 93, ou qu'on y demande le retrait de l'armée départementale marseillaise. On ne s'en tient toutefois pas là : de la dénonciation des intrigants, l'escalade des mots conduit à l'anathème porté contre les anarchistes, et au degré supérieur les brigands.

11Le terme d'anarchiste qui s'enfle alors aux dimensions d'un *leitmotiv* n'est pas nouveau, tel qu'il se superpose à celui d'agitateur, imputation moins grave comme n'impliquant pas un système constitué. Guilhaumou et Scott sont d'accord pour faire remonter l'origine de l'escalade aux affaires de Salon où s'est aggravée l'image du commissaire marseillais ennemi déclaré des riches, terroriste en accord avec les pendeurs, un peu plus qu'un tigre de papier, qui détruit celle du missionnaire patriote apportant la paix. Une adresse de la section 24 reprend le réquisitoire contre ces commissaires, leurs pillages, leurs contributions arbitraires, l'apologie de la loi agraire faisant de tout propriétaire un suspect. C'est elle qui lance le terme de l'agitateur à face hideuse, sur lequel la 2 renchérit le 27 avril en déclarant « il est temps que l'anarchie de quelques buveurs de sang cesse, et que revienne le bon ordre ». Cette campagne s'inscrit dans tout un mouvement organisé dont le *Journal de Marseille* de Ferréol Beaugeard est l'organe, et qui inscrit la situation marseillaise dans le contexte parisien de la grande attaque contre Marat et sa « horde sanguinaire ».

12Le 30 mai, à rebours de ce qui se prépare à Paris, les sections 7 et 12 se déchaînant contre Marat tout en affirmant « ni droite ni gauche » ont proclamé la fin du règne des brigands. Mouraille, rappellera-t-on, l'avait affirmé dès le mois de janvier : mais la rancune est longue et le souvenir des pillages et exactions des commissaires, amalgamé à celui des pendeurs est transféré au Club lui-même dont le portrait charge est dressé par la 1, le 2 mai qui le dit plein de criminels échappés de leur pays, cependant que le 3 juin on dresse sa fiche d'infamie « une minorité toujours active, surveillante et audacieuse ». On sait que la répression ne se limita pas au stade imprécatoire, et qu'après les mauvais garçons avérés, Savon et Seytres, les leaders jacobins comme Barthélémy et quelques autres payèrent de leur passage à la guillotine les « crimes » passés des « Marseillais », ce titre

collectif jadis de gloire désormais d'exécration comme une motion de la section 13 l'avait proclamé dès le 7 novembre.

13Au secours ! Les riches reviennent. Sur la lancée des âpres dénonciations de l'aristocratie de la richesse, le Club même divisé lançait encore en décembre 1792 une dénonciation contre les riches et les autorités constituées ; le 17 mars, les trois corps créaient un comité de secours pour taxer tous les citoyens aisés. Mais déjà les choses avaient bien changé, depuis l'hiver 93 où lors du renouvellement du bureau des assemblées beaucoup s'abstiennent « principalement les riches » nous dit-on. Nous avons vu plus haut comme ils ont révisé leur position, dénoncés pour leur propagande auprès des ouvriers, justifiant leur hostilité à la levée de l'armée de 6 000 hommes, dernier rêve des jacobins, par le fait que cela débaucherait les travailleurs du commerce. Mais toutes manœuvres deviennent superflues à partir du moment où les sections publient un « Éloge des riches nos frères » : ces négociants et gens aisés dont le commerce est nécessaire à la prospérité de la ville et qui s'affairent comme certains négociants à alimenter la cité menacée par la disette. Cette attitude se manifeste significativement par deux stratégies contradictoires ou complémentaires : le 26 mai l'industrieuse section 12 a demandé que les assemblées ne se prolongent pas au-delà de 10 heures « car le plus grand nombre sont obligés de se lever tôt ». Mais autre son de cloche : la section 18, prudence oblige, propose quand le climat commence à se gâter, de désarmer les ouvriers. Geste de défiance qui ne fait pas l'unanimité puisque des sections comme la 7 et la 16, de peuplement mitigé manifestent leur refus.

14Et cependant, il faut bien faire un geste : le 8 juin le journal des Sections lance un appel dans la direction de ceux qui ne fréquentent plus les assemblées[1]. C'est à cette époque aussi qu'une section périphérique comme la 24 entreprend une campagne de sensibilisation des habitants du terroir, si traditionnellement négligés : mais il ne semble pas que la réponse des propriétaires ait été massive. En fait, en ces temps où les affrontements de classe se réveillent pour aboutir à la révolte de la section 11 et de ses voisines à la veille de la chute de la ville de Marseille, il est bien tard pour regagner les masses.

15Et c’est ici que l’on se sent, non point gêné mais interpellé : dans cette cavalcade des désignations de nos Sans-culottes par eux-mêmes, où le statut social des participants finit toujours par se dévoiler, mais englobé dans le langage de l’exécration, direct ou enveloppé, aristocratie de la richesse, intrigants, anarchistes, brigands… l’on ne voit point apparaître le rêve et même la réalité d’une expérience vécue peut-être un temps, jusqu’à quel point ? Celle de la souveraineté naturelle dès le 29 mars, fut-elle rajustée en souveraineté relative, celle de la proclamation de la reprise de la parole, au nom du droit de résistance à l’oppresseur.

16« La société républicaine est aujourd’hui confondue dans les sections » a-t-il été proclamé le 11 mai. Souveraineté, république indivisible, respect des personnes et des propriétés, sûreté, résistance à l’oppression : une certaine idée du peuple, réunion de citoyens dans ses assemblées permanentes a été proposée, fut-elle assez vite désavouée dans la pratique quotidienne.

17À quelles réalités dans les pratiques et dans les têtes ont répondu ces affirmations, ces proclamations ? Avant de passer en revue ce qu’en ont écrit les historiens jusqu’à nous-mêmes, rappelons au moins quelques-unes des évaluations portées à chaud par des acteurs ou des témoins privilégiés au cœur de la crise.

18Le 11 pluviôse an II, Moyse Bayle, représentant en mission, écrit à Barère au Comité de Salut Public « Il n’y a à Marseille que les négociants hommes de loi et une portion de citoyens égarés qui aient fait la contre-révolution. » Reprise mais *a minima*, de la dénonciation ciblée de Bayle et Boisset, comme de celle que portaient les jacobins de l’été 93.

19Marc Antoine Julien, l’un de ceux qui raisonnent et analysent à distance obtempère « La masse même des patriotes du Midi n’est pas à la hauteur de la République, il faut porter la Lumière dans ces contrées trop éloignées du Centre ». À cette pédagogie rééducatrice, Fréron qui arrive avec ses gros sabots dans la « ville sans nom » reconquise ne croit pas : « Marseille est incurable à moins d’une déportation et d’une transfusion d’hommes du

Nord ». Il n’en aura heureusement pas le loisir, ni des moyens à hauteur de ses ambitions.

20La parole est désormais aux chroniqueurs du siècle suivant qui vont adopter un autre style.

Historiens à la barre du xixe siècle à nos jours

21Dans les écrits des historiens marseillais du xixe siècle, proches encore des faits et de la mémoire, on puise une information irremplaçable sans doute au niveau d'une chronique engagée quelles que soient ses prétentions, mais partiale partagée entre un orgueil municipal et l'âpre dénonciation des forfaits d'une révolution venue d'ailleurs, comme de ses relais locaux. Lourde (1839) ou Lautard (1844) constantes références, transmettent sans trop de nuances la condamnation transmise, les clichés reproduits depuis Blanc Gilly et les chroniqueurs locaux, contre-révolutionnaires. Chronique de violence populaire, avec ses martyrs, les pères Nuirate et Taxy, le curé Olive, et ses pendeurs, les frères Savon, avant le déferlement de la Terreur et des exécutions massives qui frappent la classe riche et éclairée, les négociants élite de la cité, fondements de sa prospérité. Le vieillard Samatan, qui a aidé de sa fortune les Marseillais monte à l'échafaud malgré son âge. À ce réquisitoire de la légende marseillaise, il y a des contreparties, l'éloge de ceux qui se tiennent bien, détenteurs de la tradition, des solidarités professionnelles, familiales et religieuses : ce sera le monde de la mer mais aussi les portefaix (avec quelques bémols). Dans le camp révolutionnaire, les équipes municipales, sujet sensible à Marseille, sont diversement jugées. Monsieur Martin accompagné de Madame est un personnage respectable qui se retire dans la dignité, à l'inverse, Mouraille l'astronome fourvoyé en politique n'échappe pas à une appréciation méprisante pour ses fréquentations plus que douteuses. Des héros se détachent, des jeunes, Rebecquy ou Barbaroux porte-parole emblématique qui a su galvaniser les « 500 Marseillais qui sachent mourir »… À côté des héros individuels, héros collectifs : civils ou militaires, les historiens républicains de la seconde partie ou de la fin du siècle ont à cœur en réhabilitant la mémoire des fédérés du 10 août, qui ont imposé à Paris la Marseillaise comme le chant national, de corriger l'image d'une bande de métèques basanés et violents.

22Dans ce simple rappel, on sent que notre Sans-culotte dans ses sections peut avoir quelque peine à trouver sa juste place. On évoque plus volontiers le club de la rue Thubaneau, un mauvais lieu déjà serait-on tenté de dire, même si les chroniqueurs n'ignorent pas l'afflux qui se porte sur les sections à l'été 1792 et plus encore à la veille du soulèvement fédéraliste. Mais la problématique générale du Fédéralisme, que l'ouvrage de Wallon introduit dans l'historiographie de la Troisième République, va trouver à Marseille un commentateur érudit qu'il convient de saluer en la personne de Georges Guibal, représentatif d'une érudition universitaire digne de l'époque positiviste. Son récit événementiel porte son âge, il n'en a pas moins fourni une trame de référence, un canevas qu'on a pu discuter, ainsi sur une périodisation qui a l'audace de parler d'un fédéralisme jacobin : après s'en être offusqué on y revient aujourd'hui. Des premières années du xxe siècle aux années 1960, le chantier somnole, même si Pierre Guiral a fait soutenir en 1959 à l'une de ses élèves, Mademoiselle Genta, un mémoire – un « diplôme d'études supérieures » – sur les sections marseillaises. Travail estimé de ceux qui ont pu le consulter, mais encore l'esquisse d'une esquisse.

23Lorsque je me suis attaqué au chantier du « Sans-culotte marseillais » dans l'idée d'en faire une thèse comme je l'ai relaté dans mon introduction, entre 1962 et 64, puis d'en faire progresser le chantier par mes recherches et celles de mes élèves dans les années suivantes (de 65 à 86), j'ai pu constater au fil de mes efforts inaboutis que le chantier s'était peuplé. Marseille est devenu dans les années 60 le lieu d'un grand rendez-vous, un peu comme Venise dans le conte de Voltaire, à cela près qu'on n'y venait pas pour le carnaval, mais plus sérieusement pour y faire des thèses, plus rapidement qu'en France, encore que celles que je vais évoquer soient le fruit de recherches très documentées.

Au rendez-vous des Anglo-Saxons

24J’ai eu l’occasion d’en utiliser certaines au fil de ces pages, si je les reprends ici ce n’est pas dans un seul souci historiographique et critique, mais pour les points de vue et interprétations que j’entends désormais confronter. La première vague fut anglo-saxonne, britannique avec William Scott, élève de Richard Cobb, américaine avec John Cameron et Michael Kennedy, le premier élève de G.V. Taylor à l’Université de North Carolina, le second formé à Cornell University. Alors, comme on l’a vu, maîtres et chercheurs français défendaient des chasses gardées, mais c’est sans gêne que Taylor ou Cobb émancipés eux-mêmes de la tutelle des maîtres, envoyaient leurs élèves à la conquête du vieux continent, au risque de les voir se marcher sur les pieds, comme on pourra en juger. Y avait-il l’arrière-pensée, consciente ou inconsciente, à défaut de s’attaquer à la citadelle parisienne d’Albert Soboul et à ses Sans-culottes de porter un coup d’estoc par une offensive en flanc à la lecture « jacobine » ou sociale dont on avait imposé le modèle ? Je n’ai pas connu Cameron et Kennedy, à peine entrevu Scott, chercheur secret. Les deux premiers ont dû communiquer puisque Cameron utilise les comptages de Kennedy, dont la thèse a été publiée en 1973 après avoir été achevée à peu près simultanément avec la sienne restée inédite en 1971. De son maître William Scott a hérité une solide aversion à l’égard de la quantification et des approches sociologisantes considérées comme une mode française, de même que le rejet des clichés reçus propres à alimenter une lecture classiste : qu’ils aient été mis en forme à Marseille par Bayle ou Boisset dénonçant l’aristocratie marchande, ou en écho à Paris par Danton pourfendant l’oligarchie mercantile. En même temps qu’il récuse les comptages et les listes, l’historien britannique effectue une tournée précise et complète des sections, au service d’une analyse fouillée de leur affrontement avec le club. Pour lui, le gonflement des effectifs des assemblées n’est pas une évidence générale, l’afflux des « nouveaux » patriotes de 1792 une illusion car ce sont les mêmes acteurs qui se retrouvent de bout en bout, jusqu’après la crise fédéraliste. L’accusation portée contre les riches ne lui semble pas pertinente car les négociants n’apparaissent qu’épisodiquement sans tenir un rôle marquant. Il le justifie

sans éviter le piège de tomber dans un des clichés qu'il pourfend volontiers « Traditionnally the merchant of Marseille was not a political animal ». Pour lui c'est un recrutement inchangé d'éléments de la classe moyenne qui a prévalu où hommes de loi, pédagogues, bourgeois ont conservé une place distinguée, sans pour autant que soient exclus les gens humbles, maçons, tanneurs, portefaix. Cet impressionnisme voulu, d'autant plus paradoxal qu'il accompagne une foule de notations précises aboutit à un scepticisme à l'égard de toute conclusion comme à l'égard des sources, trop fragmentaires et discontinues pour qu'on en puisse faire un usage systématique.

25Des méthodes quantitatives, Michael Kennedy et John Cameron n'ont pas dédaigné de faire usage, ils ont joué le jeu, surtout le premier de la collecte des sources sérielles et de leur exploitation précise, non exclusive d'une critique de leur validité et de leurs lacunes. Sur le recrutement du club nous sommes (je suis) redevables aux évaluations de M. Kennedy, auxquelles mes sondages complémentaires ne sauraient se substituer. Reste le différend sur le code de lecture, clef de l'exploitation de ces listes : un débat sur lequel je ne veux pas revenir pour l'avoir évoqué en lieu et place, mais où il me semble que Kennedy et Cameron (qui lui emboîte le pas) ont été victimes de leur docilité à l'égard du codage hérité (fut-ce avec des ajustements) de Crane Brinton. Chacun assume ici la responsabilité de son système de référence : chez Kennedy le souci d'une approche sociale subsiste, qui scande les étapes du recrutement du club, il ne minimise pas le rôle des poussées de fièvre du mouvement populaire même si, à la tête du club, il conclut dans le sens de la stabilité des leaders : « les mêmes qui dominaient avant la rébellion gardèrent la direction des affaires durant la Terreur ».

26J'aurai moins d'indulgence à l'égard de John Cameron, avec qui je suis en posture d'entamer, après cinquante ans écoulés, un débat plus direct encore qu'avec les autres, puisque c'est du mouvement sectionnaire précisément qu'il entend partir aux origines du fédéralisme. Mais outre la codification sociale maladroite qu'il partage avec Kennedy, il pèche, me semble-t-il dans la constitution du corpus. Je ne saurais lui faire reproche de n'avoir pas mené l'enquête dont je présente avec scrupule les éléments rassemblés : mais il a associé à une liste des cadres officiels des sections,

une sélection impressionniste d'éléments glanés sans système représentant la base, et donné l'ensemble comme représentatif du mouvement sectionnaire. De telles manipulations autorisent l'obtention de résultats aussi miraculeux que ceux qu'il avance dans sa comparaison de la sociologie du club et de celle des sections gratifiant une bourgeoisie composite d'un même score (53 ou 54 %) à une unité près, pour conclure sur la « remarkable similarity between the social composition of the sections and that of the club give the political interpretation preference over the social one ». J'ai apprécié dans le travail de J. Cameron la statistique des fédéralistes présentée avec un souci d'honnêteté scrupuleuse comme reflet d'une source, celle de la répression : on avance ici dans la clarté, et non dans le parti pris anti-classiste qui s'est dévoilé précédemment.

27Les approches monographiques ponctuelles des chercheurs anglo-saxons des années 60-70 ont déblayé le terrain, me permettant à moi-même de baliser les points d'accord et de désaccord, que ce soit sur la place des affrontements de classe aux origines du fédéralisme, en passant à l'identification et l'importance respective des acteurs sociaux, pour évaluer le dynamisme, entre continuité et ruptures, du mouvement social. Une étape a été franchie depuis lors, où de nouveaux chercheurs d'outre-manche ou d'outre-atlantique ont été amenés à revisiter le chantier du fédéralisme marseillais à titre d'illustration dans le cadre d'approches synthétiques sur cette problématique générale. C'est qu'elle est revenue sur le devant de la scène, dans les années 1980 et 90, en reflet de l'intérêt porté alors dans un contexte historique voire politique au problème du ou des fédéralismes.

28Parmi d'autres, en choix inévitablement sélectif, j'appelle à la barre Colin Lucas et Allan Forrest. Colin Lucas a travaillé sur le Sud-est en révolution, sans trop tomber dans le piège de Marseille, qu'il a fréquenté, il prend du champ dans sa contribution à l'ouvrage dirigé par Jean Nicolas sur « Mouvements populaires et conscience sociale » (1984-85) livrant une réflexion sur « Résistances populaires à la Révolution dans le Sud-est » qui s'ouvre habilement sur une citation de Carnot tirée des mémoires de Thibaudeau « Tu n'as pas idée de ce pays-là, il ne ressemble à aucun autre. Tout y est terroriste ou royaliste. À Dijon ou à Poitiers on raisonne, on s'explique, à Marseille on commence par le poignard ». Cette boutade était

bien faite pour Thibaudeau qui quitta Marseille en 1814 par les toits de sa préfecture ! Colin Lucas redouble l'effet en abordant à partir du cliché de la violence marseillaise la revue des composantes du tempérament méridional. Accordant une grande attention au monde rural, il n'en dissocie pas les villes et parmi les points chauds – Nîmes, Avignon, Toulon – Marseille tient sa place, où le mouvement fédéraliste apparaît comme un moment de vérité. Colin Lucas n'est pas aussi « anticlassiste » que nombre d'historiens anglo-saxons : il reconnaît l'importance des clivages verticaux, qu'on pourrait désigner comme lutte des classes, il ne finasse pas pour exonérer l'aristocratie mercantile du grand port. Mais il invite utilement d'abord à affiner les approches sociales : l'artisanat n'est pas monolithique, au sortir du régime corporatif il y a les perdants et les gagnants, et des artisans pro ou contre-révolutionnaires il en rencontre à Marseille comme dans les villages. Puis il insiste aussi sur l'existence des clivages horizontaux, et de leur complément, les solidarités, qu'il décline en termes de solidarités de quartier, de solidarités familiales, de clientèles. Autant d'incitations que nous sommes prêts à suivre. Il invite à une mise en espace large des affrontements lorsqu'il évoque les groupes armés en 1792-1793 sortant des places fortes jacobines : comment ne pas penser aux armées marseillaises telles que Jacques Guilhaumou les a redécouvertes au fil des « promenades civiques » de ses héros ?

29Mais plus encore, Colin Lucas esquisse une périodisation qui nous intéresse directement, s'interrogeant sur l'idée que mes recherches sur les mouvements populaires méridionaux m'avaient amené à formuler d'un « revirement » du jacobinisme à la réaction dans les campagnes, l'enrichissant de la problématique alors en vogue de l'anti-révolution, ou de la révolte primitive au service des actions jacobines, il place en 1792 le moment où la monarchie abattue, les jacobins ont pu évincer du pouvoir local les autorités modérées (ou contre-révolutionnaires). À Marseille, quand s'opère le tournant de l'automne 1792 et de l'hiver suivant, au temps des pendeurs et des frères Savon, voici le moment, pour reprendre une expression avancée alors (dans la Drôme non loin de là…) « d'arrêter la main du peuple » pour faire triompher la loi.

30Est-ce là le tournant crucial pour les jacobins marseillais, victimes de leur succès qui ont pris le pouvoir dans les derniers mois de 1792 et les premiers de 1793, quand va se profiler l'émancipation du mouvement sectionnaire ?

31L'argument se retrouve dans l'article qu'Allan Forrest, autre habitué des espaces méridionaux a rédigé sur « Fédéralisme » dans le *Dictionnaire critique de la Révolution Française* dirigé par François Furet et Mona Ozouf (1985) où l'auteur, après avoir tenté de démystifier le malentendu du Fédéralisme vu de Paris, se tourne vers le Fédéralisme de terrain, comme réaction de rejet dans des villes dont les jacobins ont eu le contrôle dans les années précédentes. Mûries sur fond d'affrontements inexpiables, les exactions des clubs se sont donc données libre cours là où les notables locaux avaient échoué à prendre une direction ferme : et ce serait bien le cas de Marseille à la fin de 1792. Allan Forrest évoque en complément le rôle traditionnel à Marseille d'une élite négociante et rentière, mais se garde d'apparaître « classiste » en évoquant le rôle de la boutique et des artisans qui eussent été, dit-il, Sans-culottes à Paris. On n'est pas forcé de le suivre lorsqu'il cite avec sympathie l'essai très américain d'Edouard Fox sur la déroute de « La France portuaire, maritime et commerçante ».

Retour en France en passant par l’Italie

32L’état des lieux dressé par C. Lucas et A. Forrest au fil des années 80 et encore en 89 pour le second, représente une étape dans les relectures successives auxquelles le site de référence marseillais se prête en fonction d’un contexte historiographique modifié dans lequel le primat du social s’efface devant une relecture au politique où les problèmes confrontés aux idées prennent une importance croissante : celui de la souveraineté populaire, de la démocratie représentative, à l’épreuve ou confisquée par les jacobins, confrontée à un sursaut de démocratie directe dans les sections… Lui-même interrogé par les chercheurs : promesse ou au moins esquisse, ou aventure exposée à être instrumentalisée au service des modérés et de la Contre-révolution ?

33Les questionnements qui n’avaient pas échappé à C. Lucas et A. Forrest assument une importance accrue dans les écrits des auteurs italiens qui prennent alors le relais, dans leur style et à leur façon, en ces années où je commence à publier une amorce de synthèse en 1986 (M. Vovelle, *Le Sans-culotte marseillais*, *Histoire et mesure*) et où Jacques Guilhaumou produit ses premiers écrits sur le sujet. Les études des historiens italiens ne raisonnent pas pour autant dans le vague, étayées sur des recherches personnelles en d’autres sites, complétées par une incursion marseillaise. Haïm Burstin dans *La politica alla prova* (1989) s’interroge à partir de son expérience parisienne pour tenter d’identifier les sections comme points de rencontre et d’échange de quartier, réceptacle où se répercutent les moments de tension, les peurs mais aussi les solidarités qui permettent de les exorciser. Devenues des lieux privilégiés pour faire de la politique, elles n’échappent pas aux dérives : rivalités, corruption, accaparement d’autorité par un individu ou un groupe (il signale la belle citation de la section du Panthéon, au 15 ventôse an II, qui définit « l’intrigant »). Sans l’ignorer, il ne concentre pas son attention sur les valeurs et le discours sectionnaire, relevant son « hypersensibilité sur la souveraineté ». Paolo Viola a fait le pèlerinage de Marseille et visité ses archives, il a consacré au cas du grand

port un chapitre, informé dans *Il trono vuoto* (1989) : il débute par le tableau d'une société où en l'absence d'une noblesse « debolissima » c'est la haute bourgeoisie qui domine, les négociants « vere padroni » ont un réseau de clientèle qui justifie la particulière « aridité démocratique » initiale. Les premières années semblent illustrer le succès d'une révolution bourgeoise réussie, mais la grande bourgeoisie écartée doit céder la place à un groupe dirigeant jacobin, qui n'échappe pas dans son expansionnisme à l'escalade de la violence et de la corruption, favorisées par la faiblesse d'un mouvement populaire très faible, où l'originalité du monde de la mer favorise le particularisme, et l'assujettissement à la bourgeoisie commerçante. Pour lui, les sections désertées par les travailleurs ne sont pas de véritables centres d'agrégation démocratique. L'hégémonie jacobine, avance-t-il avec prudence, a été remise en cause par un groupe dirigeant extrémiste « rigidement lié à l'autonomie souveraine de la base sectionnaire ». Le conflit entre le club et les sections tournant à l'avantage des secondes initie une escalade qui conduit au fédéralisme, un retour de la bourgeoisie qui conquiert les assemblées générales « sur l'onde de la mobilisation ultra révolutionnaire », profitant de l'inexpérience du personnel politique jacobin. Viola salue l'importante production idéologique du mouvement sectionnaire sur la souveraineté, absolue ou relative, et la résistance à l'oppression, mais le verdict final est sévère : « seules les sociétés populaires contrôlables et non les réactions exposées aux changements improvisés peuvent poser les bases d'une participation de masse révolutionnaire ». L'idée de souveraineté locale renvoie à un mode de pensée politique totalement dépassé, sinon ouvertement réactionnaire (le concept de société naturelle opposé à société artificielle). Paolo Viola y voit les limites du provincialisme idéologique… et dans cette aventure une utopie de militants de base enragés instrumentalisée par les modérés.

34En 1992, Antonino di Francesco qui a mené des recherches sur Lyon, s'intéresse dans une optique comparative au cas marseillais qu'il a un peu prospecté directement, et surtout à partir des études récentes comme plus anciennes. Il y consacre plusieurs pages denses dans son essai *Il governo senza testa* (p. 297-302, 348-349) au fil d'une étude en parallèle Lyon-Marseille. Il a lu Cameron qu'il invite à redécouvrir sans le critiquer, mais il se réfère aussi aux résultats de mes recherches déjà publiées (article de

1986) sans toujours que je me reconnaisse pleinement dans l'interprétation qu'il en tire. S'il n'exploite pas les pistes offertes, en cette même année 1992 par Jacques Guilhaumou, mais déjà annoncées, il se réfère à Paolo Viola, avec qui il partage l'appréciation portée sur la signification du tournant du 10 août quand le peuple souverain est rentré dans l'exercice de son gouvernement. La défaite du club, privé d'appui populaire fait apparaître à travers l'irruption massive de participants aux sections une « nouvelle onde patriotique » par la participation en force de sujets potentiellement révolutionnaires. Mais que signifie pour lui ce retour de la démocratie directe à Marseille et dans le Midi ? Il l'envisage plutôt en termes de continuité que de rupture, en insistant sur l'importance de la crise économique et de subsistances, qui en 93 comme en 89 crée une solidarité entre le monde de l'échoppe et de la boutique et la classe marchande, « le commerce est leur aliment, de sa prospérité dépend leur bonheur particulier ». De cela découle « la nature populaire du fédéralisme » (p. 351) puisque 50 % des Marseillais accusés de fédéralisme appartiennent au monde du travail et du petit commerce… rappelle-t-il en me citant. C'est vrai que je l'ai écrit. Je n'ai pas conclu pour autant que le cataclysme marseillais était « porteur d'un programme politique alternatif », du moins en termes de progrès démocratique.

35Jacques Guilhaumou, que j'ai réservé pour la fin, mais on le notera après avoir invoqué avec respect et une certaine appréhension la référence à ses approches, va-t-il apporter une touche définitive au débat ? Il affirme attendre de la présente recherche sinon une conclusion, du moins l'esquisse d'un rapprochement entre étude sociologique quantitative et analyse du discours. Je voudrais m'y efforcer, surmonter le sentiment de gêne que j'avais éprouvé de prime abord en découvrant en 1992 « Marseille républicaine » : pour parler très simplement de l'espace entre les deux républicanismes – celui de Monbrion et Isoard dans leurs promenades civiques de 1791 et 92 –, celui du fédéralisme jacobin au lendemain de la reconquête de la ville en septembre 1793 y restait pour moi entouré de mystère sur le pourquoi et le comment du tournant intermédiaire, du conflit jacobins-sectionnaires à travers celui des patriotes de 89 et de ceux de 92. Ceci malgré l'étude attentive que donne Jacques Guilhaumou du suivi de l'histoire des sections entre ces deux dates. Il est vrai que c'est dans cet

intervalle chronologique qui s’inscrit mon enquête, avec toutes ses incertitudes et ses tâtonnements.

36À partir de l’étude du discours et de ses thèmes fondamentaux souveraineté populaire, souveraineté relative, comme des affrontements et des tensions dont les mots d’ordre sont porteurs, Jacques Guilhaumou conclut à l’authenticité d’une expérience démocratique. Ses plus récentes contributions en trouvent confirmation, partielle mais non futile, dans la parole donnée aux femmes (section 4) au fort de l’explosion populaire. Exemple discutable mais qui illustre la difficulté majeure d’arrimer le discours sur les réalités, la réalité bête et brute de la participation et de ce qu’elle peut vouloir dire. De ceci, Guilhaumou est conscient, qui cherche des confirmations et des pistes dans un ouvrage récent, les pages de *L’histoire universelle de Marseille* de l’essayiste Alessi dell Umbria (2006). Non sans brillant, ce travail informé assez superficiellement des relectures critiques actuelles (le fédéralisme terme essentiellement polémique), abusant des recours à des notions aujourd’hui banalisées (la sociabilité méridionale étudiée par Maurice Agulhon) fait appel à des clichés anciens tels que celui de la solidarité propre aux milieux liés aux activités maritimes. Négociants, marins, portefaix et marins pêcheurs, mis dans le même sac reproduisent la vision mythique du monde de la mer, opposée à une analyse classiste de la « plèbe » marseillaise. L’identité marseillaise se trouve ainsi affirmée à peu de frais face au centralisme oppressif dont les jacobins ont été les agents.

37Me voici entraîné sur une voie polémique, injustement sans doute. Imprudemment du moins, car c’est ici que l’on m’attend à l’issue de ce parcours historiographique. En associant lecture attentive et notations critiques ce sont des interrogations que j’ai entendu formuler sur des problèmes ouverts. En les reprenant dans l’ordre à partir des résultats et des hypothèses que j’ai pu formuler, voire réviser chemin faisant, c’est un bilan que je dépose, en m’offrant à mon tour à la critique.

Au cœur de la mêlée, questions et bilans

38C’est sans arrogance que j’assume enfin mes responsabilités. Elle ne serait pas de mise, car je ne délivre pas un verdict.

39D’abord parce que j’ai changé comme on s’en aperçoit : changé au fil des ans – près de 50 ans depuis mes premières incursions, le défilé historiographique que je viens de brosser témoigne que le paysage s’est modifié profondément, sans pour autant que les problèmes de fond aient été résolus. Pour ma part, si je persiste et signe dans la conviction que l’aventure marseillaise est du ressort de l’histoire sociale, comme toute histoire aurait dit Ernest Labrousse, je ne m’enferme pas dans un cadre rigide. Le tableau à double entrée, croisant secteurs de production et rapports de production n’est pas à mettre au rebut comme un vieil outil fatigué, mais il se limite à un cadre général introduisant à une ventilation plus fine, à partir des réalités de la profession, en marche vers des subdivisions et des recompositions. On ne s’étonnera donc pas qu’en le conservant pour sa capacité d’autoriser des comparaisons entre différents corpus, je l’aie simplifié en l’adaptant aux réalités concrètes de terrain, comme l’ont fait d’autres chercheurs. Ce n’est pas sans risque d’arbitraire, comme on le verra à propos de l’échoppe et de la boutique : je les assume, comme j’assume le caractère globalisant des rubriques sous lesquelles j’ai tenté de faire apparaître des réalités précises : le monde de la mer, des navigants ne s’identifie pas complètement à celui des pêcheurs, les « transports » ce sont avant tout les portefaix mais on ne doit pas oublier les robeyrols, etc.

40En même temps que j’ai changé dans mes méthodes et techniques, essayant de redonner vie à un ensemble de listings désormais fossiles qui risquaient de devenir un carcan, c’est ma lecture qui s’est transformée, au fil même du travail d’écriture de cet essai. À mesure que les résultats s’affinaient, des nuances voire des contradictions se faisaient jour,

contraignant à réviser certaines normes trop rigides : ainsi pour la définition de la catégorie des « cadres » sortis de leur anémie par une perfusion d'urgence. Mais plus encore, la confrontation du corpus sectionnaire avec celui des jacobins m'est apparue comme une nécessité impérieuse à laquelle je n'ai pu donner qu'une réponse approximative, incertaine du fait de l'imprécision des données que nous possédons sur les clubistes. La comparaison avec les fédéralistes, également indispensable, a posé moins de problèmes de sources, à partir de travaux déjà réalisés, par mes élèves ou d'autres chercheurs. Cette escalade qui relance autant de problèmes qu'elle n'apporte de réponses (mais elle en apporte !) débouche sur la partie la plus problématique de cet essai, j'espère qu'elle porte témoignage de son caractère encore vivant.

41Le mouvement sectionnaire est confirmé comme une aventure de masse : une large proportion des Marseillais adultes a, à quelque moment, mis les pieds dans la section. Cela, on le savait, comme on savait que dès 1790 les citoyens passifs y avaient eu accès à Marseille, même si les premières listes dont nous disposons sont celles des élections encore censitaires à la Législative. Mais cet engagement dans la vie citoyenne ne s'est pas fait d'un coup : un trend général se dessine, scandé de poussées spectaculaires à l'été 1792, moins marqué à l'hiver 92-93, mais à nouveau très sensible au printemps 93, même si nous avons le sentiment de n'enregistrer que ses premières phases. Si je rappelle au risque d'être répétitif cette évidence, dont je donnais l'esquisse dès 1972 sur un graphique de mon ouvrage *La chute de la monarchie*, c'est qu'elle apparaissait encore peu probante à des chercheurs comme M. Kennedy. L'alternance de séquences d'expansion brutale et d'autres de contraction est confirmée à l'échelle des 8 sections étudiées, même si devenu prudent je n'avance pas le terme de professionnalisation pour l'étiage de l'automne 1792 comme je l'avais fait prématurément.

42La seconde mise au point qui s'impose concerne la qualité même de la participation. Le peuple, ou même la plèbe comme n'hésitent pas à écrire les commentateurs qui se défient de la quantification bête, entre-t-il vraiment dans le lot de ces sectionnaires et de quelle façon ? À cela deux réponses ont été données grâce à l'opportunité exploitée de reporter les

effectifs sectionnaires à ceux de la population masculine adulte. La mesure de la ponction, en fonction de l'appartenance sociale essentiellement, mais aussi de l'âge ou des quartiers, marque de grands contrastes, puis des évolutions. Pour nous en tenir à l'essentiel, il semble que des tranches de la population, des groupes entiers n'aient eu qu'une participation limitée voire infime à la vie des sections. C'est le cas, sous réserve d'inventaire plus précis, de la majeure partie du salariat de l'artisanat ou de la manufacture concentrée ou dispersée, comme c'est le cas des paysans, des pêcheurs et marins. À l'inverse d'autres groupes sont surreprésentés à mesure que l'on s'élève dans l'échelle sociale.

43Avant de les examiner, voici la seconde réponse à la question initiale : le décompte précis des présences, tel qu'il a été mené, offre à l'échelle individuelle des scores majoritairement bas, voire très bas, une à deux seulement dans un quart des cas, 2 à 8 dans 50 %, ce qui sur cent semaines dont moitié sous le régime de la permanence des sections, ne laisse à ceux que j'ai gratifiés de militants, voire de cadres qu'une proportion numériquement réduite (ce qui ne fait sans doute que renforcer l'importance de leur rôle). Est-ce là que se mesure la spécificité de la vie des sections, assemblées ouvertes, bien qu'on ait théoriquement une carte, avec tous les avantages que cela présente au niveau dirait-on aujourd'hui de la démocratie participative, mais à l'inverse l'instabilité, la perméabilité à des afflux étrangers, à des émotions passagères, comme certains le dénoncent à l'époque, repris aujourd'hui par quelques historiens ? Ce sont les jacobins marseillais qui tiennent ces arguments : la petite incursion que j'ai faite dans leurs rangs suggère qu'eux-mêmes ne sont pas beaucoup plus disciplinés.

44En tout état de cause, cette faible persévérance n'est pas sans rapport avec un autre trait qui n'a rien de glorieux : le taux assez élevé de sectionnaires indéterminés, autour de 40 %. Ce taux s'est élevé du début à la fin de la période, des assemblées électorales encore traditionnelles aux séances surpeuplées des mobilisations collectives. On conçoit qu'il demeure un de nos sujets d'inquiétude, ou d'interrogation à tout le moins. Est-ce là que se concentre le « peuple », les sans état désigné à défaut d'être des sans noms ? La présomption que les éléments salariaux y dominent est forte

mais non vérifiée. Mais que penser du niveau de leur prise de conscience politique, de leurs motivations entre l'enthousiasme et la peur ?

45Ultime constat ou presque, dans cette rubrique : la grande fluidité de cette population. J'espère que l'on aura su décrypter sans trop de peine la représentation graphique à laquelle je tiens beaucoup qui tente de matérialiser les flux, mesurant persévérance, évasions, retours… Le bilan je crois en est clair : le stock initial s'est effrité au fil des mois quoiqu'il reste plus stable que celui des cohortes suivantes, volumineuse à l'été 92, mais fragile… tant et si bien que la génération des fédéralistes en devenir est une bigarrure d'apports successifs.

46Ceci vaut de la masse sectionnaire dans son ensemble : qu'en est-il de ceux que nous avons distingués précisément pour leur persévérance sur une ou plusieurs séquences, militants et cadres ? Les courbes nous disent que les deux groupes prennent consistance à partir de juillet-août, ce qui est bien naturel puisque le statut implique une certaine continuité, mais qui se confirme dès lors, en contraste avec les oscillations marquées de la masse, quasi jusqu'à la chute finale de mai-juin 93. Ce que suggèrent les courbes sectionnaires est-il confirmé par le petit sondage que nous avons opéré *in extremis* chez les sectionnaires jacobins ? Il semble attester la constance ou l'obstination de quelques-uns, patriotes de 89 ou plutôt de 90, présents de bout en bout, alors que les patriotes de 92 ont une assiduité moindre, plus discontinue… Mais objectera-t-on à bon escient parce que dans ce corpus, les meilleurs ont été éliminés à cette date de l'an III.

47Quittant l'abstraction des flux, pour parler plus prosaïquement d'allées et venues, d'entrées discrètes ou d'invasions comme les contemporains les ont dénoncées ou avouées, suivant leur camp, force est pour moi de constater que je n'ai pu la prendre sur le fait, en raison même de la nature de la source : c'est à l'intérieur de l'espace sectionnaire qu'ont pu être suivis les changements quantitatifs et qualitatifs de la participation. Mais les « intrigants » n'ont pas fait relever leur nom on s'en doute. Peut-être et même probablement se cachent-ils parmi les indéterminés, qui décidément ont bon dos.

Un affrontement de classes

48Il faut sauter le pas et désignant sinon par leur nom du moins par leur état les acteurs de la pièce, lui donner la signification d'affrontement social qu'elle revêt. Ce serait repousser le problème que de substituer à la lutte des classes une lutte des classes d'âge, si l'on peut dire, encore que j'ai attribué à cette dimension une importance qui pourra paraître démesurée, à la lecture de mes pyramides des âges multipliées, selon les états et les périodes. J'alléguerai pour ma défense que ce paramètre, pour n'être pas fondamental (il est en fait largement corrélé avec le statut social), ne doit pas être sous-estimé. On s'est trop longtemps reposé sur l'image du Sans-culotte de quarante ans, fort utile quand Albert Soboul en a fait un des éléments du portrait du Sans-culotte parisien : et Marseille apporte en gros, une confirmation attendue au cliché. Mais les jeunes sont bien présents dans les premiers épisodes de rue du mouvement populaire marseillais, à l'esplanade de la Tourette, ou à l'escalade du fort de Notre-Dame de la Garde : on les désigne comme des compagnons, ou même de jeunes bourgeois. C'est pour répondre au mystère (à peine) du creux marqué sur la pyramide des âges de sectionnaires que j'ai tenu à évoquer la ponction qui, dès 91 et surtout en 92 avec le départ des fédérés puis des volontaires, ne peut manquer d'être ressentie au niveau du militantisme sectionnaire. Le tournant de l'été 92 trop facilement lu en termes d'afflux d'un sang nouveau ne doit pas masquer la déperdition synchrone des jeunes partis vers d'autres horizons, revenus parfois, recyclés peut-être dans ces « armées marseillaises » qui courent la Provence, et dont le recrutement m'échappe. Ce sont d'autres jeunes qui se montrent dans les sections au printemps 93 : commis de négociants ou de marchands, pas tous très jeunes mais suffisamment pour faire baisser la moyenne d'âge, du moins si le retour concomitant d'une bande de vieux – négociants, propriétaires, petits bourgeois – ne rééquilibrait à l'autre extrémité la comptabilité des âges. Tant et si bien que le fédéralisme, dont la répression a pour cible privilégiée ceux qui n'ont pas eu le temps de prendre le large, émigrés qui ne sont point jeunes, apparaît – si l'on veut pousser la caricature – comme une affaire de seniors soucieux de reprendre leur place. Poussant l'ironie à son comble,

j'ajouterai que les jacobins que j'ai entraperçus en l'an III, vieillis de deux ans, ne sont guère plus jeunes dans ce combat des chefs. L'image de Rebecquy, Barbaroux ou des juvéniles assaillants de Notre-dame de la Garde s'estompe, et malgré les commis des négociants, il n'y a aucune chance de faire de l'explosion démocratique de mai-juin 93 un soulèvement de la jeunesse contre les élites sclérosées des jacobins de 89-92, gérontocratie d'*apparatchiks* violents et corrompus.

49Un affrontement social donc, en dernier recours, si je veux éviter le terme proscrit de luttes des classes. Mais elles sont bien là, point tout à fait dans l'ordre de bataille que l'on souhaiterait leur voir assigner pour mieux en rire.

50Voici le bloc à la fois massif et multiforme de l'artisanat. Multiple par la diversité des métiers, massif par l'importance de gros bataillons, Michael Kennedy s'étonnait des 500 cordonniers que sa recherche des jacobins lui faisait rencontrer : j'en ai autant et plus à lui revendre, un peu moins de maçons et de tailleurs… Un problème, non le seul mais d'importance, est d'y distinguer maîtres et compagnons, difficile à établir d'après le recensement, les listes des sectionnaires. Est-ce pêcher par laxisme abusif si je crois légitime d'évoquer solidairement le bloc des centaines de cordonniers parmi lesquels, au milieu d'une foule d'indépendants dans leurs échoppes, il y a certes un certain nombre d'ateliers de diverses tailles. Cordonniers omniprésents ou presque, dirait-on des sections au club, avec on l'a vu une proportion estimable de sectionnaires de base et même de militants « patriotes de 89 » qui ne laisse carrière que très exceptionnellement à quelques cadres. C'est là un modèle qui s'applique par extension à la grande majorité des représentants de l'échoppe. Dans les activités que nous avons sommairement rangées sous la rubrique industrie, la distinction entre maîtres et ouvriers se creuse, on s'en doute : manufacturiers concentrés – tanneurs, savonniers, tonneliers – d'une part, maîtres fabricants-marchands, les chapeliers ou les bonnetiers, tiennent leur place parfois distinguée : on les retrouve dans le camp fédéraliste, mais aussi chez les jacobins – qu'on songe à Barthélemy, savonnier, l'une des premières victimes de la répression sectionnaire. Entre les deux groupes que l'on vient d'évoquer une surface de recouvrement certaine, ainsi par la

cohabitation dans les quartiers besogneux des buttes nord, mais ce test même fait apparaître des différences – il y a des aires spécialisées d'urbanisation plus récente et plus lâche, ainsi dans la section 12 sur la rive nord ou la 6 en rive neuve, où s'installent les industries nouvelles en dehors de l'épicentre des buttes du port nord, il y a quand même des cordonniers un peu partout… ou presque, mais les occupés d'industrie ont leurs aires délimitées.

51Malgré tout, le clivage véritable s'inscrit pour moi entre l'échoppe et la boutique, soit entre l'artisanat qui fabrique et qui vend, et le commerce de détail qui va des métiers de l'alimentation à ceux de l'habillement, du commerce de luxe aux petits métiers des fripiers et des revendeurs. À l'intérieur de cet ensemble toute une gamme d'échanges des plus modestes aux plus achalandés, par où l'on passe au statut de marchand spécialisé dans une branche (marchand d'huile…) ou non autrement spécifié, à celui de magasinier souvent opulent, autant d'échelons par lesquels on accède aux franges du négoce : autre nébuleuse qui constitue proprement l'élite de la société marseillaise.

52Ai-je durci la frontière entre l'échoppe et la boutique que l'on associe fréquemment dans une solidarité mécanique ? Dire que ce sont les chiffres eux-mêmes qui ont dicté cette distinction est s'exposer au reproche d'idée préconçue. Elle s'autorise d'une réflexion sur les indices de richesse, là où on en dispose, sur la géographie aussi qui distingue les aires d'implantation du Marseille laborieux de celui où prévaut le commerce, sans qu'il y ait toutefois là aussi frontière tranchée : la section 7 par excellence entre la butte des Carmes et le cours accueille les deux sortes d'activité, et l'on pourrait évoquer la 3, vers la porte d'Aubagne, comme la 15, la 8 ou même la 4. Une micro géographie que nous ne reprendrons pas. Reste que la boutique, dans ses comportements sectionnaires, s'intègre plus aisément à la nébuleuse du négoce dont elle accompagne en retrait le retour aux affaires en 1793, gardant une position stable alors que la place de l'artisanat s'affaisse.

53Ici s'inscrit ma divergence avec les chercheurs qui, ou bien englobent dans une solidarité abusive tout le Marseille laborieux, échoppe, boutique, négoce, monde de la mer, ainsi Antonino di Francesco, ou bien excipent d'une communauté maritime qui va des pêcheurs aux négociants, au souffle de la mer (Alessi dell Umbria). À cet œcuménisme je trouve, dans les comportements des groupes, plus d'une objection.

54La première distingue les communautés que les chiffres de participation et les attitudes collectives rangent sans discussion dans le groupe des exclus ou plutôt des marginaux : avec des nuances que l'on va voir.

Marginaux et clientèles

55En premier les paysans, j'évite ruraux, car il y en a en ville (section 1) comme il y en a hors les murs en contact avec une urbanisation conquérante (section 21, porte de Castellane). Dans les sections que nous avons étudiées précisément à part cette dernière, les ruraux, et ce sont principalement des jardiniers, se distinguent si l'on peut dire par une abstention presque totale. Elle peut surprendre lorsqu'on se reporte aux premiers épisodes de la pré révolution et de la Révolution marseillaise où la ville a pu être envahie ou se sentir cernée par les paysans des alentours. C'est elle qui désormais projette ses antennes sur un terroir ou un espace plus lointain, quitte à ce que les sectionnaires fédéralistes s'inquiètent bien tard, en juin 93 de reconquérir par leur propagande ces frères silencieux… et si intéressants. La surprise est pour moi, dans l'incursion que j'ai faite chez les jacobins de l'an III de rencontrer en brumaire et vendémiaire de nouvelles recrues tardives chez les jardiniers de la section 21.

56Deux mémoires de maîtrise remarquables auxquels je dois un tardif hommage, ceux de mesdemoiselles Zanzi et Perez, ont été consacrés l'un aux portefaix marseillais et l'autre au monde de la mer à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution. Ces deux recherches répondaient à une même préoccupation : expertiser deux communautés délimitées, connues ou du moins réputées pour leur cohésion et leur comportement spécifique. Analysées dans leurs structures économiques et sociales, leurs traditions familiales et religieuses, leurs mentalités, ces communautés présentent des traits originaux que nous ne saurions reprendre ici sinon pour ce qu'ils apportent à notre propos. Il conviendra d'introduire au moins des distinctions dans l'ensemble hétérogène du monde de la mer, entre pêcheurs et navigants. Portefaix et pêcheurs ont pour trait commun d'être à la veille de la Révolution des communautés institutionnelles reconnues, la communauté des patrons pêcheurs par lettres patentes de 1778 a gardé son statut privilégié jusqu'en 1793, défendue à la Constituante par Mirabeau (« Si la bonne foi s'exilait de la terre, les prud'hommes en seraient encore

l’image »). Ils avaient leur confrérie, leurs prud’hommes en chaperon, leur défilé et leurs fêtes, leurs assemblées générales et leurs élections. Démocratiques ? C’est à voir : des dynasties familiales pérennisaient le primat des patrons possesseurs de leur barque, les autres étant sous-traitées à des meneurs. Solidaire mais hiérarchisé et codifié, ce monde de grandes familles et de grande piété, du moins l’a-t-on dit et répété (beaucoup plus que chez les navigants avec lesquels ils se confondent partiellement), les pêcheurs ont vécu tant bien que mal la Révolution qui entrave leurs activités, attaque leurs privilèges : « les pêcheurs ne doivent point sortir avant le jour et sont tenus de rentrer avant la nuit (1793) sous peine d’être déclarés suspects, et de même s’ils s’éloignent trop ». Malgré le serment qu’ils prêtent alors de « maintenir la liberté, l’égalité de la République une et indivisible et remplir avec intégrité leur fonction », on ne doit point attendre des pêcheurs une grande assiduité aux séances de la section 17 qui abrite la grande majorité d’entre eux : s’ils y représentent le quart des présents soit une participation de 18 % des chefs de famille, sur 137 pêcheurs, 110 ne se sont présentés qu’une fois, 17 plus de 10, les poussées assez faibles ne s’inscrivant qu’à l’été 92… et en mai 93. Ils ne sont point pour autant fédéralistes actifs.

57On ne saurait en dire tout à fait autant des navigants et capitaines marins puisque nous avons eu l’occasion d’arguer comment certains d’entre eux ont pu être impliqués dans la dernière lutte des sections fédéralistes contre la jacobine section 11 leur voisine. La justification en défense, présentant la canonnade inopportune comme l’acte isolé d’un capitaine marin est-elle convaincante ? Le suivi des séances de l’assemblée de la section 17 révèle au fil des semaines un haut degré d’abstention très souvent totale des capitaines marins, qui ne sortent de leur silence que bien tard le 10 mai 1793.

58Absents plutôt qu’exclus les gens de mer ? Ce n'est pas le cas des portefaix, ce millier de chefs de famille pour une population totale de 2 888 qui doit représenter 3 % de la population. Il faudrait leur adjoindre les robeyrols, hommes de peine du port (425 chefs de famille) mais cela ne leur aurait pas plu, et d’ailleurs les robeyrols sont quasi absents de nos listes de sectionnaires (entre 0,3 et 1 %) alors que les portefaix tiennent leur place,

modeste mais croissante au fil des séances suivies, passant tendanciellement de 3 à 5 % des sectionnaires : dans leur groupe 14 % de militants et 10,2 % de cadres, alors qu'un tiers seulement ne se sont présentés qu'une fois, reflètent d'un taux de participation soutenue (30 % des chefs de famille) voisin de la moyenne générale. Mais d'où sortent-ils ? Aristocratie du muscle ai-je risqué, ce qui est un peu forcé pour le premier terme : mais, dans la structure institutionnelle d'Ancien Régime, la communauté des gagne deniers qui est la leur rivalise de préséance avec celle des cordonniers. Le port du sac, leur instrument de travail par leurs dignitaires en guise de chaperons, leur chapelle à l'église des Grands Augustins les intronisent comme une communauté qui compte, avec son tribunal domestique, ses institutions charitables et un ciment fort de cohésion : l'hostilité aux robeyrols, leurs concurrents. C'est chez eux que l'on peut attendre une solidarité avec le monde du négoce : il y a des maîtres portefaix aisés (à l'examen quelques-uns…) ceux auxquels le négociant confie les clefs de son entrepôt, et qui sous-traite le labeur à son équipe, mais il y en a beaucoup qui s'entassent dans les garnis de la butte des Carmes (28 bouges dans la rue de l'Échelle) ; c'est dire que malgré une relative dispersion dans l'espace marseillais, une structure familiale organisée (80 % de mariés) et une forte endogamie, la communauté des portefaix, malgré la tradition véhiculée par l'érudition locale qui en fait avec les pêcheurs « le fond de la vieille population marseillaise », est loin d'être un bloc. C'est ce qui explique que leur participation attestée soit de nature ambiguë : bons serviteurs de l'ordre public en mars 1789, appelés comme supplétifs pour contrôler les désordres publics, leur chef Arnaud fait défection lorsqu'on l'appelle au secours en 1790. Le mafieux Lieutaud s'entoure de portefaix comme hommes de main, et nous avons évoqué le portrait des frères Savon, représentants emblématiques d'une certaine image du portefaix au service du jacobinisme corrompu. Doit-on s'en tenir à elle ? Les portefaix se mouillent très peu dans le fédéralisme, 40 sur 1 390 poursuivis (là-dessus 2 maîtres seulement), on les rencontre en plus grand nombre chez les jacobins jusqu'à hauteur de 10 % à l'occasion. Auraient-ils choisi leur camp ? Je partage la prudence de Colin Lucas… jacobins ici, contre-révolutionnaires ailleurs, les portefaix marseillais représentent néanmoins la seule forme d'un prolétariat organisé dans des structures anciennes.

59Si nous leur avons réservé, comme aux pêcheurs, une place singulière, c'est qu'avec eux on peut affronter le délicat problème des clans, des clientèles, qui pourrait paraître aux origines d'une tradition marseillaise quasi municipale. S'agissant d'eux, il ne semble pas qu'une solidarité traditionnelle les ait classés durablement dans la mouvance de l'élite marchande, que nous abordons maintenant.

Les négociants et leur nébuleuse… un retour en force ?

60Cette dernière nébuleuse a pour axe, comme on s’y attend, le groupe des négociants, tel que nous l’avons suffisamment suivi à la piste pour n’avoir pas à nous étendre sur ce que nous savons : sa composition, les négociants proprement dits, les courtiers, les commissionnaires, les gros marchands… les moins gros et jusqu’à des magasiniers. Et bien sûr la cohorte des commis, commis de négociants, commis de marchand. Des uns aux autres la continuité va de soi. Entre les négociants et les bourgeois plus souvent dénommés désormais propriétaires, la continuité d’attitude est dans le prolongement de celle du statut social, de l’aisance, de la résidence dans les mêmes quartiers, et souvent des mêmes origines qui font des propriétaires des négociants retirés.

61Il y aurait abus à amalgamer sans examen à cette nébuleuse, que la répression du fédéralisme désigne sans ambiguïté comme sa cible principale, les groupes que j’ai peiné à ventiler entre professions libérales et services, supérieurs, inférieurs, du public ou de la personne. Parce qu’ils tiennent dans nos statistiques une place beaucoup plus modeste que dans nos sociétés contemporaines on pourrait sous-estimer leur rôle comme les réajustements qui s’opèrent en ces années mêmes à l’intérieur de ces groupes : que les professions libérales – médecins, apothicaires, professeurs ou savants…, notaires – voient leur poids relatif amenuisé par la reconversion des juristes, des cadres d’Ancien Régime aux nouveaux, la progression d’administratifs, de cadres nouveaux liés ou non à la politique ne diminue pas globalement la place d’ensemble tenue par cette élite de la culture et d’une certaine aisance, traditionnellement impliquée dans les jeux du pouvoir et de la politique. Mais de quel côté penche-t-elle ? Si la vieille équipe du pouvoir municipal de l’Ancien Régime et des débuts de la Révolution a cédé la place, un relais est pris par les politiques et les

nouveaux promus jacobins comme sectionnaires, comme dans le camp adverse des fédéralistes.

62Plus encore que cette mise en place ultime des protagonistes et des associations qui se font et se défont entre eux, ce qui importe est bien de tenter de suivre en l'expliquant le jeu des antagonismes et des hégémonies successives. Au fil des flux et des reflux qui ont été constatés, les équilibres se sont modifiés, en passant des patriotes de 89 à ceux de 92 que la crise de l'été a promus sur la scène dans le cadre élargi des sections. Sur nos listes, le primat de l'échoppe consolidé de 1790 à 1791, reste inattaqué jusqu'en août 1792 à hauteur de quelque 40 % : c'est à partir de l'automne que commence un déclin continu qui va frayer la voie à ce que je n'hésite pas à qualifier comme plusieurs de nos auteurs de retour de l'oligarchie marchande. Voilà qui peut surprendre : des patriotes de 1792 au service des négociants et de leurs alliés, bénéficiant du ralliement du petit commerce, de la mobilisation d'un salariat particulier, la cohorte des commis et des auxiliaires ou dépendants du négoce ? Pour être crédible l'affirmation réclame plusieurs mises au point :

- Sur le rôle direct des négociants. Plusieurs de nos auteurs, reprenant un argument traditionnel ont allégué que le négociant marseillais « n'est pas un animal politique » (Kennedy) avec arguments à l'appui. Mais l'implication visible en personne n'est point une condition nécessaire, quand tous les paramètres – l'implantation, les alliances, les comportements (l'émigration des uns, la présence renforcée des autres) – donnent quoi qu'on veuille raison à l'accusation portée tant par les jacobins locaux que par les représentants en mission et ceux qui à Paris, comme Danton ont relayé leur discours.
- Sur la place, le rôle des jacobins en relation avec la mutation des rapports de force en jeu. Je n'ai pu faire l'économie, pour tenter d'élucider le tournant sectionnaire, de faire un tour au Club de la rue Thubaneau. Comment celui-ci initialement main dans la main avec les sections émergentes, réceptives longuement aux impulsions qui émanent de lui, en est venu à être mis en cause, attaqué de front au printemps 93 et finalement éliminé par le mouvement sectionnaire ? Au plan de la sociologie des deux groupes (malgré la difficulté déjà

évoquée de comparer une structure associative fermée et une masse fluide), s'inscrit un moment où dans le club l'évolution « démocratique » des structures élitistes du début s'exprime en termes de renforcement de l'artisanat, et de la nébuleuse qu'il coordonne passant de 30 à 50 %, chiffres ronds : et ceci entre 92 et 93 déjà. Est-ce là ce qui correspond à la radicalisation invoquée à la fin de 92 et au début de 93, avec la dérive terroriste expansionniste, et pour tout dire avec des relents d'influence « enragée » chez une partie des cadres ? Mais où est « le peuple » qui dit-on déserte et/ou envahit (juillet-septembre) les sections, les délaisse à l'hiver 1793 quitte à y revenir au printemps…

63Dans ce drôle de jeu les cadres jacobins, élites précocement sclérosées qu'évoque Jacques Guilhaumou se laissent entraîner voire compromettre par des éléments gauchistes, dans une escalade de violence à l'intérieur comme à l'extérieur, cependant que les sections s'ouvrent à des éléments nouveaux de recrutement bien ambigu : populaire ? Invérifiable dans la foule indistincte des grandes journées… Beaucoup moins chez les nouveaux venus par où s'opère la montée en force de la nébuleuse de l'aristocratie marchande et de ses dépendants. Mais alors qui sont les vrais patriotes de 92 ? On bute ici sur le problème du complot, ou du moins de la manipulation organisée : celui même que nous avons abordé avec les mots couverts de l'époque et leur escalade : étrangers, nouveaux venus, têtes nouvelles, intrigants, mauvais citoyens enfin, ceux qui passent de section en section pour y changer la majorité. J'ai dit les raisons de mon impuissance à les dépister nommément. Mais parmi les auteurs, enclins à regarder avec suspicion comme légende fabriquée tout ce qui flaire le complot, William Scott, le plus systématiquement critique valorise le témoignage sans ambiguïté du chevalier de Fontvielle qui décrit les procédures d'entrisme dans les assemblées sectionnaires par les « honnêtes gens » et leurs émissaires qui reprennent la parole et l'ascendant. Le basculement s'opère ainsi par degrés, par contamination, voire conquête de sections hésitantes ou partagées, à partir d'épicentres où la partie est plus précocement gagnée. Nous n'avons pas la chance de compter la section 10 dans le lot que nous avons suivi, mais la 1 et la 2 sont de bons échantillons, au même titre que la 7, la 21 alors que la 12 et surtout la 17 restent en marge, vouées à être englobées dans un consensus imposé. Il reste bien des questions. Et peut-

être, parmi les plus fondamentales, quand et pourquoi s’est opéré le tournant ? Est-ce dès l’été 1792, où la dynamique marseillaise explosive à la veille et au temps des fédérés du 10 août, pourrait nous cacher derrière l’exubérance des sections envahies, la flambée de la peur des pendeurs, des frères Savon, en attendant l’affaire d’Eyguières et de Salon, et le rejet collectif d’un système jacobin qui s’enrage ? À ce titre, l’hiver 92-93 au temps de la difficile réélection de Mourraille serait peut-être le point d’inflexion le plus directement perceptible. Si le maire témoigne, nous dit-on, des ménagements à l’égard des négociants, c’est bien alors, sur nos listes que certains commencent à prendre la route de l’émigration, cependant que d’autres « surfent » comme on l’a étrangement écrit sur la vague d’un mouvement populaire désorienté qui autorise leur retour.

64Dans tout ceci il n’a pas été beaucoup parlé de la prise des Tuileries, du jugement du roi, des girondins et des montagnards, de la campagne contre les « appelants », ni même d’événements plus ponctuels mais d’impact direct, comme la rumeur autour du séjour en prison de Philippe Égalité à Marseille. Non plus que je n’ai évoqué la situation économique et sociale, les subsistances et le commerce auxquels A. Di Fransesco porte une particulière attention.

65Mais au vrai, je n’ai point évoqué non plus « Marseille républicaine », la souveraineté populaire, absolue ou relative… somme toute l’authenticité d’une expérience de démocratie directe où les mots en écho aux choses auraient témoigné d’une prise de conscience, et d’une transcription idéologique au niveau de la Nation, voire de l’universel de l’agitation des hommes dans leurs quartiers et dans leurs assemblées. Cette aventure n’aurait-elle été qu’une histoire marseillaise ?

Notes

1 Voir ci-dessus, p. 177.

Conclusion. ***À quoi sert de compter ?***

1Je ne voulais pas que ce dossier, fruit d’un long travail personnel et collectif, tombât dans l’oubli sans que ses principaux résultats fussent exposés. À ce titre, cet essai peut revendiquer un intérêt au moins historiographique, exposition d’une démarche sur le terrain depuis 50 ans, puis à travers les avatars d’une élaboration en plusieurs époques.

2Mais je serais bien fâché qu’on ne lui prête qu’un intérêt commémoratif. Les techniques de saisie des données et de leur élaboration ont changé, la valeur attribuée à la quantification aussi, en même temps que l’histoire sociale d’hier voyait son statut remis en cause. Dans son cadre, celui d’un événement majeur de l’histoire révolutionnaire, l’étude du mouvement sectionnaire marseillais est restée un chantier remarquable pour la compréhension du mouvement fédéraliste, et plus largement de la dynamique révolutionnaire entre 1791 et 93. La richesse des approches témoigne que le débat reste encore ouvert.

3J’y apporte quelques éléments de conclusion qui n’aspirent pas à être décisifs, même si sur un certain nombre de points de fait ils sont propres à remettre en cause les clichés reçus, véhiculés sans examen, faute d’avoir osé s’attaquer à une tâche ingrate. Mes conclusions pourront irriter ou faire sourire, semblant donner raison aux contemporains, parisiens ou locaux qui ont incriminé l’implication de l’aristocratie marchande. Une vulgate comme on dit, malmenée aujourd’hui par ceux qui voient dans cette aventure une expérimentation viable de démocratie directe. Si vulgate il y a, qu’on me concède que je l’ai accommodée à ma façon, substituant à la rigidité d’un schéma classiste à l’ancienne une combinatoire où les différents paramètres en cause sont pris en compte et appréciés, solidarités ou antagonismes inscrits dans le flux d’un contexte sans cesse changeant.

4Je n’ai point opéré la jonction rêvée entre les nombres et le discours, à peine effleuré sommairement à partir des désignations : à chacun son approche et sa compétence, et je me console en me disant qu’il y a ainsi deux niveaux celui des gestes, de l’engagement mesuré à partir de la présence, et celui des concepts, des discours par lesquels se traduit en termes abstraits les formes de ce que je désigne toujours comme la prise de conscience. Nous sommes en ces jours en train de revisiter mai 68 qui transmit de prime abord ses mots, proclamations et slogans. Nous nous penchons aujourd’hui sur la matérialité au quotidien ou dans la durée, des faits et des gestes de ce bouleversement. La comparaison peut sembler fallacieuse entre mes assemblées sectionnaires marseillaises et celles de la Sorbonne en 68. Mais la question demeure, qui a fait quoi et dans quelles circonstances.

5Je crois que l’histoire quantitative qui chez les vrais chercheurs n’a jamais eu l’ambition de délivrer l’intégralité du pourquoi reste, aggiornamentée comme elle l’est aujourd’hui, un outil essentiel pour décrire au moins le comment.

Sources et bibliographie

Les sources manuscrites, fondamentales dans cette recherche ont été présentées *in* texte, à partir et autour du fonds des sections marseillaises déposé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (L 1932 à L 1948).

C'est également dans le chapitre de présentation que l'on trouvera la référence de la série des mémoires de maîtrise rédigés sous ma direction et qui constituent la première élaboration de ces sources manuscrites. Inédits, ces travaux sont en quasi-totalité déposés par mes soins à la médiathèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences Sociales (TELEMME) où ils sont consultables dans le respect des droits des auteurs, répertoriés dans le cadre du « fonds Vovelle ».

Les listings de traitement sont restés en ma possession. Je doute qu'ils soient exploitables par d'autres que moi. Les fichiers originaux qui avaient été constitués par les chercheurs seront déposés au département d'histoire de l'Université de Provence, aux fins d'une éventuelle exploitation ultérieure.

La courte bibliographie qui suit est résolument sélective, énumérant par thèmes et à l'intérieur de chacun d'eux les titres et références des textes, ouvrages, thèses, articles dont je me suis servi dans la rédaction de cet essai, sans vouloir l'alourdir de notes infrapaginales.

Il va de soi que le chercheur, ou le simple lecteur curieux d'approfondir la question se reportera en premier au Guide des sources régionales de la Révolution Française, rédigé par C. Badet, R. Bertrand, B. Cousin, P.

Santoni, et édité à Aix en 1987 dans les publications de l’Université de Provence.

Bibliographie

Sources imprimées anciennes ou contemporaines des faits (correspondances, mémoires, chroniques)

Abeille J., *Notice historique des efforts… faits à Marseille et à Toulon pour la restauration de la monarchie en juin, juillet et août 1793*, Paris-Marseille, 1814.

Barbaroux, *Mémoires*, éd. Alfred Chabaud, Paris, A. Colin, 1936.

Chardon J., *Précis historique de tous les événements remarquables arrivés à Marseille depuis 1789 jusqu'au 25 juin 1815*, Marseille, 1829.

Fabre Augustin, *Histoire de Marseille*, 2 vol., Marseille, Olive, 1829.

Les rues de Marseille, 5 vol., Marseille, Camoin, 1867-69.

Fonvielle Bernard F., *Mémoires historiques de M. le Chevalier de Fonvielle de Toulouse*, 4 vol., Paris, Ponthieu, 1824.

Laplane Jean-Louis, *Journal d'un Marseillais*, 1789-1793 présenté par Fabre Gérard et Autheman Véronique, *Marseille*, Jeanne Laffitte, 1989.

Lautard Laurent, *Esquisses historiques : Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815 par un vieux marseillais*, 2 vol., Marseille, Achard ou Marius Olive, 1844.

Lourde C., *Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence depuis 1789 jusqu'au Consulat*, 3 vol., Marseille, Serres, 1838-1839.

Pelissier L.-G., *Un recueil de l'Arlésien Mege (1788-1816). Documents pour l'histoire du fédéralisme marseillais*, Paris, 1913 (ailleurs : Annales Révolutionnaires, 1909).

Histoire de Marseille et de la Provence

Baratier Édouard (dir.), *Histoire de Marseille,* Privat, Toulouse, 1973, rééd.1983 (Michel Vovelle : chapitre « Révolution et Empire »).

Busquet Raoul, *Histoire de Marseille,* Paris, Laffont, 1945.

Bouyalad'Arnaud, André, *Évocation du vieux Marseille,* Paris, éd. de Minuit, 1961.

DellUmbria Alessi, *Histoire Universelle de Marseille de l'an mil à l'an deux mil*, Marseille, Agorre, 2006.

Emmanuelli François-Xavier, *Histoire de la Provence,* Paris, Hachette, 1980.

Guiral Pierre et Amargier Paul, *Histoire de Marseille,* Paris, Mazarine, 1983.

Masson Paul, *Encyclopédie des Bouches-du-Rhône,* t. III, 1926.

La Révolution à Marseille (ouvrages et articles)

Cameron John, *The Revolution of the sections of Marseille, Federalism in the department of the Bouches-du-Rhône in 1793.*

Chaland Alfred, « Essai sur les classes dirigeantes à Marseille en 1789 », *Documents relatifs à la vie économique de la Révolution,* Besançon, 1942, p. 67-166.

Collectif, *Marseille en Révolution,* Marseille, Rivages et Musées de Marseille, 1989.

Crémieux Ad., « Le particularisme provincial à Marseille en 1789 », Paris, 1908, *La Révolution Française,* n° 9, mars 1907.

Cubells Monique, « Marseille au printemps 1789 : une ville en dissidence », *Annales du Midi*, Privat, t.98, n° 173, 1966.

Les horizons de la liberté. Naissance de la Révolution en Provence, 1787-1789, Édisud, Aix-en-Provence, 1987.

Marseille en Révolution, Rivages, Marseille, 1989.

Dollieule F. (dir.), *Marseille à la fin de l'Ancien Régime,* Marseille, éd. Laffitte, 1896.

Gaffarel Paul, « La prise des Bastilles marseillaises », *La Révolution Française,* LXXII (1919), p. 314-325.

« La Terreur à Marseille », *Annales de Provence*, X, 1913, p. 158-188, p. 229-262.

Gérard René, *Un journal de province sous la Révolution : le journal de Marseille de Ferreol Beaugeard (1781-1797),* Société des Études robespierristes, Paris, 1954.

Guibal Georges, *Le mouvement fédéraliste en Provence en 1793,* Paris, Plon-Nourrit, 1980 (reprint Megariotes, Genève).

Johnson H.C., *The midi in Revolution. A study of regional political diversity, 1789-1793,* Princeton, Princeton University Press, 1986.

Kennedy Michael L., *The Jacobin club of Marseille 1790-1794,* Cornell University Press, Ithaca, New York, 1973.

Lucas Colin, « Résistances populaires à la Révolution dans le Sud-est » in *Mouvements populaires et conscience sociale*, dir. Jean Nicolas, Paris, 1985.

Martinet Guy, « Les débuts de la réaction thermidorienne à Marseille, l'émeute du 5 vendémiaire an III » (21 septembre 1794), *Actes du 90e Congrès National des Sociétés Savantes*, t. II (Nice, 1965), p. 149-166.

Mattei Gérard, *Marseille, une cité face à la Révolution, 1788-1792,* Thèse de droit, 1978.

Pollio Joseph, et Marcel Adrien, *Le bataillon du 10 août. Recherches pour servir à l'histoire de la Révolution Française,* Paris, Charpentier, 1881.

Portal Félix, *Le bataillon marseillais du 21 janvier*, Marseille, Ruat, 1900.

Scott William, *Terror and repression in revolutionary Marseille,* London, Basing stoke, Mac Millan press, 1973.

Terrisse M., *Le lendemain d'un massacre (massacre du Fort Saint Jean),* AHRF, t. XLVI, 1974, p.427-29.

Vialla S., *Marseille révolutionnaire, l'armée nation (1789-1793),* Paris, Chapelot, 1910.

Viguier Jules, *Les débuts de la Révolution en Provence (24 janvier 1789 – 30 septembre 1791),* Paris, 1895.

Viola Paolo, « La formation de l'esprit public à Marseille dans les premiers mois de 1793 » in *L'image de la Révolution Française,* t. I, p. 89-92., Paris, Pergamon press, 1989.

Vovelle Michel, « Essai d'analyse idéologique des sections marseillaises », *Bulletin Historique de Provence,* n° 2 (1963), p. 138-140.

Le prolétariat flottant à Marseille sous la Révolution Française, An. Démo. Hist., 1968, p. 111-138, [repris dans *De la Cave au grenier*, p. 105-131], Note débat A. Chatelain, M. Vovelle dans An. Démo. Hist., 1970.
« Gavots et Italiens : les Alpes et leur bordure dans la population marseillaise au xviiie siècle », *Provence historique,* t. XXVII (108), 1977, p. 137-171, [repris dans *De la Cave au grenier,* p. 85-104].
De la cave au grenier, éd. Serge Fleury, Québec, 1980.

« Le Sans-culotte marseillais », *Histoire et mesure*, Paris, CNRS, 1986 (1), p. 75-95.

Analyse du discours et/ou histoire quantitative

Guilhaumou Jacques, *Paris Marseille en 1793, formation, diffusion et réception des idées politiques. Étude sur le mouvement cordelier, op. cit*.

« Marseille Paris. La formation et la propagation d'un mot d'ordre (1792-93) du “pain et du fer” », in *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution Française*, Montpellier, Université de Montpellier, 1981.

« Aristocrate(s), aristocratie », *Dictionnaire des usages sociopolitiques du français (1770-1815)*, fasc.1, Paris, Klincksieck, 1985.

« La représentation du républicain marseillais (1791-1793) », *Représentations du Sud à l'époque révolutionnaire*, Amiras, p. 15-16, 1987.

« Le fédéralisme sectionnaire à Marseille (avril-juin 1793), « Démocratie pure et communication politique », *Provence Historique*, p. 163, 199.

« L'intrigant dans le discours sectionnaire marseillais (avril-juin 1793), *Dictionnaire des usages sociopolitiques (1770-1815)*, fasc.4, Paris, Klincksieck, 1985.

« La souveraineté délibérante à Marseille » in *Mélanges Marcel Détienne, Qui veut prendre la parole*, Seuil, Paris, 2003.

Lemercier Claire, ZALC, Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

Sans-culottes, Jacobins, Fédéralisme

Brinton Crane, *The Jacobins, an essay in the new history*, New York, Mac Millan, 1930.

Burstin Haim, *La politica alla prova. Appunti sulla revoluzione francese,* Franco Angeli, Storia, 1989, Milano.

Collectif, *Les fédéralismes, réalités et représentations, 1789-1874*, Édisud, Aix-en-Provence, 1995.

Collectif, *Existe-t-il un fédéralisme jacobin ?* Paris, CTHS, 1986.

DeFrancesco Antonino, *Il governo senza testa. Movimento democratico e federalismo nella Francia revoluzionaria, 1789-1795*, Morano Editori, Napoli, 1992.

Dorigny Marcel, « Les Girondins avant le Fédéralisme » in M. Vovelle (dir.), *Paris et la Révolution*, Paris, Public de la Sorbonne, 1989.

Forrest Alan, « Federalism » dans *The political culture of the French Revolution*, Oxford, Pergamon Press, 1988.

« Le mouvement fédéraliste dans le Midi de la France, réaction antijacobine ou croisade méridionale ? », *Provence historique*, juin 1987, n° 148.

Soboul, Albert, *Les Sans-culottes parisiens en l'an II*, Paris, 1958.

Viola Paolo, *Il trono Vuoto. La transizione della sovranità nella rivoluzione francesa*, Einaudi, Torino, 1989.

Table des planches